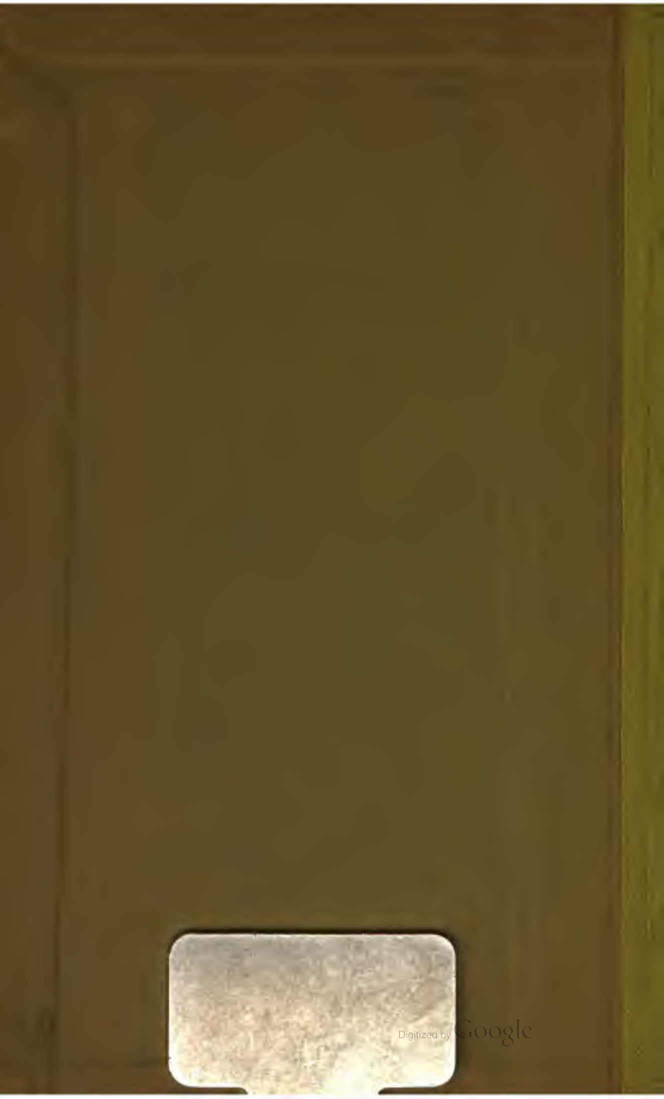
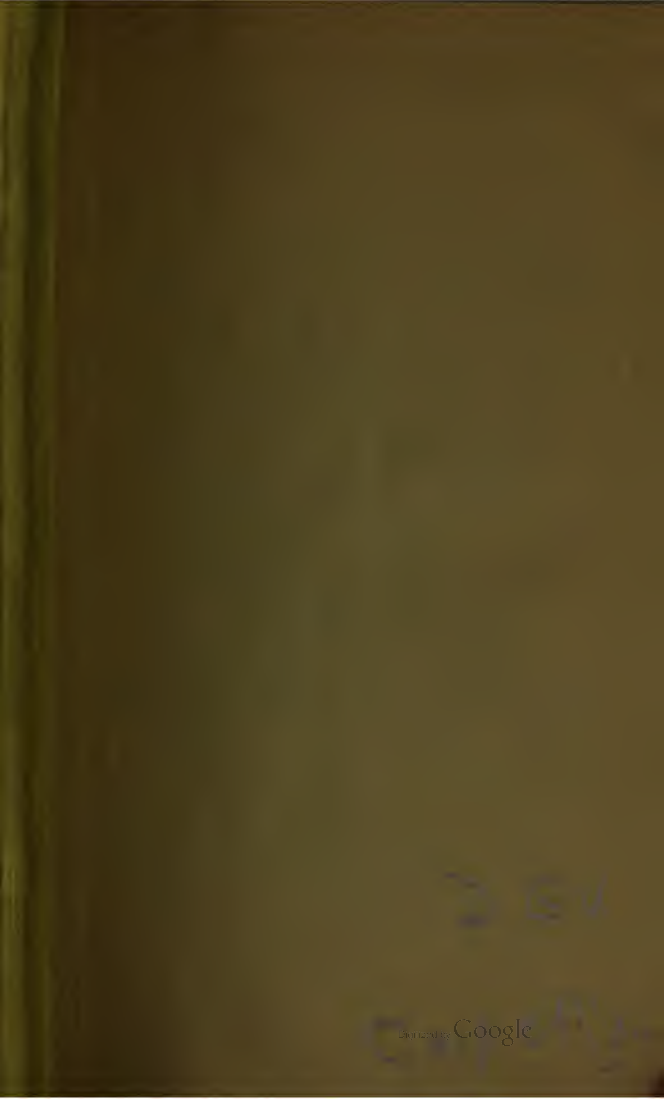

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07589044 6





LES

CENT JOURS.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, no 8.

LES

CENT JOURS

PAR

M. CAPEFIGUE.

TOME I.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

HAUMAN ET Cᵉ.

1841

L'histoire contemporaine a donné le nom de *Cent Jours* à la période qui s'écoula du 20 mars à la seconde restauration de Louis XVIII. Cette dénomination n'est point le résumé d'une idée philosophique, le résultat d'une classification de partis; elle est venue d'une simple phrase de compliment que le préfet de la Seine, M. de Chabrol, adressa le 8 juillet 1815 au roi Louis XVIII à son retour dans la capitale; il appela *Cent Jours* le temps d'absence de la maison de Bourbon, et ce mot est resté dans la langue historique.

A vrai dire, cette définition n'est exacte ni pour l'expression, ni pour la pensée; la révolution qui ramena Bonaparte sur le trône embrasse une période plus large; elle commence dès le mois d'octobre 1814, et malheureusement elle ne fut pas terminée à la seconde rentrée de Louis XVIII à Paris. Une révolution n'éclate pas tout à coup; elle vient de loin,

elle porte ses fruits plus loin encore. Il arrive souvent qu'un gouvernement existe avec des conditions de mort ; il doit périr, c'est sa destinée ; il est comme les êtres fabuleux dont parle l'Arioste, qui vivent et marchent quelques instants la tête coupée. Ainsi, dès le mois d'octobre 1814, la restauration portait en elle-même les conditions d'une ruine certaine ; la conspiration morale était partout, la vieille société n'était pas assez puissante pour se substituer à la nouvelle. Il arriva donc une de ces résistances invincibles des idées, des instincts et des passions ; or les complots de tous sont les plus terribles, ils expliquent la marche rapide, miraculeuse, de Napoléon, depuis le golfe Juan jusqu'aux Tuileries.

Cette folie glorieuse porta des fruits amers, elle fut bien fatalement payée ; les traités de 1815 en furent les plus funestes résultats, et ces traités enlevèrent à la France sa puissance morale dans les transactions européennes ; et comme complément, on eut encore la réaction du parti vainqueur. Sous le point de vue diplomatique, cet immense et fatal événement des Cent Jours créa la position d'isolement qui nous place au milieu de l'Europe sans alliances, sans possibilité même d'obtenir une situation prépondérante dans les questions de remaniements de territoire et de peuples. La croisade qui fut prêchée contre Napoléon habitua les cabinets à se liguer tous contre nous, et à ne plus nous comp-

ter que comme un danger ; car en diplomatie, pour que les États viennent à vous, il faut que par vos formes sociales, vos idées, vos prédications politiques, vous ne blessiez pas trop profondément leur principe d'existence.

La restauration de 1814 avait eu pour effet de nous réconcilier avec l'Europe. La force du nom de France, l'habileté de M. de Talleyrand au congrès de Vienne, avaient créé pour la maison de Bourbon des alliés naturels et une situation politique considérable ; M. de Talleyrand s'était assis avec hauteur et hardiesse comme le représentant de la monarchie de Louis XIV. Après les grandes ruines de 1813 et 1814 et le traité militaire de Chaumont, c'était un résultat que la convention secrète du mois de février 1815, signée par M. de Talleyrand, lord Castlereagh et M. de Metternich, qui, divisant la coalition, plaçait l'Autriche, l'Angleterre et la France sous une commune bannière, contre la Russie et la Prusse, dans la question de Saxe et de Pologne. Au congrès de Vienne, nous avions rallié la moitié au moins des puissances qui, dans la fatale campagne de 1814, marchaient contre nous.

L'événement des Cent Jours bouleversa cette œuvre ; l'Europe s'habitua désormais à ne plus traiter avec nous que par les coalitions ; aucune puissance ne voulut croire à notre grande destinée de

peuple, à la durée de nos gouvernements, à la fixité de nos idées; toutes les questions particulières devinrent par le fait européennes : tous se mirent contre un seul; la France fut placée en dehors du droit commun, ce ne fut qu'au congrès d'Aix-la-Chapelle, sous le duc de Richelieu, qu'elle se replaça dans une position un peu indépendante; et encore les méfiancès ne s'éteignirent pas, au premier signal elles reparurent. Aujourd'hui, la politique d'isolement est devenue une sorte de droit public; et cependant notre histoire nous montre que les vastes et durables conquêtes de la France sous les Bourbons, les seules enfin qui nous restent, s'opérèrent autant par la diplomatie des traités que par l'éclat et le bruit des batailles.

A la monarchie de Louis XIV, avec ses alliances d'intérêt et de famille, a succédé une position à part, qui habitue les cabinets à ne plus compter la France que comme une cause terrible d'agitations et de troubles. Notre grande force de peuple, notre puissance de civilisation, notre union sociale et administrative leur fait peur. Ils prennent à notre égard des précautions inusitées; nul ne nous tend la main, alors même que des intérêts communs nous rapprochent.

A notre tour, il a été de convention parmi nous de ne plus parler de l'étranger qu'avec un sentiment d'irritation et de haine; nous ne respectons ni les

mœurs, ni les gouvernements, ni les coutumes. Autrefois, nous étions aussi patriotes qu'aucune nation du monde, et la preuve, c'est qu'en deux siècles la France avait acquis sept provinces, sans comprendre la Corse; mais comme il nous fallait des alliés, des amis, des confédérés, nous avions au moins l'habileté de ne pas insulter tous les cabinets à la fois; il y avait des usages, une politesse universelle, même avec l'ennemi; il y avait certains principes respectés par le gouvernement et les peuples; on ne jouait pas avec les dynasties, les formes sociales et les nationalités des États de l'Europe; on ne menaçait pas de jeter des principes désorganisateurs au monde entier. Il faut une immense sagesse à ceux qui gouvernent notre pays, pour se mettre au-dessus de ces mauvaises passions qui grondent autour d'eux, et c'est là une des difficultés de tous les hommes politiques qui ont sérieusement passé à travers les affaires de France.

Sous un autre point de vue, les Cent Jours produisirent un déplorable effet sur l'esprit et le caractère national. J'admire souvent cet enthousiasme qui poussa les vieilles légions à saluer leur César quand il parut sur le rivage du golfe Juan; j'aime ces grands coups d'imagination qui saisissent et entraînent les âmes ardentes; mais peut-on se dissimuler qu'il y eut dans cet oubli de la foi jurée à la restauration, un caractère de parjure déplorable, une altération

profonde de l'honneur national? Quel spectacle que ces serments violés du jour au lendemain! ces protestations de fidélité de la veille, et ces déclamations du jour qui les suit! Notre nation était illustre surtout par cette religion de la parole qui ne promettait jamais en vain. Il y avait je ne sais quoi de loyal et de chevaleresque qui relevait et moralisait le caractère du peuple; les Cent Jours furent une raillerie si profonde du Décalogue de l'honneur et de la loyauté, que le caractère national dut en éprouver une fatale atteinte. Je voudrais effacer du *Moniteur* ces adresses de l'armée à Louis XVIII, ces serments des généraux, si promptement suivis de ces proclamations où les mêmes hommes vouent la race des Bourbons aux mépris de la postérité.

Que devenaient la sécurité des gouvernements, le principe de leur durée, avec des soldats qui passaient d'un régime à un autre par un tumulte des camps? Que devenait l'antique loyauté française, en présence de ces grandes moqueries du serment? Il ne faut pas croire que les idées, une fois jetées aux vents des passions, ne portent pas leurs fruits. Si, aujourd'hui, nul n'a foi dans les principes qui gouvernent les hommes, à qui faut-il s'en prendre? S'il y a un abaissement général des caractères, la source n'en est-elle pas dans cette décadence si rapide des droits, des principes de la morale, et de tout ce qui fait les fondements de la sociabilité humaine?

Les Cent Jours firent ainsi une large brèche à notre position en Europe, ils portèrent une atteinte profonde à cette noblesse de sentiment qui caractérisait l'esprit français ; vieil esprit, si l'on veut, mais qui brille comme une belle escarboucle dans les reliquaires de la monarchie. Cet esprit d'honneur nous avait faits grands en Europe, parce qu'il avait la même universalité que notre langue.

Quelques autres leçons sont à recueillir encore de l'époque dont il va être parlé dans ce livre : c'est surtout le mal que peut faire à un pays une assemblée politique mal éclairée et parleuse. Je ne sache rien de plus médiocre que la chambre des représentants aux Cent Jours : elle sera la condamnation de toute tribune dans les temps de crise, pour un peuple comme le nôtre, jaloux des supériorités qui le blessent, amoureux des médiocrités qui le flattent. La chambre des représentants fut le véritable type du gouvernement représentatif, placé sous l'influence des flasques idées de M. de Lafayette et des utopies de la constituante. La chambre des représentants, au lieu de s'occuper de repousser l'ennemi, disserta sur les constitutions et sur les garanties, puérilités à la mode ; elle laissa paisiblement envahir le territoire sans donner force et appui à Napoléon.

Il aurait fallu, avant comme après Waterloo, une immense dictature ; ceux qui avaient renversé les Bourbons, le symbole de la paix, devaient placer

toutes les forces nationales dans les mains de l'empereur, l'expression de la guerre. Il n'y avait pas de milieu entre ces deux systèmes. La chambre des représentants ne comprit rien à ces grandes idées; elle fit tout le mal qu'une mauvaise assemblée peut faire à un pays; sa politique, son opposition furent déplorables; elle se montra haineuse sans courage, déclamatoire sans patriotisme, et par-dessus tout ignorante et niaise; assez niaise pour être mystifiée par Fouché, assez ignorante pour ne pas savoir que puisqu'elle avait renversé Napoléon par une étroite vengeance, elle devait rappeler Louis XVIII par nécessité.

Au fond, je ne sache pas d'époque plus curieuse, plus immense dans ses résultats que les Cent Jours. Il y a dans l'histoire des temps qui ont plus de grandeur; mais je ne crois pas que dans une période aussi resserrée il se soit jamais passé des faits d'une si haute portée. Voyez d'abord cette marche dramatique, miraculeuse, de Bonaparte du golfe Juan à Paris; un gouvernement qui tombe devant un simple battement de l'aigle, et bientôt ce système militaire qui s'établit et se brise à son tour dans l'espace de trois mois; puis une bataille sanglante où luttent les vieilles armées de l'Europe; enfin, une chambre qui achève ce que l'ennemi a si fatalement commencé.

Napoléon seul apparaît comme le véritable héros

de ce drame, il passe comme un météore terrible qui brûle et laisse de fatales empreintes. Cette fin de carrière est merveilleuse, mais l'histoire de l'empereur et de l'empire est finie. Ainsi, chacun porte en lui-même son poëme épique plus ou moins grand, plus ou moins élevé. Les Cent Jours sont le dernier chant de l'épopée impériale, et le coup de tonnerre du Jupiter ancien éclate pour la dénouer.

J'ai besoin de dire que je vais toucher à des vies qui s'agitent encore autour de nous, à des événements dont nous portons encore la conséquence. J'ai un trop grand respect du caractère humain pour jamais écrire de ces pamphlets sur les hommes ou sur les choses, pauvres écrits qui passent avec les passions qui les ont inspirés! Les austères puritains qui écrivent les biographies ne pardonnent ni les faiblesses, ni les oublis, ni la force des événements, ni l'empire des circonstances; eux sont si purs, si affranchis de tout contact terrestre, qu'ils n'accordent même pas l'indulgence que Dieu sait accorder. A ceux-là, je laisse la mission d'écrire de grandes déclamations de vertu et de patriotisme; pour moi, je ferai toujours la part des tristesses de notre nature, et de la fatalité des événements.

Ce livre a surtout pour objet de pénétrer les causes qui ont amené les Cent Jours et les circonstances qui ont préparé leur fin. Je dirai la vérité sur cette

période admirable, sans doute, par son côté dramatique, mais qui nous a légué de si funestes résultats : l'isolement de notre puissance en Europe, les traités de 1815, la chute de notre grandeur militaire, un amoindrissement de 27 lieues carrées de territoire et de 534,000 âmes de population (1), puis 1,800 millions de contributions de guerre, y compris les dépenses pour l'occupation étrangère.

Qu'on le sache bien aujourd'hui, si les systèmes sont si fragiles, si les principes sont si contestés, si les hommes et les choses passent avec une mobilité si indicible, il faut l'attribuer à ce jeu fatal de la foi humaine en matière de gouvernement. Il manque quelque chose à notre société pour se grandir et se sauver, c'est le respect envers les pouvoirs, la foi en ce qui commande. Nous payerons cher cette raillerie des principes, ce sans façon envers les gouvernements. La noblesse française porta la peine de son engouement philosophique pour le XVIIIe siècle, la

(1) Les pertes de population qui dérivent du traité de 1815 sont évaluées :

		Ames.
Département	du Nord.	27,000
—	des Ardennes.	78,000
—	de la Moselle.	222,000
—	du Bas-Rhin.	27,000
—	du Mont-Blanc.	180,000
	Total.	534,000

révolution française l'immola : il est bien à craindre que la bourgeoisie, aujourd'hui maîtresse du pays, ne paye à son tour bien durement ce triste oubli des principes d'autorité que Dieu a donnés au monde !

Paris. 15 juin 1841.

LES

CENT JOURS.

CHAPITRE PREMIER.

L'EUROPE APRÈS LA PREMIÈRE CHUTE DE NAPOLÉON.

Intérêts divers des cabinets. — Masses immenses de conquêtes à distribuer. — La Pologne. — La Saxe. — Les provinces du Rhin. — La Belgique. — L'Italie. — Les provinces Illyriennes. — Intérêts de la Russie, — de la Prusse, — de l'Autriche. — Convention préliminaire du 23 avril. — Discussion sur le territoire, les limites et les colonies de la France. — Position des plénipotentiaires français. — Le premier traité de Paris.

Avril et mai 1814.

L'empire français, géant immense, avait dans sa chute rapide couvert l'Europe de ses débris; depuis la fatale campagne de 1812, on avait vu se dissoudre et tomber ce système fédératif de Napoléon qui embrassait la moitié du continent. Ce n'était pas seulement

l'affranchissement diplomatique de l'Autriche et de la Prusse qui avait marqué la décadence de l'œuvre conçue par le génie envahissant de l'empereur; déjà à la fin de 1813, des territoires, des provinces, des royaumes même étaient restés sans maîtres et sans destinée; ce que la conquête avait élevé, la fortune l'avait dispersé dans ses impitoyables caprices (1).

A l'extrémité orientale, la noble Pologne, désignée dans la géographie de l'empire français sous le titre de grand-duché de Varsovie, était occupée par les Russes. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, si habile dans ses projets, composé d'hommes profondément versés dans les traditions de l'histoire, avait conçu de grands desseins au XVIIIe siècle : les deux solennelles idées de Pierre Ier et de Catherine II sur la Pologne et

(1) *Tableau général de la population des pays conquis sur Napoléon et ses alliés, et qui étaient à partager entre les puissances :*

	Âmes.
1. Population du duché de Varsovie.	3,929,626
2. De la Saxe royale.	2,085,911
3. Du ci-devant royaume de Westphalie.	1,928,799
4. Du ci-devant grand-duché de Berg.	732,422

5. De diverses parties qui avaient été incorporées à l'empire français, savoir :

Sur la rive gauche du Rhin et hors de l'Allemagne : la Hollande, la Belgique, les électorats ecclésiastiques, la Savoie, le Piémont, l'État de Gênes, les duchés de Parme et de Plaisance, la Toscane, l'État romain, l'île d'Elbe, les anciennes provinces prussiennes en Westphalie, les États hanovriens non réunis au duché de

A reporter. 8,676,758

la Grèce n'avaient pas été un seul moment abandonnées par la diplomatie russe : la Pologne devait être constituée sous une vice-royauté vassale de la Russie; l'empire grec n'était-il pas le rêve d'or qui reportait les nations slaves vers leur origine byzantine? Les prophéties de l'Église moscovite ne disaient-elles pas, « qu'un jour les Turcs seraient chassés de l'Europe, « et que le patriarche de l'église de Saint-Serge de « Moscou tendrait la main au patriarche de Sainte-« Sophie à Constantinople » ? Pour arriver à la reconstitution de la Pologne russe, il fallait faire consentir la Prusse et l'Autriche à céder quelques districts de leur récent partage; plusieurs démembrements avaient été accomplis sur le territoire polonais; la Prusse et l'Autriche avaient beaucoup conquis depuis cinquante

	Ames.
Report.	8,676,758
Westphalie, le duc héd'Oldenbourg, les villes hanséatiques et divers autres pays appartenaut à la maison impériale de Russie.	12,233,938
Sur la rive droite du Rhin, entre ce fleuve et l'Elbe.	1,459,974
6. Du grand-duché de Francfort.	284,883
7. Du royaume d'Italie.	6,703,200
Des provinces Illyriennes.	1,700,418
De Raguse.	56,000
Du duché de Lucques et de Piombino, Massa et Carrara.	179,000
Des Sept-Iles.	187,000
8. Les possessions de la maison d'Issembourg, le comté de la Leyen, la principauté de Neufchâtel, Erfurth, le Catzellenbogen inférieur et la Poméranie suédoise, avec l'ile de Rugen, contenaient	280,000
Total.	31,761,171

ans par des traités communs, tous déjà entrés dans le droit public.

Il n'était pas difficile d'obtenir de la Prusse quelques sacrifices sur le territoire polonais, et la renonciation même à ses droits sur le duché de Varsovie. Si la cour de Russie avait dessein de rétablir la Pologne sous son protectorat, le cabinet de Berlin voulait donner un corps à sa monarchie qui, selon l'expression de M. de Hardenberg, formait comme un long boyau de territoire et de villes, qui avait sa tête à la Vistule et devait bientôt s'étendre jusque sur le Rhin; Dresde et Leipzig étaient le complément de son système commercial et militaire. La Saxe entière, occupée d'abord par les Russes, avait été confiée aux soldats prussiens; le roi Frédéric-Auguste, retenu captif jusqu'à la décision de la diète, était puni de sa fidélité à la confédération du Rhin et à son protecteur Napoléon. La Prusse trouvait très-simple, très-juste, de garder la Saxe, de se donner un ventre, comme on le répétait diplomatiquement; les belles villes de l'Elbe étaient à sa convenance; la Saxe, riche de ses manufactures, avec Leipzig et Dresde, théâtre fameux de tant de guerres, formait un complément naturel aux possessions prussiennes en Allemagne; sur ce point, les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin étaient parfaitement d'accord. Les desseins d'Alexandre sur la Pologne étaient conformes à ceux de Frédéric-Guillaume sur la Saxe; on se donnait mutuellement ces territoires comme un échange de bons rapports; et si M. de Nesselrode avait établi une

administration russe à Varsovie, M. de Hardenberg faisait également gouverner la Saxe par une administration prussienne : dans les négociations de la paix ou de la guerre on ne devait pas se séparer ; la Prusse devenait l'avant-garde militaire et diplomatique de la Russie (1).

L'Autriche voyait avec quelque jalousie l'occupation de la Saxe par la Prusse qui s'acheminait ainsi vers la domination allemande : l'agrandissement immense de la maison de Brandebourg depuis le XVIIIe siècle avait excité des susceptibilités à Vienne ; par la Saxe, la Prusse, touchant aux montagnes de la Bohême,

(1) Par un article secret du traité de Breslau ou de Kalisch, du 26 février 1813, « l'empereur de Russie s'engageait à ne pas poser les armes aussi longtemps que la Prusse ne serait pas reconstituée dans des proportions statistiques, géographiques et financières conformes à ce qu'elle était avant la guerre de 1806. » L'empereur de Russie promettait « d'appliquer à l'agrandissement de la Prusse toutes les acquisitions qui pourraient être faites par les armes et les négociations dans la partie septentrionale de l'Allemagne, à l'exception des anciennes possessions de la maison de Hanovre. Dans tous les arrangements, il devait être conservé entre les provinces qui rentreraient sous la domination prussienne l'ensemble et l'arrondissement nécessaires pour constituer un corps d'État indépendant. »

L'article 2 du traité de Reichenbach stipulait : « Qu'en sus de sa part dans le partage du traité de Varsovie, l'agrandissement de la Prusse aurait lieu par la cession de la ville de Dantzick et par l'évacuation de toutes les forteresses occupées par les Français dans les États prussiens et dans le duché de Varsovie. » Enfin, par le traité de Tœplitz, du 9 septembre 1813, entre l'Autriche et la Russie, ces deux puissances garantissaient (art. 1er) « la reconstruction de la monarchie autrichienne et de la monarchie prussienne sur l'échelle la plus rapprochée de celles où elles se trouvaient en 1805. »

devenait frontière de l'Autriche, sa rivale d'opinion; l'ascendant qu'avaient pris les sociétés secrètes était de nature à exciter les craintes de M. de Metternich; François II avait renoncé à l'empire romain, fallait-il maintenant abdiquer l'influence naturelle de la maison de Habsbourg? La sage et prévoyante diplomatie de l'Autriche tournait les yeux alors vers d'autres destinées, l'Allemagne l'occupait moins que l'Italie; si les Russes avaient les regards fixés sur le Bosphore, si la mer Noire était l'objet de leur ambition, si la Prusse réclamait la Saxe, l'Autriche à son tour marchait hautement à la domination de la mer Adriatique et à ses établissements au delà des Alpes et dans le Tyrol; Venise était pour elle aussi importante que Constantinople pour la Russie; ses lagunes et ses ports, comme les belles eaux de la mer de Marmara, étaient marqués sur les cartes de Vienne; la pensée de M. de Metternich fut alors de donner à sa cour les vastes possessions d'Italie, de créer son royaume Lombard-Vénitien, avec une frontière la plus rapprochée des Alpes. L'Italie par le fait était tombée sous la domination de l'Autriche qui l'occupait par ses armées, et la gouvernait par ses agents. Ainsi, la Pologne à la Russie, la Saxe à la Prusse, l'Italie à l'Autriche, tel était d'abord le partage des débris que se proposaient d'accomplir les cabinets européens qui avaient pris part à la coalition contre l'empire français.

Ce n'était pas tout: la reconstitution de l'ancienne France dans ses limites antérieures à la révolution française laissait encore disponibles la Belgique et une

large lisière sur la rive gauche du Rhin. Que ferait-on de ces riches territoires, de ces provinces que Napoléon avait réunies à son empire, sous les titres des départements de Jemmapes, de Sambre-et-Meuse, de la Roër, etc.? L'Autriche possédait anciennement les Pays-Bas espagnols, elle y nommait un de ses archiducs; quelquefois même on avait vu des gouvernantes des Pays-Bas autrichiens, telles que Marguerite de Flandre; les yeux fixés sur l'Italie, le cabinet de Vienne ne tenait pas précisément à recouvrer les Pays-Bas, une indemnité lui paraissait préférable; ils étaient trop éloignés du siége de ses domaines, il fallait perpétuellement les défendre par des sacrifices d'hommes et d'argent; c'était une population turbulente (1); à la première invasion, les Français pouvaient se rendre maîtres de Bruxelles et d'Anvers.

M. de Metternich ne voulait pas revenir sur un passé irrévocable, son plan était d'assurer de nouvelles destinées à sa monarchie; il n'aimait pas à travailler sur ce qui était fini et usé. D'ailleurs, l'Angleterre avait manifesté un vif désir de dominer l'avenir politique et commercial des Pays-Bas; longtemps menacée par l'arsenal d'Anvers, elle voulait se donner la suzeraineté morale d'un nouvel État dont le cabinet de Londres avait lui-même dessiné le tracé contre la France. Lord Castlereagh posa le premier

(1) Quand j'écrirai l'*Histoire de l'Europe pendant la convention nationale*, je ferai connaître les mystères de la négociation secrète qui porta l'Autriche à céder si facilement les Pays-Bas.

les bases d'un royaume hollando-belge, sous la maison d'Orange, si intimement liée à la famille souveraine de la Grande-Bretagne. La constitution d'une nouvelle couronne comprenant la Hollande et la Belgique, sous la protection de l'Angleterre, était comme une barrière à toute invasion des Français, et à ce que ses vieux diplomates appelaient l'ambition de la maison de Bourbon depuis Louis XIV (1). L'Angleterre n'avait jamais perdu de vue les provinces de la Flandre française, politique vieille comme les conquêtes du prince Noir dans la Guyenne et les temps où Henri VI régnait à Paris. Le royaume des Pays-Bas fut donc une conception tout anglaise.

Quant aux possessions de la rive gauche du Rhin, les cabinets de Vienne et de Berlin devaient les faire servir comme indemnités pour les sacrifices territoriaux que les princes d'Allemagne seraient obligés de faire aux grandes puissances. La Prusse, ne recouvrant pas toutes ses populations au centre de l'Allemagne et dans la Pologne, voulait s'allonger en poussant ses avant-postes au delà du Bas-Rhin, point militaire qui s'appuyait sur la forte constitution des Pays-Bas; le Wurtemberg et la Bavière, obligés à quelques sacrifices territoriaux au profit de l'Autriche, devaient trouver une indemnité dans les pro-

(1) Chatam disait : « Que deviendrait l'Angleterre si elle était toujours juste envers la France? Craignez, réprimez la maison de Bourbon, » disait-il encore dans la séance mémorable (1764) relative aux troubles des colonies américaines et au bill du timbre.

vinces rhénanes (1), et sur ce point, à l'avantage du système allemand, se joignait une condition stratégique d'une certaine puissance d'avenir contre la France; il était important d'intéresser l'Allemagne au maintien de la circonscription actuelle des États en Europe. La France avait naguère débordé sur tout le continent, on lui opposait une ceinture, non pas d'États de premier ordre, mais de petites puissances neutres liées au système fédératif de l'Allemagne; la France devait désormais respecter ce système, ou bien

(1) Au mois de juillet 1814, le prince de Metternich et le comte de Wrède signèrent une convention par laquelle la Bavière cédait à l'Autriche le Tyrol, la principauté de Salsbourg, l'Innwertel, sauf quelques bailliages, et recevait en échange le grand-duché de Wurtzbourg et la principauté d'Aschaffenbourg. Le monarque bavarois se mettait en outre en possession des pays situés entre la rive gauche du Rhin, la rive droite de la Moselle et les nouvelles frontières de France, à l'exception de la place de Mayence, confiée à la garde d'une garnison autrichienne et prussienne. La cour de Vienne promettait ses bons offices pour faire donner à la Bavière Mayence et le Palatinat du Rhin, ainsi que pour lui obtenir de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre la garantie de ses possessions présentes et futures. La Belgique fut réunie à la Hollande et remise au roi Guillaume, le 3 juin, par le général baron de Vincent, qui provisoirement la gouvernait. Tel était le prix des riches colonies hollandaises que la Grande-Bretagne conservait (Ceylan et le cap de Bonne-Espérance); et ce n'étaient pas encore là toutes les charges du nouveau royaume, car la Russie le grevait en outre de 50 millions de florins qu'elle avait empruntés, et l'Angleterre exigeait la construction, contre la France, d'une ligne de forteresses à laquelle elle ne contribuait que pour deux millions sterling. L'Autriche rentrait dans ses possessions d'Italie; le grand-duc de Wurtzbourg dans le grand-duché de Toscane. Gênes, rendue à lord Bentinck

toute la Germanie prendrait les armes. Richelieu, Louis XIV, et après eux Napoléon, avaient conquis en Allemagne plus d'un auxiliaire fidèle à la cause française; or le but de la constitution conçue par les cabinets de Vienne et de Berlin fut de créer partout des idées et des intérêts hostiles à la France; tous les gouvernements de l'Allemagne étaient naguère pour nous, ils durent se tourner contre nous. Il se constitua une longue ligne d'États intermédiaires, qui, partant de la Belgique, passait par la Prusse rhénane jusqu'aux territoires de la Bavière et du Wurtemberg, sur la rive gauche du Rhin; puis s'étendant vers la Suisse, cette ligne allait chercher le Piémont et expirait aux Alpes méditerranéennes, vers Nice, jusqu'à la vieille république de Gênes, donnée à la Savoie. Aucun grand État ne se trouvait en contact avec la France, si ce n'est la Prusse; désormais nous ne pouvions insulter une seule puissance sans qu'aussitôt l'Europe entière s'ébranlât; on détruisait l'œuvre d'influence créée par Richelieu en Allemagne et par Mazarin en Italie.

Dans ce vaste plan réalisé par la haute pensée des hommes d'État, tels que le prince de Metternich, le baron de Hardenberg, lord Castlereagh et le comte

sous promesse d'indépendance, allait être livrée au roi de Sardaigne, rétabli dans ses États. L'impératrice Marie-Louise prenait possession de Parme, qui lui était assignée par le traité de Fontainebleau. Mais le souverain pontife n'avait pas encore recouvré les légations, et des démêlés sérieux pouvaient avoir lieu dans la solution des deux questions de Saxe et de Pologne. Cependant les souverains et leurs

de Nesselrode, l'Angleterre tenait une large place, quoiqu'elle ne s'assurât pas des conquêtes réelles sur le continent : sauf le Hanovre qu'elle faisait restituer à sa maison régnante, elle n'avait pas de possessions territoriales sous sa suzeraineté immédiate. D'après son système habituel, ce n'était point à la domination matérielle du continent que l'Angleterre visait, mais à son influence morale sur toutes les grandes questions. Or la reconstitution de l'Europe lui donnait des points de contact du nord au midi; le royaume hollando-belge était son ouvrage, la maison d'Orange demeurait dans sa vassalité; à aucun prix elle ne pouvait s'en séparer. Par la Prusse et le Hanovre, l'Angleterre se réservait toute influence sur l'Allemagne; l'Autriche devait naturellement chercher en elle un équilibre pour se maintenir dans une juste balance contre la Russie. Au midi, le Portugal et la maison de Bragance étaient sous son entière domination; les campagnes du duc de Wellington lui avaient créé une influence inévitable en Espagne. Que désirer de plus? L'Angleterre était habituée à faire battre les autres peuples dans son intérêt.

Le plus notable résultat de la politique anglaise dans sa lutte avec Napoléon, c'était l'agrandissement

ministres, réunis à Londres, traitaient de la réconciliation de l'Espagne et du Danemark, et opéraient des échanges entre la Prusse et les deux branches royale et ducale de Nassau. Mais la pacification de l'Europe n'était pas entièrement et généralement assurée, vu les difficultés qui s'opposaient encore à la main-mise de la Suède sur la couronne de Norwége.

démesuré de son système colonial; dans la Méditerranée, elle gardait Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes; dans l'Amérique, elle restait maîtresse d'une masse considérable de colonies françaises, danoises ou hollandaises; elle avait ses stations marquées jusque dans l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, l'île de France et Ceylan; cette Inde était une possession magique, une création gigantesque; l'influence française y était complétement effacée. Qu'étaient devenus les temps du Bailli de Suffren, de Lamothe-Piquet, du comte d'Estaing? Louis XVI avait expié sur l'échafaud ses nobles sentiments de nationalité anti-anglaise; jamais la Grande-Bretagne ne lui avait pardonné d'avoir lutté vigoureusement contre elle, en relevant de tout son éclat la marine de France et le système colonial.

Ce qu'il faut remarquer dans l'histoire diplomatique de cette époque, c'est que la plupart de ces questions territoriales avaient été discutées et résolues même en pleine campagne, lors du congrès de Châtillon et avant la chute de l'empire (1). Depuis la bataille de Brienne, la cause de Napoléon était perdue; il pouvait y avoir encore quelques éclairs de victoires, mais la coalition avait de telles masses de forces qu'elle devait nécessairement vaincre; dès lors, elle s'occupa de partager par avance les territoires conquis; elle considérait la chute de Napoléon comme déjà accomplie.

(1) Le traité de Kalisch fut expliqué et développé dans la conférence secrète de Châtillon.

Lorsque les alliés occupèrent Paris, les négociations furent reprises, par le gouvernement provisoire, sur le pied où Napoléon les avait laissées. M. de Talleyrand se chargea de continuer les questions diplomatiques au point où M. de Caulaincourt les avait discutées à Châtillon, et auprès d'Alexandre lui-même à son quartier général de Bondy. Le dévouement de M. de Caulaincourt à Napoléon et à la régence de Marie-Louise l'avait entraîné à d'immenses concessions envers les alliés; il avait plein pouvoir, carte blanche, comme on dit en diplomatie (1); et il avait accepté le

(1) Il est très-important de suivre l'histoire des négociations de Châtillon, que j'ai donnée en détail dans *l'Europe pendant le consulat et l'empire;* l'*ultimatum* des puissances portait : la cession de toutes les places fortes en dehors des anciennes limites de la France, avec leur matériel; et de plus, comme garantie, l'occupation momentanée de trois places fortes, Metz, Thionville et Strasbourg. Le 19 mars, Napoléon écrit à M. de Caulaincourt d'accepter *tout*, de s'expliquer vaguement sur la cession des forteresses de Mayence, Anvers et Alexandrie. « Sa Majesté, lui disait-on, est dans l'intention, même quand elle aurait ratifié ce traité, de prendre conseil de la situation militaire des choses; la mauvaise foi des alliés nous autorise à ne pas être dupes. » Cette lettre fut interceptée par les troupes légères de l'ennemi, et est conservée en original ou en copie certifiée dans les archives des puissances coalisées.

A mesure que les alliés approchent de Paris, les propositions de Napoléon deviennent plus pressantes; il a fait le sacrifice de tout. Voici une dépêche de M. de Caulaincourt adressée au prince de Metternich, expédiée de Doulevent, le 25 mars 1814, par un officier du maréchal Berthier, au quartier général.

« Mon prince,

« Je ne fais que d'arriver, et je ne perds pas un moment pour exécuter les ordres de l'empereur, et pour joindre confidentielle-

fatal ultimatum de l'ennemi; M. de Talleyrand pouvait-il négocier avec toute liberté? Dès que les conférences s'ouvrirent, les alliés, maîtres de Paris, exigèrent, avant toute évacuation de territoire, que le cabinet de Paris consentît à rendre libres les places fortes qui, situées en dehors de l'ancien territoire de la France, étaient par le fait cédées aux alliés; c'était la base des conditions premières de toutes négociations pour la paix; elles n'étaient que la répétition des clauses imposées à Châtillon. M. de Talleyrand signa donc la convention du 23 avril comme un point déjà conclu et accepté par M. de Caulaincourt à Doulevent, à Bondy; on obtint de plus le tiers du matériel de toutes les places; les deux autres tiers durent servir à indemniser les alliés des frais de la guerre,

ment à ma lettre tout ce que je dois à la confiance que vous m'avez témoignée.

« L'empereur me met à même de renouer les négociations, et de la manière la plus positive. Je réclame donc les facilités que vous m'avez fait espérer, afin que je puisse vous arriver, et le plus tôt possible. Ne laissez pas à d'autres, mon prince, le soin de rendre la paix au monde. Il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas faite en quatre jours, si votre bon esprit y préside, si on la veut aussi franchement que nous. Saisissons l'occasion, et bien des fautes et des malheurs seront réparés. Votre tâche, mon prince, est glorieuse; la mienne sera bien pénible; mais puisque le repos et le bonheur de tant de peuples en peuvent résulter, je n'y apporterai pas moins de zèle et de dévouement que vous.

« Les dernières lettres de l'impératrice nous donnent la certitude que la santé de Sa Majesté est fort bonne.

« Agréez, etc.

« *Signé*, Caulaincourt, duc de Vicence. »

car, à cette première restauration, la France ne dut rien payer à l'étranger. C'est cette convention du 23 avril qu'approuva M. le comte d'Artois, lieutenant général du royaume; elle fut l'œuvre diplomatique de M. de Talleyrand, le grand meneur de cette époque, et fut ratifiée par le sénat alors tout engoué d'Alexandre.

A Paris, les conférences diplomatiques furent continuées pour la paix entre MM. de Talleyrand, de Metternich, de Nesselrode, de Hardenberg, et lord Castlereagh. Différentes bases furent posées, diverses questions discutées longuement: quelles seraient les limites de la France? quelles colonies lui laisserait-on? quelle influence, enfin, cette monarchie pourrait-elle exercer sur les destinées de l'Europe dans le remaniement territorial qui allait s'accomplir? n'aurait-elle aucune part dans la distribution des vastes terres arrachées à l'empire français?

L'attitude absorbante qu'avait prise l'empereur Alexandre à Paris avait excité quelques jalousies parmi les souverains et les cabinets: ce n'était que fêtes et popularité pour lui; la générosité de ses sentiments, manifestée partout dans ses discours et dans ses actes, lui avait conquis l'assentiment de tous; le sénat venait se jeter à ses pieds, les corps constitués en France accouraient vers lui comme vers le sauveur des libertés publiques. On parlait à peine du roi de Prusse, l'empereur d'Autriche était complétement effacé; l'Angleterre elle-même n'avait eu qu'une faible influence sur les derniers actes du gouvernement français. Louis XVIII éprouvait un certain dépit

de cette influence qu'exerçait exclusivement le czar; il avait à se plaindre personnellement d'Alexandre, son séjour à Mittau n'avait pas été sans difficultés et sans entraves; il savait qu'à Paris même l'empereur de Russie, loin de favoriser la cause des Bourbons, avait mis de la coquetterie à s'aboucher avec les maréchaux, plénipotentiaires de Bonaparte, et à préparer une constitution sans lui. Toutes ces circonstances, Louis XVIII ne les oubliait pas, et le discours en réponse au prince-régent, qu'on lui à tant reproché lors de son embarquement pour la France: « qu'après Dieu, il devait son retour à l'Angleterre, » n'était qu'une protestation contre cette influence d'Alexandre qui absorbait tout à Paris. Louis XVIII se posait déjà dans une idée politique: il voulait se placer bien avec l'Autriche et la Grande-Bretagne, pour obtenir de meilleures conditions à Paris vis-à-vis de la Russie et la Prusse.

La fin du mois d'avril et le commencement de mai furent tout entiers donnés aux négociations diplomatiques pour la paix. La première question, ai-je dit, se rattachait au territoire de la France; et pour se rendre compte parfaitement des négociations de Paris, il faut reprendre les faits d'un peu plus haut. Avant même la chute de Napoléon, les dernières notes de M. de Caulaincourt faisaient des concessions immenses pour obtenir la paix : à Doulevent, à Bondy, le plénipotentiaire de Napoléon acceptait l'ancienne France, et l'occupation momentanée par les alliés de Metz, Strasbourg, Thionville, avec des indemnités

pécuniaires au profit de la Prusse et de l'Allemagne; en cela Napoléon était-il parfaitement consentant? n'était-ce pas seulement une trêve qu'il sollicitait à ses glorieux travaux? C'était triste, mais enfin le 28 mars on avait tout accepté, et le 1er avril l'empereur avait même cédé le point de la régence. A Châtillon, M. de Caulaincourt se trouvait dans la position la plus abaissée; repoussé des conférences des alliés, on lui offrait des conditions qu'il devait accepter en vaincu, sans qu'il lui fût permis de faire la moindre observation (1).

Depuis, Paris avait été occupé, et ce qu'il y eut de bien remarquable à cette époque, c'est que, par le *seul* fait du retour des Bourbons, la position changea; les premières notes des alliés ne reposèrent plus sur les mêmes bases; on déclara: « que de meilleures conditions seraient faites à cause du rétablissement de l'ordre et de la stabilité amenés par l'ancienne dynastie (2). » M. de Talleyrand se posa dans une situation

(1) *Voyez* sa correspondance dans le tome XX, chapitre III, de *l'Europe pendant le consulat et l'empire.*

(2) Il faut relire le préambule même du traité de Paris pour se convaincre que les conditions obtenues par les Bourbons furent bien plus larges que celles qu'en avait obtenues Napoléon.

« S. M. le roi de France et de Navarre, d'une part, et S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, et ses alliés, d'autre part, étant animés d'un égal désir de mettre fin aux longues agitations de l'Europe et aux malheurs des peuples par une paix solide, fondée sur une juste répartition de forces entre les puissances, et portant dans ses stipulations la garantie de durée; et S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, et ses alliés

indépendante; sa renommée de sagacité lui fit une place toute naturelle : on estimait beaucoup M. de Caulaincourt, on ménagea M. de Talleyrand. La France, tout occupée qu'elle était par 350,000 alliés, retrouva sa prépondérance; l'Autriche, l'Angleterre, lui tendirent la main; Alexandre n'osa point résister, on traita d'égal à égal, et dès ce moment la question territoriale sortit des limites qu'on lui avait faites. Il faut relire les protocoles des conférences qui précédèrent le traité de 1814, pour se pénétrer de l'idée que les alliés voulurent alors laisser la France grande et forte; les limites du Rhin n'étant point admises, on lui accorda une excellente ligne de frontières dans ces préliminaires, qu'il est bien important de séparer des déplorables conventions de 1815, suite fatale des Cent Jours.

Par le traité du 30 mai 1814, on agrandit les limites de la monarchie, telles qu'elles existaient au 1er janvier 1792 (1). A l'extrémité nord, la France gardait

ne voulant plus exiger de la France, aujourd'hui que, s'étant replacée sous le gouvernement paternel de ses rois, elle offre ainsi à l'Europe un gage de sécurité et de stabilité, des conditions et des garanties qu'ils lui avaient à regret demandées sous son ancien gouvenement, etc. »

(1) *Traité du* 30 *mai* 1814.

« L'art. 1er rétablissait la paix entre la France et les souverains alliés; et les hautes parties contractantes devaient apporter tous leurs soins à maintenir non-seulement entre elles, mais, autant qu'il dépendait d'elles, entre tous les États de l'Europe, la bonne harmonie et l'intelligence nécessaires à son repos.

« Par l'art. 2, le royaume de France conservait l'intégrité de ses

une lisière même dans la Belgique et le canton de Chimay dans ses limites avec une partie des départements de Jemmapes et de Sambre-et-Meuse. En descendant vers la Moselle sa ligne embrassait le cours de la Sarre; Sarrebruck restait comme une de ses annexes; la forteresse de Landau demeurait à la France, et alentour devaient se grouper les cantons détachés de l'ancien département du Mont-Tonnerre. Puis on reprenait sur ce point la frontière du Rhin en revenant sur la Suisse par les crêtes du Jura; on enlevait à Genève les cantons de Frangy et de Saint-Julien, qui restaient français. Dans la Savoie, Chambéry et une partie du Mont-Blanc demeuraient en nos mains; nous acquérions le comté de Montbelliard, et la principauté de Monaco restait sous notre patronage et suzeraineté. Cette frontière encore si belle comprenait 1,500,000 sujets de plus que l'ultimatum inflexible imposé à Napoléon; la France ne payait aucune contribution de guerre; c'était une restauration euro-

limites, telles qu'elles existaient à l'époque du 1er janvier 1792, et devait en outre recevoir une augmentation de territoire.

« L'art. 3 déterminait les augmentations, qui consistaient principalement dans la conservation des sous-préfectures de Chambéry et d'Anneci, dans la possession d'Avignon, du comtat Venaissin, du comté de Montbelliard et des enclaves qui ressortaient autrefois de l'Allemagne.

« Par l'art. 5, la navigation sur le Rhin, du point où il devient navigable jusqu'à la mer, et réciproquement, devait être libre, de telle sorte qu'elle ne pût être interdite à personne; et l'on devait s'occuper, au futur congrès, des principes d'après lesquels on pourrait régler les droits à lever par les États riverains de

péenne dans le sens le plus large ; chacune des grandes puissances acquérait assez pour donner quelque chose à la France, naguère si puissante dans sa vaste étendue de Hambourg aux rives du Cattaro.

Le point le plus difficile et le plus délicat devait être résolu par le traité de Paris ; dans cette attitude nouvelle que la France allait prendre, quelle influence exercerait-elle sur le partage diplomatique amené par la conquête ? La Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, resteraient-elles maîtresses de décider avec liberté les destinées du continent sans nous y appeler ? Le traité que les plénipotentiaires à Châtillon avaient imposé à Napoléon lui interdisait d'une manière formelle toute intervention directe ou indirecte

la manière la plus égale et la plus favorable au commerce de toutes les nations.

« Il devait être examiné et décidé de même, dans le futur congrès, de quelle manière, pour faciliter les communications entre les peuples, et les rendre toujours moins étrangers les uns aux autres, la disposition présente pourrait être également étendue à tous les autres fleuves qui, dans leur cours navigable, séparaient ou traversaient différents États.

« Art. 6. La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, devait recevoir un accroissement de territoire.

« Les États d'Allemagne devaient être indépendants et unis par un lien fédératif, et la Suisse indépendante continuer à se gouverner par elle-même.

« L'Italie, hors des limites des pays qui appartiendraient à l'Autriche, devait être composée d'États souverains.

« Art. 7. L'île de Malte, avec ses dépendances, était laissée en toute propriété et souveraineté à S. M. Britannique.

« Art. 8. L'Angleterre restituait à la France toutes ses colonies,

dans les conventions pour le partage des terres conquises; les cabinets voulaient rester maîtres absolus de se les donner, sans contrôle, ce qui était la perte et l'anéantissement de toute influence française à l'extérieur. L'abaissement du cabinet de Paris eût été extrême; tout se serait fait en dehors de lui, on aurait remanié les souverainetés du continent, dépouillé le roi de Saxe, partagé l'Italie, constitué la Pologne, organisé l'Allemagne, sans que la France eût eu à s'en mêler diplomatiquement. C'était là un isolement inouï dans les fastes de l'histoire : on aurait organisé le monde sans tenir compte de la grande nation.

En signant le traité de Paris, les puissances avaient, par des articles secrets, renouvelé les stipulations de partage; la Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre s'étaient réservé la disposition la plus libre, la plus

pêcheries et comptoirs, à l'exception des îles de Tabago, de Sainte-Lucie, de l'île de France et de ses dépendances. La partie espagnole de Saint-Domingue était rétrocédée à son ancien maître.

« Par les articles 9 et 10, la Guadeloupe et la Guyane étaient restituées à la France.

« Les autres articles, jusqu'au 31, étaient d'un ordre inférieur; mais ce dernier prescrivait que, dans le délai de deux mois, toutes les puissances engagées dans la présente guerre enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour régler, dans un congrès général, les divers arrangements qui devaient compléter les dispositions du présent qui était signé, pour la France, par le prince de Talleyrand; pour l'Autriche, par le prince de Metternich et le comte de Stadion; pour la Grande-Bretagne, par les lords Castlereagh, Aberdeen, Cathcart et Stewart; pour la Prusse, par le baron de Hardenberg et le baron de Humboldt; pour la Russie, par les comtes de Rasumowski et de Nesselrode. »

absolue de leurs conquêtes; elles devaient former un comité à part; une fois le traité concédé à la France, celle-ci devait se renfermer dans ses limites et ne plus paraître. En face d'une telle situation, l'habileté de M. de Talleyrand consista surtout à prendre position dans les questions européennes, à se dégager des liens étroits et importuns que le traité de Paris imposait; une fois la France rendue à son existence politique, dès qu'elle eut pris rang parmi les cabinets, M. de Talleyrand dut employer ses forces pour lui assurer une prépondérance en rapport avec la place que la France occupa toujours dans le monde: il fut le partisan le plus absolu de l'idée d'un congrès qui, se réunissant dans un point central, organiserait l'Europe sur les bases du droit public comme à Munster, Utrecht ou Ryswick : en se ralliant à l'idée d'un congrès, M. de Talleyrand savait bien qu'au milieu des dissensions qui pourraient naître, la France saurait exercer son influence, soit en se portant vers l'alliance russe, soit en embrassant l'idée anglaise; il était impossible de laisser en dehors un pays à grandes ressources pour la marine, l'armée et les finances. Cette transition est utile à noter: c'est le passage de la France, placée naguère en dehors de toutes transactions, et maintenant constituée, par l'habileté de M. de Talleyrand, dans une bonne position au congrès de Vienne, et dans les idées d'indépendance diplomatique (1).

(1) *Articles secrets du traité du* 30 *mai* 1814.

Par l'article 1er, « les puissances alliées avaient la libre disposition

Le traité de Paris restituait à la France des colonies considérables, mais il ne lui rendait pas son système colonial, ce qui est bien différent. Sous Louis XVI, époque de splendeur pour les colonies, la France possédait non-seulement des établissements commerciaux d'une nature étendue dans l'Inde et les Antilles, mais encore des positions militaires dans la presque totalité des mers; les grandes Indes, lors des campagnes brillantes de Suffren, étaient une des dépendances les plus belles de la couronne de France; la compagnie avait des ports, des comptoirs, qui pouvaient lutter avec les grands dépôts de l'Angleterre, et les populations de l'Indoustan tendaient les bras

des territoires auxquels la France renonçait par l'article 3 du traité patent, et les rapports d'où résulterait un système d'équilibre durable devaient être réglés au congrès sur les bases arrêtées par les puissances alliées entre elles.

« Article 2. Le roi de Sardaigne recevait un accroissement par l'État de Gênes, et le port de cette ville restait libre.

« La France reconnaissait et garantissait, conjointement avec les puissances alliées, et comme elles, l'organisation politique que la Suisse se donnerait sous les auspices des puissances alliées, et d'après les bases arrêtées entre elles.

« Article 3. Les pays conquis entre la mer et les frontières nouvelles de la France et la Meuse devaient être réunis à toute perpétuité à la Hollande, et la liberté de la navigation de l'Escaut devait être rétablie sur le même principe qui réglait dans le traité patent, la navigation du Rhin.

« Article 4. Les pays allemands sur la rive gauche du Rhin, qui avaient été réunis à la France depuis 1791, devaient servir à l'agrandissement de la Hollande, et à des compensations pour la Prusse et les autres États. »

au roi de France, comme à leur protecteur. Dans l'Amérique, on avait encore la Louisiane, les îles du Vent, et la balance commerciale de l'année 1788 constate quelles vastes négociations avaient embrassées l'industrie et le commerce en France.

La révolution avait tout bouleversé avec ses théories d'émancipation du genre humain; pendant l'empire, presque toutes les colonies s'étaient rendues à l'Angleterre; Napoléon s'en inquiétait peu, il avait trop à faire en Europe. La restauration, qui voulait la paix, fit de grands efforts pour recouvrer ses colonies; presque toutes furent restituées, même la Guadeloupe, que l'Angleterre avait cédée à la Suède. Mais tout cela n'établissait pas un système colonial; l'Angleterre, en se réservant le point intermédiaire de l'île de France, avait interdit, par le traité de 1814, toute construction militaire dans l'Inde; par l'île Sainte-Hélène, le cap de Bonne-Espérance et l'île de France, ses navires s'avançaient vers Calcutta et Madras d'une manière commode et sûre. Quant à la France, elle n'acquérait aucun établissement militaire; en cas de guerre maritime, où seraient ses stations? Qui pourrait lutter dans la Méditerranée contre une puissance qui avait Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes? Il en était ainsi des mers de l'Inde, dont l'Angleterre se réservait pour ainsi dire la navigation absolue, le *dominium maris* posé par Cromwell.

En tenant compte de l'occupation de la France par l'ennemi, le traité de Paris fut une œuvre favorable obtenue par le seul ascendant de la restauration;

après de longues secousses militaires, il préparait la paix générale; aux conditions humiliantes et vraiment intolérables que le congrès de Châtillon imposait à l'empereur, M. de Talleyrand, par le retour de la maison de Bourbon, substituait des frontières meilleures et des conditions moins abaissées. Avec de l'habileté diplomatique, l'on pourrait dans le prochain congrès profiter des divisions nées entre les puissances pour ramener le poids de la France dans la balance politique; l'intérêt du cabinet de Paris était, autant que possible, de séparer les puissances unies par le traité de Chaumont; nécessairement, il y aurait des disputes pour le partage des dépouilles, et le rôle de la France serait d'en profiter; elle attendrait les offres que pourraient lui faire les cabinets intéressés. L'Autriche et l'Angleterre devaient nécessairement se trouver en opposition avec les idées et les intérêts de la Russie; et à Vienne, où le congrès fut fixé, la France pourrait reprendre sa place, et la légation française trouver une position digne du rôle qu'elle avait toujours joué dans l'histoire.

CHAPITRE II.

ITINÉRAIRE DE NAPOLÉON VERS L'ILE D'ELBE.

Départ de Fontainebleau. — Tentative d'assassinat. — Escorte. — Les commissaires. — Napoléon dans le Bourbonnais et le Lyonnais. — Aspect des populations. — Avignon. — Orgon. — Aix. — Émotions populaires. — Napoléon déguisé en officier autrichien. — Ses craintes. — Entrevue avec Pauline. — Embarquement a Fréjus. — Arrivée à l'île d'Elbe. — Solennités de Porto-Ferrajo. — Description de son nouvel empire. — Sa garde.

Avril et mai 1814.

Tandis que la diplomatie européenne se partageait les débris de l'empire français en reconstituant un nouveau système politique et militaire, Napoléon quittait Fontainebleau, le palais de son abdication; les adieux qu'il avait adresses à sa garde dans cette cour historique, au pied de ce perron que l'on voit encore, avaient produit une vive impression même sur les commissaires étrangers, le comte de Schou-

walöff, le colonel Campbell, le général Koller et le général prussien Waldebourg (1); il suffisait d'avoir un cœur haut, une âme fière, pour être touché de ces adieux d'un vieux chef de guerre adressés à ses compagnons d'armes; César abandonné par la fortune donnait le dernier baiser à ses légions. Les instructions des gouvernements étrangers étaient précises: « Napoléon, traité avec tout le respect dû à un souverain, devait rester maître de suivre la route dont il tracerait lui-même la direction; les commissaires n'étaient point commis à sa garde, l'empereur n'était pas captif; on le suivait seulement pour le préserver de toute réaction populaire et de toute vengeance de partis. »

Il s'était passé des événements qui rendaient indispensable la surveillance attentive autour de l'empereur; les conseils les plus sinistres avaient été arrêtés à Paris, au sein des partis exaltés; les haines contre Napoléon étaient vives, et on avait sérieusement discuté si l'on se déferait de lui par l'assassinat. Un double complot fut alors formé: l'un, émané des royalistes fanatiques, complot actif de subalternes, et qui n'eut que l'assentiment tacite des hommes plus haut placés (2); l'autre, tout républicain, fut évidem-

(1) Chacun de ces officiers-généraux, commissaires des puissances alliées, a écrit l'histoire précise et détaillée de cet itinéraire à l'île d'Elbe : les plus intéressants de ces récits sont ceux du colonel Campbell et du général Koller. Je les ai souvent suivis : ils sont témoins oculaires.

(2) Voici malheureusement des pièces intimes et confidentielles

ment inspiré par la haine que la démocratie portait à Napoléon. Il y a encore bien des mystères dans cet ordre donné à un officier supérieur intrépide, audacieux, qui dut traverser la France, revêtu des pleins

qui laissent peu de doute sur la mission gouvernementale de M. de Maubreuil.

« *Ministère de la police générale.*

« Il est ordonné à toutes les autorités chargées de la police générale de France aux préfets, commissaires généraux, spéciaux et autres, d'obéir aux ordres que M. de Maubreuil leur donnera, de faire et d'exécuter à l'instant même tout ce qu'il prescrira, M. de Maubreuil étant chargé d'une mission secrète de la plus haute importance.

« Le commissaire provisoire au département de la police générale.

« *Signé*, Anglès.

« Paris, 16 avril 1814. »

Ministère de la guerre.

« Il est ordonné à toutes les autorités militaires d'obéir aux ordres qui leur seront donnés par M. de Maubreuil, lequel est autorisé à les requérir et à en disposer selon qu'il le jugera convenable. MM. les commandants des corps veilleront à ce que les troupes soient mises sur-le-champ à sa disposition, et qu'il n'éprouve aucun retard pour l'exécution des ordres dont il est chargé.

« Le commissaire provisoire au département de la guerre.

« *Signé*, le général comte Dupont.

« Paris, 16 avril 1814. »

Direction générale des postes et relais de France.

« Le directeur général des postes ordonne aux maîtres de poste de fournir à l'instant à M. de Maubreuil, chargé d'une importante mission, la quantité de chevaux qui lui sera nécessaire, et de veiller à ce qu'il n'éprouve aucun retard pour l'exécution des ordres dont il est chargé.

« *Signé*, Bourrienne.

« Hôtel des postes, Paris, 17 avril 1814.

« *P. S.* Le directeur général ordonne aux maîtres de poste de

pouvoirs du gouvernement provisoire; s'agissait-il de l'assassinat de Napoléon, ou bien, comme on l'a dit, d'une mission innocente, qui se résuma en un outrage fait à une princesse, parente d'Alexandre? En temps de parti, les opinions sont tellement exaltées, que les plus affreuses pensées trouvent des adhérents; assassiner Napoléon paraissait une idée simple, naturelle,

veiller avec le plus grand soin à ce que le nombre des chevaux demandé par M. de Maubreuil lui soit donné, avant et de préférence à qui que ce soit, et qu'il n'éprouve aucun retard. »

Traduction littérale de l'ordre du général Sacken.

« M. le général de Maubreuil étant chargé d'une haute mission d'une très-grande importance pour laquelle il est autorisé à requérir les troupes de Sa Majesté Impériale, M. le général en chef de l'infanterie russe, baron de Sacken, ordonne aux commandants des troupes de les remettre à sa disposition, pour l'exécution de sa mission dès qu'il le demandera.

« Le général en chef de l'infanterie russe, gouverneur de Paris.

« *Signé*, baron de Sacken.

« Paris, 17 avril 1814. »

Traduction littérale de l'ordre du général prussien.

« M. le général de Maubreuil étant autorisé à parcourir la France pour des affaires d'une très-grande importance, et pour l'exécution de très-hautes missions, il est possible qu'il ait besoin de requérir les troupes des hautes puissances. En conséquence, et suivant l'ordre de M. le général en chef de l'infanterie russe, baron Sacken, il est ordonné à MM. les commandants des troupes alliées de lui prêter main forte sur sa demande, pour l'exécution de ces hautes missions.

« Le général-major.

« *Signé*, Baron de Brokenhausen.

« Paris, 17 avril 1814. »

4.

et pour quelques-uns même nationale. De quels maux ne l'accusait-on pas?

Le second complot, qui fut tramé par les républicains, se rattachait à l'idée de Fouché, idée ancienne comme le consulat: il s'agissait de faire disparaître Bonaparte comme Romulus dans la tempête; les républicains du sénat l'avaient renversé, maintenant il leur paraissait un obstacle à l'accomplissement de leurs projets d'avenir, les Brutus ne manqueraient pas; le poignard et le poison en finiraient avec Bonaparte, dont la vie était dénoncée à toutes les opinions ardentes. Les choses en vinrent à ce point que les hommes de gouvernement qui avaient conservé quelque attachement pour Napoléon, crurent indispensable de lui écrire, pour le prévenir de ce qui se préparait contre lui. Une lettre intime de M. Pasquier fut adressée à M. Maret, pour l'inviter à se tenir sur ses gardes contre les criminelles tentatives auxquelles était exposé l'empereur malheureux et déchu.

Ainsi les précautions prises par les commissaires alliés paraissaient essentielles dans l'état d'exaspération des esprits depuis la chute de Napoléon. Toutes les réactions politiques sont marquées d'un caractère sauvage; en ce monde, il n'y a rien de moins respecté que le malheur; en France, l'on adule ou l'on persécute, il n'y a pas de milieu. Depuis la chute de l'empereur, mille pamphlets étaient écrits contre sa personne.

Ces écrits de l'esprit de parti, ces publications incendiaires avaient enflammé au plus haut point les

masses ; si quelques départements restaient fidèles à leur empereur malheureux, si des fonctionnaires dévoués maintenaient encore le respect dû à une grande infortune ; d'autres départements, irrités par le double fléau de la conscription et des droits réunis, étaient vivement émus à l'aspect de celui qu'ils considéraient comme l'auteur des calamités de dix ans de guerre. Les populations calmes du centre de la France n'essayeraient sans doute aucune tentative sanglante, elles resteraient indifférentes et silencieuses, quelques-unes même aimantes pour leur empereur. Mais à mesure que l'on s'avancerait vers le Midi, ces provinces ardentes sous les feux du soleil accompliraient peut-être quelque abominable attentat dont le récit ferait frémir d'horreur les générations futures. Les correspondances suivies avec les commissaires extraordinaires signalaient cette déplorable tendance des départements au delà de la Loire : assassiner l'empereur paraissait pour quelques-uns une idée juste et naturelle ; aux yeux de ces populations, Napoléon était un tyran odieux, et on se familiarisait si bien avec ces idées, qu'on allait jusqu'à prétendre que le gouvernement provisoire avait désigné le poignard et la main qui devait le diriger. La ténébreuse intrigue dont je viens de parler se lia dès cette époque à une mission célèbre ; et d'après des recherches positives, il m'a paru démontré que : « si l'on pouvait prévoir la mort de Napoléon comme un événement heureux et peut-être désirable pour la politique européenne, le gouvernement provisoire avait assez de respect de

lui-même pour ne pas se rendre odieux en favorisant un attentat alors sans objet. » Il y eut là une intrigue que ne dépassa pas les subalternes. Le temps n'était pas à une politique sanglante, et M. de Talleyrand lui-même était un esprit trop modéré, trop tempérant, pour jouer ainsi avec l'idée affreuse de l'assassinat. Il faut se méfier des récits d'antichambre, ils sont pour la politique ce que les bavardages des valets de pied sont pour la vie intime du foyer domestique.

D'après les communications venues des départements, les commissaires durent redoubler de surveillance pour accomplir leur mission, qui se résumait à conduire l'empereur jusqu'à l'île d'Elbe. Le 20 avril, à midi, les voitures quittèrent la cour de Fontainebleau; le trajet jusqu'à Montargis fut fait en quelques heures avec les propres chevaux de Napoléon. Depuis Montargis les relais furent régulièrement préparés. Il y avait six voitures, ce qui nécessitait constamment, y compris les piqueurs, au moins cinquante chevaux. A Montargis se trouvaient deux ou trois escadrons de cavalerie; Napoléon, ne quittant point sa voiture, les fit grouper autour de lui, et leur adressa quelques paroles avec ce ton de commandement antique et familier, qui se ressentait de ses habitudes de guerre. « Il les remerciait de leurs services; réduit à ne pouvoir les récompenser, dans son âme il en garderait un profond souvenir. » Les commissaires étrangers furent frappés de l'émotion de ces soldats; des pleurs coulaient de leurs yeux et ruisselaient sur leurs

visages basanés, tant le prestige de cet homme était immense (1)! Napoléon lui-même profondément ému, ordonna aux postillons de partir sur-le-champ, il semblait éprouver un malaise indicible; il s'écria à plusieurs reprises: « Adieu, mes enfants! adieu, mes enfants! » En rentrant à Montargis, plusieurs officiers brisèrent leurs épées et donnèrent leur démission.

Quelques heures après, l'empereur était à Briare; il désira passer la nuit à l'auberge de la poste. Il dormit profondément, et le lendemain, moins soucieux et presque indifférent aux affaires publiques, il fit inviter le colonel Campbell à son déjeuner. Quoique ennemi implacable de l'Angleterre, Napoléon aimait le caractère fier et national de ses officiers; le colonel Campbell fut bien étonné lorsque Napoléon commença sa causerie par lui parler de lord Wellington; ses questions étaient pressantes, saccadées: « Quel était

(1) *Récit oculaire du colonel Campbell, commissaire allié.*

« A six heures de l'après-midi, les voitures de l'empereur arrivèrent à Montargis, qu'elles traversèrent sans s'arrêter; c'étaient ses propres chevaux qui l'avaient conduit depuis Fontainebleau. Les relais avaient été préparés à l'extrémité de la ville. Environ 200 hommes de cavalerie se trouvaient près de là pour recevoir l'empereur. Il leur parla de sa voiture, il les remercia de leurs services, et leur dit que, s'il n'avait plus le moyen de les en récompenser, du moins il n'en perdrait jamais le souvenir. L'émotion des hommes de ce détachement était d'autant plus vive qu'elle était partagée par Napoléon lui-même, qui, aussitôt qu'il eut cessé de parler, ordonna aux postillons de partir. Les soldats avaient pleuré pendant qu'il leur parlait, et plusieurs officiers, en rentrant dans la ville, brisèrent leurs épées. »

le caractère du duc de Wellington? sa tactique militaire? Comment agissait-il sur le champ de bataille? » A chaque réponse il s'écriait : « C'est comme moi. Je serais aise de me trouver avec lui. » (Il se trouva en effet avec lui quinze mois plus tard, à Waterloo!) « Haranguait-il ses soldats? s'écria de nouveau Napoléon; leur parle-t-il sur le champ de bataille? » Le colonel Campbell s'empressa de lui répondre que jamais il ne haranguait, et qu'une armée anglaise trouverait fort ridicule qu'un général lui parlât avant la bataille. Les discours n'allaient pas à ces soldats, trop froids pour les entendre, ni aux officiers, trop calmes pour s'enthousiasmer, se battant plutôt par devoir que par entraînement.

On voyageait à petites journées; déjà il était deux heures, lorsque les voitures de poste quittèrent Briare; le soir même on arriva pour dîner à Nevers. Partout Napoléon faisait appeler les fonctionnaires, il les interrogeait comme s'il était encore souverain sur le trône; il avait ce ton d'autorité inhérent à sa personne. Les commissaires eux-mêmes attendaient ses ordres; des piquets de cavalerie montaient la garde à sa porte; quand il avait donné l'ordre du départ, les commissaires l'attendaient au bas de l'escalier; il les saluait avec la main, et tous montaient en voiture (1); bien-

(1) *Récit du colonel Campbell.*

« Le jour suivant, il partit entre six et sept heures du matin; c'était lui qui réglait les heures de départ comme il le jugeait convenable. Les commisaires l'attendaient sur l'escalier. Lorsqu'il était au moment de monter en voiture, les gens de l'hôtel le saluèrent

tôt les chaises roulaient dans la poussière. Jusque-là le peuple l'avait traité avec convenance; les habitants de Nevers, qui avaient pris la cocarde blanche, la quittèrent sur son passage; c'était un devoir envers leur ancien souverain. L'escorte de cinquante hussards de la garde, les yeux tristement fixés sur l'empereur malheureux, le conduisit à quelques lieues. Partout les postes de la ligne portaient les armes, les tambours battaient aux champs; derniers saluts donnés à Napoléon par les débris de son armée.

Les commissaires des alliés prenaient note de tout ce qu'ils voyaient, afin de se pénétrer du véritable esprit de la France; le soir ils écrivaient des dépêches à leur gouvernement sur chaque incident de la journée. La tâche pour eux devenait plus difficile; à Mou-

des cris de : Vive l'Empereur; il ne parut y faire aucune attention. 150 personnes environ, qui étaient réunies dans la rue, poussèrent le même cri sans qu'il les remarquât davantage; les habitants avaient ôté les cocardes blanches qu'ils portaient la veille. L'empereur fut escorté par 50 hussards de sa garde jusqu'à Villeneuve-sur-Allier. Lorsqu'il passa devant un poste de la ligne, le poste sortit et les tambours battirent aux champs.

« Après son départ, les commissaires rentrèrent dans leurs appartements pour finir leurs dépêches. Le colonel Pelley, qui revenait de Moulins, où il résidait comme prisonnier de guerre, se chargea de remettre ces dépêches à Paris, à lord Castlereagh et aux autres plénipotentiaires. Les commissaires ne paraissaient pas se considérer comme chargés de la garde de Napoléon, qui aurait pu s'échapper s'il l'eût voulu, attendu que les sentinelles que l'on plaçait dans son appartement n'étaient que des sentinelles d'honneur. Lorsque les commissaires quittèrent Nevers, ils furent hués par les habitants. »

lins déjà, l'esprit antiimpérialiste se fit plus vivement sentir; le Bourbonnais était peuplé de familles dévouées à la restauration. On traversa rapidement la ville, et on vint souper à Salvagny, la dernière poste avant Lyon. Les commissaires prolongèrent un peu leur repas; l'empereur n'avait besoin que de quelques minutes pour dîner, selon son usage; il se promena donc après sur la grande route qui mène à Lyon : le ciel était étoilé, il contemplait « cette armée brillante qui dit la gloire de Dieu. » Au milieu de mille rêveries, il voit le curé qui s'approche; Napoléon précipite le pas, vient au prêtre et lui adresse sa question ordinaire : « Avez-vous beaucoup souffert dans ce pays? » Le curé lui répondit : « Oui, sire, beaucoup souffert! » Et l'empereur, changeant tout à coup de conversation, lui montra le ciel : « Monsieur le curé, jadis je connaissais toutes les constellations, maintenant je les ai complétement oubliées; comment appelez-vous celle qui flamboie là-bas d'une manière si brillante? » Là était sa pensée de fatalité. Le modeste curé ne comprit pas la grandeur de cette rêverie, et s'excusa de ne pouvoir répondre. Napoléon le quitta de la manière la plus bienveillante. On courut encore la poste toute la nuit : à onze heures l'empereur était à Lyon (1); par précaution, il ne relaya pas dans la ville, mais au faubourg. Ses voitures traversèrent

(1) « Le samedi 23, M. et madame Guizot, qui revenaient du Midi, virent Napoléon à Tarare pendant qu'il relayait. Il parla aux personnes réunies autour de la voiture, en souverain et d'un air d'empire. Il leur demanda s'ils avaient beaucoup d'ouvrage et s'ils

rapidement le pont de la Guillotière; quelques hommes du peuple crièrent : *Vive l'empereur!* Les masses, à Lyon, étaient fortement bonapartistes.

Nous sommes au dimanche 24 avril, sur la route de Valence; les voitures allaient au pas de course, lorsque l'empereur aperçut un postillon à la livrée de France. Il le fait arrêter, l'interroge; à qui appartient-il? et celui-ci répond qu'il précède le maréchal Augereau. « Retournez, lui ditl 'empereur, et annoncez au maréchal que je veux lui parler. » Dix minutes après, les chaises de poste se rencontrèrent; l'empereur et le maréchal, vieux compagnons de l'armée d'Italie, descendirent simultanément. Napoléon salua son ancien ami en ôtant son chapeau avec grâce; puis il le prit familièrement par le bras : les voilà marchant ensemble pendant plus de trois quarts d'heure dans la direction de Valence; on aurait dit les temps de l'armée d'Italie, lorsqu'on délibérait si les Alpes seraient françaises et les Autrichiens brisés à Arcole ou à Rivoli. La conversation s'engagea : « Où vas-tu comme cela? à Paris, à la cour peut-être? » — « Non, répliqua Augereau, pour le moment, je vais à Lyon. » — « J'ai lu ta proclamation, reprit l'empereur; elle est plate; Louis XVIII te jugera sur cela. » — « Ce n'est pas moi qui l'ai faite, répondit Augereau, on me l'a envoyée de la mairie de Lyon et je l'ai signée.

avaient beaucoup souffert de la guerre. Quelques individus crièrent : *Vive l'empereur!* Il n'avait pas d'escorte. »

(*Récit du colonel Campbell.*)

Et d'ailleurs, à qui la faute si tu es tombé? poursuivit le maréchal avec son tutoiement républicain, n'est-ce pas à ton insatiable ambition? Dans cette proclamation, au reste, il y a une vérité, c'est que tu n'as pas su mourir en soldat, tu t'es conduit comme un... (1). » Et la grossièreté de l'expression, remarquée par les témoins oculaires, excita parmi eux une vive indignation. Napoléon se résigna avec une douceur indicible aux dures paroles d'un camarade qui méconnaissait ses devoirs, et il se contenta de lui dire : « Va, je ne t'en veux pas! » Augereau, l'ami de Fouché, le vieux jacobin, s'exprimait alors sur Napoléon comme tous les républicains de France, sans convenance, avec colère et mépris.

Après Valence commença une zone nouvelle d'opinion; on entrait sous le soleil du Midi, au milieu des peuples aux opinions ardentes, aux sentiments exaltés. Là se manifestèrent les cris : *A bas Nicolas! A bas le tyran! A bas le Corse* (2)! Le nom de Napoléon fut

(1) Récit d'un Anglais, prisonnier de guerre à Paris, publié en 1829.

(2) « A Donzère, où il arriva fort tard dans la soirée, on commença à crier : *A bas Nicolas! à bas le tyran! à bas le Corse!* et d'autres grossières injures. C'est le seul genre d'acclamations qu'il entendit pendant le reste de son voyage. Il entra à Avignon le 25, entre cinq et six heures du matin. Les autorités civiles avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour prévenir le tumulte, car elles avaient été averties qu'une partie de la population voulait le faire périr. Lorsque les voitures s'arrêtèrent pour changer de chevaux, une centaine d'individus entoura celle de l'empereur en brandissant des sabres. Ce ne furent que par les soins de la garde natio-

couvert de l'exécration publique. Les plus sinistres symptômes se manifestaient; la foule pouvait, à un signal donné, le précipiter dans les eaux rapides du Rhône; c'en était fait de lui. A la pointe du jour, on vit les murs d'Avignon, qui se dessinent comme une couronne de tours sur la Cybèle antique; la populace attendait Bonaparte, et les imprécations s'élevaient dans la langue ardente et expressive du Midi. Tandis que l'on changeait rapidement de chevaux, le peuple entoura la voiture; des hommes à la corpulence forte, au teint sinistre, aux traits fortement marqués par le soleil, brandissaient des sabres, ils voulaient en finir avec *Nicolas, le Corse, le tyran :* les commissaires se mirent devant Napoléon pour le protéger. Un officier d'ordonnance ayant harangué le peuple et dit que « Bonaparte était le sujet de Louis XVIII, et que le roi le prenait sous sa protection, » l'on profita d'un

nale que les jours de Napoléon furent sauvés Un de ses officiers harangua ces furieux avec beaucoup de fermeté, et parvint à les calmer un peu. Dans l'intervalle, les chevaux furent attelés; la garde fit éloigner le peuple de ses roues, et les officiers ordonnèrent aux postillons de partir, ce qu'ils firent au grand galop.

« Sir Neil Campbell me raconta qu'il était arrivé à Avignon à quatre heures du matin, et que, quoiqu'il ne fît pas encore jour, il trouva déjà beaucoup de monde réuni.

« On lui dit que plusieurs milliers de personnes avaient attendu beaucoup la veille pour le tuer. Le colonel observa avec force que Napoléon avait cessé d'être dangereux, qu'il quittait la France en vertu d'un traité, et que d'ailleurs il était sous la protection des puissances alliées. »

(*Récit du général Koller.*)

moment de calme pour lancer les chevaux au grand galop et l'on sortit ainsi de la ville. Le colonel Campbell déploya une grande énergie de caractère; à l'aurore, il était dans les murs d'Avignon, et lorsqu'on lui annonça les desseins sinistres de la populace, il déclara que les alliés l'avaient pris sous leur sauvegarde par un traité solennel, et que l'on tirerait de l'attentat une vengeance éclatante, comme s'il était commis envers les alliés eux-mêmes.

Les scènes prirent un caractère encore plus féroce à Orgon; la multitude était dans un état d'effervescence tel, qu'elle avait placé un mannequin à l'effigie de Bonaparte couvert de sang et de boue; elle s'en disputait les lambeaux lorsqu'arriva le cortége de l'empereur; il fut entouré; on l'accabla d'outrages; des femmes échevelées lui criaient à la face, dans leur langue du Midi (1) : « Brigand, rends-nous nos fils; il faut que nous t'arrachions les entrailles, car tu nous les as brisées à nous. » Les commissaires se mirent encore entre le peuple et Bonaparte; rien ne fut respecté, la voiture fut pressée dans la foule; on

(1) « Ces misérables empêchèrent la voiture d'avancer; ils montèrent des deux côtés, arrachèrent la croix que Napoléon portait à sa boutonnière, et lui crachèrent au visage. L'un deux exigea, à plusieurs reprises, qu'il criât : *Vive le roi!* ce qu'il fit. Plusieurs pierres furent lancées contre la voiture, et le général Bertrand en fit voir les marques au colonel Campbell. Le comte Schouwaloff parla au peuple avec énergie, et lui demanda s'il n'était pas honteux d'insulter un homme sans défense qui, après avoir été le maître du monde, se trouvait maitenant à leur merci. »

(*Récit d'un témoin oculaire.*)

arracha la croix de la Légion d'honneur de la noble poitrine de son glorieux fondateur; on lui cracha au visage : « Scélérat, crie donc: *Vive le roi!* » répétait cette foule de harpies. Des pierres furent lancées, et l'on brisa les panneaux et les stores; c'est alors que le comte Schouwaloff se montra en uniforme russe, la colère au visage : « N'avez-vous pas honte, s'écria-t-il, d'insulter un homme qui a été le maître du monde, parce que cet homme-là est maintenant à votre merci (1)? » La vue de l'uniforme russe calma un moment la populace. Un chevalier de Saint-Louis, M. de Lambert, acheva de convaincre le peuple, en lui parlant dans la langue provençale. Émigré royaliste, il défendait alors cet empereur qui commençait aussi son émigration.

En quittant Orgon, Bonaparte paraissait vivement ému, il avait affronté la mort sur mille champs de bataille, allait-il périr sous les ongles des femmes et les bâtons noueux des populations provençales? Il

(1) *Récit de l'officier anglais.*

« Cette affaire inquiéta tellement Napoléon, que lorsqu'il fut à un quart de lieue de la ville, il changea son uniforme contre une grande redingote bleue et un chapeau rond avec une cocarde blanche, quitta sa voiture, monta à cheval et galopa en avant comme un courrier. A Saint-Canat, sa voiture fut entourée par une populace furieuse, et les jours du général Bertrand qui s'y trouvait seul, et qu'on prit pour lui, ne furent préservés que par la conduite énergique du maire.

« L'empereur, qui avait précédé sa voiture avec le courrier, entra dans une grande, mais mauvaise auberge de rouliers, nommée la Callade, située sur la droite de la route, à environ quatre milles

avait alors perdu la tête, il était extraordinairement exalté; enfin, M. de Schouwaloff lui démontra la nécessité de changer de costume; à mesure que l'on s'avançait dans cette ardente Provence, on ne répondait plus de sa vie; il prit donc une grande redingote bleue pendante jusqu'aux pieds, un chapeau de forme ronde avec une large cocarde blanche; et il courut ainsi une demi-lieue avant les commissaires. Bien lui en prit, car à Saint-Canat, le général Bertrand, qui se trouvait seul dans la voiture, courut les plus grands dangers; il ne fut sauvé que par l'énergie du maire, aussi vieux chevalier de Saint-Louis. Et lui, Bonaparte, arriva à déjeuner en courrier dans une mauvaise auberge de rouliers, nommée la Callade, à deux lieues d'Aix environ; il entre sous son déguisement, on l'examine : « Je suis, dit-il, le commissaire anglais, le colonel Campbell, qui conduit Bonaparte à l'île d'Elbe. » — « Alors, monsieur, dit l'hôtesse, entrez dans cette chambre, en lui montrant une pièce basse,

d'Aix. Pendant que le courrier conduisait les chevaux à l'écurie, Napoléon demanda une chambre à l'hôtesse, à laquelle il s'était donné pour le colonel Campbell. Cette femme lui en montra une qui était basse et très-sombre, en lui disant que c'était la seule qu'elle eût. L'empereur répondit que c'était bien. Tandis qu'elle arrangeait cette chambre, elle lui demanda s'il avait vu Bonaparte sur la route. Il répliqua que non. Là-dessus, comme elle l'a raconté quelques jours après au major Vivian, de qui je tiens ces détails, elle se répandit en injures sur lui, disant qu'elle espérait que s'il n'était pas massacré sur la route, on le jetterait à la mer pendant qu'on le conduirait dans son île. Napoléon se contenta de répondre qu'on disait beaucoup de choses de lui qui n'étaient pas vraies. »

c'est la seule que j'aie en ce moment. » — « Cela me suffit, répliqua Bonaparte. »

Que d'efforts il avait fallu faire à cet empereur, naguère le maître du monde ! Quel calice il avait bu ! Il était épuisé d'âme et de corps. Quand les commissaires arrivèrent à la Callade, ils virent Napoléon pâle, la tête appuyée dans ses deux mains ; il pleurait. Des pensées amères roulaient dans son crâne comme un torrent de feu ; il resta là jusqu'à minuit, afin de déjouer les complots qui calculaient heure à heure sa marche pour l'assassiner. On avisa donc au moyen de le sauver de tout ce danger d'émeutes sanglantes et d'affreuses vengeances. Voici le subterfuge proposé par le comte Schouwaloff ; on avait remarqué l'instinct des masses qui venaient de reconnaître Bonaparte sous sa redingote bleue et son chapeau rond à cocarde blanche ; chaque pièce de 5 francs reproduisait son effigie, était-il difficile d'en comparer les traits ? Un aide de camp du général Schouwaloff dut prendre ce déguisement ; Napoléon endossa l'uniforme autrichien du général Koller, avec la croix de Sainte-Thérèse, le chapeau de voyage du général prussien Waldebourg posé sur ses yeux, et le manteau vert russe du comte Schouwaloff ; ainsi l'empereur, si national, était obligé de se réfugier sous l'uniforme des alliés qui venaient de briser son sceptre. Toute l'escorte sortit ; on se pressa serrés les uns contre les autres, et la foule rassemblée autour de l'auberge ne put reconnaître ce Bonaparte qu'elle exécrait ; alors survinrent les gendarmes que le maire d'Aix avait envoyés sur

la réquisition des commissaires alliés. Ils écartèrent avec peine cette foule qui voulait en finir avec celui qu'elle appelait dans son jargon énergique : *l'Ogre de Corse*, *le Châtaignier sanglant* (faisant allusion aux châtaignes de Corse). La famille d'Isoard, quoique loyalement royaliste, très-liée avec les Bonaparte, lui fit offrir un asile pour le sauver des dangers; il refusa (1).

Échappé aux assassins de la Callade, Napoléon est conduit secrètement à un petit château au loin dans la campagne, simple bastide de Provence, nommée *le Bouilledou*, en souvenir de ses eaux thermales. Pauline Borghèse l'habitait depuis près d'une année; elle aimait la Provence, son sol brûlant, aride; elle se souvenait que, pauvre fille, elle avait vécu à Marseille et joué avec le sable de la mer et le corail de la roche, au milieu des collines embaumées de thym, comme dans la Corse qui l'avait vue naître. Là Bonaparte épancha son âme dans le cœur de Pauline; il aimait cette sœur fière et bonne, hautaine et dévouée;

(1) La liaison entre le cardinal d'Isoard, le cardinal Fesch et Joseph Bonaparte datait de bien loin; la famille d'Isoard n'avait cessé d'être en correspondance avec tous les Bonaparte. Mon ami et condisciple d'enfance, le marquis d'Isoard-Vauvenargues, possède une des plus précieuses collections d'autographes de toute la famille Bonaparte; il est une lettre de Joseph fort curieuse, datée de l'époque où Napoléon étudiait à Brienne (1785). Joseph écrit à M. l'abbé d'Isoard : « que Bonaparte s'est échappé de Brienne; que décidément il n'a aucune disposition pour le service de notre bon roi, et qu'il va probablement se réfugier au séminaire d'Aix pour y augmenter le béat escadron. » Bonaparte abbé, quelle destinée!

il lui dit, les larmes aux yeux, les dangers qu'il venait de courir : elle ne voulut plus le quitter, et tous deux partirent pour Fréjus. La route fut désormais sans accident à travers les bourgs de Saint-Maximin, Brignolles, le Luc, jusqu'à Fréjus, où se trouvait la frégate *l'Intrépide*, sous pavillon anglais, destinée à conduire Napoléon à l'île d'Elbe. Ainsi tout se fit dans cette route sous l'égide des étrangers. Rien ne parut sous le pavillon national, pas même le navire qui le porta vers sa triste souveraineté. La France semblait délaisser son empereur. Il y aurait peut-être inconvenance à mettre Napoléon sous la protection du drapeau blanc; il ne l'aurait pas voulu. Il préférait les étrangers au roi qui allait régner sur la monarchie. Fréjus fut pour lui un souvenir, il y avait débarqué lors de son retour d'Égypte; là il s'était affranchi de la quarantaine pour hâter le 18 brumaire; là aussi finissait sa carrière politique. Un petit bourg de Provence voyait les deux extrémités de cette grande carrière.

L'Intrépide était un de ces navires anglais qui n'avaient point touché les ports depuis quatorze ans (1); le capitaine Usher, de la marine royale, le commandait. Les instructious de lord Castlereagh portaient : « que Bonaparte serait reçu en souverain »; elles furent religieusement exécutées ; trois

(1) Le capitaine Usher a écrit lui-même les plus minutieuses circonstances de la traversée. Tout ce qui touche à Napoléon a un si vif et si puissant intérêt!

hourras saluèrent la bienvenue de l'empereur, et la frégate mit à la voile sur l'ordre du colonel Campbell; elle se dirigea sur l'île d'Elbe. Si l'on en croit le récit du capitaine Usher, Napoléon s'exprima en termes très-flatteurs pour la marine anglaise; il reconnut la bravoure des marins français, mais il admira particulièrement chez les Anglais la précision des manœuvres, l'ordre et la vigilance du bord, cette discipline surtout qui fait de chaque marin anglais une machine active, organisée et mouvante.

Dans cette courte traversée de Fréjus à l'île d'Elbe, Napoléon se montra très-affable, causeur aimable, et fort caressant pour l'équipage; il paraissait se résigner à sa fortune, jugeait comme la postérité les hommes et les choses du temps présent. En face des Alpes, où sa jeune et brillante carrière avait commencé, une rougeur de gloire brilla sur son front. Il appréciait avec une prévention marquée les derniers événements qui avaient préparé sa chute (1).

(1) « Le 28, Napoléon s'embarqua à bord de *l'Intrépide*, et mit à la voile à onze heures du soir. Lorsqu'il arriva à bord, le capitaine Usher ôta son chapeau et s'inclina de la manière la plus respectueuse. Les voiles étaient déployées, et l'équipage salua Napoléon à trois reprises par ses acclamations. L'empereur fut si ému de cet accueil inattendu qu'il versa des pleurs, et qu'il dit qu'aucune flatterie de courtisan ne l'avait autant touché.

« Sir Neil Campbell m'assura qu'il avait été constamment de bonne humeur pendant la traversée. Seulement il parut un jour éprouver une impression très-vive en apercevant à l'horizon les Alpes italiennes, qui lui rappelaient la gloire de sa jeunesse si brillante et si pure. Il parlait avec quelque amertume des Français en général, mais il paraissait n'avoir de ressentiment profond que

Dans ses préoccupations personnelles, il lui échappait des mots durs contre la France et le caractère français; il ne cessait de faire l'éloge de l'Angleterre. « Il n'avait plus aucune ambition, il allait se retirer, disait-il, dans la solitude, avec la mission d'écrire les grandes choses faites pendant son consulat et son empire. Les Bourbons avaient assez à faire, il ne voulait pas les tourmenter; il ne leur donnait pas dix mois de règne, avec ce peuple fantasque et léger qu'il connaissait si bien. » En entendant ces paroles, on voyait qu'il était aigri contre la France par l'impression des derniers événements; ces multitudes qui rugissaient autour de ses voitures pour demander sa mort lui avaient donné de fausses impressions sur le caractère

contre M. de Talleyrand, le duc de Raguse et Bernadotte. « Les Français, disait-il, m'accablent d'outrages dans leurs journaux et leurs pamphlets, sans se rappeler qu'ils allaient au-devant de tout ce que je voulais, et qu'ils exagéraient toutes les mesures de rigueur que je les chargeais d'exécuter. »

« Le capitaine Usher fut surpris du grand nombre de connaissances nautiques que possédait Napoléon. Ce dernier admirait beaucoup la discipline sévère maintenue à bord de *l'Intrépide*. « J'ai fait tout ce que j'ai pu, disait-il, pour introduire une discipline semblable dans la marine française; mais sans succès : les chefs plaisantent avec les inférieurs, et laissent les matelots jouer aux cartes ou aux dominos. » L'empereur s'était rendu très-agréable à l'équipage par son adroite popularité. Une fois, pendant que les matelots dînaient, il s'approcha d'eux et goûta des pois qu'ils mangeaient. « Ces pauvres Bourbons! s'écria-t-il plus d'une fois pendant la traversée, ils ne sauront pas gouverner les Français, et ils n'en ont pas pour dix mois. » Du reste, il en parlait sans aigreur et avec modération; et quand il faisait mention de Louis XVIII, il disait presque toujours : *Le roi*. »

national; il en conservait du ressentiment; il jeta d'aigres paroles à la Provence : « Il n'avait jamais pu faire, disait-il, de bons soldats des Provençaux »; et cependant autour de lui il avait eu plus d'un général du premier ordre sorti de la Provence, de Toulon, ville d'armes, et de Marseille qui avait nourri sa famille.

Dans ces longues causeries du bord, les heures se passèrent; Napoléon aimait à raisonner de tout et sur tout. Les commissaires prussien et russe l'avaient quitté à Fréjus, et il n'avait plus pour s'entretenir que le général Koller, le colonel Campbell, quelques aides de camp, et le capitaine Usher qui parlait fort bien français. Napoléon aimait à causer avec lui; un jour qu'il aperçut un navire au loin, il dit au capitaine : « Faites-le venir, visitez-le. » Et le capitaine Usher répondit en riant : « Vous révoquez donc votre décret contre le droit de visiter des neutres? » Le 3 mai l'on vit l'île d'Elbe (1); Napoléon prit sa lor-

(1) « *L'Intrépide* arriva devant l'île d'Elbe dans l'après-midi du 3 mai. Le général Drouot fut voir le même soir le gouverneur, et on convint que Napoléon débarquerait le lendemain, et ferait son entrée à Porto-Ferrajo à deux heures de l'après-midi. Comme le 4, dès le grand matin, il avait aperçu, avec son télescope, une jolie maison de campagne qui se trouvait sur le côté opposé de la baie, il désira y aller, et il s'y rendit dans la chaloupe, accompagné du capitaine Usher, du colonel Campbell et du général Bertrand. Lorsqu'ils arrivèrent à la maison, ils la trouvèrent fermée. On envoya quelqu'un chercher la clef à Porto-Ferrajo, et tandis qu'on l'attendait, Napoléon témoigna une impatience enfantine de cette petite contrariété. Sir Neil et le capitaine Usher quittèrent l'em-

gnette pour examiner le lieu resserré qui désormais formait son seul domaine, à lui qui naguère avait le monde pour empire. À Fontainebleau déjà, après l'abdication, il avait étudié sur la carte les positions de l'île d'Elbe et les statistiques de Toscane; il avait tout pointé, tout divisé, chaque havre, chaque coin de terre; les études géographiques étaient son goût, il avait tant vu et tant examiné les champs de bataille! Il connaissait l'île d'Elbe aussi exactement que s'il eût habité deux ans Porto-Ferrajo. Il dirigea donc sa lunette pour se rappeler et vérifier les sites, les montagnes, les quelques maisons éparses que l'on apercevait de loin en mer. Il interrogeait les hommes de l'équipage qui connaissaient l'île d'Elbe, pendant que la frégate à pleines voiles s'approchait par bordées de Porto-Ferrajo.

pereur un instant et furent dans une vigne où ils trouvèrent un homme qui travaillait, avec lequel ils entrèrent en conversation. Il savait bien que l'*Intrépide* avait amené l'empereur, mais il ignorait qu'il fût aussi près. Le colonel le sonda au sujet de Napoléon. Cet homme entra aussitôt dans la plus grande colère, et avec une pantomime tout italienne, il saisit son propre cou, et il approcha sa serpe comme s'il voulait le couper, disant que c'était ainsi qu'il voulait servir l'empereur. Sir Neil me dit cependant que peu de temps après l'arrivée de Napoléon dans l'île, les classes inférieures lui étaient attachées, à cause de l'ouvrage qu'il leur procurait.

« Napoléon revint à bord entre deux et trois heures de l'après-midi; il quitta de nouveau le vaisseau et débarqua à Porto-Ferrajo. Il fut reçu par la population, conduit à l'église et ensuite à l'hôtel de ville, sa résidence, où le colonel Campbell et le capitaine Usher mangèrent avec lui. Le capitaine observa qu'il mangeait de fort bon appétit. »

Napoléon ne se tenant plus d'impatience, descendit dans un canot pour visiter une maison de campagne sur le rivage et dont l'aspect l'avait séduit. Le lendemain, 4 mai, il fit son entrée dans sa petite capitale; les autorités l'accompagnèrent jusqu'à la cathédrale où le nouveau souverain fut salué par un *Te Deum*. Il y avait un peu de faiblesse dans cette solennité. Dioclétien, abdiquant le pouvoir, ne voulut plus de cette pourpre d'empereur, robe de Déjanire qui le brûlait; il se condamna à cultiver les légumes de son jardin. Charles-Quint vint abriter sa tête dans un couvent au milieu des pics de Navarre. Il était donc un peu puéril de voir Napoléon, naguère empereur des Français, roi d'Italie, revendiquer les honneurs théâtrals de sa souveraineté de l'île d'Elbe; malheureusement c'était un peu son caractère.

Le 4 mai, Napoléon vint s'installer à l'hôtel de ville de Forto-Ferrajo; et il se hâta de visiter son nouveau domaine. Ses limites étaient peu considérables, il les avait aperçues de sa frégate. Lorsque l'on passe à travers les mers de la Toscane, en face des côtes, on voit l'île d'Elbe. Il n'est pas un voyageur qui aujourd'hui ne la salue de ses curieuses acclamations. Cette île n'a pas plus de quinze lieues de tour. Le pays est montagneux, la végétation en est fleurie comme toute celle de l'Italie. Son aspect est agreste, romantique; l'air parfait, excepté auprès des marais salants qui forment les principaux revenus de l'île. Là se voient les vignes de Toscane qui pendent aux ormeaux, l'olivier à l'aspect poudreux et grisâtre; les

fruits y abondent ainsi que le blé et le maïs; les mines de fer seules, d'un revenu de 500,000 fr., étaient attachées comme dotations à la Légion d'honneur. La retraite de l'île d'Elbe pouvait paraître étroite, mais pour un prince philosophe elle était suffisante; et Napoléon pouvait trouver dans cette solitude le calme et le bonheur qu'il avait en vain cherchés dans les camps, et la couronne au front. Il avait fait d'assez grandes choses pour écrire sa vie; puisqu'il n'avait pu mourir dans la campagne merveilleuse de 1814, il devait raconter avec son grand style les causes qui l'avaient fait tomber.

Bientôt arrive auprès de sa personne le bataillon sacré qui est destiné à sa garde à l'île d'Elbe; il est peu nombreux, on ne lui a pas permis de dépasser 400 hommes; braves et dignes soldats, ils ont voulu suivre encore leur empereur sous leur aigle; il pourra les passer en revue, simuler encore quelquefois les grandes batailles. La présence des commissaires étrangers étant devenue inutile, Napoléon congédie en souverain le général Koller et le capitaine Usher; il affecte de s'occuper à peine des soldats de sa garde, il s'absorbe dans les soins de l'agriculture, dans le tracé des routes; il semble comme toujours travailler en granit. Avait-il dès lors l'espoir de retrouver la France? Rien ne le constate. Mais cette âme avait mille replis secrets; esprit aventureux, il était toujours à la veille de jouer de nouveau sa fortune.

CHAPITRE III.

GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION.

Difficultés de toute restauration. — Intérêts anciens. — Intérêts nouveaux. — Le roi et l'usurpation. — L'armée. — Les acquéreurs de biens nationaux. — Premiers actes des Bourbons. — La charte. — La famille royale. — Les serviteurs de la couronne. — Les deux chambres. — Lois et ordonnances. — Finances. — État militaire. — Caractère général du gouvernement des Bourbons.

Avril à décembre 1814.

Le gouvernement des Bourbons arrivait en France après un règne qui avait remué le monde par sa grandeur et par sa ruine : lorsqu'un pays a été vivement agité, rien n'est plus difficile que de le rattacher aux conditions d'ordre et de le ramener aux proportions régulières d'un système raisonnable; les Bourbons eurent donc une tâche immense; il y avait fatigue dans les esprits (1), la paix était le premier besoin de la

(1) Pour compléter cette partie de ce livre, il faut lire mon *Histoire de la Restauration*.

génération paisible, on voulait se reposer après les longues agitations de la guerre; mais ce besoin de repos qui dominait spécialement les intérêts n'empêchait pas les regrets de l'imagination orgueilleuse, se reproduisant sans cesse ce vaste empire français qui touchait de Hambourg aux bouches du Cattaro. Certes, cet empire, ce n'était point les Bourbons qui l'avaient perdu; quel ascendant avaient-ils pu exercer sur l'œuvre de Napoléon? Cette œuvre s'était perdue par la propre exagération de son principe de conquête; mais la dynastie restaurée avait le tort d'être arrivée avec les humiliations de la patrie; or le peuple ne distinguait pas si les Bourbons étaient venus au trône comme un système réparateur, comme un moyen de réconcilier la France avec l'Europe; il lui semblait au contraire que cette dynastie, accourue avec l'étranger, en était le produit et le résultat; pour les esprits vulgaires, deux événements contemporains sont facilement confondus; chez eux, l'un a nécessairement de l'influence sur l'autre. Telle est la logique de la multitude.

L'histoire secrète de la constitution du sénat et les discussions sur la charte, indiquaient déjà les violentes secousses de l'avenir, au moment même où la restauration s'opérait. La révolution des cent jours date de là. M. de Talleyrand n'avait entraîné le parti républicain dans le sénat à voter la déchéance de Napoléon, que par la promesse de lui laisser liberté pleine et entière dans la rédaction d'un acte constitutionnel imposé au nouveau roi; en conséquence le

sénat avait communiqué ses idées au gouvernement provisoire et à Monsieur, lieutenant général du royaume; chacun avait son projet de constitution en poche; il en circulait de toutes parts; on rétablissait la constitution de 1791; les sénateurs tels que MM. Lambrecht, Grégoire, ne voulaient appeler Louis-Stanislas-Xavier de France qu'à la condition expresse qu'il sanctionnerait la constitution même du sénat; et dès ce moment s'était élevé un parti qui avait hautement protesté contre cette œuvre. Louis XVIII était encore à Londres, que ces dissidences se produisaient au sein même du gouvernement provisoire. L'abbé de Montesquiou, agent intime du roi, entretenait avec lui une correspondance suivie; il jugeait l'œuvre du sénat avec une grande sévérité (1). M. de Talleyrand

(1) *Mémoire de la main de M. de Montesquiou, adressé au roi Louis XVIII, à Londres.*

« L'impatience de voir le roi s'accroît tous les jours; elle est telle qu'on ne pense plus à la manière dont il doit prendre le gouvernement, et qu'on paraît trouver tout bon, pourvu qu'il le prenne. On parle cependant d'une déclaration publiée au moment de son entrée dans son royaume; d'autres disent qu'il voudra voir par lui-même l'état du pays, connaître l'esprit public, et ne prendre qu'à Paris les rênes du gouvernement. M. de Talleyrand me disait hier que le roi devait, en entrant, publier un édit par lequel il déclarerait à la fois ses intentions et son entrée dans l'exercice de la souveraineté, ne point supposer les entraves que la constitution peut y mettre, et gouverner comme si elle était non avenue; cette opinion a toujours été la mienne, mais elle suppose que le roi publierait en même temps les priviléges de la nation, et qu'il convoquerait un corps législatif, soit celui qui existe à présent, soit un autre tout composé de nouveaux députés. M. de Talleyrand n'y

était d'avis de repousser les utopies qui empêchaient toute action du gouvernement; il fallait publier un édit sur les priviléges de la nation et rien au delà; l'état des finances devait motiver l'établissement du gouvernement représentatif, un emprunt supposait nécessairement la forme parlementaire.

Ces intentions de M. de Montesquiou étaient connues du sénat, qui s'appuyait sur l'empereur Alexandre; le czar sans affection pour Louis XVIII, n'avait adopté les Bourbons que comme une concession de circonstance; il s'était créé une popularité libérale, il voulait la conserver; les sénateurs étaient incessamment en conférence avec lui; il avait participé à l'examen et à la rédaction de quelques articles du sénat, en se fondant sur sa déclaration, qui promet-

met pas la même importance que moi; mais l'état des finances me décide : on ne peut se passer d'un emprunt de 200,000,000; et comme je ne conçois pas qu'on puisse le faire ailleurs qu'en Angleterre, il me paraît impossible de ne pas s'assurer d'abord de tout ce qui peut lui donner une plus grande garantie, et par conséquent de ne pas convoquer en même temps un corps législatif.

« Cette manière de procéder, indépendamment de toute constitution, a l'avantage d'éconduire celle du sénat, de l'éconduire assez lui-même, et de laisser au roi tout l'honneur des priviléges qu'il accorderait à la nation; le public lui applaudirait d'autant plus qu'il reproche au gouvernement de ne pas prendre de la force, et qu'ayant eu depuis si longtemps l'habitude de la soumission, il aime qu'on parle en maître, et semble être embarrassé de l'indépendance qu'on lui laisse. Cependant le sénat ne se prépare pas à l'obéissance, il se prépare à changer son président, parce que M. Barthélemy n'est pas un homme de parti; et il veut mettre à la place le grand républicain M. Lambrecht. Le sénat n'a aucune force par lui-même, mais tous les mécontents sont prêts à se mettre à sa

tait des institutions libérales à la France. A cet effet il avait envoyé le comte Pozzo di Borgo à Londres, afin de forcer la main à Louis XVIII pour une déclaration solennelle de principes et de liberté. Ainsi le

suite, et il est certain qu'ils lui donnent une puissance; mais je ne puis guère concevoir que le roi donnant à la nation tout ce qu'elle peut désirer, elle prenne parti pour un sénat qu'elle méprise, surtout si le corps législatif est convoqué en même temps. Cependant il serait sage de traiter avec quelques membres du sénat. Ces négociations particulières seraient ici d'un merveilleux effet. Je suis persuadé que si l'on avait eu ici des pouvoirs lors de cette constitution, on eût évité de bien mauvais articles. Mais on pourrait les entamer aujourd'hui avec un grand avantage. Les délibérations ne sont l'ouvrage que d'un parti qui témoigne assez ses inquiétudes par les mouvements qu'il se donne. M. La Harpe doit avoir moins d'influence, à raison de l'armistice. La réponse de l'empereur d'Autriche a étonné le sénat au point de ne pas vouloir l'inscrire sur ses registres. Les commissaires envoyés dans les provinces et le déplacement de plusieurs préfets donnent plus de force au gouvernement et diminuent le nombre de ceux qui oseraient soutenir le Sénat; cependant je dois dire que bien des sénateurs qui ne sont point malveillants, désapprouvent toute démarche qui ne s'accorde pas avec la constitution; ils pensent qu'il faudrait l'accepter telle qu'elle est, et la corriger sur l'heure en nommant une cinquantaine de sénateurs dont serait le chancelier, que la majorité assurée ferait président du sénat, et donnerait lieu à assurer, comme en Angleterre, la présidence à cette place. Ce système, qui semble le plus commode de tous, a quelques approbateurs dans le public; mais il a bien ses inconvénients. Il donnera lieu à bien des débats; il fera surtout soupçonner la mauvaise foi; car les constitutionnels même en sont au point d'avouer qu'une acceptation pure et simple ne saurait être franche et loyale; et l'on ne pourrait pas le supposer, en voyant en même temps cette création de nouveaux sénateurs, et les projets qu'elle indique. Il paraîtrait donc plus simple de déclarer ce qui convient, en le donnant soi-même, et de se confier

sénat avait sa constitution, et il y tenait essentiellement; l'abbé de Montesquiou et les théoriciens voulaient que le roi ne donnât qu'un simple édit révocable, tandis que l'empereur Alexandre insistait spécialement

au bon esprit de la nation pour réformer ce qui le mérite, et la convoquer en conséquence.

« Une déclaration faite en entrant dans le royaume, pleine de bonté et de générosité, est donc ce qu'il y a de mieux; point de doute qu'il ne faille mettre *roi de France et de Navarre*; je croirais même qu'elle doit être intitulée : « Édit du roi; » la nation désire de l'ancien, tout ce qui l'en approche lui sied comme à la royauté même.

« Je demande maintenant la permission de proposer deux sujets qui me paraissent essentiels au roi; ce sont MM. Becquey et Royer-Collard. Je suppose que le roi désirera se consulter dans les premiers temps avec des hommes dévoués, éloignés des affaires par leur dévouement et leur générosité, mais plus au courant que personne, et fort estimés de tous les partis. Je regarde la réunion de ces deux hommes comme supérieure à tout ce qu'on pourrait proposer, parce qu'il y a courage, esprit, pénétration et un dévouement sans exemple. Monsieur vient de mettre M. Royer-Collard à la tête de la librairie, et je vois que ce choix est fort applaudi; le roi jugera peut-être à propos de donner les postes à M. Becquey, parce qu'elles sont aujourd'hui dans des mains honteuses et qui inquiètent le public. Je me garde bien cependant de proposer des nominations. Je cherche seulement ce qui pourrait placer naturellement auprès du roi deux hommes qui lui seront utiles, qui sont grands travailleurs, qui connaissent le pays à fond, et qui ont une égale renommée d'esprit, de courage et de probité. »

Note de M. Dayot, agent du prince de Bénévent.

« M. de Talleyrand s'occupait d'un travail pour le roi; je lui ai proposé de rester vingt-quatre heures pour l'emporter avec moi; mais la marche inattendue du roi l'a déterminé à m'expédier sur-le-champ avec le sommaire de son travail.

« Dans le cas où le débarquement de Sa Majesté précéderait le

pour l'établissement des institutions représentatives, telles qu'il les avait promises à Bernadotte, à Moreau et au sénat de Paris; il voulait que le roi s'expliquât.

Louis XVIII, encore à Londres, avait été précédé d'une multitude de conseils et d'écrits qui sont curieux à consulter, parce qu'ils indiquent les véritables causes qui précipitèrent la première restauration dans tant de fautes; un de ces rapports à Louis XVIII mérite la plus curieuse attention: « Il est important, disait l'auteur de ce mémoire (M. de Vitrolles, je crois),

travail annoncé, M. de Talleyrand croyait indispensable qu'elle fit connaître par des lettres patentes, en mettant le pied sur le sol de son royaume, qu'elle acceptait la constitution, mais que cette constitution lui semblant susceptible de modifications dans plusieurs points, elle se réservait de les discuter dans le sénat.

« M. de Talleyrand a déjà préparé le sénat à voir la constitution subir des changements, par ces mots pleins d'adresse que leur vanité a assis : « Vous allez trouver dans le roi, messieurs, un homme d'un « esprit supérieur et d'un talent distingué. Attendez-vous à le voir « discuter les articles de la constitution, et préparez-vous à l'hon- « neur d'entrer en lice avec lui. » Cette insinuation a fait le meilleur effet, et déjà on disait publiquement que la constitution éprouverait des altérations.

« Dans ces mêmes lettres patentes, le roi voudra bien fixer un jour pour la prestation du serment de fidélité. Cet article est considéré comme de la plus haute importance pour arrêter la fluctuation des idées, et lier le soldat, qui, n'ayant point encore émis son vœu, se trouve isolé en quelque sorte des chefs, qui ont déjà envoyé leur adhésion.

« M. de Talleyrand regarde comme essentiel que le roi n'*accorde* ni ne *promette* le *moindre pouvoir* aux maréchaux; mais Sa Majesté les satisfera en flattant leur vanité.

« Tous les peuples de la France sont animés du même zèle, du

que le roi revienne le plus promptement que sa santé lui permettra ; il serait convenable qu'il s'arrêtât peut-être quelques jours à Compiègne, château immense, nouvellement meublé et qui a très-peu souffert, où *Monsieur* irait s'aboucher avec lui. Le duc d'Angoulême aurait ordre de rester à Bordeaux et aux environs. S. A. R. le duc de Berry, attendu ce soir ou demain de Rouen, repartira incessamment pour l'Ouest, sa présence étant une récompense due à cette fidèle moitié de la France ; en même temps qu'elle maintiendra leurs bons sentiments, elle servira à tempérer ce qu'il y aurait de trop exalté dans leur zèle, considération qui s'applique au séjour prolongé de monseigneur le duc d'Angoulême. La conduite de M. de Talleyrand paraît franche, mais les inconvé-

même dévouement, du même amour pour la personne du roi, et pour tous les membres de son auguste famille. Ces sentiments vont jusqu'à l'exaltation, et telle est l'indignation générale qu'ont causés certains articles de la constitution, qu'on a crié plusieurs fois sous les fenêtres de MONSIEUR : *Vive Louis XVIII! à bas le sénat!* Ce zèle outré est une imprudence dans le moment. Si le peuple manifeste un enthousiasme vraiment *français*, l'armée témoigne un mauvais esprit. Cependant les troupes de ligne sont bonnes, et dans la garde impériale le mécontentement ne se montre que dans les vieilles bandes. La jeune garde est, ou détachée, ou bien près de l'être.

« M. de Talleyand pense que M. le comte d'Artois, dont les manières sont pleines de grâce, doit aller dans les provinces recueillir les besoins du peuple, et les porter au pied du trône. M. le duc de Bourbon parcourrait dans le même but les autres parties de la France.

« Quant à MM. les ducs d'Angoulême et de Berry, on désirerait qu'il fût formé pour eux deux camps en France, et qu'ils y restassent quelque temps pour gagner l'amitié du soldat. »

nients de son caractère léger et indolent percent dans l'administration; cependant il est indispensable de s'en servir, tant par son influence sur son parti que par la considération personnelle que lui témoignent les souverains et leurs ministres. *Monsieur* vient de recevoir aujourd'hui une visite de S. M. l'empereur de Russie dont il a été très-satisfait. S. M. lui a annoncé le départ de Bonaparte, parti hier de Fontainebleau, sous l'escorte des troupes coalisées. A quoi *Monsieur* a répondu qu'il avait donné les ordres les plus sévères pour chasser du royaume les frères de Bonaparte, qui depuis plusieurs jours excitaient des troubles à Orléans, et y répandaient de l'argent pour gagner les troupes; que *Monsieur*, suivant son système de conciliation, avait donné hier à dîner à huit maréchaux et au président du sénat, Barthélemy (Barthélemy est un homme sûr), que tous s'en étaient retournés évidemment plus contents qu'ils n'étaient venus; que le sénat, quoique avili, surtout depuis cette preuve si manifeste du soin qu'il porte à ses propres intérêts dans son projet de constitution, doit encore être ménagé; que le général Maison, quoiqu'il ait beaucoup de peine à se décider, vient de déployer beaucoup de rigueur pour réprimer l'insurrection de ses troupes, composées en partie de soldats de la garde impériale. » A cette note est joint un post-scriptum, le voici: « *Monsieur* a pris la peine de lire ce papier, et n'y a rien trouvé à changer. »

Dans une seconde note émanée de la même source, le roi est également conseillé de refuser la constitu-

tion du sénat. « Je ne m'arrêterai point, dit l'auteur de la note, à exposer ici les vices notoires de la constitution proposée, puisqu'il est reconnu que la dignité du roi, les droits mêmes de son auguste famille, enfin l'intérêt et le vœu général de la nation, s'opposent impérieusement à ce qu'il renonce à son titre héréditaire qu'il tient de Dieu seul, comme tous les autres monarques de l'Europe, pour accepter un titre *conditionnel* et presque électif, donné par des hommes avilis, qui n'en ont reçu la mission que d'un malheureux concours de circonstances et de l'illusion des vainqueurs. Cherchons donc, sans délai, les meilleurs moyens de soustraire le roi et son peuple au joug qu'on veut lui imposer. Il est constant que le sénat ne jouit d'aucune estime, surtout depuis qu'il s'est démasqué lui-même; et cependant on lui rendrait un crédit dangereux, si on voulait le détruire sans offrir une autre garantie, car il est certain que la nation ne veut pas plus d'une monarchie illimitée, que d'une démocratie royale. Il est donc nécessaire que le même acte qui déclare l'incompétence du sénat pour former une constitution, convoque à une époque prochaine et déterminée (au plus tard le 1er juin) le corps législatif, ajoutant que le roi s'occupera alors, conjointement avec le sénat et les représentants, de la charte constitutionnelle, qui assurera sur des bases immuables la liberté et la prospérité de tous. Mais jusqu'au moment de cette convocation le sénat ne doit pas s'assembler. Cette mesure est indispensable, et elle est en outre parfaitement conforme au principe du gou-

vernement représentatif; car les deux corps qui représentent la nation sont tellement liés et dépendants l'un de l'autre, que si leur action cesse d'être simultanée, toutes leurs facultés législatives demeurent à l'instant arrêtées. L'action du pouvoir exécutif seul ne saurait être suspendue. Cette vérité est évidente, et cependant elle doit être répétée par la déclaration du roi. »

L'abbé de Montesquiou, dans un nouveau mémoire adressé à Louis XVIII, revient sur ce même sujet de la constitution; il tient à cœur de renverser l'œuvre du sénat, qui a été néanmoins un grand instrument de la restauration sous la main de M. de Talleyrand : « Je n'ai point encore parlé de la constitution, continue-t-il, parce que j'ai cru devoir laisser au roi le temps de l'examiner, et au sénat les moyens de réformer son ouvrage, conformément à l'opinion publique; mais aujourd'hui que la sagesse du roi en connaît toutes les défectuosités, et que le sénat s'obstine à les conserver, et qu'il les défend par d'indignes intrigues, je demande la permission de m'expliquer, et de dire ce que les plus sages paraissent en penser, comme ce que les fous en espèrent. Je dois, avant tout, faire l'historique de cette constitution. Le sénat avait dit qu'elle serait faite par le gouvernement provisoire. On pouvait espérer quelque sagesse d'une réunion de cinq personnes qui paraissaient être dévouées à la cause royale. Cependant la première assemblée se trouva composée de vingt-cinq personnes, dont deux sénateurs chargés de faire le rapport. Les ques-

tions les plus étranges furent avancées, telles que le droit de paix et de guerre déférés à la nation. Pendant que l'on s'exerçait sur cette malheureuse métaphysique, on avança la proposition étrange qu'il ne s'agissait pas de savoir ce qui était bon en soi, mais ce qui conviendrait au sénat, puisqu'il en avait l'acceptation; et en conséquence on pria les sénateurs d'appeler le lendemain leurs confrères les plus influents et de rapporter le soir leur travail commun. L'abbé de Montesquiou s'éleva beaucoup contre cette proposition, qui n'en passa pas moins, et le président entreprit en vain de le convaincre que, dans l'état où était encore l'armée de Bonaparte, il fallait tout sacrifier pour obtenir du sénat la proclamation du roi. L'assemblée du lendemain fut encore plus nombreuse, on y vit tout ce que le sénat a de plus constitutionnel. Le rapporteur annonça qu'il ne pouvait présenter qu'une préface, et son rapport avait plus de cent articles; on ne peut dire tout ce qu'il y avait, et tout ce qu'on recevait d'injures aux moindres objections. »

La vérité était que le sénat, dominé par le parti républicain et protégé par Alexandre, voulait faire ses conditions à Louis XVIII; il fallut l'intervention de Fouché pour faire proclamer Monsieur lieutenant-général du royaume. M. de Montesquiou continuait ainsi d'exposer la difficulté de la situation au roi : il avait demandé aux sénateurs de se réunir en plus grand nombre, et de porter le lendemain leur travail définitif. Comme on se levait, le rapporteur s'approcha de l'abbé de Montesquiou et lui dit : « Vous n'êtes pas

content? Il répondit : « Je le suis comme un homme qui pense à faire son paquet pour ne pas se retrouver sous le comité de salut public que ceci ramène inévitablement. » — « Mais que vous faut-il donc? » — « Ce qu'il me faut? C'est que vous pensiez à vous et à nous; qui êtes-vous? qui sommes-nous? qui vous a donné le droit de parler au nom du roi ? qui vous a donné le droit de faire une constitution? Où sont vos pouvoirs, où sont les miens? Une constitution sans le roi et sans la nation, voilà, je crois, la chose la plus étrange qui se soit jamais faite. »

Ces divisions intestines entre les royalistes et le sénat, à l'origine même de la restauration, étaient fort importantes à révéler, parce qu'elles expliquent la séparation de Louis XVIII et du parti patriote; souvent, en politique, des partis hostiles se coalisent momentanément pour renverser l'ennemi commun; la séparation n'arrive qu'après; alors ils luttent avec plus de violence, le pacte instantané est rompu. Or, on venait de voir cette alliance entre les royalistes et les républicains se former contre Bonaparte. Dès l'arrivée de Louis XVIII on ne pensa plus au sénat, on ne fit plus à son égard que des stipulations pécuniaires, et le gouvernement du roi se mit à l'œuvre. Mais hélas! toute restauration est une tâche si difficile! Henri IV y avait péri; il faut assurer tant d'intérêts alarmés, caresser tant de susceptibilités irritées, s'identifier avec tant d'événements! Comment répondre à tous et satisfaire chacun?

Pendant la révolution française, il y avait eu des

spoliations déplorables, des crimes avaient été commis; on avait vécu dans la violence, et quand on a été injuste, on devient exigeant; on ne demandait pas seulement aux Bourbons une amnistie pour tout ce passé, on voulait les en rendre pour ainsi dire complices, en les posant comme les continuateurs de l'œuvre révolutionnaire. Il y avait une classe principalement alarmée par le retour de la dynastie, c'était celle des acquéreurs de biens nationaux. Je n'ai pas à examiner la question morale ou politique de confiscations révolutionnaires; mais il est certain que, par le seul fait de la restauration, tous ces intérêts devaient vivement s'agiter; les vieux souverains ne ramenaient-ils pas les vieux propriétaires? Ce n'était pas assez de promettre aux acquéreurs de biens nationaux la libre et légitime possession de leurs terres; il fallait encore (telle est la loi des partis) justifier la spoliation, et se garder de dire un mot sur les causes injustes des confiscations; ces ventes devaient être sacrées comme le sanctuaire le plus pur. Et je ne sais par quelle voix intime du cœur humain les acquéreurs étaient inquiets à la première parole des Bourbons, à la première phrase des ministres; ils se croyaient menacés à chaque acte du gouvernement; pour eux, le seul fait de la restauration était un acte dangereux qui touchait la libre possession de leurs terres (1). Dès lors, quelques actes qu'on eût pu

(1) Le roi a statué, à l'égard des biens nationaux, tout ce qu'il pouvait statuer : il a déclaré irrévocables les ventes qui en ont été

faire, quelques garanties qu'on eût pu donner, on n'aurait jamais calmé leur esprit agité. Il en était de même des régicides et de tous ceux qui avaient pris part à la révolution française ; ils voulaient incessamment des garanties nouvelles ; ils voyaient bien que le seul fait du rétablissement du vieil ordre des choses était un acte d'accusation jeté contre eux ; inquiets, ils consultaient les moindres gestes des amis et des ennemis ; les Bourbons et la révolution étaient deux choses incompatibles, on le sentait ; c'était un de ces instincts dont il ne faut jamais demander compte, parce qu'on les éprouve, indépendamment même de toute explication rationnelle.

Aux intérêts révolutionnaires devaient se joindre les amertumes et les regrets de l'armée ; cette armée, si dévouée à Napoléon, pourrait-elle se ployer aux proportions étroites de la paix et de l'économie (1) ?

faites ; elles le sont... Nous respectons sa parole sacrée ; mais ne me demandez rien de plus. Nulle puissance humaine ne saurait légitimer ce qui est illégitime. »

(*Journal des Débats*, du 9 octobre 1814.)

(1) « La plupart des soldats qui avaient échappé aux désastres de la guerre, oubliant des maux sans nombre pour se repaître d'une immortelle gloire, et se faisant un dieu de celui qui les immolait, répétaient avec regret, invoquaient avec espoir le nom du grand capitaine dont ils s'identifiaient le génie. Il n'y avait pas jusqu'aux prisonniers abandonnés par lui sur les pontons anglais ou laissés dans les neiges de la Russie, qui, rendus à leur patrie par la restauration, ne déblatérassent contre elle ; tous, et de toutes parts, oubliaient combien la brillante destinée de Napoléon avait pesé sur la leur. »

(Note de M. de Hardenberg.)

Après les grandes guerres étrangères, il est difficile d'éviter la guerre civile; Rome en est l'exemple: comment jeter ces soldats jeunes et forts aux invalides, au milieu même de leur vie d'ambition? Généraux et officiers, habitués à une existence nomade, à de grandes enjambées, à des goûts actifs et dépensiers, pourraient-ils se soumettre aux privations que la paix imposait? Après le traité de 1814, la France était encombrée d'employés à la réforme, que l'empire avait établis partout avec la conquête, et que la défaite avait rendus à l'inaction; les préfets, les commissaires généraux, les intendants, chassés de la Pologne, de l'Italie, de l'Allemagne, étaient désormais sans emplois, rêvant aux grandes fortunes de leur jeunesse; pourraient-ils trouver un débouché à leur activité aventurière dans le système restreint que l'économie imposait aux Bourbons? Renonceraient-ils à leurs rêves de grandes fortunes? S'assoupliraient-ils aux tiers de traitement ou aux demi-soldes? Quel labeur pour le nouveau gouvernement! il fallait rassurer les propriétés, les personnes, les états et les fortunes qui s'étaient fondés depuis vingt ans.

D'autres embarras, non moins inquiétants, venaient des antécédents même des Bourbons; s'il leur fallait rassurer les consciences malades des acquéreurs des biens nationaux, contenir l'ambition de l'armée, les intérêts et les idées de la société de 1789, il leur fallait aussi ne point se montrer ingrats envers les serviteurs fidèles qui avaient témoigné de leur zèle à la race royale pendant les époques de malheurs et

d'exil. Il y a en politique des nécessités qui commandent de n'avoir ni entrailles, ni cœur; et ces nécessités, les intérêts révolutionnaires les imposaient aux Bourbons. Autour d'eux, des hommes s'étaient voués à la mort pour défendre leur cause, tous s'étaient donnés corps et âme à leur dynastie; nobles chevaliers français, ils avaient suivi la bannière proscrite. Eh bien! ceux-là, on aurait presque demandé qu'ils fussent exilés, comme garantie à la révolution, qui tremblait devant toute idée de restauration politique; elle voulait détacher des Bourbons tout le parti monarchique pour rester maîtresse du gouvernement.

Au peuple aussi, de grandes promesses avaient été faites par les Bourbons, M. le comte d'Artois avait dit: « Plus de droits réunis, plus de conscription! » Plus de droits réunis, c'était chose difficile à réaliser; même en supprimant une partie des pensions de la république et de l'empire, en allant ferme à un système d'économie pour l'armée et l'administration, en substituant les provinces aux départements; plus de conscription, c'était amoindrir les cadres militaires des deux tiers, et réduire 20,000 officiers à un état voisin de la misère. N'avaient-ils pas aussi droit à quelques indemnités, les malheureux émigrés dépouillés de leur fortune? De toutes parts surgissaient donc des embarras pour la restauration; voyez quelles difficultés! Si l'on faisait trop pour les hommes compromis dans la révolution, le parti royaliste criait à

la trahison des intérêts monarchiques (1); si l'on faisait quelque chose pour les vieux compagnons d'infortune, la révolution s'alarmait. Position presque identique à celle de Henri IV après la Ligue, et qui finit par l'assassinat du roi, atteint du sanglant couteau de Ravaillac. Plus les actes avaient été violents pendant les quarante dernières années, plus ils avaient laissé de terribles empreintes.

Louis XVIII, pendant toute la révolution française,

(1) Le parti royaliste prenait déjà une attitude fière, hautaine. « Les fidèles sujets du roi, disait le *Journal royal*, émigrés ou restés en exil, ne s'occupent ni de liberté, ni d'égalité, ni du progrès des lumières. Ils oublient la révolution et ses crimes, la philosophie et ses erreurs, leurs malheurs particuliers, les injustices publiques. Ils s'honorent de leur détresse, et la vue du roi assis sur le trône de ses ancêtres en adoucit les rigueurs. Confondus dans la foule de ses sujets, ils n'examinent point si la France avait, dans les temps reculés, le gouvernement qu'elle a aujourd'hui; s'il convient mieux aux Anglais qu'à nous; si la balance des trois pouvoirs était regardée par tous les grands hommes de l'antiquité comme le chef-d'œuvre de la politique; si nos auteurs célèbres ont eu tort ou raison d'exalter les avantages du gouvernement représentatif; si l'on en retrouve l'origine dans les cortès en Espagne, les états généraux en France, les parlements en Angleterre; s'il est un bienfait de la civilisation; si après les journées de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, dont les champs furent arrosés du sang des gentilshommes français, la noblesse devint inutile; si l'éloge qu'en fait Gibbon, dans son ouvrage de la décadence de l'empire romain, est bien mérité; ils obéissent au roi... M. de Chateaubriand voudrait, pour éviter des récriminations, effacer des souvenirs, détruire jusqu'à ces noms d'émigrés, de royalistes, de fanatiques, de révolutionnaires, de philosophes... Nous avons exprimé les vœux des émigrés et des royalistes : ils ne veulent point d'amalgame. »

avait préféré le parti des ménagements et des temporisations; on l'avait vu traiter successivement avec tous les pouvoirs que la république avait élevés, avec Barras aussi bien qu'avec Bonaparte; il n'avait aucune répugnance. Lorsqu'il s'agit, en 1814, d'une restauration, M. de Talleyrand avait rappelé ces souvenirs au sénat, pour le déterminer à placer sur le trône Stanislas-Louis-Xavier de France, et c'est par ce moyen habile qu'il avait obtenu l'assentiment même des régicides qui siégaient dans le sénat. M. Lambrecht, l'abbé Grégoire, avaient voté pour le rappel des Bourbons, et ce n'était pas un fait sans intérêt. Louis XVIII, qui avait profité de ce vote pour préparer sa restauration, se ravisa bientôt sur les conséquences qu'un tel état de choses pourrait avoir; il n'aimait pas les royalistes trop ardents, et cependant il voyait bien qu'une restauration ne pourrait s'opérer complète et solide s'il heurtait trop vivement les opinions qui arboraient le drapeau blanc; à côté de lui, il avait son frère, le comte d'Artois, ardent, chevaleresque; et quoique séparé de principes, M. le comte d'Artois était chef en France d'un grand parti qui désirait assurer une plus longue destinée à la restauration (1). Louis XVIII se détermina donc à prendre un terme moyen, en se plaçant entre la pensée un peu trop révolutionnaire du sénat, et le mouvement purement royaliste dirigé par M. le comte d'Artois. Ce caractère de modération et de tempérance entraîna souvent

(1) Voyez mon *Histoire de la Restauration*, tomes I et II.

Louis XVIII dans des mesures qui ne satisfaisaient aucun parti. La restauration pouvait s'appuyer sur deux éléments : ou sur l'adoption entière des intérêts et des opinions révolutionnaires qui avaient motivé la déchéance de Napoléon par le sénat, ou bien sur un retour plus ou moins direct, mais franc et ouvert, vers les forces royalistes. Le premier parti eût été impossible : il aurait été très-curieux de voir Louis XVIII se poser comme le chef du parti révolutionnaire, agissant en vertu du principe qui l'avait condamné et proscrit, lui, le roi de France; c'eût été immoral. En cette hypothèse, il n'y aurait pas eu de restauration, mais une continuation de l'œuvre révolutionnaire. Ce rêve des patriotes de 1789 ne pouvait se réaliser avec les Bourbons.

La pensée des royalistes et de M. le comte d'Artois avait-elle des chances de succès? D'après les amis les plus ardents du prince, voici quelles étaient ses idées. Je les expose, parce qu'il est essentiel de faire connaître la marche des opinions en histoire : ils comptaient en France sur un grand parti bourbonien qui avait ses agents partout, dans le Midi, la Vendée, dans les départements même les plus bonapartistes ; il était facile d'organiser, au moyen des commissaires spéciaux désignés par le roi, une administration toute dans l'intérêt de la dynastie restaurée. Il fallait remanier les fonctionnaires publics avec fermeté et les destituer par masses, abolir les dénominations départementales qui, selon eux, avaient peu de racine dans le pays; revenir franchement aux libertés pro-

vinciales; anéantir cette centralisation parisienne, un des grands ressorts de la révolution. Les éléments de l'armée devaient être refondus; les guerres civiles avaient produit des hommes de courage dans le parti royaliste; il fallait récompenser les serviteurs fidèles, favoriser la reconstitution de l'ancienne propriété; en un mot, essayer en France ce qui réussit en même temps dans la Savoie, dans le Piémont, à Naples, où les vieilles dynasties se sont maintenues. Ce que proposaient les royalistes n'était, à vrai dire, que le retour vers le vieux régime; c'était chose difficile : on ne fait pas rétrograder un fleuve, car il emporte les digues. Cet essai des royalistes après l'empire eût peut-être amené le plus étrange bouleversement.

Entre ces deux systèmes, Louis XVIII voulut tenir un terme moyen; en 1814, il ne fut ni de l'ancien régime, ni du nouveau; il y eut quelque chose de mixte dans tous ses actes, de manière qu'aucun parti ne fut entièrement satisfait. On alarma sans réprimer, on ne toucha pas une seule matière politique sans soulever les plus assourdissantes clameurs : on se joua avec l'incendie. Le véritable danger d'un gouvernement commence lorsqu'on ne le craint plus; quand tous le savent faible, nul ne le respecte; les partis deviennent insolents. Le gouvernement de la première restauration s'empreignit de je ne sais quoi de décousu; à peine changea-t-il quelques fonctionnaires publics; il laissa en place des magistrats, sans distinction de couleurs, les préfets, les commandants mili-

taires (1), les administrateurs, les financiers; et en leur laissant le pouvoir, il prit comme à plaisir de heurter leurs idées et de blesser leurs susceptibilités par des phrases; il ne changea rien dans les hommes ni dans les choses de la révolution, il se borna à déclamer contre elle. Tandis que l'on devait la ménager par la parole, il fallait impitoyablement l'atteindre par les actes. Le sénat avait décrété une constitution en vertu du principe de la souveraineté; cette constitution devait être soumise au roi. A bien prendre, quel droit avait le sénat de décréter un pacte constitutionnel (2)? Et M. de Montesquiou avait ici raison dans son

(1) « En vain Louis XVIII confia-t-il la presque totalité des divisions militaires et presque tous les commandements particuliers à des hommes qui furent longtemps dévoués à Napoléon. En vain toléra-t-il ces ridicules déversés sur la foule de ceux qui, voulant exploiter la restauration à leur profit, se faisaient un titre de leur inactivité même. En vain fit-il mettre en jugement deux écrivains qui réclamaient vivement en faveur des émigrés, et repoussa-t-il longtemps leurs demandes d'avancement militaire. Rien n'était changé; lois, tribunaux, administrations, division territoriale, commandements militaires, tout restait comme la révolution l'avait fait; c'était l'empire perfectionné ou conservé, moins la cocarde dite exclusivement nationale, comme si celle de 25 ans, toute parée qu'elle fût par des victoires, était plus nationale que les couleurs datant de plusieurs siècles, que portèrent François Ier et Henri IV; sous lesquelles, à Bouvines et à Denain, fut sauvée cette France qui avait été si compromise sous celles que l'on quittait. »

(Note de M. de Hardenberg.)

(2) L'empereur Alexandre prit fort activement le parti du sénat et de la charte.

« Un billet de l'empereur Alexandre à M. de Talleyrand contenait ces mots : « Mon départ est irrévocablement fixé à (tel jour, et c'était le surlendemain de la date de sa lettre), il faut que la consti-

mémoire. Mais la constitution bâclée, à quoi pouvait servir de la refuser? Ces petites amusettes de principes ne coûtent rien et n'arrêtent pas les pouvoirs habiles qui veulent faire du despotisme.

Louis XVIII pouvait donc accepter ce pacte; que sont les formes en politique, et quelle constitution a jamais arrêté un pouvoir fort? Au lieu de cela, Louis XVIII refusa d'accepter la constitution du sénat; pourquoi dès lors en donner une dont on contesterait ensuite la légitimité et l'origine? Il était plus simple, plus franc, de prendre la plénitude de la puissance royale, et d'abandonner successivement le parti révolutionnaire, pour s'appuyer entièrement sur les royalistes. Louis XVIII n'en fait rien, il donne une charte, institue des chambres, qui se montrent nécessairement mécontentes ; une concession faite, on en veut d'autres. D'après les maximes de la transmission antique, le roi avait hérité de son neveu Louis XVII depuis dix-neuf ans; d'après les opinions royalistes, il n'y avait là rien que de très-rationnel. Henri IV data son règne de la mort de Henri III; il ne tint compte ni de la Ligue ni du cardinal de Bourbon élu sous le nom de Charles X! La révolution dut hautement contester ce principe; elle n'avait aucun rapport avec la Ligue. L'empereur était haut de dix coudées! Louis XVIII ne régnait donc que du jour où le sénat l'avait appelé au

tution soit définitivement arrêtée et adoptée par le roi auparavant.» De là suivit naturellement que quelques articles encore en discussion furent renvoyés pour être la matière de ce qu'on appelait lois organiques. »

trône ; on voulait ainsi que le roi substituât le fait au droit ; comme il avait consenti quelques concessions, on en imposa beaucoup d'autres encore ; on ne se montrait satisfait de rien. La paix, qui assurait le repos public et les prospérités commerciales, donna aux mécontents le loisir de critiquer et de censurer. Rarement les peuples accablés par un pouvoir fort élèvent la voix pour se plaindre, car ils souffrent ; ils n'ont ni la force, ni le temps, ni le courage de se montrer mutins. Un peuple heureux ressent la moindre injure. Pour que le serf se révolte, il faut que la main du maître s'affaiblisse. La restauration fut trop faible, trop décousue, pour ne pas laisser à chacun le droit de se faire ses accusateurs. Sous Napoléon on ne se plaignait pas, du moins on le faisait si bas que le murmure ne devait pas même s'étendre plus loin que l'oreille d'un espion de police.

Il y eut généralement une grande maladresse dans tous les actes du gouvernement en 1814 ; à peine Louis XVIII a-t-il pris en main le gouvernement politique du pays, qu'il s'occupe de son organisation militaire. On n'était point sûr de l'armée, qui conservait ses vieux attachements pour Napoléon (1) ; le roi

(1) Les maréchaux cependant avaient montré un grand zèle pour les Bourbons.

« Le 28 avril 1814, Louis XVIII arrive à Compiègne. Cinq à six maréchaux, à la tête desquels on distingue le maréchal Ney, entourent la voiture du roi, et font retentir l'air des cris de : *Vive le roi !* Le maréchal Ney ne cesse de crier au peuple : « Allons, mes amis, *vive le roi !* Voilà le roi, le roi légitime, le véritable souverain de la France, il revient parmi nous pour nous rendre heureux, etc. »

ne pouvait pas compter sur elle, c'est un fait constaté; toutes les avances que l'on pouvait lui faire étaient inutiles, son attachement pour l'empereur était trop vif, trop profond, trop noble; nul ne l'aurait fait abandonner ce souvenir! Que fallait-il faire alors? Franchement dissoudre cette armée, la refondre, renvoyer tous les soldats dans leurs foyers; ceux-ci ne demandaient pas mieux. Il fallait garder quelques noyaux de régiments, former un personnel d'officiers, se servir de tous les mécontents de l'empire, les mêler avec des hommes recrutés dans les provinces dévouées aux royalistes; refaire, en un mot, les régiments provinciaux, de manière à effacer les souvenirs qui pouvaient parler à tous ces vieux soldats de Napoléon et de la république.

Au lieu de cela, que fait la restauration? Elle n'ose renvoyer l'armée, elle la blesse, elle l'irrite; elle a peur de la garde impériale, et on la chasse de Paris sans la dissoudre; on la caresse par la parole, et sous main on l'éloigne; la garde du monarque ne lui est pas confiée; on lui substitue la maison du roi, comme sous l'ancien régime, à l'époque de Louis XIV, avant la réforme économique même du comte de Saint-Germain; on institue les mousquetaires noirs, gris, les chevau-légers, brillants uniformes qui se montrèrent si magnifiques à Fontenoy. L'aspect de ces troupes fringantes ou ridicules, trop jeunes ou trop vieilles, l'air de bonne compagnie, tout, jusqu'à la fortune des nouveaux officiers irritait les vieux et rudes soldats de l'armée. Certes, nul ne peut nier le courage et les

grandes actions des armées impériales; mais elles étaient rustres, violentes; elles appelaient raffinés, pékins, tout ce qui sortait un peu de ces mœurs de camp et de caserne, tout ce qui cherchait à reconstituer le vieil esprit gentilhomme en France. La formation de la maison du roi irrita donc au dernier point toute l'armée impériale; elle repoussa les caresses, elle conserva de longs ressentiments, car on lui avait tout enlevé, son empereur et la vie de Paris. L'esprit de la garde se répandit dans la ligne, en politique, mieux vaut tuer une institution que de la blesser dans ceux qui la constituent. Le mécontentement se réfugia surtout parmi les officiers d'un rang inférieur, tandis que les généraux, les colonels multipliaient les preuves de dévouement envers la restauration, et remplissaient le *Moniteur* d'adresses tristement adulatrices.

Le peuple avait beaucoup gagné au retour des Bourbons : la paix et l'industrie avaient repris toute leur puissance; on était naguère décimé par la conscription et les impôts; le despotisme de l'empire était insupportable; on n'avait plus de liberté. Le résultat le plus remarquable fut obtenu pour les finances : si l'exercice de 1814 fut encore élevé à 827 millions (1), le budget de 1815, amoindri tout d'un coup de

(1) *Exercice* 1814.

Dépenses	827,415,000 fr.
Recettes	520,000,000

300 millions, ne fut pas porté au-delà de 550; la moitié moins de ce que la France dépense aujourd'hui; et cependant la guerre y fut comprise encore pour 200 millions, la marine pour 51. L'empire avait marché dans sa dernière année avec un déficit de

(1) *Exercice* 1815.

Dépenses	547,700,000
Recettes	618,000,000

Principaux détails des dépenses pour **1815.**

Liste civile, Famille royale,	33,000,000
Chambres législatives,	7,200,000
Justice,	20,000,000
Affaires étrangères,	9,500,000
Intérieur,	85,000,000
Guerre,	200,000,000
Marine,	51,000,000
Police,	1,000,000
Finances,	23,000,000
Dette publique,	100,000,000
Intérêts des cautionnements, Frais de négociations,	18,000,000

Recettes sur les contributions directes.

Contributions foncières, principales et centimes additionnels,	258,198,000
Contributions mobilières et personnelles, et centimes additionnels,	41,000,000
Contributions des portes et fenêtres, et centimes additionnels,	14,181,000

L'arriéré général des ministères et des finances, pour dépenses antérieures au 1er avril 1814, s'évalue à 1,308,000,000, dont 759 exigibles. Le crédit public s'était merveilleusement relevé; le 5 p. cent s'était porté du 29 mars 1814 au 30 décembre, de 43 fr. à 81 fr., il descendit à 49 fr. dans les cent-jours.

13 cents millions ; il fut comblé. Près de huit mois de solde furent acquittés aux officiers et aux soldats ; le traitement des administrateurs, arriéré de près de dix mois, fut entièrement payé ; tout rentra dans la voie de l'ordre et de l'économie. Il fallait donc profiter de ce bien-être des masses pour les rattacher à la restauration.

Au lieu d'aller à la moralisation de ce peuple, au lieu de rétablir un système d'éducation religieuse et d'industrie corporée, on le blessa dans ses idées, on le laissa en dehors de toute autre hiérarchie que la police ; on l'attaqua dans ses plaisirs même. L'ordonnance de police qui interdit les travaux pendant le dimanche fut un objet de plaintes ou de plaisanteries pour ces classes que la révolution avait corrompues. On rétablit tout l'extérieur de l'ancien régime, sans revenir à ses formes conservatrices ; on craignit de rendre à la religion son ascendant moral, et on la protégea dans toutes les parties qui pouvaient la dépopulariser. Voici le résumé de tout ce gouvernement de 1814 : les actes importants furent empreints de l'esprit révolutionnaire ; et les petits actes, de tout ce que l'ancien régime avait de ridicule. D'où il résulta cet amalgame inouï qui dépopularisa et affaiblit le gouvernement, sans lui donner la puissance de réprimer les factions mécontentes.

La restauration avait trop promis ; elle ne donna pas assez, et ces paroles de l'avénement portent malheur. Il n'y eut pas de soulagement matériel pour le peuple de la campagne, et cela fit un mauvais effet ;

on avait accordé plus de liberté que l'autorité ne pouvait en supporter : un gouvernement nouveau a besoin de toutes ses forces pour vivre ; il est impossible qu'il ne succombe pas sous une presse libre et déchaînée ; on établit une censure, et, par une exception, on laissa toute liberté pour les ouvrages qui ne paraissaient qu'une seule fois par mois ; la censure confiée à des mains faibles, timides, n'osa pas réprimer ; on eut l'odieux d'une mesure arbitraire sans avoir le profit. En politique, mieux vaut souvent aller droit à une grande destruction de la liberté que de se laisser tuer par elle ; c'est un duel qu'il faut quelquefois savoir affronter. Il n'y eut pas un seul acte qui ne tombât sous le coup des déclamations ; le pouvoir marchait timidement et par soubresauts ; à chaque économie l'on criait ; un jour on blessait l'empire ; le lendemain, la révolution ; le surlendemain, les émigrés. On ne pouvait agir sans frapper un droit acquis ou un intérêt inquiet. L'état de paix forçait nécessairement à réduire les dépenses de l'hôtel des Invalides : on laissait opter ces vieux débris entre une pension et l'hôtel, à l'imitation de ce qu'avait fait l'assemblée constituante (1) ; beaucoup préférèrent la pension, et néanmoins on s'exclama comme si la gloire entière de la France était blessée. Voulait-on donner aux filles de la Légion d'honneur une direction plus religieuse et moins mondaine ? C'était encore une atteinte portée

(1) C'est à ce décret de la constituante pour la suppression des Invalides que s'opposèrent tous les royalistes, et il donna lieu au beau discours de l'abbé Mauri sur Louis XIV.

aux grandes fondations de l'empire. L'opinion se rattachait à un procès, à un mot, à un acte; un auteur publiait-il un livre pour constater que toutes les confiscations révolutionnaires n'étaient point légitimes? Les propriétaires des biens nationaux s'écriaient : « Que l'on commettait un attentat contre leurs propriétés. » Un curé refusait-il de recevoir, en vertu des canons de l'Église, les cendres d'une comédienne? C'était presque une émeute (1).

Quand les chambres s'ouvrirent, on vit bien d'autres énormités! Sous l'empire, on n'était point habitué à la tribune parleuse; et depuis le tribunat on n'avait pas entendu une seule discussion. Les débats des chambres occupèrent donc vivement l'opinion publique comme une nouveauté; on commenta chaque parole, on compta les boules de l'opposition; tous les projets de loi furent vivement discutés au dehors; le malheur de quelques-uns de ces projets fut d'être précédés de justifications ou de considérants, comme les vieux édits royaux. Au lieu de simples lois fermes et nettes, on eut des motifs qui, empruntant la langue de l'ancien régime, donnaient lieu à de maladroites allusions. Il y eut de l'effervescence sur toute chose; M. Ferrand avait dit une phrase très-naturelle dans la bouche d'un royaliste ardent, exclusif : « Que ceux qui avaient suivi le roi étaient dans la ligne droite. » A ce mot, il y eut partout des clameurs; on flétrit les émigrés, comme si le

(1) *Voyez* mon travail sur la Restauration, tome II.

roi Louis XVIII lui-même n'avait pas été émigré! On aurait dit qu'il n'y avait de bons Français, que les révolutionnaires. Le projet sur la liberté de la presse fut vivement discuté; le budget donna lieu à des débats qui irritèrent l'opinion; et de tout cela résulta une conviction bien profonde dans les esprits, c'est que rien n'était plus faible que ce gouvernement de la restauration, et qu'au premier choc il tomberait. Malheur aux pouvoirs lorsque cette vérité est constatée! On subit le despotisme, l'on n'obéit jamais longtemps à la faiblesse.

Et pourtant les hommes qui conduisaient la restauration n'étaient pas sans intentions droites et sans désir de conciliation entre la vieille et la nouvelle société. M. de Blacas, qui jouissait auprès de Louis XVIII du titre de favori, devait sa fortune à M. d'Avaray qu'il avait remplacé dans les affections du roi; M. de Blacas était son bras droit; Louis XVIII avait toujours eu un homme de confiance sous sa main comme son ami et son disciple. M. de Blacas n'était pas sans esprit, sans finesse; son cœur était droit, sa science très-étendue, mais il savait mal la France qu'il n'avait jamais vue qu'à travers le transparent menteur de l'émigration; loyal gentilhomme, dévoué au roi, M. de Blacas était son intermédiaire auprès des ministres, et autour de lui la faveur était partout; il disposait des ministères et les dominait. Ensuite, il y avait chez lui une convention si profonde des droits de la légitimité, « qu'il ne croyait pas possible qu'on pût les contester ou les briser. » Il avait foi dans le roi,

comme un pieux catholique dans la providence de Dieu, et c'est un tort de faire une religion d'un pouvoir dont tout le monde voit les imperfections et connait les faiblesses.

Comme chancelier, le roi avait nommé M. Dambray, ancien avocat général au parlement de Normandie, dont la réputation était ancienne dans le barreau. M. Dambray, âme droite, à la parole redondante, et M. Ferrand, théoricien monarchique, causèrent un grand tort à la restauration par ce bavardage d'édits dont j'ai parlé; ils ne pouvaient faire une ordonnance de deux lignes sans mettre de longs considérants, plus dangereux que la mesure en elle-même; ils n'osaient pas un acte énergique, mais ils osaient beaucoup de propos compromettants, beaucoup de paroles hasardées. M. l'abbé de Montesquiou était fort libéral, il avait les principes de l'assemblée constituante; auprès de lui était M. Guizot, de l'école de madame de Staël, et qu'on ne pouvait soupçonner de partialité pour le parti royaliste. Nul ne pouvait refuser beaucoup de finesse et d'esprit à M. Beugnot, conteur très-amusant, appréciateur très-remarquable des événements. L'abbé Louis avait trop contribué à la restauration pour ne pas être fort dévoué à la maison de Bourbon. Aux postes, on avait M. de Bourrienne, esprit actif, investigateur; à la guerre, le général Dupont, nom très-malheureux, et plus tard le maréchal Soult, le plus énergique, le plus habile des organisateurs. M. de Pradt était chancelier de la Légion d'honneur; position, au reste, fort bizarre. A la

police, on avait mis M. Dandré, un des anciens correspondants du roi, que des agents subalternes noyaient sous mille rapports de complots. Il y a deux écueils à éviter dans la police, c'est de ne pas croire et de trop croire ; M. Dandré, causeur remarquable, n'avait pas ce discernement qui saisit le vrai, et surtout cette énergie qui sait faire triompher l'utile et le nécessaire en politique.

Chose remarquable, ce gouvernement qui se composait d'hommes considérables, dont quelques-uns avaient de l'expérience, demeurait sans action sur l'ensemble de la société. Tout ce qui dépendait des ministères comme employés était resté dans les combinaisons de la république ou de l'empire. La police comptait des agents par milliers qui allaient plutôt révéler leurs secrets au général Savary qu'à M. Dandré : le gouvernement des Bourbons n'était pas le leur. Aux postes, par exemple, M. de Lavallette, ancien directeur général, avait plus de crédit que M. de Bourrienne ; il disposait de tout, faisait transmettre ses ordres sur tous les points ; les courriers servaient même d'intermédiaires entre Paris et l'île d'Elbe. Peu de magistrats dans les cours avaient été remplacés : les préfets saluaient plus M. de Montalivet que l'abbé de Montesquiou ; les Bourbons s'étaient couchés dans le lit des Bonaparte, sans rien y changer ; on avait voulu orner la tête de l'aigle d'une fleur de lis, et l'aigle l'avait brisée de ses serres. En général, il y avait chez les Bourbons et chez leurs partisans un sentiment tellement intime de leurs droits, une

manière de se poser en roi comme tellement inhérente à la France, qu'ils s'en croyaient inséparables; pour eux, la restauration était à tout jamais accomplie, et Louis XVIII tellement solide sur son trône, qu'une ordonnance suffirait pour pulvériser Bonaparte et ses partisans. Ainsi va toujours la crédulité dans les gouvernements à traditions et à préjugés historiques; ils ne voient pas que le temps marche autour d'eux et les mine activement, jusqu'au jour où les partis en finissent par un coup terrible.

L'homme évidemment le plus fort de tous ces ministres était M. de Talleyrand; mais, depuis le mois de septembre, il avait quitté Paris pour se rendre auprès des souverains à Vienne; là, devaient être discutés les grands intérêts de l'Europe, et le rôle réservé à la France dans le partage des conquêtes arrachées à l'empire.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRE PÉRIODE DU CONGRÈS DE VIENNE.

Position diplomatique que le traité de Paris fait à la France. — Fixation d'un congrès à Vienne. — Admission des plénipotentiaires français. — Rapprochement avec l'Angleterre. — Dessein envers la Saxe. — Tentatives pour reconstruire le pacte de Famille. — Question espagnole. Question napolitaine. — Question de la Saxe. — De la Pologne. — Mécontentement de la Prusse et de la Russie. — Rapprochement de la France avec l'Autriche et l'Angleterre. — Efforts de M. de Talleyrand pour détruire le traité de Chaumont. — Projet d'alliance éventuelle entre les trois puissances. — Nécessité d'éloigner Bonaparte. — Démarches de M. de Talleyrand. — Mécontentement de l'empereur Alexandre. — Ses intimités avec Eugène de Beauharnais.—Mémoire pour une révolution de 1688. —Situation du congrès à la fin de 1814.—Triple alliance de la France, de l'Autriche et de l'Allemagne contre la Russie et la Prusse.

Septembre 1814 à février 1815.

Le traité conclu à Paris le 30 mai 1814 donnait à la France les limites de la monarchie de 1792, avec quelques districts en plus sur les frontières du Nord et de l'Est; ce traité était un progrès dans la triste

position diplomatique que la chute fatale de l'empire avait faite à la France. Le cabinet de Paris avait même insisté pour effacer la condition impérative d'une réorganisation de l'Europe opérée en dehors de toute influence française; Louis XVIII n'avait point adhéré à cette clause, dictée par l'esprit réactionnaire contre Napoléon. Puisqu'un congrès était fixé à Vienne, M. de Talleyrand se proposait bien, en y prenant une position mesurée, de conquérir l'autorité morale qui à toutes les époques appartient à la France, lorsqu'elle est organisée sous un gouvernement fort et régulier (1).

L'idée d'un congrès plaisait aux souverains et aux ministres secrétaires d'État; ces solennités diplomatiques faisaient briller les plus grands talents, les caractères habiles; quelles seraient les formes de ce congrès et la représentation de chaque puissance? L'histoire des congrès était ancienne : à Munster, les

(1) Les instructions données aux plénipotentiaires français étaient basées sur ce principe : « Que la conquête ne donne point de droits, si elle n'est pas confirmée par un traité de cession. » Elles établissaient une distinction entre les territoires conquis pendant la guerre et ceux envahis dans la paix, ainsi qu'entre les territoires cédés et non cédés. Elles s'opposaient à ce que la Pologne entière passât dans les mains de la Russie, et toute la Saxe dans celles de la Prusse. Elles prescrivaient de poursuivre la réintégration de Ferdinand IV à Naples, comme de défendre les droits de l'infant de Parme. Les plénipotentiaires français devaient s'élever contre la cession des îles Ioniennes à l'Angleterre, et proposer Corfou pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ils devaient empêcher que le trône de Sardaigne pût échoir à un archiduc, et réclamer une garantie générale en faveur de l'empire ottoman.

plénipotentiaires avaient agi séparément, et n'avaient point eu de séances communes; tout était passé par les mains des deux médiateurs, Contarini et Chigi, qui, recevant les notes de chaque cabinet, proposaient des avis conciliatoires, sans comités ni commissions; à Osnabruck, il n'y eut pas même de médiateur, mais quelques conférences partielles et une transmission fréquente de notes longuement discutées. Les congrès de Munster et d'Osnabruck, ouverts en 1643, ne furent terminés qu'en 1648, par la paix de Westphalie (1). Au congrès de Nimègue, en 1675, chaque puissance traita de ses intérêts séparément, il n'y eut point d'assemblée générale; le pape et le roi d'Angleterre servirent de médiateurs. A Ryswick, en 1697, la Suède exerça la médiation auprès des plénipotentiaires de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, des Provinces-Unies et de l'empire germanique; puis lassés d'incessantes lenteurs, les plénipotentiaires français et anglais concertèrent entre eux les articles de la paix. Plus tard le congrès d'Utrecht s'ouvrit par des conférences entre les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, des Provinces-Unies et de Savoie. Ceux de l'Empereur, de l'Empire, du Portugal et de la Prusse n'intervinrent que postérieurement, et par notes. Le concert intime de la France et de la Grande-Bretagne amena la signature du traité d'Utrecht (2). A Aix-la-Chapelle, en 1747, les plénipotentiaires de

(1) Voyez *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, tome VI.

(2) Voyez mon *Louis XIV*, tome VI.

France et d'Angleterre décidèrent pareillement toutes les questions importantes en dehors des envoyés autrichiens et espagnols, qu'on évitait de consulter. Au congrès de Teschen, en 1779, la France et la Russie intervinrent comme médiatrices entre l'Autriche, la Prusse et la Bavière, et le plus souvent par notes. Au congrès de Rastadt, de 1798, on traita par écrit et on s'assembla à peine deux ou trois fois. Au congrès d'Amiens, où devaient se trouver la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Porte Ottomane et leurs alliés, le premier consul éloigna toutes les puissances du second ordre, et ne négocia qu'avec la cour de Londres. L'Espagne y parut bien un moment, mais elle ne compta que pour ratifier le traité (1).

Depuis, on s'était revu pour la forme à Prague, à Châtillon. En 1814, les cabinets s'entendirent parfaitement pour des conférences diplomatiques fixées à Vienne; l'époque en avait été déterminée pour les premiers jours de septembre, et les plénipotentiaires s'y rendirent avec un empressement marqué; après une si longue guerre, il s'agissait de décider les plus vastes intérêts diplomatiques, et de rétablir la balance européenne en partageant les débris de l'empire français. M. de Talleyrand, signataire du traité de Paris, avait dû établir la position de chaque puissance, afin de s'assurer une place convenable dans ces négociations, toutes postérieures aux clauses récemment arrêtées à Paris. Le traité de Chaumont lui parut la

(1) Voir *l'Europe pendant le consulat*, tome IV.

base principale des liens politiques et militaires qui unissaient les quatre grandes têtes de la coalition : l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse.

Ce traité de Chaumont, valable pour vingt ans, pouvait toujours être opposé à M. de Talleyrand, afin de l'exclure de toute négociation en dehors du traité de Paris. On se rappelle que dans les conférences secrètes il avait même été convenu que le partage des terres conquises se ferait indépendamment de l'influence française. D'après les publicistes étrangers, « la France, qui avait son lot bien fixé, devait se tenir contente et satisfaite ; les autres partages se feraient librement et sans elle. » Cette dure loi, se résignerait-on à la subir ? En touchant de près ce traité de Chaumont, M. de Talleyrand vit bien que, né des circonstances, il devait s'éteindre et s'effacer avec elles ; une fois l'empire de Napoléon détruit, chaque puissance pour le partage des conquêtes revenait à son intérêt naturel ; et dès lors, des motifs de division devaient naître entre elles ; or la France, en prenant un parti pour l'une des puissances en jeu, trouverait naturellement une indemnité, et en tous les cas une position diplomatique en rapport avec sa force morale et matérielle (1).

La pensée qui poussa M. de Talleyrand à se rendre à Vienne avec tant d'insistance, fut de faire rentrer la

(1) « M. de Talleyrand fit observer : « que le consentement promis par la France à ces arrangements ne devait s'entendre que de faits positifs et non d'événements éventuels, et que tout ce qui n'était pas convenu et arrêté entre tous les alliés n'était pas censé

France, restaurée par le gouvernement des Bourbons, dans la grande famille européenne; de briser l'alliance intime et momentanée que le traité de Chaumont avait établie entre la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse; de manière à ce que, rendue à son importance, la France pût agir pour le mieux de ses intérêts. M. de Talleyrand était trop habile pour ne pas savoir que la plus triste position d'un cabinet, c'est de ne plus trouver autour de lui des alliances pour le soutenir, et des voix pour appuyer sa politique. De tous les hommes que M. de Talleyrand choisit pour le suivre à Vienne, M. de La Besnardière fut le seul peut-être qui fût parfaitement initié à ses plans; ni M. de Noailles, ni M. de La Tour du Pin, ni même le duc de Dalberg, ne furent appelés à la rédaction des notes destinées à soutenir le système conçu par M. de Talleyrand. Ils devaient seulement s'occuper des questions de détail; l'un prit la Suisse, l'autre l'Allemagne; à lui seul il réserva la grande diplomatie.

Vienne, dès le mois d'octobre, avait vu se réunir les souverains de l'Europe, les ministres, et tout ce que la société diplomatique avait de plus élégant et de plus élevé; des femmes alors d'une haute célébrité, des artistes, mêlés et confondus avec les têtes couronnées; la saison des eaux si attrayante était finie, et on

exister; qu'en conséquence, en sa qualité de premier plénipotentiaire français, il se réservait le droit de concourir à tout ce qui n'avait pas été réglé définitivement entre tous les alliés. »

Le prince de Talleyrand faisait remarquer encore : « que la déno-

se rendait à Vienne, la ville des plaisirs, pour y passer un ravissant hiver. Les souverains se témoignaient la plus intime cordialité, ils s'y pressaient la main, et pourtant des questions sérieuses allaient s'agiter entre eux; le soir, les plaisirs et les bruyantes distractions; le matin, les affaires. Le congrès s'était réuni sous la présidence du prince de Metternich; on devait cette déférence à l'Autriche et au ministre qui avait si habilement conduit les affaires de l'Europe. L'empereur Alexandre était comme le roi du congrès, sa popularité l'y avait suivi; sa grâce et sa politesse parfaite avec les femmes, cette espèce d'esprit chevaleresque qui cachait la politique sous les dehors de la candeur, lui donnaient une haute popularité à Vienne.

François II, si modeste dans ses manières et dans ses habitudes, était effacé au milieu de sa capitale; la brillante impératrice d'Autriche recevait les souve-

mination d'*alliés* était tombée par le seul fait de la paix, et devenait même injurieuse au roi; qu'il n'existait, à ses yeux, qu'un congrès général auquel toutes les puissances étaient appelées à concourir, et que sa propre responsabilité lui interdisait de reconnaître la dénomination d'alliés que voulaient continuer à prendre les cours de Vienne, de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Berlin » A ces représentations, il fut répondu : « que l'alliance de Chaumont, du 1er mars 1814, avait pour but (art. 5), même après la conclusion de la paix avec la France, d'en assurer le maintien ; et qu'ainsi cette alliance n'était point incompatible avec la dignité de son souverain, qu'elle tendait bien plutôt à affermir, qu'une alliance n'était point hostile de sa nature, à moins qu'elle ne fût offensive, et explicitement dirigée contre une puissance. »

rains avec cette noble aisance qui la distinguait. Frédéric-Guillaume, le roi de Prusse, n'avait point quitté le noir dont il était revêtu depuis la mort de la reine Louise; il ne pensait qu'à cette chaste et poétique épouse, et son front n'avait cessé de se montrer triste et soucieux depuis ce fatal événement. A Vienne, toute l'Allemagne était venue, les mille princes de la confédération du Rhin, les ambassadeurs, les hommes d'État; on ne voyait que costumes brillants dans les carrousels, dans les fêtes de cour, et le spirituel prince de Ligne put dire : « Le congrès danse et ne marche pas (1). »

Il marchait cependant, le congrès, et dès le début des conférences, M. de Talleyrand s'aperçut qu'il avait parfaitement compris la première, la plus fondamentale des objections; on lui opposa en effet : « qu'il n'avait point à intervenir dans la question générale du partage des terres conquises, affaire particulière des cabinets qui avaient signé le traité de

(1) C'est au sujet de ces bals que le prince de Ligne qui, à 79 ans, n'en manquait pas un, dit : « Le congrès danse et ne marche pas. » Cette saillie n'était pas fondée, car le congrès marchait. Les travaux des commissions s'avançaient, et on négociait sur les distributions de territoires; mais il fallait bien que la cour de Vienne amusât cette multitude d'étrangers et d'oisifs des deux sexes, accourus de toute l'Europe pour voir le congrès; or cette classe qui, en effet, dansait beaucoup, n'était pas le congrès.

Le prince de Ligne mourut le 13 janvier 1815, âgé de 80 ans. Dans son testament, écrit sur papier couleur de rose, il avait choisi sa sépulture sur le Kallemberg, colline à quelques lieues de Vienne, où il fut porté sur les bras des grenadiers autrichiens.

Chaumont. » De cette manière, les puissances voulaient exclure la France des délibérations principales du congrès et des questions qui tenaient à la réorganisation de l'Europe ; le cabinet de Paris n'aurait donc plus qu'un rôle secondaire dans les conférences et les protocoles du congrès. Tous les soins de M. de Talleyrand tendirent alors à changer une position si précaire : dans une succession de notes rédigées par M. de La Besnardière, il exposa : « que les précautions prises par les traités secrets et publics conclus entre les alliés ne devaient plus s'appliquer à l'heureux état de choses rétabli par la maison de Bourbon. Il n'y avait d'alliés que lorsqu'il existait un état de guerre; la paix faite, chaque puissance reprenait son indépendance et sa primitive nationalité. Or, dans tous les congrès, depuis le XVIe siècle, la France avait tenu sa place; pourquoi la lui refuser aujourd'hui (1)? En

(1) *Extrait d'une note de M. de Talleyrand en date du* 19 *décembre* 1814 *à M. de Metternich.*

« La France n'a apporté au congrès aucune vue d'ambition ou d'intérêt personnel. Replacée dans ses antiques limites, elle ne songe plus à les étendre, semblable à la mer qui ne franchit les rivages que quand elle a été soulevée par les tempêtes. Ses armées, chargées de gloire, n'aspirent plus à de nouvelles conquêtes. Délivrée de cette oppression dont elle avait été bien moins l'instrument que la victime ; heureuse d'avoir recouvré ses princes légitimes, et avec eux le repos qu'elle pouvait craindre d'avoir perdu pour toujours, elle n'avait point de réclamations à faire, point de prétentions qu'elle voulût former. Elle n'en a élevé, elle n'en élèvera aucune : mais il lui restait à désirer que l'œuvre de la restauration s'accomplît pour toute l'Europe, comme pour elle ; que partout et pour jamais l'esprit de la révolution cessât.

résumé, le traité de Chaumont s'appliquait à Bonaparte et non point aux Bourbons. »

Cette note de M. de Talleyrand, laissée d'abord sans réponse, trouva quelque appui parmi les grands cabinets eux-mêmes. Lord Castlereagh se rangea de l'avis de la France ; l'Angleterre avait besoin d'un contre-poids pour lutter contre l'influence absorbante de la Russie ; elle vit donc les plénipotentiaires français admis avec plaisir dans les conférences générales. Cette même considération détermina le prince de Metternich à désirer le contre-poids de la France pour balancer l'influence absorbante de l'empereur Alexandre. Lord Castlereagh et M. de Metternich raisonnèrent exactement leur situation : « La France est une puissance qu'on ne peut laisser en dehors ; elle serait d'une grande importance dans la solution des difficultés qui allaient surgir au congrès ; la politique commune de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France pourrait être opposée à la Russie et à la Prusse, désormais unies. On partit d'autres bases ; au lieu de prendre pour point de départ le traité de Chaumont, on reconnut les signataires du traité de Paris comme tous également admissibles au congrès. Dès lors, il fut définitivement arrêté que le comité dirigeant serait composé des puissances qui avaient signé le traité du 30 mai 1814, c'est-à-dire, de l'Autriche, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, du Portugal, de la Prusse, de la Russie et de la Suède ; ce fut une victoire réelle que remporta M. de Talleyrand, car il fit sortir la France de l'isole-

ment auquel le traité de Chaumont l'avait condamnée; elle reprit sa place dans la famille européenne, et c'est le but que doit toujours se proposer sa diplomatie, car, seule, elle ne peut rien; elle se réduit à un état violent de négation.

Une fois cette position bien faite et cette résolution prise, le plénipotentiaire français marche avec plus de hardiesse; il s'est placé au milieu des cabinets, sa tâche habile est maintenant de les diviser; il a compris le fort et le faible de chacun; les intérêts qui les séparent : si la Prusse a pu se rattacher à la Russie, l'Autriche et l'Angleterre ont intérêt à s'en éloigner; la France a des forces considérables, une marine, des troupes, des finances; elle peut les offrir à qui lui fera de meilleures conditions. Plusieurs questions se présentent au congrès sur lesquelles les grandes puissances ne sont point d'accord; la Russie demande la reconstitution d'un royaume de Pologne sous sa propre suzeraineté, point sur lequel elle n'est en harmonie ni avec l'Angleterre, ni avec l'Autriche. M. de Talleyrand, sans hésiter, se décide pour l'idée anglaise et autrichienne, en opposition avec l'empereur de Russie (1), qu'il a pourtant si bien accueilli à Paris; la

(1) Alexandre ayant invité le prince de Talleyrand à un entretien, fut surpris de ne plus retrouver les mêmes sentiments, et d'éprouver une résistance qu'il avait moins de moyens de vaincre : il se crut joué, témoigna son mécontentement, et dit : « qu'il aurait compté sur plus de reconnaissance de la part de la France. » Dès lors sa fierté et sa délicatesse blessées se manifestèrent par des procédés et un langage sévères. On le vit s'attacher à contrarier

Prusse, d'un autre côté, en échange du bon concours qu'elle prête à la Russie pour la Pologne, s'est emparée de toute la Saxe; sur ce point, elle se trouve en opposition avec l'Autriche; et M. de Talleyrand, qui veut reconstituer une sorte de protectorat de la France sur les États secondaires de l'Allemagne, comme à l'époque du cardinal Richelieu, prend le parti du roi de Saxe, et, en cela, il se rapproche de M. de Metternich qui n'aime point à voir la Prusse s'étendre jusqu'aux montagnes de la Bohême (1).

la légation française, et même à la tenir à l'écart. Il fut insinué aux Russes de ne point paraître chez le premier plénipotentiaire français, et le monarque prussien, toujours dévoué à son ami, agit de même; ce qui produisit pendant plusieurs mois une mésintelligence sensible. »

(1) *Extrait d'une note de M. de Metternich, en date du 22 octobre* 1814, *à M. de Hardenberg.*

« L'adhésion que vient de donner le gouvernement britannique aux vues de la Prusse sur la Saxe, et l'intérêt que la Russie met à cette réunion, ne sauraient diminuer les regrets de S. M. I. Elle désire vivement que le roi veuille apprécier dans sa sagesse la somme des inconvénients qui découlent de la réunion totale du royaume de Saxe à sa monarchie, et qu'il la compare au nombre de ceux que ferait éviter à la Prusse et à l'Autriche la conservation d'une partie de ce royaume avoisinant la frontière de la Bohême. »

Le prince de Metternich se résumait en exprimant : 1° le vœu de sa cour pour une entière réunion de vues et d'intérêts avec la Prusse, et celui d'un appui réciproque et d'une conformité absolue de marche des deux cours dans la question de la Pologne; 2° en déclarant que l'empereur, son maître, faisait dépendre son assentiment à l'incorporation du royaume de Saxe, des réserves sus-mentionnées; en invitant S. M. Prussienne, de la manière la plus pressante, à prendre en considération si elle n'atteindrait pas le but

Par le fait donc de ces premières démarches, la coalition est moralement dissoute; il se forme de nouveaux intérêts, des alliances en opposition avec le traité de Chaumont; la légation française est parvenue à briser les clauses d'un traité qui formait le droit public des quatre puissances coalisées. Ainsi donc, sur un plan, se placent la Prusse et la Russie, intimement unies; sur l'autre, la France, l'Angleterre et l'Autriche, entraînant avec elles l'Espagne, le Portugal, et l'on pourrait presque dire la Suède : le comte

qu'elle se proposait de compléter ces dimensions, en conservant un noyau de ce royaume, et en se dispensant de cette manière d'assigner un lot au roi de Saxe, par forme d'indemnité. 3° L'empereur d'Autriche insistait fortement pour que la ligne du Mein servît de défense à l'Allemagne : et, réunissant les questions en un seul et même corps de négociations, il liait ses promesses concernant la Saxe à un engagement fondé sur la réciprocité. »

Extrait d'une réponse de M. de Metternich en date du 10 *décembre* 1814, *à une note verbale de M. de Hardenberg du* 2 *décembre.*

« L'Autriche ne nourrit aucune jalousie contre la Prusse : elle regarde au contraire cette puissance comme l'un des poids les plus utiles dans la balance des forces de l'Europe. De toutes ces puissances, c'est celle dont la position a le plus de conformité avec celle de l'Autriche. Placées également entre les grands empires de l'Est et de l'Ouest, la Prusse et l'Autriche complètent leur système de défense respective. Unies, les deux monarchies forment une barrière inexpugnable contre les entreprises de tout prince conquérant qui, de nouveau, occuperait peut-être un jour le trône de France ou celui de Russie. »

Extrait d'une note de lord Castlereagh, en date du 11 *octobre* 1814, *à M. de Hardenberg.*

« Quant à la question de Saxe, je vous déclare que si l'incorpo-

de Lowenhielm est indécis sur le parti qu'il doit prendre; Bernadotte est mécontent du peu d'appui qu'il a trouvé dans la coalition pour la conquête de la Norwége. Un comité formé de huit puissances discute avec une grande vivacité; des mémoires sont présentés de part et d'autre; les notes émanent de MM. de Talleyrand, de Metternich, de Hardenberg, de Nesselrode, et chacun persiste avec fermeté dans l'opinion qu'il a émise sur les lots du partage. Louis XVIII est très-prononcé pour le roi de Saxe (1); peu importe qu'il ait été le dernier fidèle à Napoléon, les Bourbons n'ont-ils pas été malheureux eux-mêmes à cause de la fidélité à leur principe? Louis XVIII, le roi des tradi-

ration de la totalité de ce pays dans la monarchie prussienne est nécessaire pour assurer un si grand bien à l'Europe, quelque peine que j'éprouve personnellement à l'idée de voir une aussi ancienne maison si profondément affligée, je ne saurais nourrir aucune répugnance morale ou politique contre la mesure elle-même.

« Si jamais un souverain s'est placé lui-même dans le cas de devoir être sacrifié à la tranquillité future de l'Europe, je crois que c'est le roi de Saxe, qui, par ses tergiversations perpétuelles, et parce qu'il a été non-seulement le plus dévoué, mais aussi le plus favorisé des vassaux de Bonaparte, contribua de tout son pouvoir et avec empressement, en sa double qualité de chef d'États allemands et d'États polonais, à pousser l'envahissement jusque dans le cœur de la Russie. »

(1) « L'indépendance des couronnes, les droits de la légitimité, l'équilibre de l'Allemagne, les égards dus à un roi révéré par ses vertus, les liens de la parenté et une analogie d'infortune avaient paru à Louis XVIII de justes motifs de défendre la cause de Frédéric-Auguste; il avait même déclaré dans son conseil : « Qu'il ne consentirait jamais à la cession entière de la Saxe, et laisserait à ses successeurs la tâche pénible de la sanctionner. »

tions, le prince qui sait le mieux le passé, a souvenir que ses ancêtres protégèrent toujours les princes d'Allemagne, même les protestants; ordre est donné à M. de Talleyrand de soutenir d'une manière positive la cause du roi de Saxe et de ne l'abandonner en aucun cas (1).

Placée au milieu des cabinets, la France s'est proposé une autre mission; Louis XIV et Louis XV avaient accompli le pacte de famille, acte de la plus haute portée, qui donnait à la maison de Bourbon trois couronnes, la France, l'Espagne et Naples, intimement unies. M. de Talleyrand n'a pas d'inimitié contre Murat; il n'ignore pas que l'Autriche et l'Angleterre sont engagées envers lui, et il accepte les parvenus sur le

(1) Le malheureux roi de Saxe protestait de toutes ses forces contre les violences de la Prusse.

Extrait d'une protestation de Frédéric-Auguste adressée au congrès le 4 novembre 1814.

« Nous serions infidèle à nos devoirs envers notre maison et notre peuple, si nous pouvions voir, sans former aucune réclamation, les nouvelles mesures que l'on se dispose à prendre contre notre pays, dans un moment où l'on devait en attendre l'entière restitution. La prise de possession provisoire de nos États de Saxe, projetée par la Prusse, nous oblige en conséquence de protester de la manière la plus solennelle, en faveur de nos droits sacrés, contre cette prise de possession. Nous le faisons par ces présentes munies de notre signature devant le congrès de Vienne, et à la face de toute l'Europe; et nous répétons publiquement la déclaration que nous avons déjà faite antérieurement vis-à-vis des monarques alliés, que jamais nous ne consentirons à la cession des États que nous avons hérités de nos ancêtres, ni à recevoir en échange aucun dédommagement, à quelque condition que ce soit. »

trône. Mais, ministre d'un roi comme Louis XVIII, il sait bien que la politique ancienne de la maison de Bourbon doit nécessairement la reporter vers la reconstitution du pacte de famille : placer un membre de sa dynastie sur le trône de Naples et de Sicile, c'est la politique essentielle, naturelle de la France. M. de Talleyrand insiste donc dans quelques notes secrètes sur le rétablissement d'un prince de la maison de Bourbon à Naples : « Que l'on donne une indemnité à Murat, sans lui laisser une couronne; sa royauté est un fatal exemple et un mauvais précédent (1). »

La question de la souveraineté de Joachim présentait elle-même des complications considérables. Quand Murat avait quitté follement le parti de l'empereur

(1) *Note de M. de Talleyrand du* 26 *octobre* 1814 *à lord Castlereagh.*

« Il m'a été enjoint de vous communiquer tout ce que l'ambassade de S. M. T. C. fera de son côté pour obtenir l'accomplissement des vœux communs de la France et de l'Angleterre dans une négociation où leurs intérêts étant les mêmes et se confondant avec l'intérêt de l'Europe, Sa Majesté a regardé comme impossible que leurs vœux ne fussent pas les mêmes. Pour être d'accord sur le moyen comme sur le but, il suffit que celui-ci soit clairement et distinctement marqué, puisqu'il devient évident qu'il n'y a pas deux moyens de l'atteindre.

« Les dynasties légitimes ont été rétablies; mais l'une d'elles est menacée : la révolution n'est donc pas encore finie. Que faut-il pour qu'elle finisse? Que le principe de la légitimité triomphe sans restriction; que le roi et le royaume de Saxe soient conservés, et que le royaume de Naples soit rendu au légitime souverain. Sans cela, la révolution subsisterait; la lutte ne serait pas terminée. Le traité de Paris et les travaux du congrès n'auraient fait que la suspendre. Il y aurait une trêve, mais point de paix véritable. »

10.

Napoléon, en 1813, et s'était jeté dans l'alliance des grands cabinets, il avait signé avec l'Autriche et l'Angleterre un traité de garantie qui le reconnaissait avec sa légitime royauté de Naples. Le texte du traité était trop récent pour que l'on pût ouvertement le violer, car il engageait deux cours du premier ordre dans les conditions de maintenir sa couronne; M. de Talleyrand trouvait donc un obstacle à ses desseins. Toutefois, l'on put s'entendre sur quelques chances d'avenir; les rapports secrets qui arrivaient d'Italie annonçaient que Murat avait conçu le projet de rétablir l'unité dans la Péninsule, et, par les mouvements du carbonarisme, de se faire proclamer roi de toute la partie méridionale de l'Italie, au détriment du pape, du grand-duc de Toscane, et jusqu'à un certain point du Piémont. Un tel dessein était connu de l'Autriche, et elle y voyait la rupture possible des engagements pris en 1813 envers Joachim. Si elle ne pouvait pas agir directement contre lui tant qu'il serait paisible, elle saisirait le premier prétexte, la première occasion de mettre un terme à cette royauté éphémère. La correspondance de Louis XVIII et de M. de Talleyrand sur ce point était continuelle; le roi de France insistait spécialement pour la restauration de la maison royale de Bourbon à Naples; ses scrupules de légitimité allèrent si loin qu'avant de reconnaître Ferdinand VII comme roi des Espagnes, Louis XVIII écrivit directement à Charles IV pour savoir si son abdication était libre et absolue (1).

(1) Louis XVIII, avant de traiter avec Ferdinand VII, s'était con-

Ensuite, en supposant le maintien des traités, le congrès ne pouvait empêcher les princes de la maison de Bourbon, Louis XVIII et Ferdinand VII d'Espagne, de faire la guerre à Murat, au nom de leur maison, pour rétablir leur cousin sur le trône. C'était le droit naturel, inhérent à toute monarchie indépendante, et cette guerre pourrait avoir pour résultat le renversement de la dynastie de Murat. Les liens intimes commençaient à rapprocher de la France l'Autriche et l'Angleterre dans toutes les négociations d'une haute importance; on pourrait donc faire cette concession à Louis XVIII. Tout le monde savait les intrigues de Murat dans l'Italie méridionale, et un grief plus grand encore, ses rapports journaliers avec l'île d'Elbe et l'empereur Napoléon; c'était là un des points les plus inquiétants pour la France, sur lesquels M. de Talleyrand appela plus d'une fois l'attention du congrès, car à l'ilbe d'Elbe germaient de nouvelles causes de désordres.

Il faut se rappeler que le traité de Fontainebleau assurait la libre possession de l'île d'Elbe à l'empereur Napoléon, qui conservait à Porto-Ferrajo la plénitude de sa principauté; petit souverain, mais indépendant, il pouvait faire dans ses États les mêmes actes qu'un grand prince dans les siens. Le traité de

fidentiellement adressé à Charles IV pour savoir s'il considérait son abdication d'Aranjuez comme un article irrévocable. Sur sa réponse affirmative, le prince de Talleyrand et don Pedro Gomez de Labrador signèrent, le 20 juillet 1814, pour les deux États, un traité de liquidation où le roi d'Espagne accédait à celui du 30 mai.

Fontainebleau était surtout l'œuvre de l'empereur Alexandre, un acte de loyauté envers son ancien ami de Tilsitt et d'Erfurth; il était ratifié par le gouvernement provisoire de France au nom de Louis XVIII. Et cependant, vers le milieu de 1814, on commençait à s'inquiéter à Paris, à Vienne, de la présence si rapprochée de l'empereur Napoléon (1); on savait la hardiesse de ses desseins, la rapidité de son exécution; d'une enjambée il pouvait être en France. La première pensée d'éloigner Bonaparte de l'île d'Elbe pour lui choisir une position moins imprudente vint de Fouché; comme il n'avait pu se mêler aux actes de déchéance contre Napoléon, Fouché avait voulu se rendre utile à la restauration; et ce même ministre qui avait toujours conseillé de se débarrasser de Bonaparte d'une manière quelconque, même violente, avait suggéré l'idée, dans un mémoire secret au roi, de demander : « que Bonaparte fût relégué dans un lieu plus éloigné, en Amérique ou dans l'Inde. » Et comme il faisait presque toujours la double main, il

(1) « Les principales puissances ne commencèrent à raisonner sur la translation de Bonaparte dans un autre hémisphère, que lorsque les arrangements majeurs eurent été arrêtés, et que les plaintes des souverains d'Italie, notamment du grand-duc de Toscane, sur le voisinage de Bonaparte, se furent accumulées. C'est alors que le plénipotentiaire portugais, Palmella, offrit l'une des Açores, pour lieu de reclusion de Bonaparte, et que l'Angleterre proposa Sainte-Lucie ou Sainte-Hélène; mais l'aveu de leurs cours et le transport de ce personnage dans l'une de ces îles, emportaient d'indispensables délais. »

(*Extrait du congrès de Vienne.*)

écrivit directement à Bonaparte pour le conjurer de prévenir, par un acte de sa volonté, les résolutions que les puissances prendraient tôt ou tard contre lui : il l'invitait à choisir un exil aux États-Unis d'Amérique, car à l'île d'Elbe, sa position était menaçante et ridicule (1).

(1) *Extrait d'une lettre de Fouché à Napoléon* (*juin* 1814).

« Vous acceptez comme retraite l'île d'Elbe et sa souveraineté... La situation de cette île ne vous convient pas, et le titre de souverain de quelques acres de terre convient encore moins à celui qui a possédé un empire immense. L'île d'Elbe est à très-peu de distance de la Grèce et de l'Espagne; elle touche presque aux côtes de l'Italie et de la France. De cette île, la mer, les vents et une petite felouque peuvent vous amener subitement dans les pays les plus exposés à l'agitation, aux événements et aux révolutions. La stabilité n'existe encore nulle part. Dans cet état de mobilité des nations, un génie comme le vôtre peut toujours exciter de l'inquiétude et des soupçons parmi les puissanees européennes. Sans être criminel, vous pouvez être accusé; sans être criminel, vous pouvez aussi faire du mal... Les titres que vous conservez, eu rappelant à chaque instant ce que vous avez perdu, ne peuvent servir qu'à augmenter l'amertume de vos regrets; ils ne paraîtront pas des débris, mais une vaine représentation de tant de grandeurs qui se sont évanouies; je dis plus, sans vous honorer, ils vous exposent à de plus grands dangers : on dira que vous ne gardez vos titres que parce que vous conservez toutes vos prétentions... Il serait plus glorieux et plus consolant pour vous de vivre comme un simple particulier; et à présent l'asile le plus sûr et le plus convenable pour un homme comme vous est dans les États-Unis de l'Amérique. Là, vous recommencerez votre existence au milieu d'un peuple encore neuf, qui saura admirer votre génie sans le craindre. Vous prouverez aux Américains que, si vous étiez né parmi eux, vous auriez pensé et voté comme eux, et que vous auriez préféré leurs vertus et leur liberté à toutes les dominations de la terre. »

Ces mêmes idées, M. de Talleyrand les développa dans plusieurs mémoires qu'il communiqua au congrès de Vienne; traçant un tableau parfaitement fait des malheurs que l'Europe devait à Bonaparte, la note démontrait avec une grande sagacité « qu'il n'y avait stabilité pour personne, aucune garantie d'avenir pour des stipulations générales, tant que Bonaparte serait à vingt lieues des côtes d'Italie ou de France. » De tels arguments devaient être parfaitement compris du prince de Metternich et de lord Castlereagh, alors que se développaient les intrigues de Murat; et la parole de M. de Talleyrand devait avoir d'autant plus d'importance, qu'il s'exprimait ainsi au moment où les pourparlers se continuaient entre les trois puissances, la France, l'Autriche et l'Angleterre, afin d'éviter l'envahissement de la Pologne par la Russie et de la Saxe par la Prusse.

Les liens les plus intimes rapprochaient M. de Talleyrand du prince de Metternich et de lord Castlereagh; car, jamais peut-être Alexandre ou Frédéric-Guillaume ne s'étaient exprimés avec plus de netteté sur la volonté expresse de garder leurs conquêtes. Toute l'armée russe était concentrée en Pologne, sous les ordres du grand-duc Constantin, qui invoquait les souvenirs de l'ancienne race de Sobieski, pour rattacher cette nationalité à la Russie (1). Et quant à la

(1) Le grand-duc Constantin, qui avait quitté Vienne le 9 novembre, disait aux Polonais, dans une proclamation du 11 décembre : « L'empereur, votre puissant protecteur, vous fait un appel. Réunissez-vous autour de vos drapeaux. Que votre bras s'arme pour la

Prusse, M. de Hardenberg avait déclaré « qu'elle ne rendrait pas la Saxe ; ce qu'elle avait conquis, elle le gardait, sans volonté ni idée de restitution ; » et pour soutenir sa diplomatie, le cabinet de Berlin armait ses contingents, comme si la guerre était imminente; c'est ce qui força l'Autriche elle-même, et l'Angleterre, à maintenir leurs armées sur le pied de guerre. La France fut invitée à ne point désarmer complétement; tous les cabinets semblaient prévoir qu'un nouveau choc pouvait avoir lieu; on s'était réuni pour préparer la chute de Bonaparte, on se divisait pour le partage des domaines du grand empereur.

Le czar Alexandre se montra profondément irrité de cette conduite de la maison de Bourbon envers la Russie; il croyait avoir contribué à remettre cette antique maison sur le trône; il n'avait rien oublié de ce qui s'était passé à Paris après le retour du roi; il avait trouvé quelques singularités et une fierté presque offensante dans la tenue de Louis XVIII, qui prenait le pas sur le czar aux Tuileries. Plus tard, il

défense de votre patrie et la conservation de votre existence politique. » Le comte de Nesselrode déclara que 8,000,000 de Polonais étaient résolus de défendre l'indépendance de leur pays.

Lord Castlereagh adressa à l'empereur Alexandre plusieurs mémoires dans lesquels : « il s'opposait itérativement et avec force, au nom de sa cour, à l'érection d'un royaume de Pologne qui fût uni, et qui fît partie de la couronne impériale de Russie; le désir de sa cour étant de voir une puissance indépendante, plus ou moins considérable en étendue, établie en Pologne sous une dynastie distincte, et comme un État intermédiaire entre les trois grandes monarchies. »

l'avait fait sonder par le comte Pozzo di Borgo sur une alliance de famille avec le duc de Berry, et on lui avait rapporté quelques mots blessants de Louis XVIII sur l'origine de la maison Romanoff. Maintenant, à Vienne, il trouvait encore en opposition à ses desseins ce cabinet de Paris, qui à peine restauré se faisait le protecteur de la Saxe (1), et l'allié intime de l'Angleterre et de l'Autriche, hostiles au système russe sur la Pologne. A plusieurs reprises, le czar Alexandre montra sa mauvaise humeur à M. de Talleyrand, et le ministre de France la supporta avec beaucoup de

(1) La France était extrêmement portée pour l'indépendance absolue de la Pologne ; mais elle désirait avec encore plus de chaleur l'intégrité de la Saxe, ou au moins le maintien de Frédéric-Auguste dans la majeure partie de ses États.

« S. M. T. C., invariablement décidée à ne pas sanctionner, même par son silence, l'exécution des projets formés contre le roi et le royaume de Saxe, mais aimant à croire que ces projets sont le fruit de quelque erreur ou illusion, qu'un examen plus attentif fera disparaître... »

(Extrait d'une note de M. de Talleyrand du 19 décembre à M. de Metternich.)

Les défenseurs du roi Frédéric-Auguste disaient : « Que le roi de Saxe avait été violemment entraîné par Napoléon, et qu'il serait aussi injuste que cruel de lui faire supporter à lui seul tout le poids de la vengeance de l'Europe; qu'il était assez puni par la perte du duché de Varsovie, comme par une détention d'un an ; et que du reste, il n'avait pas plus de torts que plusieurs autres rois et princes de la confédération du Rhin ; que le royaume de Saxe, placé entre la Prusse et l'Autriche, arrêtait leur choc, et entrait indispensablement dans l'équilibre de l'Allemagne ; qu'enfin, dans un moment où l'on revenait aux principes, on foulait aux pieds, dans la personne du roi de Saxe, le plus essentiel de tous, celui de la légitimité. »

dignité; toutes les démonstrations extérieures du czar furent dirigées contre Louis XVIII et la restauration. Eugène de Beauharnais était venu à Vienne pour quelques réclamations de famille, Alexandre le traita avec une affection paternelle; la légation française ne le vit pas, le czar au contraire se montra publiquement avec lui dans les promenades; il vint le visiter avec un soin et une sollicitude particulière. Loin de prendre intérêt aux Bourbons de Naples, Alexandre parla sans cesse de l'exécution du traité avec Murat; quand vint la question d'éloigner Bonaparte, lord Castlereagh proposa l'île Sainte-Hélène ou les Açores; Alexandre dit : « Qu'il avait signé le traité de Fontainebleau; que lui, empereur, n'avait qu'une parole et qu'il ne voulait pas la violer. Tant pis pour la France, si elle ne tenait pas ses engagements. »

La froideur fut si grande entre la légation de France et Alexandre, qu'on ne fit plus que les visites d'apparat; à Vienne l'empereur de Russie fut comme le pivot de tous les mécontents contre les Bourbons; il recevait continuellement des mémoires de Paris; comme il avait été en rapport avec le sénat, et que plusieurs de ses membres se montraient fort irrités de la conduite de Louis XVIII, Alexandre alla jusqu'à se demander si le gouvernement de la branche aînée des Bourbons pouvait convenir à la France; comme il avait des griefs personnels contre Louis XVIII, il accueillit avec une satisfaction marquée le parti qui parlait de la possibilité d'une régence ou même d'une révolution de 1688. Il est un fait, maintenant tombé

dans le domaine de l'histoire, c'est que dans la première période du congrès de Vienne, le nom de M. le duc d'Orléans fut prononcé avec celui d'Eugène ou de Bernadotte, et qu'un mémoire remis par l'empereur Alexandre examinait si la branche aînée pouvait assurer la sécurité de l'Europe et le repos de la France. Ce mémoire fut longtemps dans la possession du duc de Richelieu, et confié à un des portefeuilles secrets (1); M. de Talleyrand en envoya copie à Louis XVIII pour le déterminer à prendre parti pour la triple alliance qu'il préparait alors contre les prétentions de la Russie et de la Prusse.

Ce projet de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, qui d'abord n'avait été qu'un résumé de pourparlers vagues, prit sur la fin de 1814 beaucoup plus de consistance. Les points devinrent plus fixes, les résolutions plus claires; on savait que la Russie augmentait son armée de Pologne : chacune des trois puissances, la France, l'Autriche et l'Angleterre, durent également grandir leurs contingents; il n'y avait point de rupture complète, mais on voulait créer une situation armée pour traiter avec plus de force et obtenir des résultats plus positifs dans le congrès. La correspondance de M. de Talleyrand avec le roi Louis XVIII prévoit la possibilité d'une guerre, et le maréchal Soult reçut l'avis formel de se préparer à toutes les éventualités (2). Les trois puissances exa-

(1) Ce que le noble duc de Richelieu appelait son portefeuille de famille.

(2) Le prince de Talleyrand avait écrit à Louis XVIII : « Que,

minent dans un projet de traité « le cas possible d'une collision avec Murat en Italie, et dans cette hypothèse, elles se trouveront dégagées des engagements pris avec Joachim. » M. de Talleyrand prête des arguments à l'acte de déchéance destiné à punir Murat des troubles qu'il apporte à la paix de l'Italie et de l'Europe ; il communique à lord Castlereagh ses correspondances de 1813 et de 1814 avec Napoléon, précieux autographes ; M. de Blacas en fournit des copies ; quelques-unes même, dit-on, furent altérées pour justifier plus tard la résolution inflexible des puissances contre Murat. Dans tous les cas, il n'était pas difficile d'entraîner à quelques démarches imprudentes un esprit aussi hardi, aussi belliqueux, que celui de Joachim ; plein d'impatience, il demandait au congrès la per-

d'après l'agitation qui régnait en Italie, il conviendrait qu'un corps de 30,000 hommes fût réuni entre Lyon et Chambéry pour être prêt à agir, mais que le mouvement devait se faire avec le moins d'éclat possible, afin de ne pas donner d'ombrage à l'Autriche et au roi de Sardaigne. » En même temps, le général Ricard, qui était venu à Vienne peu avant la signature du traité d'alliance du 3 février 1815, avait écrit, le 23 février, par ordre du prince de Talleyrand, au ministre de la guerre, Soult, « que de nouveaux aperçus et des changements survenus dans les relations politiques, faisaient désirer qu'on usât de moins de circonception dans la réunion des 30,000 hommes ; qu'il serait bon au contraire que ce mouvement fût remarqué au dehors, afin de prevenir l'opinion que M. de Metternich affectait de répandre sur la nullité des forces de la France. » Ces mouvements militaires, dans les circonstances présentes, ne pouvaient regarder que Murat, surtout si l'on considère qu'à l'époque du 23 février tous les différends au sujet de la Saxe et de la Pologne étaient réglés entre les quatre grandes puissances et la France.

mission de traverser l'Italie pour arriver sur les Alpes et menacer la maison de Bourbon. Le congrès ne répondit pas aux notes napolitaines; il semblait rester en suspens dans la querelle qui se préparait entre la maison de Bourbon et les Bonaparte. Toutes les armées étaient sur pied, et on était bien certain que le moindre mouvement hostile serait chaudement réprimé par cette immense réunion de forces.

Au congrès de Vienne, les membres de la famille Bonaparte furent froidement traités par tous, excepté par l'empereur Alexandre. Eugène de Beauharnais devait recevoir une indemnité à la suite de la chute de l'empire; il n'obtint rien dans le partage. Élisa, Pauline, avaient espéré quelques fiefs en Italie; elles furent également repoussées par la délibération des puissances; on retardait l'apanage de Marie-Louise et du roi de Rome (1). Le congrès crut seulement devoir faire quelques remontrances à M. de Talleyrand par rapport au retard qu'éprouvait le payement de 2 millions de rente, stipulés par le traité de Fontainebleau. Le plénipotentiaire répondit : « Qu'il y avait un grand

(1) *Extrait d'une dépêche de Vienne*, 24 *février* 1815.

« Avant-hier, il y a eu une grande conférence sur les affaires d'Italie. La cession définitive de Parme et de Plaisance à l'archiduchesse Marie-Louise et à son fils ne prend pas une tournure favorable. Tous les rois de la maison de Bourbon ont réclamé les droits de la reine d'Étrurie. La France, en particulier, s'oppose de toutes ses forces à ce que le ci-devant roi de Rome ait jamais la moindre souveraineté en Europe; et elle a fait pressentir les résultats désastreux que pourrait avoir une pareille mesure. L'Angleterre et la

nombre d'oppositions au Trésor, les créanciers de Napoléon Bonaparte faisaient partout des réclamations, et les lois françaises ne permettaient pas de s'affranchir des oppositions judiciaires au profit d'un débiteur saisi. » Il en fut de même pour toutes les stipulations du traité de Fontainebleau spéciales à la France; le gouvernement des Bourbons s'excusa toujours sur le nombre des créanciers personnels de Napoléon, qui tous réclamaient vivement ce qui leur était dû depuis le consulat ou l'empire.

Ainsi, dans le premier mois de 1815, voici quelle était réellement la situation des affaires au congrès de Vienne : la question de la Pologne n'était point finie, et l'empereur Alexandre persistait fermement dans l'idée de constituer une nationalité polonaise, dépendante de la Russie, avec une vice-royauté. A cet effet, l'armée russe et polonaise occupait Varsovie jusqu'aux frontières autrichiennes et prussiennes. D'accord avec la Prusse, le czar Alexandre trouvait au contraire opposition dans la France, l'Angleterre et l'Autriche, unies pour toutes les éventualités.

plupart des puissances se sont rangées à cet avis. L'empereur François, toujours magnanime, a déclaré, comme au mois de mars 1814, que sa fille ne serait jamais un obstacle à la paix. Depuis cette déclaration le ministre d'Autriche n'intervient plus dans les conférences relatives à Parme. Les souverains ont proposé de faire céder au fils de l'archiduchesse Marie-Louise, par le grand-duc de Toscane, les belles terres que ce dernier possède en Bohême, et dont on estime le revenu à 400,000 florins, et d'indemniser le grand-duc en lui donnant Lucques et Piombino. »

La Prusse, à son tour, voulait la Saxe en entier, et une frontière sur le Rhin (1); elle était ici appuyée par la Russie, comme la Prusse appuyait Alexandre pour la Pologne; sur ce point, rien encore n'avait été fini: on cherchait à tout concilier par des termes moyens. La France et l'Autriche avaient protesté, et lord Castlereagh, tout en se montrant neutre sur la question de la Saxe, n'en soutenait pas moins l'idée de laisser à Frédéric-Auguste une partie de ses anciennes possessions. Parviendrait-on à se concilier sur ces divers intérêts? M. de Hardenberg insistait pour obtenir toute la Saxe, et il offrait en échange une fraction du grand-duché du Rhin constituée en royaume pour Frédéric-Auguste.

L'Autriche se montrait satisfaite du côté de l'Italie;

(1) *Extrait de la réponse de M. de Hardenberg en date du 20 décembre à la note de M. de Metternich du* 10.

« Le roi a offert Munster, Paderborn et Corby, contenant une population de 350,000 âmes, sous des restrictions peu gênantes, pour former un établissement au roi de Saxe; et maintenant il a donné ordre de proposer une possession double et parfaitement arrondie sur la rive gauche du Rhin, contenant plus de 700,000 âmes, et comprenant tout le duché de Luxembourg, une partie de l'archevêché de Trèves, la ville de ce nom, la partie méridionale de celui de Cologne, avec la ville de Bonn, avec les abbayes de Pruyn, de Stavelot et de Malmédy.

« Le roi de Prusse, continuait son ministre, prie instamment LL. MM. II. de vouloir bien examiner de nouveau, avec calme et impartialité, et en éloignant toutes les considérations qui ne sont pas essentiellement liées à l'objet, une affaire qui ne saurait manquer d'avoir les conséquences les plus importantes, et dont le repos de l'Allemagne et de l'Europe dépendait plus ou moins... Que, dans

on l'avait laissée à peu près maîtresse de fixer sa ligne de frontières à son gré, et dans ses engagements avec la Bavière, elle avait usé largement de sa position de grande puissance, comme la Prusse en avait agi avec la Saxe. Par le fait, l'Autriche se trouvait pour ses possessions d'Italie comme au centre de deux États de second ordre : Naples sous la souveraineté de Murat, et le Piémont, que l'on venait de réorganiser sous la maison de Savoie. Quant à Naples, l'esprit attentif de M. de Metternich avait bien aperçu qu'il n'y avait point dans la royauté de Joachim les conditions de durée; et, de concert avec M. de Talleyrand, il admettait le rétablissement d'un Bourbon sur ce trône. Pour le Piémont, le congrès avait pris tous les moyens de

la question, replacée sous son véritable point de vue, il s'agissait de l'alternative suivante : Vaut-il mieux que la dynastie royale de Saxe soit établie dans un État séparé, considérable, arrondi, et indépendant à tous égards, ou qu'elle reste en Saxe, avec un moindre nombre de sujets, sans avoir égard à tous les inconvénients déjà présentés ? »

A cette note étaient joints : 1° un tableau contenant l'état des pertes supportées par la Prusse depuis 1805, s'élevant à 4,719,480 âmes; 2° celui des possessions recouvrées qui se montaient à 1,339,265 âmes; d'où résultait un déficit de 3,180,215 âmes.

La Prusse présentait un troisième tableau de divers pays renfermant 4,093,629 âmes dont elle demandait l'incorporation à ses États, et dans ce tableau se trouvait placée la Saxe entière. Quant à l'excédant de 641,914 âmes qu'il offrait, le plénipotentiaire prussien pensait : « qu'il n'était point hors de proportion avec les acquisitions et les avantages obtenus par la Russie, l'Autriche, la Hollande, la Bavière, le Wurtemberg, Bade et Darmstadt, comparativement à leur situation en 1805. »

créer pour la maison de Savoie une forte monarchie, qui servirait de barrière entre la France et le royaume Lombardo-Vénitien. On donnait à la maison de Savoie Gênes, la frontière des Alpes, jusqu'au Var; Alexandrie et Gênes étaient les deux boulevards de l'Italie.

Les affaires de la Suisse étaient réglées avec une grande impartialité. Si l'Autriche restaurait l'aristocratie de Berne, elle assurait aux cantons des avantages territoriaux qui les liaient intimement au système européen. On voulait arracher tout à fait la Suisse au protectorat de la France; et pour arriver à ce résultat, on lui créait des intérêts hostiles, par la cession de quelques territoires. Enfin, lord Castlereagh, de concert avec le duc de Wellington, mettait la dernière main à la création du royaume des Pays-Bas, qui formait pour le nord de la France (1) ce que

(1) « Un traité conclu quelques mois plus tard à Vienne, entre l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse, d'une part, et le nouveau roi des Pays-Bas, de l'autre, reconnaissait : « que les anciennes provinces unies des Pays-Bas et les ci-devant provinces belgiques formeraient (art. 1er), à l'avenir, sous la souveraineté du prince d'Orange-Nassau, prince souverain des Provinces-Unies, le royaume des Pays-Bas, lequel serait héréditaire. »

L'article 2 déterminait les territoires qui composaient le royaume des Pays-Bas.

Par l'article 3, le duché de Luxembourg, érigé en grand-duché, était cédé au prince souverain des Pays-Bas, pour servir de compensation pour les principautés de Nassau-Dillenbourg, Siegen, Hadamar et Dietz, et devait former un des États de la confédération germanique. La ville de Luxembourg était déclarée forteresse de cette confédération.

Le roi des Pays-Bas s'engagerait (art. 4) à remettre à celui qui

le Piémont était pour le midi, une frontière militaire. Au centre de l'Europe, on organisait la confédération germanique, et on posait la Suisse avec ses montagnes et sa neutralité comme une autre barrière que la France ne pourrait franchir.

Mais l'acte le plus important du congrès, celui qui, brisant la coalition, faisait entrer la France dans un grand système d'alliances européennes, ce fut, je le répète, le traité secret du 3 février 1815, conclu entre l'Autriche, l'Angleterre et la France. Ce traité ne fut point le résultat d'une improvisation politique, mais l'œuvre méditée de trois hommes d'État du premier mérite, MM. de Metternich, de Talleyrand et lord Castlereagh. M. de Metternich était fatigué des résistances qu'il trouvait dans les quetions de Pologne et de Saxe de la part de la Russie et de la Prusse; M. de Talleyrand était aise de placer la France dans un fort système européen, en s'appuyant sur l'Espagne et Naples; quant à lord Castlereagh, décidément hostile à la Russie, il n'avait pas hésité à s'engager dans une négociation qui aurait pour résultat de la contenir. La cour de Londres, qui depuis peu avait adopté une opinion plus favorable au roi de Saxe, prit un ton plus élevé lorsqu'elle eut signé, le 19 décembre, à Gand,

serait reconnu pour seigneur de Bouillon, les portions de ce duché, enclavées dans le Luxembourg.

Le même souverain renonçait en faveur du roi de Prusse (art. 5) aux principautés de Dillenbourg, Dietz, Siegen, Hadamar, etc., qu'ainsi qu'à la principauté de Fulde et aux autres pays qui lui avaient été assurés par le recès de l'empire du 25 février 1803.

la paix avec les États-Unis. Plus libre dans ses mou-
vements, elle profita de sa nouvelle position pou
rehausser son influence au congrès. Le prince d
Hardenberg ayant dit avec chaleur, dans le comité d
Pologne et de Saxe : « Que la Prusse saurait bie
défendre ses droits sur la Saxe, » lord Castlereagh
piqué, se détermina aussitôt à proposer aux plénipo-
tentiaires de France et d'Autriche une alliance défen
sive entre les trois cours : elle fut signée le 3 février 1815
et portait en préambule : « Leurs Majestés l'empereu
d'Autriche, le roi de France et le roi du royaume un
de la Grande-Bretagne et d'Irlande, convaincus qu
les puissances qui avaient à compléter les disposi-
tions du traité de Paris devaient être maintenues dan
un état de sécurité et d'indépendance parfaites, pou
pouvoir fidèlement et dignement s'acquitter d'un s
important devoir, regardant en conséquence comm
nécessaire, à cause des prétentions récemment mani-
festées, de pourvoir aux moyens de repousser tout
agression à laquelle leurs propres possessions, o
celles de l'un d'eux, pourraient se trouver exposée
en haine des propositions qu'ils auraient cru de leu
devoir de faire et de soutenir d'un commun accor
par principe de justice et d'équité, et n'ayant pa
moins à cœur de compléter les dispositions du trait
de Paris de la manière la plus conforme qu'il serai
possible à son véritable sens et esprit, à ces fins, on
résolu de faire entre eux une convention solennelle
et de conclure une alliance défensive. En conséquence
les trois souverains sus-nommés désignaient pou

leurs plénipotentiaires respectifs le prince de Metternich, le prince de Talleyrand, et lord Castlereagh. Les hautes puissances contractantes s'engageaient réciproquement, et chacune d'elles envers les autres, à agir de concert, avec le plus parfait désintéressement et la plus complète bonne foi, pour faire qu'en exécution du traité de Paris, les arrangements qui devaient en compléter les dispositions fussent effectués de la manière la plus conforme qu'il serait possible au véritable esprit de ce traité; que si, par suite et en haine des propositions qu'elles auraient faites et soutenues d'un commun accord, leurs possessions étaient attaquées, alors, et dans ce cas, elles s'engageaient à se tenir pour attaquées toutes trois, à faire cause commune entre elles, et à s'assister mutuellement pour repousser une telle agression, avec toutes les forces déjà spécifiées (1). Si par le motif exprimé ci-dessus, et pouvant seul amener le cas de la présente alliance, l'une des hautes parties contractantes se trouvait menacée par l'une ou plusieurs puissances, les deux autres parties devaient, par une intervention amicale, s'efforcer, autant qu'il serait en elles, de prévenir l'agression (2). Dans le cas où leurs efforts, pour y parvenir, seraient insuffisants, les autres puissances contractantes promettaient de venir immédiatement au secours de la puissance attaquée, chacune d'elles avec un corps de 150,000 hommes (3). Chaque corps

(1) Article 1er.
(2) Article 2.
(3) Article 3.

devait être respectivement composé de 120,000 ho
mes d'infanterie, et de 30,000 hommes de cavale
avec un train d'artillerie et de munitions proportio
au nombre des troupes (1). »

Puis les plénipotentiaires traçaient le mode de c
cert pour les opérations militaires: « Les parties c
tractantes n'ayant aucune vue d'agrandissement
n'étant animées que du seul désir de se protéger d
l'exercice de leurs droits et dans l'accomplissement
leurs devoirs, s'engageaient, pour le cas où (ce q
Dieu ne plaise!) la guerre viendrait à éclater, à con
dérer le traité de Paris comme ayant force pour rég
à la paix, la nature, l'étendue et les frontières de le
possessions respectives. » Enfin par un article sépa
les rois de Bavière et de Hanovre et le souverain
Pays-Bas étaient invités à accéder au traité reco
mandé au secret des parties contractantes. Tous
souverains y donnèrent leur assentiment successif,
le roi de Sardaigne le signa sur l'invitation de l'Aut
che et de la France. Ce traité du 3 février 1815, bi
que purement éventuel, fut suivi d'un plan d'opé
tions militaires concerté entre les généraux Radjew
et Langenau pour l'Autriche, le maréchal de Wrè
pour la Bavière, et le général Ricard pour la Fran
Tout était réglé d'après la supposition qu'en cas
rupture les armées russes se porteraient dans
Moravie, et de là sur Vienne.

Ainsi, en pleine paix, au mois de janvier 181

(1) Article 4.

la Russie avait encore sous les armes 260,000 hommes, la Prusse 175,000, l'Autriche 220,000; les Anglo-Belges 80,000, et la paix avec les États-Unis rendait disponibles encore 30,000 Anglais. La Bavière, le Wurtemberg, la Saxe avaient aussi leurs armées sur le pied de guerre; le Piémont à lui seul comptait 60,000 hommes, et ces forces, au premier signal, pouvaient se réunir sur le Rhin, les Alpes et les frontières belges en moins de trois mois. C'était là une considération politique à laquelle le parti bonapartiste ne prêta pas assez d'attention.

CHAPITRE V.

SITUATION DES PARTIS JUSQU'AU DÉBARQUEMENT DE BONAPARTE.

Les royalistes; leur enthousiasme. — Les patriotes. –
Leur mécontentement contre la restauration. — Pam
phlet de Carnot. — La presse. — *Le Censeur européen*
— Projet de renversement. — Les constitutionnels dan
la chambre des pairs. — Les bonapartistes. — Salon d
M. Maret. — La duchesse de Saint-Leu. — Les officier
— L'armée. — Les aigles. — Moqueries et pamphlet
— *Le Nain jaune*. — Emblème de la violette. — Con
spiration dans l'armée. — Préparatifs du complot de
généraux Lallemand, Lefebvre-Desnouettes, Drouet. –
Acquitement du général Excelmans. — Fouché. — Rap
ports secrets avec Napoléon par Naples, directement
l'île d'Elbe. — Émissaires envoyés. — Situation d
Bonaparte.—Ses bulletins.—Ses renseignements.—Sa dis
simulation. — Absence du colonel Campbell. — Se
motifs pour le départ. — Sa ferme résolution. — Signa
donné.

Décembre 1814 à mars 1815.

Les auteurs les plus actifs de la restauration avaien
annoncé qu'elle serait une grande amnistie du passé
un oubli général de toutes les fautes, de toutes les agi

tations. Louis XVIII avait peut-être cette volonté, mais lui était-il possible de la réaliser? Les partis ne changent pas leur nature; ils sont toujours ce qu'ils étaient à leur origine, inflexibles dans leur conviction, ardents dans leur espérance; et les royalistes eux-mêmes n'étaient déjà plus avec le roi; la restaurotion avait jeté au sein de ce parti une effervescence indicible; il ne se contenait plus dans sa joie, dans ses espérances, dans ses manifestations de colère; les pamphlets, les journaux royalistes attaquaient de front la révolution et la charte, la vente des biens des émigrés : la vieille société se levait contre la nouvelle. Il suffisait de lire *la Quotidienne*, *les Débats*, et surtout *le Journal Royal*, pour se convaincre que les royalistes n'avaient pas fait un pas vers ce système d'union et d'oubli que commandait la majesté royale; comme tous les partis en effervescence, ils se réunissaient en repas bruyants pour porter des toasts enthousiastes qui devaient blesser les partisans de la révolution. Ici, les gardes du corps se rassemblaient avec la fraction royaliste de la garde nationale; là des écrivains journalistes, tels que M. Charles Nodier, M. Ourry, M. Alissan de Chazet, Armand Gouffé, Désaugiers, Piis, improvisaient des couplets sur le roi (1), la vieille monarchie, le chevalier sans peur

(1) Voici quelques échantillons de ces couplets pleins d'ardeur et de verve royaliste :

Vive le roi!
Et périsse à jamais l'impie
Qui voudrait renverser sa loi;

et sans reproche. Ce n'étaient que chansons et odes su le drapeau sans tache, les fleurs de lis; on paraissa avec des rubans blancs, des vêtements blancs; le thé tre ne parlait que de Henri IV, de Philippe-August et de Bouvines; les royalistes étaient partout; d jeunes femmes, des bouquets de lis à la main, fo maient des contredanses aux Tuileries, autour de corbeilles de fleurs; elles sollicitaient un regard d roi au milieu des acclamations bruyantes. Le par royaliste se plaignait de cet oubli où la royauté le lai sait : il avait compris la restauration comme un retou vers le vieux régime, et il murmurait hautement co tre ce système qui ménageait les uns et les autres sans prendre couleur pour une opinion dessiné Telle était la tendance des royalistes, que tôt ou tar

Pour l'écraser, que la patrie
Se lève, s'arme, marche et crie :
Vive le roi !

(*Par Désaugiers.*)

Conduits par la vengeance
Chez nous,
Vingt peuples, de la France,
Jaloux,
En tous lieux faisaient naître
L'effroi,
Lorsque l'on vit paraître
Le roi.

L'ange affreux du carnage
S'enfuit ;
Un ciel exempt d'orage
Nous luit...

un conflit devait éclater : ils ne se contentaient plus de ce que Louis XVIII faisait pour eux, et les ardents entouraient déjà M. le comte d'Artois comme une espérance.

Les auteurs les plus actifs de la chute de l'empereur Napoléon étaient les républicains; ils avaient directement coopéré en 1814, dans le sénat, à la déchéance de Bonaparte; leur haine n'avait point épargné le consul, le dictateur du 18 brumaire, le souverain absolu des constitutions de l'an XII, et par une bizarrerie que l'on a peine à s'expliquer, c'étaient des hommes tels que l'abbé Grégoire, Lambrecht, qui avaient rappelé Louis XVIII; les régicides pensaient que les Bourbons oublieraient à ce point le passé, qu'ils s'identifieraient avec la révolution française. Les choses n'avaient point ainsi marché; elles étaient remontées à leur source naturelle : le mouvement

Est-ce un rêve, un prestige ?
Eh quoi !
Qui fait donc ce prodige ?
Le roi !

(*La Fête du roi*, par M. Armand Gouffé.)

En avant ! le ciel me contemple
Et d'Artois est mon colonel;
Sus ses pas je vais jusqu'au temple
Adorer d'abord l'Éternel;
Providence ! après tant d'alarmes,
Te bénir est ma douce loi;
Je voudrais rester sous les armes
Pour mon Dieu, ma dame et mon roi.

(*Par M. Piis.*)

royaliste de 1814 avait emporté les Bourbons même au delà de leurs vœux, et on avait éliminé de la chambre des pairs les régicides qui siégeaient dans le sénat de l'empire; on poursuivait les idées et les hommes de la révolution; sans oser la ferme proclamation d'un principe, on y arrivait par des voies détournées et poltronnes, à ce point, par exemple, d'éliminer de l'Institut, par simple mesure ministérielle, MM. Grégoire, Garat, Cambacérès, Carnot, et cela sans oser dire qu'on frappait les juges de Louis XVI (1). De là étaient nés de graves mécontentements parmi les patriotes: ils ne pouvaieut concevoir leur disgrâce; l'œuvre de la révolution s'évanouissait chaque jour, un temps de réaction commençait. Leurs idées n'étaient plus ni dans les lois, ni dans la situation politique; l'alliance bizarre de 1814 était dissoute, le parti républicain voyait bien qu'il avait été trompé par M. de Talleyrand.

Ces mécontentements se formulèrent dans une brochure politique qui parut alors avec un grand retentissement; ce fut le mémoire rédigé par Carnot, et adressé directement au roi. Le général républicain nia d'abord qu'il fût destiné à la publicité, mais il parut avec éclat en lithographie (c'était le premier usage que l'on faisait de cet art nouveau (2)). On colportait ce mémoire dans les rues, dans les lieux

(1) Ce fut sous la forme timide d'un remaniement de l'Institut que cette élimination s'accomplit.

(2) Le Mémoire de Carnot au roi parut en juillet 1814.

publics; on le distribuait par milliers; audacieusement écrit, l'on ne s'expliquait pas comment un gouvernement pouvait subir de telles insultes à la face. Carnot avouait: « que la restauration avait été accueillie avec un sentiment d'enthousiasme unanime; on avait vu en elle un soulagement; les Bourbons étaient envisagés comme la solution possible à toutes les crises. » Ce premier aveu fait, Carnot abordait franchement les pensées de la révolution française : il en faisait voir les causes, les caractères véritables; il en justifiait successivement les faits, à ce point d'établir comme un principe que le régicide était une chose louable. Tout cela était écrit avec une certaine rudesse, dans ce style austère qui caractérisait la pensée de Carnot. « Louis, disait-il, n'était déjà plus roi lorsqu'il fut jugé : sa perte était inévitable. Il ne pouvait plus régner, du moment que son sceptre était avili; il ne pouvait plus vivre, du moment qu'il n'y avait plus moyen de contenir les factions : ainsi la mort de Louis doit être imputée, non à ceux qui ont prononcé sa condamnation, comme on prononce celle d'un malade dont on désespère; mais à ceux qui, pouvant arrêter dans leurs principes des mouvements désordonnés, ont trouvé plus expédient de quitter un poste si dangereux. Quoi! disent ces transfuges, ce ne sont pas ceux qui ont voté la mort du roi qui sont les régicides? Non, ce sont ceux qui ont pris les armes contre leur mère patrie, c'est vous-mêmes; les autres l'ont votée comme juges constitués par la nation, qui ne doivent compte à personne de leur jugement. S'ils

se sont trompés, ils sont dans le même cas que tous les autres juges qui se trompent : ils se sont trompés avec la nation entière qui a provoqué le jugement, qui y a ensuite adhéré par des milliers d'adresses venues des communes ; ils se sont trompés avec toutes les nations de l'Europe qui ont traité avec eux, et qui seraient encore en paix avec eux, si les uns et les autres n'eussent été également victimes d'un nouveau parvenu (1). »

Ainsi la mort de Louis XVI était hautement justifiée à la face même de la restauration, et Carnot continuait : « Si nous voulons puiser nos maximes de gouvernement dans les livres saints, ce sera bien pis : on y trouvera la doctrine du régicide établie par les prophètes, les rois rejetés comme les fléaux de Dieu, les familles égorgées, les peuples exterminés par l'ordre du Tout-Puissant, l'intolérance furieuse prêchée par les ministres du Seigneur plein de miséricorde. Malgré cette ineffable doctrine, qu'apparemment les princes ne lisent guère, mais que les prêtres lisent beaucoup, et que les jésuites savaient par cœur, il est avec raison établi en principe, chez les nations civilisées, que la personne du roi doit être sacrée et inviolable ; mais le sens de ce principe et son application ne sont pas bien déterminés. On demande, par exemple, si cette maxime a lieu seulement pour les souverains légitimes, ou si elle doit avoir lieu également pour les usurpateurs. On demande ce qui dis-

(1) Mémoire adressé au roi en juillet 1814, par Carnot, pages 13 et 14.

tingue positivement un usurpateur d'un roi légitime. On demande si l'on doit regarder comme sacrés et inviolables les princes pour lesquels il n'y a rien de sacré ni d'inviolable : si un Tibère, un Sardanapale, un Néron, un Caligula, un Héliogabale, un Attila, un Chilpéric, une Frédégonde, une Isabeau de Bavière, un Mahomet II, un Christian II, un Pierre le Cruel, un Sixte IV, un Alexandre VI, etc., etc., doivent être considérés comme des souverains dont la personne soit inviolable et sacrée? On demande si, lorsqu'il y avait à Rome douze empereurs à la fois, élus par autant d'armées, tous les empereurs devaient être considérés comme sacrés et inviolables? » Rien de plus hardi, de plus audacieux pouvait-il être écrit en pleine censure? Un tel pamphlet devait avoir un grand retentissement, car il disait les véritables idées du parti patriote, il exprimait ses griefs contre la maison de Bourbon; et où en était arrivé un gouvernement restauré qui subissait à la face l'éloge du régicide?

L'école de 1789, les idées de la Constituante et de M. de Lafayette trouvaient leur écho dans un recueil périodique intitulé : *le Censeur Européen*, dirigé par MM. Comte et Dunoyer; c'était un livre lourd, mal écrit, sur les combinaisons vulgaires du régime constitutionnel tel qu'on l'avait compris au XVIII[e] siècle. Aujourd'hui que la presse est si avancée, si intelligente, l'on pourrait à peine lire ces pesantes dissertations écrites avec des plumes de plomb (1). Mais

(1) Un pareil recueil n'aurait pas aujourd'hui dix lecteurs. Le premier numéro parut en octobre 1814.

dans les temps de passions, on dévore même l'ennu quand il parle aux intérêts et aux opinions des partis *Le Censeur* eut un véritable succès; on y disserta sur la charte, sur la souveraineté, on y disait tous le griefs contre le gouvernement; et comme la censu ne s'appliquait pas aux écrits qui dépassaient vin feuilles, les écrivains pouvaient exprimer leurs vœux leurs espérances et leur avenir; et d'ailleurs, la cen sure était organisée sous cette restauration de tel sorte que les phrases les plus significatives écha paient aux censeurs littéraires sous la patente M. le chancelier. Dans cette nullité du pouvoir, n ne se faisait faute de griefs, et M. Benjamin Consta lui-même, qui avait écrit l'étrange pamphlet de la co lition : *De l'Esprit d'usurpation et de la Conquête* (1 commençait à briser une lance contre l'abbé Montesquiou, vivement et loyalement défendu p M. Guizot (2).

(1) On trouve cette phrase extraordinaire dans l'ouvrage M. de Constant :

« Fiers défenseurs de la monarchie, supporterez-vous que l'o flamme de saint Louis soit remplacée par un étendard sanglant crimes et d'épouvantables succès ? » (*De la Conquête et de l'Usu pation*, par Benjamin Constant, p. 196 et dernière.)

(2) M. Guizot défendit avec beaucoup de talent la loi sur la pre de M. l'abbé de Montesquiou ; l'école de madame de Staël se sép rait un peu de la restauration.

« Quelle faute! dit madame de Staël, n'était-ce pas faire sen que ce qui était donné par le roi pouvait être retiré par ses succ seurs! Ce n'est pas tout encore : dans le préambule de la charte, est dit : que l'autorité tout entière réside dans la personne du roi Mais, si les rois sont les maîtres absolus des peuples, ils doive

Des pamphlets l'opposition était passée dans la chambre des pairs et dans celle des députés ; mais ici, elle avait pris un caractère plus légal et plus régulier. Ce n'était point une voix aigre à la manière de Carnot qui se faisait entendre ; celle-là était trop acerbe, trop révolutionnaire ; il s'était formé dans les deux chambres une opposition constitutionnelle, autour de laquelle se groupaient les patriotes modérés ; ils ne désiraient pas briser Louis XVIII, mais l'entraîner dans les voies de la constitution anglaise avec la plus absolue liberté de tribune et de presse. Ainsi, à la chambre des pairs, MM. Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Lemercier, Lenoir, Laroche, avaient réuni autour d'eux un parti de résistance ; à la chambre des députés, M. Flaugergues, Durbach-Dumolard, Raynouard, dirigeaient sous des nuances diverses les membres qui composaient l'opposition ; tous obtenaient un grand retentissement dans la société. Aucun de ces hommes ne voulait peut-être le renversement des Bourbons ni le retour de l'empire ; dans les deux chambres, l'on savait tout ce que la paix et la restauration de l'ancienne famille avaient procuré de bien-être au pays ; on eût hésité à toucher l'arche sainte qui protégeait tant d'intérêts.

Le parti patriote avait trop de haines contre l'empereur Napoléon, trop de souvenirs de son despotisme, pour désirer son retour. Son dessein était d'en-

exiger les impôts et non les demander ; mais, s'ils ont quelque chose à demander à leurs sujets, il s'ensuit nécessairement qu'ils ont aussi quelque chose à leur promettre. »

traîner les Bourbons vers ses idées avec plus ou moi
de violence, et, s'il ne pouvait y arriver, de rétablir
république, son idole. Il est incontestable que d
pensées de bouleversement dominaient alors certain
têtes patriotes; la faiblesse du gouvernement d
Bourbons était visible pour tous; et comme ils inqui
taient les intérêts révolutionnaires, il était natu
que ces intérêts demandassent à l'avenir de nouvell
garanties. En 1814, tous demeurent avec leurs es
rances et leurs couleurs plus ou moins tranché
M. de Lafayette, Fouché, Carnot, travaillent à p
pour préparer le triomphe de leur système; ils n'o
plus de foi dans la restauration, ils ne sont pas p
cisément arrêtés sur le système qui devra la rempl
cer; Fouché est encore indécis; il est en rapport to
à la fois avec Eugène de Beauharnais, qu'il sait trè
protégé à Vienne par l'empereur Alexandre; av
Bernadotte, très-mécontent de ce qu'on ne lui a p
tenu les promesses d'Abo; on ne serait même p
éloigné de réaliser l'idée d'une révolution de 168

On convient de deux points : l'impossibilité que
branche aînée se maintienne, et la nécessité de pra
quer l'armée pour lui faire arborer la cocarde tric
lore. C'est à cette époque qu'il faut reporter les activ
intrigues de Fouché pour replacer le gouverneme
dans ses mains. Dépité de n'avoir eu qu'une faib
action sur le mouvement de 1814, mouvement to
entier resté aux mains de M. de Talleyrand, Fouc
s'était dès lors placé à la tête des mécontents q
entouraient la maison de Bourbon; son caractè

essentiellement remuant ne pouvait se résigner en dehors des affaires, et sa réputation de capacité lui était demeurée incontestable. Dès le mois de juin 1814, Fouché avait essayé un rapprochement avec les Bourbons (1), et en même temps qu'il invitait Bonaparte à quitter l'île d'Elbe pour passer en Amérique, il transmettait cette lettre à M. le comte d'Artois, en ajoutant à cette démarche des offres de services pour la maison de Bourbon. Il avait fait parler au roi, à M. de Blacas; il avait vu M. Dandré à plusieurs reprises, et tout ce qu'il dit parut si vrai, si juste, que Louis XVIII ordonna à son favori de conférer spécialement avec Fouché (2). Le roi aimait ces petits pourparlers, ces

(1) *Lettre de Fouché au comte d'Artois.*

« Monseigneur,

« J'ai voulu rendre un dernier service à l'empereur Napoléon, dont j'ai été dix ans le ministre. Je crois devoir communiquer à Votre Altesse Royale la lettre que je viens de lui écrire. Ses intérêts ne peuvent être pour moi une chose indifférente, puisqu'ils ont excité la pitié généreuse des puissances qui l'ont vaincu. Mais le plus grand de tous les intérêts pour la France et pour l'Europe, celui auquel on doit tout sacrifier, c'est le repos des peuples et des puissances après tant d'agitations et de malheurs, et le repos, même alors qu'il serait établi sur de solides bases, ne serait jamais suffisamment assuré, on n'en jouirait jamais, tant que l'empereur Napoléon serait dans l'île d'Elbe. Napoléon sur ce rocher serait pour l'Italie, pour la France, pour toute l'Europe, ce que le Vésuve est à côté de Naples. Je ne vois que le nouveau monde et les États-Unis auxquels il ne pourra pas donner de secousse. »

(2) « Vers la fin de juin 1814 le roi ayant ordonné à M. de Blacas de venir conférer avec moi, j'eus la visite de ce ministre, que je reçus avec froideur : je le savais entouré de personnes qui étaient

causeries, même avec les révolutionnaires; M. de Blacas avait eu naguère une entrevue avec Barras; ils s'étaient quittés après des témoignages d'une amitié assez sincère, car les Blacas et les Barras étaient parents, tous deux nobles et vieux rochers de Provence. Une lettre existe encore de Fouché, directement écrite au roi: s'il prend le parti de la révolution,

mes ennemis, et qui ne jouissaient d'aucun crédit dans l'opinion, telles que Savary, Bourrienne, l'ancien préfet de police Dubois, et une certaine madame P***, femme décriée et affichée. Je savais que, tous réunis, ils s'efforçaient de circonvenir et d'égarer M. de Blacas. Le peu de liant de son esprit, son inexpérience des affaires, jointe à l'aversion que m'inspiraient ses entourages, firent qu'il ne put me comprendre et que je ne m'ouvris pas entièrement. Toutefois, comme Louis XVIII allait être instruit que j'avais apporté de la réserve et de la défiance dans mes communications avec son ministre, je pris la plume, et j'écrivis le lendemain à M. de Blacas une lettre détaillée, bien sûr que le roi en aurait bientôt connaissance. Je lui disais que l'agitation de la France avait pour cause, dans le peuple, la crainte du retour des droits féodaux; dans les possesseurs des biens d'émigrés, l'inquiétude pour leurs domaines; dans ceux qui s'étaient prononcés fortement, soit pour la république, soit pour Bonaparte, le doute sur leur sûreté personnelle; dans l'armée, la perte et le regret de tant d'espérances, de gloire et de fortune; et enfin, dans les constitutionnels, l'étonnement où les laissait la charte, dont le roi avait voulu faire une émanation de la puissance héréditaire de son trône. Parmi ces causes, la plus dangereuse était précisément celle dont toute la sagesse du roi et de ses ministres n'aurait pu prévoir ni empêcher entièrement l'action, je veux parler du mécontentement des troupes; et j'en déduisais les motifs: je disais, entre autres, qu'une armée, et une armée surtout formée par la conscription, prend toujours l'esprit de la nation au milieu de laquelle elle vit, et qu'elle finit toujours par être contente avec la nation ou comme elle. J'ajoutais que dans cette cause de

il lui donne de sages conseils sur ce qu'il faut faire pour calmer les passions irritées, et satisfaire l'esprit du pays. Toutefois Fouché ne renonçait pas à ses rapports avec le parti patriote, et lorsqu'il vit que ses tentatives étaient impuissantes auprès des Bourbons, il songea dès lors à des combinaisons nouvelles.

Empire, république ou royauté, tout convenait à Fouché pourvu qu'il gardât le pouvoir en main, et

mécontentement, se mêlait encore le génie de Bonaparte. « Une nation, observais-je encore, où depuis 25 ans les esprits et les âmes ont été dans une action assez forte pour donner des secousses à l'univers, ne peut pas, sans de longues gradations, rentrer dans un état doux et paisible. Il ne faut donc pas entreprendre d'arrêter son activité ; il faut donner à cette activité, devenue dévorante, d'autres aliments; il faut ouvrir et élargir de toutes parts les carrières sans bornes de toutes les industries, de toutes les branches de commerce, de tous les arts, de toutes les sciences et de leurs découvertes, enfin de tout ce qui étend la raison et la puissance de l'homme. Le XIXe siècle commence à peine; il faut qu'il porte le nom de Louis XVIII, comme le XVIIe siècle porta le nom de Louis XIV. » Je plaidais également la cause de la liberté de la presse et de la liberté individuelle; et je terminais ainsi : « Une multitude de Français dévoués à tous les malheurs des Bourbons, comme ils l'avaient été à leur puissance, sont revenus avec la dynastie de leurs rois; ils ne peuvent plus prétendre à rentrer dans leurs domaines sans exciter de violentes commotions et une guerre civile. Eh bien! qu'un des ministres du roi, avec la logique d'un esprit sain et l'éloquence d'une âme qui sent tout ce qu'on doit à de grands malheurs et à de grandes vertus, demande aux deux chambres une somme annuelle destinée à servir d'indemnité à des infortunes et à des indigences si dignes d'être assistées par une nation héroïque et sensible; j'en réponds, la proposition, dans les chambres, serait transformée en loi par acclamation. »

(*Extrait des Mémoires attribués à Fouché.*)

que les principes révolutionnaires pussent domine les intérêts et les esprits. Aussi travaille-t-il pour tou le monde; il aperçoit et balance toutes les chances Bernadotte lui plaît, il le sait patriote méconten en 1814, le prince royal de Suède n'a pas été satis fait, on lui avait promis beaucoup de choses, on n les lui a pas tenues. Eugène est en rapport ave Fouché par M. Mejean; comme il le sait parfaitemer bien à Vienne, il espère qu'une fois le mouvemer opéré en France, il sera facile de l'appeler au gouver nement. A tous ces choix, il préférerait peut-êtr M. le duc d'Orléans, parce qu'il y aurait moins d secousse dans la transition, et une réalisation com plète des idées gouvernementales : que lui import au fond le chef, pourvu que la pensée de la révolu tion triomphe? En toute combinaison, Fouché n conspire point, il ne travaille pas avec vulgarité à u complot, à une conjuration; il suit son idée, il l combine d'après les faits et les résultats sans jamai se compromettre; quand on le consulte pour prendr part à un complot secret, il répond que son habitud est *de ne jamais travailler en serres chaudes;* Fouch a compris que dans un temps de publicité et d'actio incessante des partis, il n'y a que les niais qui con spirent à la manière des mélodrames; la force la plu énergique d'une conjuration est dans les faits, dan les hommes, dans la marche même des opinions.

Au milieu de ces menées que la faible police de Bourbons surveille à peine, et qu'elle ne sait poin réprimer, le parti le plus actif est évidemment le

bonapartisme, qui trouve dans quelques salons de Paris son expression la plus vive et la plus colorée. L'empire était tombé, l'on peut dire, aux acclamations de tous; l'opinion publique avait été même injuste, ingrate envers Napoléon; comme à toutes les époques où le malheur atteint une grande destinée, on avait attaqué l'empereur en l'accablant de tout le poids des infortunes de la patrie; nul ne parlait plus de Napoléon, si ce n'est quelques serviteurs fidèles ou le soldat qui mourait pour lui. Le parti bonapartiste, subissant la disgrâce de l'empire, était tombé fort bas; dans les premiers mois de 1814, on aurait eu quelque peine à se dire bonapartiste. Successivement les fautes de la maison de Bourbon, cette action et cette réaction qui font qu'en France l'on passe continuellemont d'une idée, d'une affection à une autre, avaient rendu un peu de vie au parti bonapartiste; puis il se releva tout à fait par la présence des éléments considérables de force qu'il avait encore dans son sein.

L'armée était restée presque entière dévouée à Napoléon; les généraux avaient pu être de bonne foi en prêtant serment à Louis XVIII et en signant d'ardentes adresses sur les fleurs de lis, Henri IV et la bannière blanche; mais le soldat, les officiers, depuis le lieutenant jusqu'au colonel, n'avaient jamais abandonné le souvenir de l'aigle; il excitait dans tous les cœurs comme un saint frémissement; il se mêlait aux idées de jeunesse, à la mémoire des hauts faits, aux merveilles de vingt années; l'armée, tout entière im-

péraliste, serait une force pour tout mouvement qui prendrait pour chef Bonaparte; le grand empereur faisait le sujet des conversations du soir dans les casernes; ici on gardait précieusement l'aigle, là les cocardes tricolores. L'armée conservait ainsi le respect d'elle-même; si la majorité des généraux, pressés autour des Bourbons, sollicitaient des faveurs, la croix de Saint-Louis, les cornettes blanches; le soldat, lui, ne voyait que son empereur et ses aigles; les prisonniers mêmes qui revenaient de Russie, délivrés par la main des Bourbons, ne dissimulaient pas leur amour pour César. On pouvait également compter parmi les plus ardents bonapartistes les officiers à la demi-solde, tous les soldats réformés, tous les employés rejetés sans traitement à la suite des ruines de l'empire; le gouvernement de Napoléon était peut-être celui qui avait satisfait le plus d'existences, et lié le plus de fortunes à la sienne. Plus d'un cinquième de la France était employé, et l'empire une fois tombé, ces mécontentements devaient se rallier de nouveau à toute pensée qui pourrait assurer son retour. Les hommes habiles du parti commençaient à comprendre que si l'on parvenait à se rattacher les patriotes, les acquéreurs de biens nationaux, on pourrait, en s'appuyant sur l'armée, sur les sous-officiers et officiers en retraite, parvenir enfin au rétablissement du régime impérial plus libéralement organisé.

Quelques salons, alors à la mode à Paris, secondaient parfaitement ces idées; M. Maret avait gardé une fidélité honorable à la mémoire de Napoléon; son

esprit de peu de portée, mélange des naïvetés de 1791 et des formules aristocratiques, avait plus d'une fois compromis l'empereur avec l'Europe ; depuis sa chute il avait cherché à réparer le préjudice porté pendant son règne. M. Maret avait conservé assez de fortune pour tenir un salon ; il y voyait beaucoup de monde ; tous les gens d'esprit du parti impérial venaient à lui ; comme il avait la prétention d'être fort littéraire, il se plaisait avec les gens de lettres. Dans sa vie politique, M. Maret avait fait un grand nombre de fonctionnaires, créé une multitude d'existences ; beaucoup avaient été ingrats, comme après toutes les chutes ; mais quelques-uns avaient gardé souvenir de son obligeance ; les disgraciés accouraient dans son salon ; là, on formulait librement des plaintes contre les Bourbons, que M. Maret n'avait pas mission de défendre ; les fonctionnaires de l'empire étaient passés de leurs grandes dépenses à des habitudes plus économes, et cela est bien pénible ; se restreindre est la plus triste des lois, elle exige la plus philosophique des résignations. Madame Maret avait couvert de sa protection tant de jeunes existences qui débutaient dans la carrière administrative, qu'elle réunissait encore dans son salon ce que la société impériale avait de plus actif et de spirituel ; on y complotait contre la restauration par la causerie ; on y faisait des jeux de mots, des épigrammes acérées ; tout le parti bonapartiste savait que M. Maret avait les confidences de Napoléon, qu'il entretenait avec lui des rapports suivis par une correspondance dont seul il avait le secret et qu'il dérobait

à tous. Madame Maret était dépositaire de beaucoup de ces petits secrets sans conséquence chez une femme, qui aident souvent les grands complots. Elle voyait des amies les plus dévouées à l'empire, mesdames Lallemand, Junot, Hamelin; les écrivains les plus en renommée alors, MM. Étienne, Arnault, Jouy, mécontents de quelques injures ou de quelques oublis de la restauration.

A coté du salon de madame Maret, se trouvait celui de la duchesse de Saint-Leu, la fille de Joséphine de Beauharnais, qui avait fait les beaux jours de l'empire. Hortense avait été très-bien traitée par Louis XVIII, à ce point que les royalistes railleurs disaient que « le vieux roi était amoureux d'elle. » Hortense avait rappelé son royalisme du consulat, et le roi, qui alors lui avait promis le tabouret ainsi qu'à madame Bonaparte, en échange du titre consulaire, lui avait conféré le duché de Saint-Leu et la pairie qu'elle avait acceptée pour son fils; elle était alors engagée dans un triste procès avec son mari; elle s'était complétement unie à sa mère, qui, avec sa nonchalance de créole, semblait adopter la restauration (1). L'empereur Alexandre, qui visita tant de monde pendant son séjour à Paris, était allé voir Joséphine; elle mourut quelque temps après, et la duchesse de Saint-Leu hérita, pour ainsi dire, de son salon et de la cour des Bonaparte. On accourait en

(1) Bonaparte ne pardonna point à Hortense d'avoir accepté ce titre des Bourbons.

ule chez elle; tout ce qu'il y avait de jeune dans le onapartisme venait s'y retremper; on y faisait des ricatures fort spirituelles, des couplets acerbes; on taquait le gouvernement par le côté le plus respecble, la vieillesse. L'impérialisme, jeune alors, seuait ces têtes blanchies qui rêvaient follement un ssé impossible.

Dans les salons railleurs de madame de Saint-Leu de M. Maret fut arrêtée l'idée d'une publication fort tentissante alors, qui a perdu aujourd'hui le charme ême de la lecture; c'était *le Nain Jaune*, paraissant us les trois jours sous la simple prétention d'un ournal de théâtre. La censure existait sur les feuilles ériodiques : *le Nain Jaune* y fut soumis, mais telle *ait* l'incapacité de ceux qui la dirigeaient, que *le Iain Jaune* put tout dire (1); si l'on respectait le roi ar l'expression, on attaquait ceux qui l'avaient nené; *le Nain Jaune* inventa le fameux ordre de *Éteignoir* avec lequel on put jeter le ridicule sur tout qu'il y a de plus sacré, la royauté et la religion; se moqua des prêtres, on mit sous l'éteignoir tout qui était pouvoir et hiérarchie. Sous le prétexte 'attaquer seulement les journaux et le théâtre, *le ain Jaune* fit passer dans une caricature fort spiriielle toutes les feuilles en revue; il appelait la *uotidienne* du titre de *Nonne Sanglante*, il donna au *ournal Royal* les épithètes les plus odieuses; les

(1) M. Harel était un des principaux rédacteurs du *Nain Jaune*. . Maret le fit préfet dans les Cent Jours.

allusions étaient saisissantes. Ainsi est faite l'opinio étroite de la censure; elle sévira contre des niaiseri et laissera passer des monstruosités, pourvu qu l'esprit les déguise.

Plus vive et plus mordante qu'un pamphlet par aussi la moqueuse chanson de M. de Béranger, *le Ma quis de Carabas;* elle dénonçait la restauration comn le triomphe du vieux régime. Qu'ils devaient êt heureux les enfants de la révolution, lorsqu'en chœ ils entonnaient sur l'air du *roi Dagobert* les stroph de M. de Béranger : « Ce marquis qui traitait France de peuple conquis, ramené vers son vieu castel sur son coursier décharné ! Chapeau bas ! gloi au marquis de Carabas! » M. de Béranger rappelait tout les idées qui pouvaient faire impression sur les mass émues; il opposait les vilains aux nobles, la féodali du moyen âge à la forte et jeune civilisation : « l marquise avait le tabouret, le gentilhomme seul ava ramené le roi, son fils devait être évêque un jou son aîné, le baron, voulait avoir des croix, il e aurait trois; un gentilhomme ne devait aucun impô et pouvait dire son fait au préfet; il croyait sa maiso plus noble que celle du roi; le curé, pour faire so devoir, devait remplir pour lui son encensoir; le prêtres allaient lever la dîme, le peuple porterait bât féodal, et les tendrons subiraient le droit du se gneur. Chapeau bas, chapeau bas, gloire au marqu de Carabas ! »

Ces refrains étaient entonnés en chœur dans le cafés, dans les lieux publics, par les officiers à l

ni-solde, et même par de jeunes hommes en acti- de service. Madame Junot cite dans ses *Mémoires*, nme un trait de vaillance, une mascarade faite en n jour, au café Tortoni, par le colonel Jacque-ot et deux officiers, comme lui fort impérialistes; e costumèrent en vieux marquis maigres et efflan-s, et demandant, pour trois, une demi-tasse de , ils y trempèrent modestement leur pain; et , en chœur, ils entonnèrent le chant de M. de anger: « Gloire au marquis de Carabas! » Ainsi t alors l'esprit de l'armée; elle s'oubliait à ce nt d'insulter la misère du pauvre émigré que la olution avait dépouillé de sa fortune, et revenu is la patrie un bâton blanc à la main. Hélas! il faut n le dire aussi, les prétentions ridicules de quel-s ardents royalistes ne donnaient que trop de prise s insultes que les forts jetaient au malheur.

es officiers réformés avaient conservé des rapports c leurs régiments; ils visitaient les casernes, leur pelant l'aigle, le drapeau tricolore, les épithètes ilières de Napoléon. Déjà avaient paru des sym-es qui annonçaient un bien prochain événement: désignait l'empereur sous le nom du *Père la lette*, du *Petit Caporal;* et de vieux soldats répé-nt: « que bientôt il paraîtrait sur la Seine, pour sser à coups de fourche ces prêtres et ces émigrés avaient insulté la gloire nationale; » des affiliations stérieuses dominaient les régiments; la nouvelle venait de partout. Évidemment un complot se pré-ait, quel en serait le but, la pensée? Il y avait

dans l'armée ce frémissement précurseur des révol tions; jamais peut-être une intelligence plus gran n'avait existé entre les officiers et les soldats. maréchal Soult, ministre de la guerre, signalait esprit (1); la fermentation était plus grande dans garde, qu'on avait éloignée de Paris, pour tenir g nison à Metz et dans les places du Nord; elle envoy des officiers et des sous-officiers déguisés, afin d'a noncer bientôt l'avénement du *Père la Violette* et retour de la gloire; on gardait la cocarde tricolore fond de son shako, l'aigle dans sa giberne; le d peau blanc, qui partout avait conquis à la France position en Europe, le drapeau de Henri IV et Fontenoy, était un sujet de risée; l'armée form comme un corps à part, et ce fut à cette époque q les généraux Lefebvre-Desnouettes, Lallemand Drouet essayèrent le plan d'une révolution par l' mée, contre la maison de Bourbon. Ce complot rattachait moins à Napoléon qu'au parti patriote al dirigé par Fouché; il est certain que le général Lal mand agissait par l'impulsion d'une main inconn qui n'était pas Bonaparte. Ce complot était dans tête de Fouché; il rêvait, je le répète, un mouv ment militaire qui entraînerait l'armée à prendre drapeau tricolore; une fois le mouvement accompli, verrait au profit de qui on le dirigerait; tout ét possible : garder Louis XVIII avec des condition

(1) Le maréchal Soult se comporta d'une loyale et ferme mani dans son ministère de la première restauration.

'entendre avec Bernadotte, Eugène Beauharnais ou vec M. le duc d'Orléans; la branche cadette des ourbons s'assurait déjà dans l'armée un parti puisant, qui avait son origine dans la primitive fraternitation militaire de Jemmapes et de Valmy; le maréchal ourdan, M. de Valence étaient mêlés à toutes ces égociations, et peut-être le général Drouet, dont le om originaire se liait aux événements de 1792, 'était-il pas sans quelque engagement positif. Avant out, il fallait remplacer l'ordre de choses; le général allemand, le plus avancé dans les idées de Fouché (1), vait une femme spirituelle, active comme une créole, iée avec toutes les femmes du parti bonapartiste, mesdames Junot, Maret, Ney; il ne fut pas difficile le mettre dans ce parti les généraux Desnouettes et)rouet, qui portaient au cœur les patriotiques souenirs et les idées de 1789. L'origine et le principe e ce mouvement devait être la garde, qui fraterliserait avec les régiments de ligne pour marcher sur 'aris.

On déguisait sous le prétexte d'une révolution minis-

(1) Le général Lallemand était lié au parti patriote de Fouché; fallut beaucoup agir auprès de Napoléon dans les Cent Jours pour décider à une récompense pour lui.

« On devait exciter une insurrection parmi les troupes; Desouettes, à la tête d'un régiment de cavalerie, devait proclamer ans Paris la république et la chute des Bourbons, qui devaient tre arrêtés en cas de résistance. Il est certain qu'au commencement u mois de mars, on avait distribué plusieurs milliers d'avertissements portant que le roi serait détrôné et la république établie. e jour de ce grand événement était fixé au 13 mars. »

térielle ce mouvement prétorien. Il s'agissait, disait-on, de renverser les ministres plus encore que le roi on reprendrait le drapeau tricolore, sauf à s'entendre après sur le sort de la famille des Bourbons. De plus sinistres projets étaient conçus par les jacobins, ils ne s'en cachaient pas; ceux qui avaient justifié le régicide pouvaient tout oser; l'armée entière devait suivre l'impulsion de la garde; presque tous les officiers étaient dans le complot, on ne déguisait plus rien à Paris, quelques-uns de plus ardents manifestaient haut leur haine contre Louis XVIII. Nul ne pouvait refuser au général Excelmans de la loyauté; mais il avait un caractère impétueux, ardent, qui avait compromis plus d'une fois l'armée, tout en s'exposant lui-même; la conduite qu'il tenait à Paris se rattachait évidemment au complot militaire contre les Bourbons. Le maréchal Soult, si ferme, si puissant, organisateur de discipline, lui ordonna, en qualité de ministre de la guerre, de quitter de Paris; le général Excelmans refusa, il menaça même de faire une résistance par la force à cette mesure coercitive; avec Napoléon, il n'aurait pas ainsi agi; quand on est à la face d'un gouvernement faible, que ne peut-on oser? Traduit devant un conseil de guerre, mollement poursuivi, il fut acquitté, et ce jugement devint un véritable triomphe de parti. On put juger dès lors que le gouvernement n'était plus maître de l'armée; car, lorsqu'on en est réduit à ne pouvoir obtenir une condamnation contre un subordonné qui vous brave et conspire, tout est perdu, et la révolution est faite.

lors on vit des officiers se vanter de ne plus porter
 décoration de la Légion d'honneur avec l'effigie de
ienri IV, et d'autres fouler aux pieds les fleurs de lis
e la vieille monarchie.

Ce complot de l'armée était-il indépendant de
apoléon? Cette armée aurait-elle agi sans lui, comme
lle agit avec lui et par lui? Ici, il faut bien distin-
uer: au commencement de 1815, un grand mécon-
entement existait parmi les patriotes, les acquéreurs
e biens nationaux, et ceux-ci pouvaient rêver une
évolution sans l'arrivée de Bonaparte, qu'ils détes-
aient tout aussi bien que les royalistes. Mais l'armée,
e parti bonapartiste à proprement parler, et les salons
le madame Hamelin, de MM. Lavalette et Maret,
ravaillaient évidemment pour l'empereur; ils ne
oyaient de succès dans un complot qu'avec ce grand
om, c'était le drapeau de ralliement. Le soldat ne
omprenait que Napoléon: la république était pour
i une idée historique; on avait vu la pourpre de
empereur, pourquoi demanderait-on les faisceaux
onsulaires ou toute autre forme républicaine?

Sous le point de vue militaire, la conspiration fut
pécialement bonapartiste; dès 1814, on voit des émis-
ires se rendre secrètement à l'île d'Elbe pour porter
es paroles et recevoir des indications ou des ordres;
n empire comme celui de Napoléon ne tombe pas
ns laisser des dévouements qui facilitent les com-
lots; qu'est-ce que la vie pour les âmes qui aiment?
n communiquait avec l'île d'Elbe librement; de
eunes hommes, des auditeurs au conseil d'État, des

officiers des l'armée y parvinrent sous des déguise-ments (1). Quelques-uns ont écrit les périls et le fatigues de leur voyage; presque tous recevaient de communications de M. Maret, de M. Lavalette; il passaient par Naples ou à travers les montagnes d la Toscane; leur fidélité était à toute épreuve; o n'écrivait pas, mais on faisait jouer ce télégraphe d la pensée et du cœur qui se comprend à merveill Sous prétexte de réformer par économie les officier et les soldats de sa garde, Napoléon en envoya beau coup sur le continent; ceux-ci, émissaires secrets pénétraient dans les casernes, donnaient de bonne nouvelles à tous de leur empereur, ils saluaient le vieux prétoriens au nom de César: « Que faisait-i donc cet empereur? Ses enfants l'appelaient, ne vien drait-il pas? Allait-il renoncer à la vie active pou l'existence de l'histoire? » Ainsi, l'on s'exaltait, l'o s'enthousiasmait.

A l'île d'Elbe, Napoléon jouait un rôle de renonce ment aux grandes choses pour se renfermer dans l vie exclusivement privée. L'ardeur que naguère avait apportée à la conquête de l'Europe, il l'appli quait à la culture et à l'amélioration de sa nouvel résidence (2). Dans le principe, peut-être secoua-t-

(1) Voyez dans M. Fleury de Chaboulon le récit qu'il a attribué un officier mort à Waterloo.

(2) Voici une notice véritablement pastorale sur le séjour Bonaparte à l'île d'Elbe.

« Jamais Sa Majesté ne se refusa aux désirs de ses bons Elboi toutes les fois qu'ils lui montraient à découvert leur âme franc

s poignantes empreintes de l'ambition; mais à mesure que les événements marchaient, de nouveaux ojets roulaient dans sa tête, et il ne s'occupa plus embellir l'île d'Elbe que pour cacher ses véritables sseins sur la France. Des émissaires fréquents vinnt à Porto-Ferrajo; le commerce fournissait des lations faciles; les rapports de l'île avec l'Italie, les tes du Var, la Toscane, Naples, favorisaient le libre ssage des hommes et des dépêches; Napoléon se nfirma dans l'idée d'un retour possible en France, objet de son désir. L'ennui le saisissait au cœur sur e rocher stérile; il avait repris sa correspondance

t naïve. Comme les peuples d'Italie, c'est la coutume chez eux e faire des courses de chevaux du pays, et que l'on se figure quels evaux! Les habitants élevèrent un jour une espèce d'amphithéâtre r la route de Porto-Ferrajo à Saint-Martin. Ils attendirent l'empereur, le supplièrent de présider à leurs jeux, d'occuper avec suite les places qu'ils avaient embellies pour lui de fleurs et de illages. Sa Majesté assista à toutes les courses, et couronna de sa ain le vainqueur.

« Les soldats de la garde dirigeaient de préférence leurs promedes du côté de la maison de campagne de Sa Majesté. Aux temps s vendanges, ils parcouraient les coteaux, et s'informaient auprès s paysans à qui les vignes appartenaient. — « A l'empereur. — l'empereur? Ah bien! ce sont les nôtres! » Et ils vendengeaient iement à leur place.

« Ce qui a été entrepris et achevé de travaux pendant dix mois t inconcevable. Le palais de l'empereur à Porto-Ferrajo était ué sur un rocher, entre le fort Falcone et le fort de l'Étoile, ns le bastion des Moulins. A son arrivée, il consistait en deux villons principaux qui servaient de logement aux officiers supéeurs du génie et de l'artillerie. L'empereur fit décorer l'intérieur s deux pavillons, et relever le corps de logis qui les réunissait. e fut lui qui donna les plans, arrêta les distributions intérieures,

avec Murat; il suscitait des craintes dans l'âme facil de Joachim. Pauline Borghèse vint visiter son frère et madame Lætitia après elle accourut consoler so fils; et ces deux femmes l'entretinrent peut-être dan des idées de retour et de triomphe. Une visite mysté rieuse vint aussi affermir les idées de Napoléon : l dame polonaise qu'il avait aimée dans les jours d mollesse qui précédèrent les funérailles de Prussisch Eylau débarqua dans l'île d'Elbe, et les souvenirs d la grande campagne de Prusse enflammèrent san doute encore son imagination.

Une police un peu attentive aurait pu savoir tou

régla jusqu'aux détails, jusqu'à la forme des ornements d'un superbe salle qui tenait tout le milieu. De ces fenêtres, il domina tellement le pays qu'il voyait tout ce qui se passait dans la ville et qu'aucun bâtiment, quelque petit qu'il fût, ne pouvait entre dans le port sans qu'il l'aperçût. Cette salle faisait partie des appar tements destinés à la princesse Pauline, au premier étage. Sa Majest occupait le rez-de-chaussée.

« Madame mère avait une maison particulière dans la ville.

« De vieilles masures entouraient le palais, elles furent démo lies; les rochers furent aplanis, les moulins disparurent. L'un de deux longs bâtiments qui servaient de logement aux officiers mas quait la vue; il fut rasé jusqu'à la hauteur de la terrasse con struite devant le château. La partie inférieure fut voûtée, e servit ainsi à augmenter les dimensions de cette terrasse, qui quoique irrégulière par la disposition du terrain, se trouva forme alors une place d'armes suffisante pour y ranger deux bataillon et les passer en revue.

« Non loin du château, une caserne depuis longtemps abandon née devint, embellie par ses soins, tour à tour salon de réception salle de bal ou de spectacle; et les officiers de la garde, les dame d'honneur des princesses y représentèrent une fois *les Fausses Infi délités* et *les Folies amoureuses*. »

ce qui se disait entre l'empereur et les émissaires; officiers de l'armée, confidents intimes de M. Maret, jeunes auditeurs de la duchesse de Saint-Leu, tous accouraient à l'île d'Elbe; et l'empereur était l'homme le mieux informé de tout ce qui se passait à Paris et dans l'intérieur de la France. L'art de dissimuler était profond chez lui : dans ses causeries publiques, il se posait comme un homme dont le temps était fini; il discutait de sang-froid les actes du gouvernement de Louis XVIII. Lorsqu'un étranger, un Anglais surtout, venait à passer dans l'île, il aimait à causer avec lui, jetant quelques éloges adroits à la marine et à l'armée britannique, afin de gagner l'estime de ce peuple; il parlait de Louis XVIII comme l'histoire devait en parler. Dans ses entretiens avec lord Ebrington, dans ses conversations avec le colonel sir Neil Campbell, c'est toujours le même langage; il déclame contre le gouvernement représentatif : « avoir deux chambres en France, c'est ridicule; imiter le parlement d'Angleterre, c'est puéril; où trouver une chambre des communes qui ne sera pas servile ou turbulente? » S'il paraît respecter le roi Louis XVIII, il parle mal des Bourbons en général, des émigrés, des fautes qu'ils ont commises : « ils n'en ont pas pour trois mois. Quant à lui, il demande qu'on le laisse tranquille, sa vie politique est terminée. »

Le curieux récit que lord Ebrington a fait de son entrevue à l'île d'Elbe peut donner la mesure de la situation d'esprit de Napoléon ou au moins de ce qu'il voulait faire croire à l'Europe : « Ce fut le 6 décem-

bre 1814, à huit heures du soir, dit le noble lord, heure indiquée par la lettre de rendez-vous que le grand maréchal m'avait adressée, que je me présentai au palais de Porto-Ferrajo. Je fus introduit dans la pièce où se trouvait l'empereur. Il me fit d'abord quelques questions sur moi, sur ma famille; puis s'interrompant vivement, » il me dit. — Vous venez de la France; dites-moi franchement, sont-ils contents? » — « Comme cela, » répondis-je. — « Cela ne peut pas être autrement, reprit-il, ils ont été trop humiliés par la paix. La nomination du duc de Wellington au poste d'ambassadeur a dû paraître injurieuse à l'armée, ainsi que les attentions particulières que le roi lui témoigne. Si lord Wellington fût venu à Paris comme voyageur, je me serais fait un plaisir d'avoir pour lui les égards dus à son mérite; mais je n'aurais pas été content que vous me l'envoyassiez comme ambassadeur. Il aurait fallu aux Bourbons une femme jeune, jolie et spirituelle pour captiver les Français; c'eût été l'ange de la paix. Ils ont laissé trop prendre d'influence aux prêtres, et l'on m'a dit que le duc de Berry avait dernièrement fait bien des fautes. La meilleure chose pour l'Angleterre eût été le partage de la France; mais tandis que vous lui avez laissé tous les moyens de redevenir formidable, vous avez en même temps humilié la vanité de tous les Français et produit des sentiments d'irritation qui, s'ils ne peuvent pas s'exercer dans quelque contestation extérieure, produiront, tôt ou tard, une révolution ou la guerre civile. Au reste, ajouta-t-il, ce n'est point de

a France que l'on me mande tout cela, car je n'ai de nouvelles que par les gazettes ou par les voyageurs. Mais je connais bien le caractère du Français : il n'est pas orgueilleux comme l'Anglais, mais il est beaucoup plus glorieux. La vanité est pour lui le principe de tout, et sa vanité le rend capable de tout entreprendre. Les soldats m'étaient naturellement attachés, j'étais leur camarade. J'avais eu des succès avec eux, et ils savaient que je les récompensais bien; ils sentent aujourd'hui qu'ils ne sont plus rien. Il y a maintenant en France 700,000 hommes qui ont porté les armes; et les dernières campagnes n'ont servi qu'à leur montrer combien ils sont supérieurs à leurs ennemis. Ils rendent justice à la valeur de vos troupes, mais ils méprisent tout le reste. »

Napoléon s'adressait ici adroitement à la vanité anglaise. Le noble lord fit quelques observations sur l'agrandissement excessif du système militaire sous l'empire, et Napoléon se hâta de répondre : « La conscription produisait environ 300,000 hommes; je n'en prenais guère plus de la moitié. Aucune classe n'était exempte; les plus hautes trouvaient des remplaçants au prix de 4,000 francs. Les gens des classes inférieures sentiront maintenant que tous les soldats sortent de leurs rangs, sans avoir les mêmes chances d'avancement que sous moi. Au surplus, tout en ménageant le peuple, je favorisais aussi les jeunes gens des hautes classes qui voulaient servir; je sais qu'il est dur pour un gentilhomme d'être mis au lit avec un soldat, c'est pour cela que j'avais établi des

corps d'élite, tels que les gardes d'honneur. J'ai toujours désiré de rétablir les familles nobles dans leur lustre primitif, et j'avais dans mon armée beaucoup de jeunes gens de l'ancien régime qui se sont bien conduits; j'en avais aussi plusieurs attachés à ma cour; mais à cet égard j'étais obligé d'agir avec beaucoup de circonspection; car, toutes les fois que je touchais cette corde, les esprits frémissaient comme un cheval à qui on serre trop les rênes. La France avait besoin d'une aristocratie; il fallait, pour la constituer, du temps et des souvenirs qui se rattachassent à l'histoire. J'ai fait des princes, des ducs, et je leur ai donné de grands biens; mais je ne pouvais en faire des gentilshommes, à cause de la bassesse de leur origine: pour remédier à cela je cherchais, autant que possible, à les allier par des mariages aux anciennes familles; et si les vingt ans que je demandais pour la grandeur de la France m'eussent été accordés, j'aurais fait beaucoup; malheureusement le sort en a disposé autrement. Le roi devrait suivre la même marche que moi, au lieu de tant favoriser ceux qui ont été, pendant vingt ans, enterrés dans les greniers de Londres. Je n'ignore pas qu'un roi peut avoir des amis comme un autre homme; mais il faut agir selon les circonstances; et après tout, Paris vaut bien une messe. En Angleterre, le prince peut suivre ses inclinations personnelles en nommant les officiers de sa cour, parce qu'il ne constitue qu'une partie du gouvernement. Il peut être malade, même un peu fou, et les affaires n'en vont pas moins leur

n, puisqu'elles s'arrangent entre le ministère et
arlement. En France, le roi est la source de tout,
n attache la plus grande importance à ses plus
tes actions. Il est comme dans un palais de cristal,
ous les yeux sont tournés vers lui. Je considère
e chambre des pairs comme le grand boulevard
'Angleterre; sa constitution serait bientôt culbutée
existait des éléments pour faire une autre chambre
pairs égale, sous tous les rapports, à la première.
s, en France, je leur ferais quarante chambres des
rs aussi bien que celle qu'ils ont. Elles n'en seraient
moins sans puissance. »

Il y avait une haute et grande appréciation dans ce
int de vue d'aristocratie; Napoléon éprouvait la
cessité de constituer cet élément, il manquait en
ance. L'empereur avait lu la plupart des pamphlets
bliés depuis son abdication : « Il y en a qui m'ap-
lent un traître, un lâche; mais les Français savent
n que je ne suis ni traître, ni lâche. Le parti le
s sage pour les Bourbons serait de suivre, à mon
ard, la même règle que j'ai suivie par rapport à
x, de ne pas souffrir qu'on parlât de moi ni en bien
en mal. » Lord Ebrington lui demanda ce qu'il
nsait de l'empereur Alexandre : « C'est, répliqua-
l, un véritable Grec du Bas-Empire, on ne peut se
r à lui. Il a pourtant de l'instruction et quelques
ées libérales; mais il est si léger, si faux, qu'on ne
ut savoir si les sentiments qu'il débite sont sincères,
si, par un sentiment de vanité, il cherche à se
ettre en contraste avec sa position. Je me rappelle

que nous eûmes une discussion sur les différent formes du gouvernement; Alexandre se pronon pour la monarchie élective. J'étais d'un sentime tout contraire, car qu'est-ce qui est propre à être él Un César, un Charlemagne, dont on ne trouve pas par siècle; de manière que l'élection est, après tou une affaire de hasard, et la succession vaut mieux q les dés. » (Ici Napoléon donna quelques détails s son séjour à Tilsitt.) « L'empereur d'Autriche a moi de capacité qu'Alexandre, mais plus d'honnêteté! me fierais à lui bien plus qu'à l'autre; et s'il me do nait sa parole de faire telle ou telle chose, je sera persuadé qu'au moment de la donner il aurait l'in tention de la tenir. Quant au roi de Prusse, ses con naissances militaires ne dépassent guère celles d'u caporal. Des trois c'est incontestablement le moin spirituel. L'archiduc Charles est un esprit médiocre qui, cependant, dans deux ou trois circonstances fait preuve de talents. »

Ainsi s'exprimait Napoléon dans ses loisirs de l'î d'Elbe selon ses idées, ses souvenirs, ses ressenti ments, de manière à flatter la vanité anglaise. A reste, il se posait toujours comme un homme fini; ornait son petit palais, traçait de grandes routes, o changeait le nom de Porto-Ferrajo en celui de Cosmo polis, parce qu'il voulait en faire la ville du mond (toujours des idées de grandeur!).

Les choses paraissaient si paisibles que le généra Koller, commissaire autrichien, ne croit plus sa pré sence nécessaire; il prend congé du souverain, i

quitte l'île d'Elbe; Napoléon l'embrasse, il lui recommande avec les plus grandes instances de lui amener promptement Marie-Louise et le roi de Rome, comme s'il était sans esprit de retour : « Il leur prépare un palais dans l'île, avec de beaux jardins pour tous deux; il espère de meilleurs jours dans la vie de famille. » Le général Koller le quitte, et pendant ce temps le colonel Campbell se montre très-large dans ses rapports avec Napoléon; sa mission n'est pas de le surveiller, il reste auprès de lui comme ministre plénipotentiaire; sir Campbell passe incessamment de Livourne à Porto-Ferrajo, et il croit reconnaître qu'on est aise de ses absences; on l'exclut de la présence de l'empereur, on se cache de lui; il peut, il doit s'apercevoir que quelque chose se trame : on achète des armes à Livourne; il vient incessamment des émissaires de la Toscane, de Rome, de Naples; sous prétexte de congé, Napoléon a renvoyé 300 de ses grenadiers de l'île d'Elbe; ils ont pour mission de préparer l'armée à son retour.

Tout Porto-Ferrajo est instruit que Napoléon doit partir, c'est le bruit public (1) : Où va-t-il? Quelle est la destination de son drapeau? On ne prépare pas une expédition de 1,200 hommes, on ne les tient pas prêts à partir, sans que les nouvelles circulent dans une île de quelques lieues de tour, et ici se présentent plusieurs questions historiques : A quelle époque

(1) Les Bourbons mettaient tant d'insouciance à garder l'île d'Elbe, qu'ils retirèrent même la croisière française; quelques frégates n'y étaient plus que pour la forme.

Napoléon conçut-il le dessein de ressaisir le sceptre et la couronne? Qui le détermina à tant hâter son départ? Enfin, une ou plusieurs puissances fermèrent-elles les yeux pour le laisser traverser le canal de Piombino et la Méditerranée? L'esprit de retour était de vieille date; Napoléon, en signant le traité de Fontainebleau, ne renonça que passagèrement à ses espérances de ressaisir la couronne. Il baissa la tête devant l'orage pour attendre des jours meilleurs; il ne déguisa cet esprit de retour ni à M. Maret, ni à ses confidents les plus intimes. Si extérieurement il manifestait un dégoût de la couronne, une fatigue de régner, ce n'était là qu'une manière de voiler son âme, de déguiser ses desseins; il parlait en philosophe, il agissait comme César, tout prêt à ressaisir le pouvoir à la première circonstance; il ne cessa pas un seul moment d'être en correspondance avec le parti puissant qui minait le gouvernement de la restauration.

S'il précipita son dessein de retourner en France, c'est qu'il reçut deux sortes d'avis, l'un par la voie de Paris, l'autre par celle de Vienne. A Paris on lui écrit de hâter son retour, s'il ne voulait pas voir éclater un mouvement qui se ferait sans lui. Le parti patriote conspirait contre Louis XVIII, l'armée était décidée; il y aurait une révolution : s'il n'était pas présent à Paris, elle se ferait au profit de tout autre, Bernadotte, Eugène ou le duc d'Orléans. Le nom de l'empereur était cher aux soldats, mais il fallait qu'il se hâtât de venir, s'il ne voulait pas qu'un autre prît sa place. D'ailleurs, le passage serait fermé à la flotte

au premier avis, et dès lors la France lui échappait. Napoléon n'ignorait pas non plus ce qui se passait à Vienne; il était en correspondance avec Murat, et par les ambassadeurs napolitains, le prince Campo-Chiari et le prince Carriati, il savait qu'on avait résolu de l'enlever de l'île d'Elbe pour le transporter à Sainte-Hélène; on lui écrivait aussi les dissidences des cabinets, et peut-être encore l'imminence d'une guerre : « en ce cas, il fallait agir promptement, l'Europe ne serait pas en mesure de lutter contre lui; on lui donnerait le temps d'armer, et alors il ne craindrait plus personne; à Vienne, on était trop préoccupé pour songer à lui. » Tel était l'avis de ses émissaires; ils ne se trompaient que sur un seul point, c'est que le retour de Napoléon en France allait apaiser tous les différends : les cabinets ne formeraient plus qu'une ligue, car tous le redoutaient également.

Voici maintenant un grand doute : n'y eut-il pas complicité au moins de l'Angleterre dans le retour de Napoléon? Aucun indice positif ne reste; mais il est certain que l'Angleterre ne vit pas ce retour sans une certaine joie; les débats à Vienne prenaient une tournure qui ne plaisait point à lord Castlereagh; il fallait un grand trouble pour donner cours à de nouvelles idées, pour enlever à chacune des puissances quelques-unes de leurs prétentions. On ne songerait plus aussi vivement à la Saxe, à la Pologne, à l'Italie, lorsqu'on verrait Napoléon, une fois encore, maître du trône de France; l'Angleterre, qui avait été la puissance absorbante en Europe pendant toute l'époque

impériale, voyait trop grandir la Russie; elle devait ressaisir le premier rang, et pour cela une lutte avec Napoléon était peut-être indispensable. Toutes ces causes peuvent faire croire que les croisières fermèrent les yeux sur le passage de Bonaparte; le colonel Campbell était à Livourne, une dame célèbre y donna un bal le jour même du départ de Napoléon, évidemment pour tromper la surveillance. « D'ailleurs, répétait l'envoyé anglais, Bonaparte est souverain, il peut agir et se mouvoir comme bon lui semble; les escadres ne pouvaient l'arrêter, le pavillon de l'île d'Elbe n'était-il pas indépendant? » Si l'on fut complice, il y eut une haute et fatale pensée politique de l'Angleterre; si l'on fut négligent, on eut pour excuse la souveraineté de Napoléon. Ce n'était pas un captif, mais un empereur.

CHAPITRE VI.

DÉBARQUEMENT DE NAPOLÉON. — ITINÉRAIRE JUSQU'A GRENOBLE.

éparatifs de l'embarquement. — Ordres secrets de l'empereur. — La traversée. — Rédaction des proclamations et décrets. — Le golfe Juan. — Le champ d'oliviers. — Premier campement. — Antibes et le général Corsin. — Esprit du pays que traverse l'empereur. — Les montagnards — Marche rapide sur Gap. — Le pont de la Sa: lce. — Sisteron. — Premières proclamations imprimées. — Émissaires de Bonaparte. — Fermentation à Grenoble. — Défection du colonel Labédoyère. — Le général Marchand. — Le préfet, M. Fourier. — Entrée de Napoléon à Grenoble. — Ses décrets. — Ses conversations avec M. Champollion-Figeac. — Tendance patriotique de ses actes.

---

26 février au 10 mars 1815.

Les premiers jours du mois de février se passèrent l'île d'Elbe dans la méditation et les préparatifs de expédition merveilleuse conçue par l'empereur, qui asardait moins qu'on ne le croit généralement dans es combinaisons politiques ou militaires; il les réfléhissait longtemps d'avance, en arrangeait tous les

éléments de manière à obtenir un succès immanquable. S'il croyait à la fortune et à la destinée, pour lui ce culte avait ses règles; il ne tentait pas le sort sans garanties (1). Dès qu'il eut décidé son retour en France, il dut examiner naturellement la route qu'il allait suivre jusqu'à Paris, le but de ses pensées, le terme de ses efforts : débarquer en Provence, c'était folie; les haines étaient vives et profondes contre lui dans toutes les terres qui s'étendent de Marseille à Orange. Il pouvait traverser la Toscane, sans doute, mais alors violant la neutralité, il se mettait en guerre avec toute l'Europe; l'Italie d'ailleurs était bien gardée par les Autrichiens.

En feuilletant attentivement les cartes de Cassini village par village, Napoléon choisit lui-même le lieu de son débarquement dans l'un de ces golfes qu'abritent les montagnes des Alpes; de là, il pouvait s'élancer à vol d'aigle sur ces pics agrestes (2) : la plupart des paysans étaient acquéreurs de biens nationaux et plus ou moins compromis dans les jours de la révo-

(1) « Dans un cas comme celui-ci, disait Napoléon, il faut penser lentement et agir vite. J'ai longtemps pesé et considéré très-mûrement ce projet. Il est inutile que je vous parle de la gloire et des avantages que nous recueillerons si nous réussissons. Si nous échouons, pour des militaires habitués depuis l'enfance à contempler la mort sous toutes les formes, le sort qui nous attend n'est pas effrayant. Nous y sommes familiers et nous la méprisons, car plus de mille fois nous avons vu en face celle qu'un revers peut nous causer. »

(2) J'ai parcouru en 1834, village par village, tout l'itinéraire de Napoléon de Cannes à Grenoble; il y a des souvenirs encore présents de son passage.

tion française; ils étaient, en un mot, ce qu'on pelait des patriotes; il n'éprouverait donc pas d'ob-acle jusqu'à Gap; arrivé là, il pouvait marcher sur renoble, où se trouvaient des troupes très-disposées saluer le drapeau tricolore. Parfaitement au courant personnel de l'armée, il avait des états très-exacts s officiers (1), aucun ne résisterait à son ascendant, elques-uns même étaient ouvertement dans la nspiration : tel était, par exemple, le jeune et noble lonel Labédoyère, à la tête de son régiment alors à ambéry. Des émissaires lui furent directement voyés; au premier signal il avait promis d'aller indre les aigles, pour ne plus les quitter qu'à la ort. Les étapes de l'empereur étaient marquées jour r jour pour arriver jusqu'à Lyon. Ainsi il jouait esque à jeu sûr, connaissant les populations qu'il ait traverser, les régiments que l'on pourrait lui poser : il n'hésita donc plus, le succès ne dépendait sormais que de l'heureuse traversée de sa petite ttille de l'île d'Elbe à la côte de France.

Le 26 février, à une heure après midi, les troupes l'île d'Elbe reçurent l'avis de se tenir prêtes; l'or-e ne portait pas autre chose; le capitaine du brick *nconstant* reçut aussi un paquet cacheté, qu'il ne vait ouvrir qu'en mer; tous, officiers et soldats, noraient le but de leur destination. S'il y avait de la e, il y avait aussi de l'inquiétude. Les troupes

1) Voyez les détails sur le séjour de l'île d'Elbe dans le récit de d Ebrington.

s'étaient réunies à trois heures sur les quais de Porto-Ferrajo, sous le commandement des généraux Drouot, Cambronne et Bertrand; peu nombreuses, elles étaient parfaitement composées : 400 grenadiers de la garde qui avaient conservé le vieux costume de la grande armée; 300 hommes d'infanterie pris dans tous les régiments; des chasseurs corses, troupes agiles et de montagnes, secrètement recrutés; 200 flanqueurs, la plupart choisis parmis les habitants de l'île d'Elbe; enfin 100 chevau-légers polonais, aux costumes brillants, et qui formaient comme l'escorte d'honneur; en tout 1100 hommes environ, intrépides, et qui tous en partant avaient fait le sacrifice de leur vie dans la plus aventureuse des expéditions. L'empereur et ses 400 grenadiers s'embarquèrent sur le brick *l'Inconstant*. Napoléon montrait un air calme, confiant et attentif aux moindres accidents, gracieux pour le soldat (1); les autres troupes de l'expédition se groupaient dans les navires destinés à former le convoi autour du brick de guerre au pavillon impérial. A cinq heures du soir, l'embarquement com-

(1) « Napoléon, en mettant le pied dans son navire, s'était écrié comme César : *Le sort en est jeté!* Sa figure était calme, son front serein ; il paraissait moins occupé du succès de son entreprise que des moyens d'arriver promptement au but. Les yeux du comte Bertrand étincelaient d'espérance et de joie ; le général Drouot était pensif et sérieux ; Cambronne paraissait peu se soucier de l'avenir et ne s'occupait que de bien faire son devoir ; les vieux grenadiers avaient repris leur air martial et menaçant ; l'empereur causait et plaisantait sans cesse avec eux ; il leur tirait les oreilles, les moustaches ; leur rappelait leurs dangers, leur gloire. »

ça, à sept heures il était fini; l'empereur fit dire
habitants : « Qu'il allait sur les côtes de Barbarie
détruire les pirates, qui, de temps immémorial,
staient l'île d'Elbe. » En pleine nuit, un coup de
n donna le signal du départ, et la petite flottille
éploya en dehors de Porto-Ferrajo; le temps était
e. A deux lieues en mer, le capitaine de *l'Incon-*
décacheta ses instructions; il vit que la destina-
de la flottille était pour le golfe Juan, et mit le
dans la direction de la Provence.

s ce moment, il ne fut plus possible de cacher le
que l'empereur se proposait : « Officiers et soldats
a garde, s'écria-t-il, nous allons en France! »
es paroles, des cris de : *Vive l'empereur!* se firent
ndre. L'impression fut momentanément enthou-
e; puis elle devint triste, incertaine; on avait
ance en l'empereur, mais n'y avait-il pas quelque
à s'élancer en si petit nombre sur les côtes de
ce? N'allait-on pas s'exposer à une nouvelle cata-
phe comme à Moscou, à Leipzig, en débarquant au
eu d'un peuple qui naguère avait abandonné
pereur à sa mauvaise fortune? Jusque-là beau-
d'officiers croyaient qu'ils allaient à Naples pour
nder la cause de Murat, et cette idée offrait moins
angers dans son exécution. Enfin, la confiance
re revint, le caractère français prit le dessus; on
ait le séjour monotone de l'île d'Elbe, où l'on
tant rêvé la France, et c'était quelque chose
; pour ces hommes de guerre, mieux valait un
ger que l'ennui, et chacun reprit sa gaieté.

Pendant ce temps, l'empereur, renfermé dans l grande cabine, écrivait des proclamations adressé aux Français et à l'armée. Ces proclamations courte belles d'images, devaient porter la date du gol Juan (1). S'abandonnant avec toute liberté à ses so venirs amers, Napoléon commençait par dénoncer monde la défection d'Augereau, le vieux républica d'Italie, qui avait tristement insulté l'empereur déch « la défection d'Augereau et de Marmont avait liv la France! » (Comme s'il avait été possible de la sa ver après Moscou et Leipzig!) Napoléon rappel avec ostentation le souvenir des grandes journées q devaient éternellement marquer dans l'histoire; il disait pas un mot de son abdication à Fontainebleau son séjour à l'île d'Elbe, il le considérait comme exil volontaire; tout ce qui était fait sans la volon

(1) *Proclamation au peuple français.*

« Au golfe Juan, le 1er mars 1815.

« Français,

« La défection du duc de Castiglione livra Lyon sans défense à ennemis; l'armée dont je lui avais confié le commandement ét par le nombre de ses bataillons, la bravoure et le patriotisme troupes qui la composaient, à même de battre le corps d'armée lui était opposé, et d'arriver sur les derrières du flanc gauche l'armée ennemie qui menaçait Paris.

« Les victoires de Champ-Aubert, de Montmirail, de Châte Thierry, de Vauchamps, de Mormans, de Montereau, de Craon de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de Saint-Dizier, l'insurrection braves paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace, de Franche-Comté et de la Bourgogne, et la position que j'avais p sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses magasi de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipag

peuple était nul; ses droits, ceux de sa famille, ent assurés par le consentement de la France, en ors tout était illégitime; il fallait à la France un vernement de son choix; nul ne consentirait à evoir son souverain d'une main étrangère. « Lors- Charles VII rentra à Paris, ajoutait Napoléon, et versa le trône éphémère de Henri VI, il reconnut r le trône de la vaillance de ses braves, et non ı prince régent d'Angleterre. » Ces dernières pa- es s'adressaient à Louis XVIII, et faisaient allusion discours que le roi exilé avait adressé au prince ent d'Angleterre, comme un témoignage de recon- ssance pour l'appui qu'il lui avait prêté; l'Angle- re avait le plus fermement soutenu le droit des rbons durant la révolution française, et le vieux

ient placée dans une situation désespérée. Les Français ne nt jamais sur le point d'être plus puissants, et l'élite de l'armée mie était perdue sans doute; elle eût trouvé son tombeau dans vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lors- la trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa née. La conduite inattendue de deux généraux, qui trahirent à is leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin guerre. La situation désastreuse de l'ennemi était telle qu'à la le l'affaire qui eut lieu devant Paris, il était sans munitions par paration de ses parcs de réserve.

Dans ces nouvelles et grandes circonstances, mon cœur fut iré, mais mon âme resta inébranlable. Je ne consultai que érêt de la patrie, je m'exilai sur un rocher au milieu des mers. vie vous était et devait encore vous être utile. Je ne permis pas le nombre de citoyens qui voulaient m'accompagner partageas- mon sort; je crus leur présence utile à la France, et je n'em- ai avec moi qu'une poignée de braves nécessaires à ma garde...»

roi recherchait son alliance. Napoléon, écho du par
militaire et patriote, savait à quelles passions et
quelles idées il s'adressait. Toutefois, ce qui dut viv
ment frapper les hommes sérieux qui s'associaient
cette expédition aventureuse, c'est que Napoléon ajo
tait à son titre d'empereur des *etc.*, qui indiquaie
qu'il n'avait point renoncé encore à cet esprit
conquête et d'invasion; la France ne lui suffis
pas.

Dans sa proclamation spéciale à l'armée, Napolé
parlait un langage plus familier, mieux en rapp
avec le soldat; c'était presque à des camarades que s
paroles s'adressaient; il revenait sur la trahison d
maréchaux Marmont et Augereau, deux hommes sor
de leurs rangs; c'était flatter agréablement le sen
ment de l'armée que de lui dire : « qu'elle n'avait p
été vaincue, mais trahie. » L'empereur savait la hai
que les soldats avaient pour les royalistes, les ém
grés, les gentilshommes qui avaient suivi leur prin
en exil (comme si eux-mêmes, soldats de l'île d'Elb
n'étaient pas des émigrés, seulement dans un aut
ordre d'idées). Cette haine du soldat contre les ém
grés, Napoléon la rappelait pour obtenir en sa fave
des sympathies. « Cependant il ne voulait plus
conquêtes; il fallait oublier qu'on avait été les maîtr
du monde; nul ne devait se mêler de nos affaires;
fallait arracher la cocarde blanche, et arborer la c
carde tricolore, qu'on avait glorieusement portée da
les grandes journées avec les aigles d'Ulm et d'Au
sterlitz; les Bourbons étaient les ennemis des gloir

nationales, l'étranger nous avait imposé ces princes; les vétérans de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Italie étaient traités en rebelles, leurs cicatrices étaient flétries. « Soldats, ajoutait Napoléon, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef; son existence ne se compose que de la vôtre; son intérêt, son honneur, sa gloire, ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge; l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame; vous pourrez montrer avec honneur vos cicatrices; vous pourrez alors vous vanter de ce que vous aurez fait, vous serez les libérateurs de la patrie. Dans votre vieillesse, entourés et considérés de vos concitoyens, ils vous entendront avec respect raconter vos hauts faits, vous pourrez dire avec orgueil : « Et moi aussi je faisais partie de cette armée qui est entrée deux fois dans les murs de Vienne, dans ceux de Rome, de Berlin, de Madrid, de Moscou; qui a délivré Paris de la souillure que la trahison y avait empreinte. » Honneur à ces braves soldats, la gloire de la patrie! et honte aux Français criminels, dans quelque rang que la fortune les ait fait naître, qui combattirent vingt-cinq ans avec l'étranger pour déchirer le sein de la patrie (1)! »

(1) *Proclamation à l'armée.*

« Au golfe Juan, le 1er mars 1815.

« Soldats!

« Nous n'avons pas été vaincus! deux hommes sortis de nos rangs

Une certaine grandeur antique dominait dans c proclamations, habilement rédigées; œuvre perso nelle de l'empereur, elles durent parler aux soldats remuer profondément leurs entrailles; nul ne sav mieux que lui s'adresser aux glorieuses sympath de l'armée. Ce n'était pas assez, l'empereur dicta u adresse que les généraux, officiers et soldats de garde impériale devaient envoyer à leurs camara à mesure qu'ils avanceraient en France; c'était langage familier du soldat au soldat, un style admi blement approprié à l'intelligence et aux passions c camps : « les grenadiers de l'île d'Elbe avaient co servé l'empereur, et ils le ramenaient à l'armée; » l'annonçaient dans une longue diatribe contre Bourbons, développement, en langage soldatesqu

ont trahi nos lauriers, leur pays, leur prince, leur bienfaite

« Ceux que nous avons vus pendant vingt ans parcourir to l'Europe pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur v combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères en m dissant notre belle France, prétendraient-ils commander et chaîner nos aigles, eux qui n'ont jamais pu en soutenir les regar Souffrirons-nous qu'ils héritent du fruit de nos glorieux trava qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos biens; qu'ils calomni notre gloire? Si leur règne durait, tout serait perdu, même le s venir de ces immortelles journées; avec quel acharnement ils dénaturent! ils cherchent à empoisonner ce que le monde admire s'il reste encore des défenseurs de notre gloire, c'est parmi ces mê ennemis que nous avons combattus sur le champ de bataille.

« Soldats! dans mon exil j'ai entendu votre voix; je suis arriv travers tous les obstacles et tous les périls; votre général, appelé trône par le choix du peuple et élevé sur vos pavois, vous est rend venez le joindre. . »

des proclamations de l'empereur; tout ce qui avait été fait sans le consentement du peuple et de l'armée était illégitime : « Soldats, officiers en retraite, vétérans de nos armées, venez avec nous conquérir le trône, palladium de nos droits; et que la postérité dise un jour : Les étrangers, secondés par des traîtres, avaient imposé un joug honteux à la France; les braves se sont levés, et les ennemis du peuple, de l'armée, ont disparu, et sont rentrés dans le néant! Soldats, la générale bat, nous marchons, courez aux armes! Venez, venez nous rejoindre, joindre notre empereur et nos aigles tricolores! » Cette adresse portait les noms des généraux Cambronne et Drouot, et de tous les officiers qui composaient la petite armée. Napoléon fit faire cercle autour de lui, et demanda ceux des officiers et sous-officiers qui avaient la plus belle écriture; on se mit à l'œuvre, plus de cent copies furent rapidement faites; on relisait chaque phrase, on les commentait; elles furent généralement approuvées, car elles répondaient aux espérances des soldats dévoués à la fortune de César.

La navigation ne fut troublée par aucun accident capable de menacer l'avenir de l'expédition. Quand on doubla le cap Saint-André de l'île d'Elbe, le vent faiblit, la mer devint calme; à la pointe du jour on n'avait fait que six lieues, tous commençaient à s'inquiéter : ne serait-il pas prudent de retourner à Porto-Ferrajo? Napoléon ordonna de continuer la route, on était à ce point de tout oser. « Si les bâtiments sont trop chargés, s'écria-t-il, qu'on jette tous

les effets à la mer. Le conseil de retourner à l'île d'Elbe est pusillanime, la France n'est-elle pas là-bas à la pointe de nos épées? » Le 27 février, à quatre heures du soir, à la hauteur de Livourne, une frégate parut à cinq lieues sous le vent, portant le pavillon à fleurs de lis; elle fila majestueusement au large. Puis on signala un brick de guerre, *le Zéphir*, qui vint comme en se jouant dans les eaux, parlementer avec le navire qui portait l'empereur et sa fortune. Le capitaine Andrieux, commandant du *Zéphir*, demanda des nouvelles de Bonaparte, et ce fut l'empereur lui-même qui répondit : « qu'il se portait à merveille. » Les grenadiers avaient caché leurs bonnets à poil; tous, couchés à plat ventre, laissaient le pont vide pour ne donner aucun soupçon (1).

Le vent continuait à fraîchir, les voiles s'enflèrent dans cette belle mer Méditerranée, admirable bassin où l'eau est si bleue et les vagues si transparentes. Dès le 29 au soir, l'on aperçut les hautes tours d'An-

(1) « Cependant l'empereur donna l'ordre aux soldats d'ôter leurs bonnets, et de se cacher sous le pont, préférant passer à côté du brick sans se laisser reconnaître, et se réservant, en cas de besoin, de lui faire changer de pavillon. A six heures du soir les deux bricks passèrent bord à bord ; et leurs commandants, qui se connaissaient, s'adressèrent mutuellement la parole ; celui du *Zéphir* demanda des nouvelles de l'empereur ; et l'empereur lui répondit lui-même, avec le porte-voix, qu'il se portait à merveille.

« La nuit n'avait pas été totalement perdue, car pendant l'obscurité, les soldats et les matelots avaient été mis aux flancs du brick, et l'avaient entièrement repeint, de jaune et gris qu'il était, en blanc et noir, afin d'échapper à l'observation de ceux qui connaissaient le bâtiment. »

tibes (1) ; à la vue de la terre, des cris de joie se firent entendre, et Napoléon ordonna une dernière lecture de ses proclamations, en y ajoutant quelques mots pour les soldats des 7e, 8e et 9e divisions militaires, les garnisons d'Antibes, de Toulon et de Marseille. A ce moment décisif, on put apprécier le caractère divers des trois lieutenants de l'empereur, attachés à sa fortune. Le grand maréchal Bertrand jouait sa vie, plein d'espérance et de joie; le général Drouot était pensif et sérieux; le général Cambronne remplissait son devoir avec fermeté, mais sans enthousiasme. L'empereur, les yeux fixés sur une carte, consulta les officiers de marine sur le meilleur point à choisir pour le débarquement; et l'avis unanime fut qu'il fallait éviter la forteresse d'Antibes, aborder près de Cannes, pour de là prendre la grande route de Grasse à travers les montagnes de Provence et du Dauphiné.

Lorsque le voyageur suit la belle route de Fréjus à Nice, il trouve, à deux postes, la petite ville de Cannes, riche de ses vins et de ses haras; comme dans la campagne de Civita-Vecchia à Rome, les bords de la Méditerranée vers Nice offrent des champs agrestes ou les chevaux bondissent en liberté; là, se trouve un petit golfe abrité par les îles Sainte-Marguerite, et qui porte le nom de Napoule ou de Juan; tout à côté s'élèvent

(1) On aperçut au loin les côtes d'Antibes. Aussitôt l'empereur et ses braves saluèrent la terre de la patrie des cris de: *Vive la France! vivent les Français!* et reprirent au même instant la cocarde tricolore. »

des forêts d'oliviers, bordures grisâtres qui se mêlent à l'oranger sur toute la rivière de Gênes. C'est vers cette côte isolée et d'un abord facile que Napoléon résolut de débarquer. La flottille si légère sous l'escorte du brick de guerre entra voiles déployées, le 1er mars, à 3 heures de l'après-midi, dans le golfe Juan (1); Napoléon jeta immédiatement une avant-garde pour sonder le terrain et voir si aucun obstacle ne s'opposait au campement de l'expédition; conduites par le général Drouot, les troupes débarquèrent sans résistance. L'empereur aborda quelques instants après dans le canot du brick : les marins attachèrent leur frêle embarcation à un pied d'olivier, ce qui fut d'un

(1) « Le 1er mars, à trois heures, on entra dans le golfe Juan. Le général Drouot, et un certain nombre d'officiers et de soldats, montés sur la felouque *la Caroline*, abordèrent avant l'empereur, qui se trouvait encore à une assez grande distance du rivage. Au même moment, ils aperçurent à la droite un gros navire, qui leur parut (à tort) se diriger à toutes voiles sur le brick; ils furent subitement saisis de la plus violente inquiétude; ils allaient et venaient, témoignant, par leurs gestes, leurs pas précipités, l'émotion et la crainte dont ils étaient agités. Le général Drouot ordonna de décharger *la Caroline* et de voler à la rencontre du brick. En un instant, canons, affûts, caissons, bagages, tout fut jeté sur le sable; et déjà les grenadiers et les braves marins de la garde faisaient force de rames, lorsque des acclamations, parties du brick, vinrent frapper leurs oreilles et leurs regards éperdus : c'était l'empereur. Soit prudence, soit impatience, il était descendu dans un simple canot. Les alarmes cessèrent, et les grenadiers, les bras tendus vers lui, l'accueillirent au milieu des plus touchantes démonstrations de dévouement et de joie. A cinq heures il mit pied à terre. Je lui ai entendu dire qu'il n'éprouva jamais une émotion aussi profonde. »

(*Récit de M. Fleury de Chaboulon.*)

bon présage; l'empereur, qui croyait aux fatalités, comme tous ceux qui ont une grande destinée, le fit remarquer aux généraux et aux soldats : « Cela nous portera bonheur (1). » Dans la soirée, des bivacs

(1) « Les chevaux avaient été débarqués un peu plus bas, de sorte que le bivac ayant été levé, Napoléon et sa suite se rendirent à pied en cet endroit. L'empereur marchait seul, et il interrogea quelques paysans qu'il rencontra. Jermanouski et les autres généraux suivaient, chacun portant sa selle. Lorsqu'on arriva aux chevaux, le grand maréchal Bertrand refusa d'en prendre un : il dit qu'il marcherait. Drouot suivit son exemple. Cambronne et Molat furent montés. L'empereur donna alors au colonel Jermanousky quelques poignées de napoléons, et lui dit d'acheter des chevaux pour l'usage du moment. Le colonel en acheta quinze aux paysans sans marchander; ils furent attelés à trois pièces de canon qu'on avait amenées de l'île d'Elbe, et à un carrosse dont la princesse Pauline avait fait présent à son frère. La nouvelle arriva qu'on avait échoué à Antibes. « Nous avons fait un mauvais début, dit l'empereur, mais il ne nous reste d'autre parti à prendre que de marcher le plus vite possible et de nous emparer des défilés avant que l'on ne soit instruit de notre arrivée. » La lune se leva et Napoléon avec sa petite armée se porta en avant à onze heures. Ils marchèrent toute la nuit; les paysans des villages qu'ils traversèrent ne disaient rien; ils regardaient, levaient les épaules et secouaient la tête quand on leur disait que l'empereur était de retour. A Grasse, ville de 6,000 habitants, tout était en alarmes, sur le bruit que des pirates avaient fait un débarquement. Les boutiques et les croisées étaient fermées, et malgré la cocarde nationale et les cris de : *Vive l'empereur!* la foule, dans les rues, laissa passer la troupe sans donner aucun signe d'approbation ou d'improbation. Ils firent halte pendant une heure sur une hauteur près de la ville, et les soldats commençaient à se regarder les uns les autres avec l'air du doute et du mécontentement, lorsque tout à coup ils virent venir à eux un corps de bourgeois portant des provisions et criant : *Vive l'empereur!* Dès ce moment tous les habitants de la campagne

furent établis par cette petite troupe, comme la veille des grandes journées d'Austerlitz et de Wagram; Napoléon dissimulait son inquiétude par des paroles vives, spirituelles, par ces mots qu'il savait si bien dire, ces jugements qu'il savait si bien porter; jamais il ne fut plus familier dans ses rapports intimes avec les soldats; il avait besoin d'eux, il les caressait; quelle ne devait pas être sa force d'âme quand il jetait ainsi sa destinée au vent?

L'expédition était tout entière en péril; une tentative d'embauchage venait d'échouer; l'avait-on trompé? Dès son débarquement, son coup d'œil militaire lui avait signalé la place d'Antibes, comme la première base de toute opération; il crut nécessaire de s'en emparer; la ruse lui était familière, il donna ordre à un détachement de vingt-cinq hommes de la garde de se rendre sans armes dans Antibes (1); là,

parurent satisfaits du débarquement de l'empereur, et sa marche fut plutôt un triomphe qu'une invasion.

(*Récit de M. Hobhouse.*)

(1) « Vous allez vous rendre sur-le-champ sous les murs d'Antibes: vous remettrez ou ferez remettre au général Corsin cette dépêche. Vous n'entrerez pas dans la place, on pourrait vous y garder ; vous attirerez les soldats, vous leur lirez mes proclamations, vous les haranguerez. « Ne savez-vous donc pas, leur direz-vous, que votre empereur est là, que les garnisons de Grenoble et de Lyon viennent le prendre au pas de charge? Qu'attendez vous ? Voulez-vous laisser à d'autres l'honneur de se réunir à lui avant vous, l'honneur de marcher les premiers à son avant-garde? Venez saluer nos aigles, nos drapeaux tricolores; l'empereur et la patrie vous l'ordonnent : venez! »

se donnant comme déserteurs de l'île d'Elbe, ils parleraient aux soldats de leur empereur et des vieilles gloires, et l'on pourrait avoir la place sans coup férir. Ce projet ne put s'exécuter : bientôt on apprit au bivac du golfe Juan que le général Corsin, qui commandait à Antibes, avait fait arrêter ces déserteurs, et baisser les ponts-levis de la place. Une seconde tentative fut faite, on vint lire les proclamations au pied des remparts : le général Corsin menaça de tirer le canon ; il fallut bientôt renoncer à l'espoir d'occuper Antibes, et c'était fatal pour la grande entreprise.

Cependant les choses étaient trop avancées pour reculer. Après un moment d'inquiétude et d'hésitation, le signal d'une marche en avant fut donné, et l'on prit la route de Grasse. Le pays qu'allait traverser l'empereur avec ses compagnons de fortune offre un long espace de contrées agrestes et incultes ; c'est la chaîne des Alpes qui s'étend depuis Nice jusqu'à Grenoble. Ces contrées forment un pays à part en France ; les habitants appartiennent à cette origine allobroge, dont parle César : comme tous les montagnards, ils sont d'une nature robuste et courageuse, avec cet amour d'égalité qui tient du caractère helvétique. Du golfe Juan jusqu'à Grenoble, il n'est pas de grandes cités ; une fois qu'on a quitté le Var et Grasse, l'on s'élève sur les Alpes par Sisteron, Gap, La Mure et Vizille, jusqu'à Grenoble. Ces contrées paisibles ont peu de communications avec le reste de la France, elles payent l'impôt, fournissent leur tri-

but de conscription; les journaux seuls agissent sur elles et forment leurs opinions. La révolution française avait laissé là de longues empreintes, il y avait de nombreux acquéreurs de biens nationaux, des protestants surtout, fils de ces montagnards qui firent les guerres religieuses au XVIe siècle. Ces hommes s'étaient rattachés au drapeau tricolore avec autant d'ardeur que les Cévennes; de vieilles haines huguenotes (1) existaient contre les Bourbons; l'empereur avait donc bien choisi son itinéraire à travers ces montagnes; il en raisonnait parfaitement avec ses généraux. Quant à l'armée, il la connaissait dans tout son personnel; s'il pouvait éprouver quelques mécomptes, il devait à la fin réussir. Sa route était semée d'émissaires liés au complot; ce n'était pas seulement des soldats, des officiers en demi-solde, mais des médecins, des négociants, qui préparaient pour ainsi dire les voies à la marche de l'empereur, rapide comme une surprise.

Le 2 mars, on était à Grasse; l'empereur s'y arrêta quelques heures de nuit à peine, et se mit immédiatement en route pour la montagne qui commence au bourg de Castellane. Le 3, il était à Barème, il avait fait presque trente lieues, marchant sans se reposer, ses grenadiers le suivaient avec une ardeur digne des temps héroïques; quelques-uns, les pieds meurtris,

(1) Il faut étudier dans ces montagnes, comme dans les Cévennes, la véritable histoire de la huguenoterie en France; c'est là que j'ai pris les meilleures empreintes pour l'explication de nos guerres huguenotes des XVIe et XVIIe siècles.

étaient portés sur les brancards; les plus jeunes, les plus vigoureux se précipitaient à l'avant-garde. Il y avait beaucoup plus d'étonnement que d'acclamations parmi les habitants; les émissaires avaient bien le soin d'annoncer les desseins de l'empereur, et, selon son usage, il faisait semer les bruits qui pouvaient lui rendre le peuple favorable. La conscription et l'esprit de conquête lui avaient fait un grand tort : « désormais il ne serait plus qu'un prince aussi pacifique que les Bourbons; il s'engageait à abolir les droits réunis; » et comme son nom faisait craindre une guerre générale, Napoléon assurait qu'il ne venait pas tout seul; l'Autriche était avec lui (1), Murat le suivait avec 80,000 hommes; le congrès de Vienne avait déclaré les Bourbons exclus du trône. Il parlait à des peuples crédules, à des montagnards illettrés; tout cela avait son retentissement. Et d'ailleurs, Napoléon entouré de patriotes, n'était plus le despote, mais le citoyen; il parlait à quelques-uns des plus ardents du retour de la république et des héroïques pages de ses annales.

A Sisteron, il fut en pleine montagne; il se hâta

(1) Voici le prétendu traité d'alliance conclu entre Bonaparte et François II dans l'île d'Elbe, en octobre 1814, et qu'on faisait circuler dans les montagnes : « Sa Majesté Apostolique s'engage à fournir à l'empereur Napoléon 100,000 hommes aussitôt que celui-ci aura débarqué en France; et, en retour, Napoléon devra fournir deux cents millions de subsides à Sa Majesté Apostolique, qui s'engage à ne poser les armes qu'après la reconnaissance faite par tous les monarques de la légitimité des droits de Napoléon à la couronne de France. » C'était absurde, mais on y croyait.

d'envoyer une compagnie pour occuper le passage formidable de la Saulce, pont suspendu entre les montagnes et la Durance. Quand il vit que ce défilé n'était point gardé, il dut croire une fois encore à sa fortune; dix hommes auraient pu y arrêter une armée. De Sisteron à Gap, la route si pierreuse fut traversée par les vétérans au pas de course, on avait besoin de saluer une ville. A Gap, on se trouvait dans un chef-lieu de département; on s'y arrêta quelques heures pour prendre des mesures d'administration, imprimer les proclamations du golfe Juan, les répandre dans la campagne afin de la soulever pour la cause impériale : il fallait parler aux paysans du Dauphiné, aux acquéreurs de biens nationaux, pour flétrir les Bourbons, et les émissaires de l'empereur lui ayant dit : « qu'il ne pourrait exalter ces montagnards qu'en leur tenant le langage de la révolution française, » il substitua dans tous les actes le mot *citoyens*, à celui de *Français* (1), car citoyen ferait espérer le retour de la démocratie. Le 6 mars, dans une adresse aux habitants des Hautes et Basses-Alpes, Bonaparte s'efforça de réveiller les idées de patriotisme et de révolution : « Pourquoi venait-il en France? Dans quel

(1) Voici sa proclamation aux montagnards et aux habitants des départements des Hautes et Basses Alpes :

« Citoyens !

« J'ai été vivement touché de tous les sentiments que vous m'avez montrés; vos vœux seront exaucés, la cause de la nation triomphera tout entière!!! Vous avez raison de m'appeler votre père : je ne vis que pour l'honneur et le bonheur de la France. Mon retour

dessein avait-il arboré le drapeau tricolore? C'était pour défendre et protéger les intérêts et les idées de 1789; il remerciait les citoyens des sentiments que partout il avait trouvés; son but était de reconnaître et de grandir tous les droits acquis par 25 ans de révolution; il ne voulait en France que la liberté et l'égalité. » A tous, Napoléon parlait des propriétés nationales, menacées par les Bourbons; désormais, la révolution française trouverait son représentant à la tête de la société. Répandues jusque dans les plus petits villages, ces proclamations étaient commentées par les officiers en demi-solde, par les soldats en retraite, par les vieux patriotes qui avaient en haine le gouvernement des Bourbons; tous créaient ainsi des auxiliaires à la marche en avant de Bonaparte.

L'empereur était trop militaire, trop habitué aux grands coups qui en finissent avec les gouvernements, pour ne pas porter son attention presque exclusive sur l'armée; c'est d'elle qu'allait dépendre la réussite de son expédition. Jusqu'ici aucun régiment de ligne ne s'était montré; on avait traversé des pays sans troupes; la garnison de Gap se composait à peine d'une compagnie qui avait fait retraite sur Grenoble.

dissipe toutes vos inquiétudes, il garantit la conservation de toutes les propriétés, l'égalité entre toutes les classes; et les droits dont vous jouissez depuis vingt-cinq ans, et après lesquels nos pères ont tous soupiré, forment aujourd'hui une partie de votre existence.

« Dans toutes les circonstances où je pourrai me trouver, je me rappellerai toujours, avec un vif intérêt, tout ce que j'ai vu en traversant votre pays.

« *Signé*, Napoléon. »

Rien n'était décidé jusqu'à la première défection, et Napoléon l'attendait avec une impatience mêlée d'inquiétude. Le colonel Labédoyère, jeune et brillant officier, âme exaltée, cœur brûlant, appartenait à une famille de bonne magistrature, connue sous le nom de Huchet de Labédoyère; chef de bataillon au moment de la restauration, il devait aux Bourbons et à ses alliances de famille le grade de colonel du 7e régiment de ligne, alors en garnison à Chambéry. Par les traités de 1814, la Savoie était restée à la France, et Chambéry formait un arrondissement du département du Mont-Blanc. Dès la fin de 1814, le colonel Labédoyère, assidu au salon de la duchesse de Saint-Leu, avait pris des engagements avec Napoléon; il était parmi ces jeunes officiers qui se raillaient de la cocarde blanche dans les réunions bonapartistes; triste exemple, manière malheureuse de se dégager des serments prêtés au gouvernement établi! Plus d'un émissaire de Bonaparte s'était rendu auprès de lui, et comme les généraux Lefebvre-Desnouettes et Lallemand, il devait donner le signal d'une insurrection militaire contre la dynastie régnante.

D'après le plan arrêté, Labédoyère devait quitter Chambéry à la première nouvelle du débarquement de Napoléon, et se rendre auprès de lui à marches forcées; les officiers partageaient les opinions du colonel, et tout laissait espérer que ce mouvement de Bas-Empire gagnerait bientôt toute la garnison de Grenoble et l'armée (1). Le commandant de cette

(1) Je dois à l'obligeance de M. Champollion-Figeac, témoin

place importante était alors le général Marchand, et le préfet M. Fourier, le savant qui avait suivi Bonaparte dans les campagnes d'Égypte, et rédigé la préface du grand œuvre de l'Institut. Le général Marchand n'était point dans le complot, et dès qu'il apprit l'approche de Bonaparte, il manifesta hautement le dessein de garder la place pour le roi. A cet effet, il dirigea vers Vizille quelques forces disponibles, un bataillon d'infanterie, une compagnie du génie, une batterie d'artillerie, en tout 7 ou 800 hommes; c'était un simple poste de reconnaissance, avec ordre de se replier sur Grenoble, tandis que les troupes de la division se grouperaient dans la place pour en défendre l'accès. Cette avant-garde détachée par le général Marchand devait ainsi rencontrer la première les troupes de l'expédition de Bonaparte, avant même Labédoyère. Quand il s'agit d'une grande défection, le premier pas est tout, un bataillon entraîne une armée; il était donc de la plus haute importance pour l'empereur de faire prendre la cocarde tricolore à cette avant-garde qui marchait contre lui sous le drapeau blanc. Ce fut sur la route de Vizille que le général Cambronne rencontra les premiers postes des troupes détachées de Grenoble; la garde voulut parlementer avec ces soldats, mais l'officier qui les commandait ne permit pas ces communications qui

oculaire, tous les détails sur l'arrivée et le séjour de Bonaparte à Grenoble. Intimement lié avec M. Fourier, le préfet de l'Isère, M. Champollion avait été initié à la plupart des mesures administratives de cette époque.

pouvaient compromettre sa responsabilité; et si l'on ne tira pas sur le général Cambronne, on resta du moins encore fidèle au drapeau fleurdelisé.

Cambronne, surpris et presque effrayé, expédia un aide de camp à Napoléon, pour lui dire ce contre-temps : « Aucune défection ne venait à eux; » Cambronne en était fort affecté, que deviendrait le complot bonapartiste si les soldats restaient fidèles à leur serment envers les Bourbons (1)? L'empereur ne pouvait réussir que par un grand parjure de toute l'armée. En recevant cette dépêche son œil s'assombrit; reculer n'était plus possible, il fallait un acte d'éclat, une démonstration de courage; il n'hésita plus, et, la poitrine découverte, il s'élance et vient se poser devant les soldats chargés de l'arrêter; il savait tout l'effet produit par sa présence; il connaissait le personnel de tous ces soldats, nul n'oserait tirer sur lui; il le leur dit tout haut, en se mettant en face des vieux grenadiers. Il est là, lui, Napoléon, au pied d'un arbre (2), dans ces montagnes agrestes des Alpes, avec le costume des bivacs d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram; il se présente au premier peloton, et, d'une voix vivement émue, il leur dit : « Camarades, me

(1) Il leur envoya le chef d'escadron Roul, elles refusèrent de l'entendre. Napoléon se tournant vers le général Bertrand, lui dit : « Z... m'a trompé; n'importe, en avant! »

(2) Cet arbre est en pleine conservation ; j'ai visité le lieu de la scène, mais c'était en été, en plein soleil de juin 1835, et le 7 mars 1815 les Alpes étaient encore humides, neigeuses, et le soleil bien brumeux. Je n'ai pu qu'imparfaitement apprécier l'effet de ce bivac.

reconnaissez-vous ? » — « Oui, sire, » disent les soldats. — « Me reconnaissez-vous, enfants ? ajoute-t-il encore : je suis votre empereur ; tirez sur moi si vous l'osez, tirez sur votre père ; voilà ma poitrine. » A ces mots, le soldat ne se contient plus ; ici se renouvelle une de ces scènes d'enthousiasme que l'on vit plus d'une fois dans les grandes batailles ; les soldats ne connaissent plus rien, ni ordre, ni discipline ; ils se précipitent aux pieds de leur empereur ; on retrouve comme par enchantement des cocardes tricolores et un drapeau ; la plupart des soldats avaient gardé les aigles dans leurs schakos ; ces nobles signes apparaissent, et cette avant-garde, qui était venue pour combattre Napoléon, se trouve bientôt dans ses rangs, pour le défendre jusqu'à la mort.

Cet exemple, cet entraînement enthousiaste devait fatalement marquer dans l'histoire des gouvernements et des armées ; c'était un souvenir de Bas-Empire, à l'époque où les légions faisaient les empereurs ; désormais quelles garanties restaient aux gouvernements et aux nations, si les armées pouvaient se prononcer pour un prince plutôt que pour un autre ? Les générations futures devaient se ressentir de ce mauvais principe jeté au monde. Mais qui peut dominer l'enthousiasme ? il était prodigieux ce grand prestige d'un homme qui entraîne avec lui toute une armée ; son front était comme une plaque d'aimant, il attirait l'acier.

Pendant ce temps, le colonel Labédoyère, parti de Chambéry, s'avançait à marches forcées pour

rejoindre son empereur; s'élançant sans ordres, sans instructions (1), où allait-il? On l'ignorait; en traversant Grenoble, il avait logé chez un des partisans les plus prononcés de Napoléon; quelques instants après il fit battre le rappel; et conduisit au pas de course ses soldats sur la route de Vizille. Des murailles de Grenoble on put voir bientôt un grand tumulte, des cris se firent entendre, l'insurrection militaire fut à son comble, des acclamations de : *Vive l'empereur!* partirent de tous les rangs.

Rien n'arrête le colonel Labédoyère, ni les remontrances des aides de camp du général Marchand, ni les paroles du préfet; au mépris de ses serments, il vole au-devant de son empereur, comme un fou, comme un enfant enthousiaste; il le salue de son épée (2). L'empereur l'accueille, l'embrasse; il est tout joyeux, tout satisfait; l'exemple est maintenant donné par l'armée, la défection ne s'arrêtera pas, il n'hésite plus à marcher sur Grenoble; il veut faire son entrée le soir même.

Le général Marchand et le préfet, M. Fourier, s'étaient concertés pour conserver la place au gouver-

(1) M. Champollion vit des murailles de Grenoble ce grand mouvement au dehors; il en aperçut bientôt la portée.

(2) Le colonel Labédoyère arriva bientôt à la tête d'une partie du 7e régiment de ligne qui était composé du 112e et de plusieurs autres régiments. Lui et sa troupe étaient accourus des remparts de Grenoble dans l'après-midi; il tira un aigle de sa poche, le posa sur une perche, et l'embrassa devant les soldats qui se mirent à crier: *Vive l'empereur!* il ouvrit ensuite une caisse de tambour qui était remplie de cocardes nationales, et les fit distribuer à son régiment.»

nement qu'ils avaient juré de défendre ; c'était agir en gens d'honneur, l'histoire doit le reconnaître; mais pouvaient-ils dominer l'entraînement d'une révolution militaire? Le général Marchand avait visité la garnison ; dans une revue, il put s'apercevoir qu'elle était travaillée, et que le même esprit qui avait entraîné Labédoyère se manifestait parmi les officiers et les soldats. En vain il ordonne de fermer les portes de la ville, pour la défendre en cas d'attaque; en vain le préfet veut-il haranguer la garde nationale : ces tentatives impuissantes échouent. A Grenoble, le parti patriote et impérialiste était en majorité, on ne pouvait refuser la ville à Napoléon, la garnison était prête à se révolter. Dans les casernes, sur les places publiques, partout on tenait le même langage, c'était un fait accompli; Napoléon était attendu pour le même soir; tous le savaient, son logement était marqué, et le soldat recevait les exhortations royalistes avec des sourires moqueurs et un air incrédule qui annonçaient la défection. Sur les remparts, l'œil de l'artilleur n'apercevait qu'une chose, l'empereur (le vieil artilleur aussi) qui arrivait par la route de Vizille; défendre Grenoble était impossible, les soldats auraient brisé les portes. C'est alors que M. Fourier quitta la ville, et que le général se disposa, par un mouvement de loyauté, à donner sa démission.

Presqu'à la nuit close, Napoléon était sous les murs de Grenoble, dans le chemin couvert qui précède la route de Vizille; il sourit en voyant la porte fermée: « Ah! Marchand fait donc la mauvaise tête!

et pourquoi donc cela? Pourquoi le préfet et le commandant ne sont-ils pas ici? » Une foule enthousiaste se précipitait derrière la porte; soldats, habitants, parlementaient avec lui. « Nous n'avons pas les clefs, disaient-ils, elles sont chez le général Marchand; nous allons nous faire passage. » Napoléon impatienté, debout contre la porte, avec sa tabatière à la main, en frappait la boiserie de chêne ferrée, comme si ses faibles coups allaient la renverser. Enfin, des ouvriers vinrent; on scia une des planches, on enleva un panneau, et la porte fut ouverte aux acclamations de tous.

Napoléon fit son entrée de nuit, au milieu de quelques flambeaux; il n'alla point loger à la préfecture, mais à l'*hôtel du Cheval-Blanc*, que tenait un de ses anciens de la garde. Il savait l'effet que devaient produire toutes ses démarches; le soir, on l'entoura, on le pressa; il demanda le préfet, on lui dit qu'il s'était retiré : « Quoi? Fourier, dit-il, s'est donc fait bourbonien? ah! c'est curieux! » Sur l'heure le général Marchand lui envoya sa démission de commandant de Grenoble, et il la reçut avec quelques murmures. Puis, il demanda quelqu'un, un secrétaire auquel il pût dicter ses décrets, ses instructions; on lui indiqua alors le bibliothécaire de la ville, homme de science et de renommée, M. Champollion-Figeac. Il le manda à deux reprises différentes, et quand il vint, la conversation s'engagea sur Grenoble. Dans les entretiens qu'il avait eus sur la route, Napoléon avait pu s'apercevoir que l'esprit des peuples se manifestait dans un sens plus révolutionnaire qu'impérialiste. On ne l'ac-

ceptait plus ni comme conquérant, ni comme prince absolu, mais comme le représentant armé des idées de 1789 et 1792; comme dictateur démocratique tout au plus. Les Bourbons avaient habitué les peuples aux formes constitutionnelles; pour réussir, il fallait adopter ces mêmes idées, caresser ces principes, en un mot, appliquer au profit de la révolution les résultats du gouvernement représentatif. C'est dans ce sens que les conversations avec M. de Champollion se continuèrent plusieurs heures. Napoléon, qui avait brisé tous les principes de liberté, s'en montrait alors le partisan très-prononcé, et les décrets qu'il dicta de Grenoble se ressentirent de cette position nouvelle qu'il allait prendre. Il venait de recevoir les félicitations des autorités constituées; il avait parlé de ses droits, mais aussi il avait avoué ses fautes: « Il avait trop aimé la guerre, il ne la ferait plus; il revenait pour rendre les droits à la nation; il voulait être moins son souverain que son premier citoyen. » Ensuite, il ajouta quelques-unes de ces assertions qu'il avait semées sur la route : « Il aurait pu venir avec 80,000 hommes, Murat les lui aurait donnés; son beau-père et les Autrichiens lui avaient offert une armée, il avait refusé; il voulait tout devoir au peuple. » Tout cela était faux, mais il fallait rassurer les esprits dans ce moment décisif (1).

(1) Voici dans quels termes patriotiques il parlait aux habitants de Grenoble :

« *Aux habitants du département de l'Isère.*

« Lorsque, dans mon exil, j'appris tous les malheurs qui pesaient

A Grenoble il rendit trois décrets fort importants pour la marche des affaires. Le premier portait que tous les actes du gouvernement seraient désormais intitulés de son nom et de ses formules; le second organisait les gardes nationales des cinq départements des Hautes et Basses Alpes, du Mont-Blanc, de la Drôme et de l'Isère; enfin, il confiait la place de Grenoble au patriotisme de ces mêmes gardes nationales.

L'empreinte révolutionnaire se voit encore dans la proclamation qu'il adresse aux Grenoblois : comme aux habitants de Gap, il leur donne le titre de citoyens,

sur la nation, que tous les droits du peuple étaient méconnus, et qu'il me reprochait le repos dans lequel je vivais, je ne perdis pas un moment. Je m'embarquai sur un frêle navire; je traversai les mers au milieu des vaisseaux de guerre de différentes nations; je débarquai sur le sol de la patrie, et je n'eus en vue que d'arriver avec la rapidité de l'aigle dans cette bonne ville de Grenoble, dont le patriotisme et l'attachement à ma personne m'étaient particulièrement connus.

« Dauphinois! vous avez rempli mon attente. J'ai supporté, non sans déchirement de cœur, mais sans abattement, les malheurs auxquels j'ai été en proie il y a un an. Le spectacle que m'a offert le peuple sur mon passage m'a vivement ému; si quelques nuages avaient pu arrêter la grande opinion que j'avais du peuple français, ce que j'ai vu m'a convaincu qu'il était toujours digne de ce nom de grand peuple, dont je le saluai il y a plus de vingt ans.

« Dauphinois! sur le point de quitter vos contrées pour me rendre dans ma bonne ville de Lyon, j'ai senti le besoin de vous exprimer toute l'estime que m'ont inspirée vos sentiments élevés. Mon cœur est tout plein des émotions que vous y avez fait naître; j'en conserverai toujours le souvenir.

« Napoléon. »

il ne leur parle que des droits du peuple, de l'égalité et de la liberté. Ce n'est plus ici l'empereur de 1810, à l'époque de son mariage; il s'est modifié, il caresse la révolution qui lui impose sa force et son esprit. Sera-t-il dominé par elle, ou bien enchaînera-t-il encore une fois cette souveraine populaire, qu'il avait foulée aux pieds en ceignant le bandeau impérial?

CHAPITRE VII.

PRÉPARATIFS DU GOUVERNEMENT ROYAL CONTRE BONAPARTE.

Surprise et sentiments divers à la nouvelle du débarquement de Bonaparte. — Sécurité. Résolution du conseil. — Départ du comte d'Artois et du duc d'Orléans pour Lyon. — Ordres aux préfets. — Estafette au duc d'Angoulême à Bordeaux. — Convocation des chambres. — Mise hors la loi de Bonaparte. — Rapprochement entre les patriotes et les royalistes. — Salon de madame de Staël. — M. Benjamin Constant. — Adresses des pouvoirs. — Conspiration militaire. — Les généraux Drouet, Lefebvre-Desnouettes et Lallemand. — Démission du maréchal Soult. — Le général Clarke, ministre de la guerre. — Formation des camps de résistance. — Les volontaires royaux. — Les jeunes hommes. — Les écoles. — Les patriotes. — M. de Lafayette. — Adresse des armées. — Le maréchal Ney et Louis XVIII. — État de l'opinion.

---

5 au 12 mars 1815.

Le 5 mars au matin, une dépêche télégraphique, transmise par le préfet de Toulon aux autorités de Lyon, annonça le débarquement de Bonaparte au golfe Juan. Une seconde dépêche, un peu plus détaillée,

émanée du maréchal Masséna, gouverneur de Toulon (8e division militaire), ajoutait : « que Bonaparte était débarqué à la tête de 1,000 à 1,100 hommes, ramassis de toutes armes, troupes déjà débandées et qui se dirigeaient dans les montagnes du Dauphiné. » La même dépêche annonçait : « que les mesures étaient prises, et le maréchal se faisait fort d'arrêter Bonaparte avec les troupes qui étaient dans son gouvernement, à moins qu'il ne se jetât dans les Alpes Piémontaises ; car on devait alors respecter les frontières de S. M. Sarde. »

Si les hommes qui dirigeaient le gouvernement de la restauration avaient bien connu le caractère de Bonaparte et son habileté intrépide, ils auraient jugé qu'une telle entreprise supposait une grande complicité. Napoléon n'était pas un imprudent ou un fou ; tous les plans de sa vie partaient d'une pensée pour aboutir à un résultat de pouvoir et de conquête ; s'il débarquait sur le territoire francais, c'est qu'il avait des chances de réussite dans les éléments qui composaient la société, parmi les mécontents du système nouveau, et surtout dans les rangs des soldats, qui n'avaient jamais perdu la mémoire de leur empereur. Ces raisonnements simples, ces conjectures naturelles, furent à peine aperçues ; on aima mieux juger, comme tous les pouvoirs paresseux : « que Bonaparte avait fait une folie ; » il s'était jeté en insensé dans les mains du gouvernement du roi ; faut-il le dire même? il y eut un instant de joie parmi les plus chauds partisans de la cause royaliste : on se félicitait de ce que

Bonaparte venait se livrer lui-même aux mains des fidèles serviteurs des Bourbons : on lui avait fait un trop bon parti à l'île d'Elbe ; sa position là était compromettante, c'était trop de l'avoir laissé avec le titre d'empereur, des revenus, une principauté ; et tout cela pour un usurpateur ! « Il venait donc, disaient-ils, se livrer comme un fou à la force et à la majesté du roi; il ne fallait plus être clément envers lui. » Ainsi sont toujours les pouvoirs et les partis ; ils vivent d'illusions. Malheureusement cette sécurité était partagée par quelques-uns des princes, et le duc de Berry, plein du désir de faire ses premières armes, contribuait à répandre la plus profonde sécurité parmi les royalistes, à ce point de souhaiter une occasion de lutte personnelle contre Bonaparte. Il s'en expliquait avec ses officiers les plus dévoués ; il témoigna une joie presque enfantine au colonel de son régiment, M. de Talhouet, qui lui répondit : « Monseigneur, je connais l'empereur Napoléon pour avoir eu l'honneur de servir dix ans auprès de lui ; son débarquement est une chose grave ; je ne puis que répéter à Votre Altesse royale que je crains une catastrophe. » Alors les esprits étaient trop exaltés pour tenir compte des avertissements (1).

(1) Voici la curieuse note publiée par le gouvernement, trois jours après la nouvelle.

« Paris, 7 mars 1815.

« Bonaparte s'est évadé de l'île d'Elbe, où l'imprudente magnanimité des souverains alliés lui avait donné une souveraineté pour prix de la désolation qu'il avait si souvent portée dans leurs États.

A la vérité, dans les premiers moments on ne savait pas la route qu'allait prendre Bonaparte; allait-il rejoindre Murat, se faire un parti en Italie? Les dépêches des préfets des Hautes et Basses Alpes n'étaient point parvenues encore. Tout ce que l'on savait, le télégraphe l'avait dit. M. de Montesquiou avait mis

Cet homme qui, en abdiquant le pouvoir, n'a jamais abdiqué son ambition et ses fureurs; cet homme, tout couvert du sang des générations, vient au bout d'un an, écoulé en apparence dans l'apathie, essayer de disputer, au nom de l'usurpation et des massacres, la légitime et douce autorité du roi de France. A la tête de quelques centaines d'Italiens et de Polonais, il a osé mettre le pied sur une terre qui l'a réprouvé pour jamais; il veut tenter de rouvrir les plaies encore mal fermées qu'il nous a faites, et que la main du roi cicatrise chaque jour. Quelques pratiques ténébreuses, quelques mouvements dans l'Italie, excités par son aveugle beau-frère, ont enflé l'orgueil du lâche guerrier de Fontainebleau. Il s'expose à mourir de la mort des héros, Dieu permettra qu'il meure de la mort des traîtres. La terre de France l'a rejeté; il revient, la terre de France le dévorera.

« Sur quels amis peut-il donc s'assurer? Est-ce sur les pères et les frères de ceux qu'il poussait par milliers à ses barbares et lointaines expéditions, sur ces magistrats qu'il abreuvait d'avanies, ces juges qu'il insultait sur leur tribunal? Sur quels partisans? Est-ce sur les généraux dont il s'efforçait d'obscurcir la gloire pour faire briller la sienne de tout l'éclat qu'il leur dérobait, sur ces généraux qu'il délia de leurs serments, et qui garderont mieux que lui ceux qu'ils ont faits depuis? Est-ce enfin sur cette armée dont il se disait le père, quand elle le nommait son bourreau; sur cette armée qu'il abandonnait dans la détresse et qu'il laissait périr pour se débarrasser des murmures; cette armée qu'il ne payait plus, et qui voit aujourd'hui sa solde assurée et treize mois d'arriéré acquittés comme par enchantement, au milieu des désordres où le roi trouva les finances à son retour? Ah! toutes les classes le réprouvent, tous les Français le repoussent avec horreur, et se refugient dans le sein

beaucoup d'incurie dans son département; une lettre de M. de Boutilhier, préfet du Var, qui annonçait depuis dix jours des tentatives d'embauchage sur la garnison d'Antibes, n'avait pas même été décachetée. Seulement des nouvelles de Marseille disaient : « Que toute la Provence soulevée marchait contre Napoléon; » dans aucun pays la haine n'était plus vive, plus profonde. Le ministre de l'intérieur, M. de Montesquiou, envoya partout des instructions aux préfets, pour organiser le dévouement des populations, et lever les gardes nationales décidées à courir sus à l'empereur. On ne pouvait croire encore au grand parjure de l'armée, à cette désertion absolue du drapeau. Le maréchal Soult se montra loyalement dévoué à la cause qu'il devait soutenir tant que cette cause ne s'abandonna pas elle-même. En politique, on doit défendre

d'un roi qui ne nous a pas apporté la vengeance, mais l'amour, mais la miséricorde, mais l'oubli du passé! Cet insensé ne pourrait donc trouver de partisans en France que parmi ces artisans éternels des troubles et des révolutions. Mais nous ne voulons plus de révolution, et la juste rigueur de l'ordonnance du roi suffit pour éventer ceux que nous venons de signaler. Ils désigneront vainement des victimes pour leur Teutatès, un seul cri sera le cri de toute la France : *Mort au tyran! vive le roi!* Et qui ne voit ici à découvert les voies de cette Providence dont Bonaparte méconnut la main lorsqu'elle le conduisait sur les mers? Cet homme qui, débarqué à Fréjus contre tout espoir, nous semblait alors appelé de Dieu pour rétablir en France la monarchie légitime; cet homme, entraîné par sa noire destinée, et comme pour mettre le dernier sceau à la restauration, revient aujourd'hui pour périr comme un rebelle sur cette même terre où il fut reçu il y a quinze ans en libérateur par un peuple abusé, et détrompé depuis par douze ans de tyrannie. »

un gouvernement tant que celui-ci ne s'abdique pas; quand il renonce à sa force, pourquoi se sacrifier en pure perte? Il faut laisser ces dévouements exaltés à la chevalerie des principes; notre société indifférente ne les comprend plus. Il y a quelque chose au-dessus du souverain, c'est le pays.

Ce fut d'abord une indicible confusion parmi les hommes du gouvernement. Chacun avait son projet en tête, sa manie de prendre le Corse, l'échappé de l'île d'Elbe; le délire était extrême; les princes, les ministres croyaient qu'il n'y avait qu'à opposer des masses de troupes et de gardes nationales pour étouffer ce Bonaparte. Les hommes graves seuls connaissaient les périls de la situation; ils savaient que le contact de ces troupes avec leur vieil empereur était mortel pour la maison de Bourbon. Les princes de la famille royale durent donner l'exemple du courage et de l'activité dans la crise. M. le comte d'Artois reçut ordre de partir pour Lyon; premier membre de la famille, héritier de la couronne, il devait se jeter à la face du péril. Ce prince avait acquis une certaine popularité par la franchise et la grâce incontestable de ses manières. Représentant du vieux parti royaliste, il pouvait le mettre en action dans les provinces, et opposer ainsi ses comités à la conspiration bonapartiste. On lui adjoignit M. le duc d'Orléans pour donner à la résistance une empreinte plus nationale. Nul ne l'ignorait, le duc d'Orléans avait des rapports étendus avec les patriotes; il était mis en avant par Fouché et le parti révolutionnaire comme le dénoû-

ment naturel de la crise. Ainsi, M. le comte d'Artois devait réveiller le dévouement et la foi royaliste, et M. le duc d'Orléans devait invoquer les idées de 1789. Par ce moyen, on pouvait soulever tous les partis contre Bonaparte, et l'arrêter dans ses projets. On adjoignit à ces deux princes le maréchal Macdonald, qui devait spécialement parler à l'armée. Macdonald, l'homme le plus ferme, le plus loyal, avait donné à Napoléon des preuves admirables de sa fidélité; une fois l'abdication de Fontainebleau accomplie, il avait pris noblement parti pour les Bourbons, et un serment prêté, il ne le violait pas; symbole et expression de l'armée de Moreau, il devait rallier autour de lui des militaires mécontents de l'empire. Macdonald, Lecourbe, Dessolles, étaient de vieux républicains qui n'avaient au cœur aucun dévouement personnel pour Bonaparte. Tous trois furent employés, Macdonald auprès du comte d'Artois et du duc d'Orléans; Dessoles eut le commandement général de la garde nationale de Paris, et Lecourbe dut conduire une division de l'armée qui opérerait en Bourgogne; on pouvait compter sur eux.

M. le duc d'Angoulême et la princesse, fille de Louis XVI, n'étaient point à Paris lors de la dépêche télégraphique qui annonça le débarquement de Bonaparte. Tous deux étaient allés célébrer l'anniversaire du 12 mars à Bordeaux, époque solennelle où le drapeau blanc avait été arbore, jour désiré dans le Midi, si ardent pour la restauration de la famille exilée. L'enthousiasme était grand, tout le Languedoc et la

Guyenne s'exaltaient dans les fêtes. Au milieu donc de l'enthousiasme des Bordelais, M. le duc d'Angoulême reçut une dépêche pressante et les ordres du roi pour organiser un soulèvement contre Bonaparte. Madame devait rester à Bordeaux, y préparer la résistance, prendre l'offensive, s'il le fallait, à l'aide du Poitou et de la Vendée. Madame, caractère mâle, altier, ne demandait qu'à prendre une place héroïque, digne d'elle et de son aïeule Marie-Thérèse; habituée au malheur dès l'enfance, elle ne le redoutait plus. Elle se fût placée à la tête d'une armée ou d'un parti pour raffermir la monarchie ébranlée; ce rôle lui paraissait tout naturel. On ne pouvait refuser à M. le duc d'Angoulême le noble instinct de ce qui est bon et juste; il avait ce cœur d'honnête homme qui ne comprend pas la défection à un serment, et ne sait pas séparer l'honneur du patriotisme, nuance profonde dans les sociétés modernes; fils soumis, admirateur de sa femme, il n'était pas à la hauteur d'une guerre civile qui demandait le déploiement d'une grande énergie. Puis aux époques molles, indifférentes, qui peut compter sur les dévouements des peuples pour une dynastie? Les tempêtes emportent une race; une autre vient qu'on reçoit sans enthousiasme et qu'on abandonne à son tour; le prestige est détruit, les froides consciences se font une philosophie rationnelle qui réduit la patrie à l'idée matérielle du sol. M. le duc et madame la duchesse d'Angoulême devaient trouver de bruyantes acclamations dans le Midi; mais ces imaginations brûlantes se découragent presque

aussitôt qu'elles éclatent; des milliers d'hommes pouvaient se réunir et se disperser en quelques semaines. D'après les ordres du roi, M. le duc d'Angoulême quitta Bordeaux pour se rendre directement à Marseille, qui devait être le foyer d'une insurrection contre Bonaparte.

M. le duc de Bourbon recevait une autre mission pour la Vendée ; on envoyait le grand nom de Condé au milieu du Bocage pour en réveiller l'énergie. La catastrophe du duc d'Enghien avait altéré le caractère de M. le duc de Bourbon : indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, il lui manquait l'aptitude, l'activité pour préparer une guerre civile et la pousser au milieu des paysans armés ; on devait craindre que le duc de Bourbon perdît cette pauvre tête affaiblie par la plus grande infortune qui puisse atteindre un père ; il n'avait plus aucun goût pour la France depuis la funèbre nuit de Vincennes; et on ne lui pardonnait pas cette douleur, car il y a quelque chose d'épouvantable dans les partis politiques, c'est qu'ils n'amnistient pas le mal qu'ils ont fait : le grand grief contre la duchesse d'Angoulême ne venait-il pas de ce qu'on avait jeté son père à l'échafaud? Comme on croyait qu'elle n'oubliait pas ce crime, la révolution la surveillait dans les moindres de ses gestes, de ses paroles ; on aurait voulu supprimer les pleurs de ses yeux. Il en était de même de M. le duc de Bourbon, il était impuissant au milieu de la génération belliqueuse, parce qu'on le croyait préoccupé de venger la mort de son fils ; le nom de Condé ne réveillait plus

dans l'armée les grands souvenirs de Rocroy, la révolution les avait effacés; Condé, qui le dirait? ne rappelait plus que la pensée de l'émigration affaiblie et ridicule, tant les idées étaient bouleversées!

M. le duc de Berry n'avait pas de popularité dans l'armée, il s'y était même tristement compromis; ce n'est pas que le prince n'eût d'excellentes intentions; il s'entourait des généraux qui venaient à lui avec un entraînement qu'on aurait pu singulièrement qualifier; mais le duc de Berry avait de la brusquerie, de l'emportement, peu d'instruction militaire (1). Il avait fait des fautes, et les partis les exagéraient encore; les opinions hostiles s'emparent généralement d'un homme dans une dynastie et elles en font le bouc émissaire de leurs récriminations; elles choisissent toujours le plus fort, le plus jeune et le plus rempli d'espérances; elles ont besoin de tarir une source, elles sont habiles en cela. Le roi confia néanmoins à M. le duc de Berry le commandement de ce qu'on appela l'armée de réserve, qui dut se former à Fontainebleau et Essonne. Elle devait se composer de plusieurs divisions de cavalerie, de quinze mille hommes d'infanterie, auxquels se joindraient la maison du roi et ce qu'on appela les volontaires royalistes.

J'ai besoin de m'expliquer sur l'esprit de la formation de ce corps de volontaires, destiné à suivre la bannière des Bourbons. L'empire avait si profondé-

(1) M. le duc de Berry s'instruisait avec ardeur; chaque jour il faisait manœuvrer un de ses régiments de cavalerie sous le commandement de M. de Talhouet.

ment pesé sur la liberté et l'intelligence, qu'une certaine fraction de la génération jeune et forte s'était placée dans l'opposition. La conscription avait décimé les hommes de dix-sept à vingt-cinq ans; ils n'avaient respiré qu'avec la restauration; les écoles de droit et de médecine, toutes les professions libérales, avaient salué la chute de l'empire avec transport, comme la fin du despotisme; Bonaparte était pour les jeunes hommes l'expression de la guerre et du pouvoir absolu; ils étaient moins dévoués aux Bourbons qu'ennemis de la conscription et fatigués de la guerre. Les professeurs voulurent imiter en France ce que les écoles allemandes avaient fait en 1813; ils firent des discours, agitèrent le drapeau; il y eut des enrôlements volontaires parmi les étudiants et même parmi les jeunes hommes du commerce, ce qui peut surprendre aujourd'hui; nombreux d'abord, ces dévouements s'amoindrirent à mesure que la cause des Bourbons était plus menacée; on fit des processions de drapeau, des démonstrations tumultueuses, bientôt elles-mêmes balancées par d'autres opinions qui levaient la bannière contraire.

Dans ce tumulte d'une première surprise, des pouvoirs furent confiés aux chefs supérieurs de l'armée; qui n'aurait eu confiance en eux quand leur démonstration était si vive? De toutes parts venaient des adresses; le maréchal Soult avait parlé un langage de fermeté et de dévouement, il lui fut partout répondu par les chefs de corps et les officiers : ces adresses existent encore comme un triste témoignage de l'insta-

bilité des consciences (1) ; Louis XVIII témoigna surtout une haute confiance aux maréchaux Ney et Mortier. Ney avait montré une vive indignation en apprenant la tentative de Bonaparte ; le maréchal n'avait pas une haute portée d'esprit, sa bravoure tenait à son caractère ; terrible, impétueux sur le champ de bataille, le brave des braves manquait d'intelligence ; il était faible et pusillanime, enthousiaste et découragé ; se disant compromis en 1814 avec Napoléon, il croyait lui avoir payé sa dette en insistant pour le traité du 11 avril, et lorsqu'il apprit son débarquement, il ne vit plus là qu'un acte de fou, une tentative de guerre civile ; et c'est ce qui explique ses paroles incroyables au roi Louis XVIII, en prenant congé de lui : « Je vous ramènerai Bonaparte dans une cage de fer (2). » Louis XVIII, toujours plein de convenances, en éprouva de la peine ; il dit à plusieurs reprises à M. le duc de Duras et au prince de Poix : « Que vient de me dire le maréchal Ney, qu'il ramènera son ancien camarade dans une cage de fer ! Cela n'est pas bien. » Toutefois, ce mot retentit parmi les royalistes : on eut toute confiance dans le maréchal Ney ; on croyait qu'il ramènerait captif le Corse, le tyran ; on ne parla plus que de lui, de sa fidélité et de sa cage de fer.

Le maréchal Mortier reçut un commandement pour le nord de la France ; Augereau dut rester en Nor-

(1) C'est une triste lecture que celle du *Moniteur* du mois de mars 1815.

(2) Le maréchal avoua ces mots dans son procès.

mandie ; on expédia des pleins pouvoirs à Masséna en Provence. Les maréchaux montrèrent presque tous un grand dévouement ; Berthier demeura capitaine des gardes de la compagnie Wagram, le maréchal Marmont conserva la compagnie de Raguse ; et certes, il faut leur rendre cette justice, que tous virent le retour de Bonaparte avec une peine secrète. Les conspirateurs n'étaient point parmi eux, ils étaient sincères quand ils s'exprimaient contre Napoléon ; presque tous vieillis, ils ne voulaient plus de la guerre, et la proclamation du maréchal Soult, qui fut moins son ouvrage que l'improvisation ardente d'un homme d'esprit du parti royaliste (1), ne peut être attribuée qu'à une double cause : d'abord, le ministre de la guerre de Louis XVIII, avant sa démission, devait parler de Bonaparte comme l'auraient fait les Bourbons eux-mêmes ; puis, les maréchaux étaient d'un avis unanime pour la conservation du gouvernement de Louis XVIII ; ils croyaient leurs devoirs remplis envers Napoléon depuis l'abdication de Fontainebleau, son retour était pour eux un événement importun qui allait tourmenter leur existence noblement acquise au prix de leur sang.

Des mesures furent également prises dans l'ordre légal et civil ; une ordonnance convoqua les chambres, elle fut rendue sur le conseil de M. Lainé, dont la pensée fondamentale était d'opposer le gouvernement représentatif au despotisme militaire de Napoléon, la

(1) On affirme qu'elle est de M. Michaud.

tribune à l'épée. Tout le parti libéral en France était alors hostile à l'empire; la société de madame de Staël, si favorablement traitée par Louis XVIII (1), avait donné l'impulsion à la résistance; M. Benjamin Constant, M. le duc de Broglie, M. Lanjuinais, s'étaient réunis pour se prononcer complétement contre la tentative du soldat couronné; ils n'étaient certes pas admirateurs du gouvernement de 1814, mais il leur semblait que le despotisme s'était incarné dans Bonaparte; on avait assez de l'empire et de ses sabres traînants. Les constitutionnels jugèrent qu'ils avaient une cause à défendre autour de Louis XVIII et de la charte. Deux jours après qu'on eut reçu la nouvelle du débarquement à Cannes, MM. de Lafayette, de Broglie, d'Argenson et de Constant s'assemblèrent chez M. Lainé, président de la chambre des députés, alors dans la confidence du roi. Quoique le duc de Richelieu ne fût pas présent à cette entrevue, il entra dans leur plan, afin de prévenir une catastrophe. La première proposition, qui venait d'une portion du ministère, fut le renvoi d'une grande partie des membres du cabinet, MM. de Montesquiou, Dambray, Ferrand, comme un préliminaire absolument nécessaire pour regagner la confiance du peuple, qui avait été perdue par des mesures maladroites. Le maréchal Soult n'échappait pas même à ces exigences des constitutionnels, on voulait le remplacer par un ministre

(1) Elle avait reçu deux millions pour un prêt fait par M. Necker à Louis XVI. Tant d'autres avaient perdu dans ce naufrage!

de la guerre jouissant de quelque popularité, et par l'envoi de commissaires du parti patriote à tous les corps de l'armée et de la garde nationale. Les constitutionnels ne voulaient pas forcer le roi à choisir un ministre qui ne lui plairait pas; jamais ils ne pensèrent au duc d'Otrante ni à aucun autre régicide. Il est probable qu'on aurait proposé MM. de Lafayette et de Richelieu, afin de convaincre le peuple qu'il avait quelque chose à défendre. On fit circuler à Paris et dans les provinces des proclamations conçues dans le style de 1789. M. Lainé fit une liste de trente ou quarante nouveaux pairs pris dans le parti populaire, et la chambre des députés devait être complétée par cent quatre-vingts nouveaux membres, choisis parmi les hommes de la première assemblée constituante : M. de Constant devait être aussi nommé conseiller d'État, commissaire royal près la chambre des députés.

En toute hypothèse, M. Lainé donna le conseil de convoquer les chambres immédiatement pour s'appuyer sur leur concours; M. de Montesquiou rédigea l'ordonnance dans l'esprit d'une très-grande modération (1), et les circulaires aux préfets furent libéra-

(1) *Convocation des Chambres*

(6 *mars* 1815.)

« Nous avions, le 31 décembre dernier, ajourné les chambres pour reprendre leurs séances au 1er mai. Pendant ce temps, nous nous attachions à préparer les objets dont elles devaient s'occuper. La marche du congrès de Vienne nous permettait de croire à l'établissement général d'une paix solide et durable, et nous nous

lement conçues sous l'influence de M. Guizot. Par une dernière ordonnance, acte de défense et d'audace, Louis XVIII mettait hors la loi Bonaparte et ses adhérents, comme perturbateurs du repos public; il ordonnait de leur courir sus, car ils ramenaient la guerre civile dans le sein de la patrie. Cette hardiesse était certes un peu puérile dans la tête du vieux roi; Louis XVIII dans sa chaise royale, presque impotent, ordonnait de *courir sus* à un empereur qui, dans ses grandes enjambées, avait traversé le monde en conquérant de Madrid à Moscou! Mais Louis XVIII avait la haute opinion de son droit, le sentiment surtout des malheurs que le succès de Bonaparte attirait sur la France; cela pouvait paraître ridicule dans les caricatures dirigées contre la restauration; mais le droit a bien sa légitimité dans l'histoire du monde; il ne faut pas que la force soit tout (1).

livrions sans relâche à tous les travaux qui pouvaient assurer la tranquillité et le bonheur de nos peuples. Cette tranquillité est troublée; le bonheur peut être compromis par la malveillance et la trahison. La promptitude et la sagesse des mesures que nous prenons en arrêtera les progrès. Plein de confiance dans le zèle et le dévouement dont les chambres nous ont donné des preuves, nous nous empresserons de les rappeler auprès de nous. »

(1) *Proclamation du roi au peuple français.*

« Au château des Tuileries, le 11 mars 1815.

« Après vingt-cinq ans de révolution, nous avions, par un bienfait signalé de la Providence, ramené la France à un état de bonheur et de tranquillité. Pour rendre cet état durable et solide, nous avions donné à nos peuples une charte qui, par une constitution sage, assurait la liberté de chacun de nos sujets. Cette

Tandis que le gouvernement du roi et le parti royaliste s'agitaient ainsi pour se défendre contre l'invasion inattendue de Bonaparte, les différentes opinions hostiles à la maison de Bourbon étaient dans une incessante alternative d'espérance et de crainte. Il faut distinguer à cette époque plusieurs conspirations qui, agissant parallèlement, eurent chacune leur influence sur les Cent Jours. La première, purement patriote, était née parmi les partisans des idées de 1792; les républicains mécontents voulaient renverser Louis XVIII, et pour cela ils s'adressaient, je l'ai dit, à tous les prétendants, à Bernadotte, au prince Eugène; le plus grand nombre désiraient briser le gouvernement établi, puis l'on verrait ce que l'on substituerait aux Bourbons. Tous les partis s'adressaient à Fouché, qui les écoutait tous pour faire triompher une seule idée, le principe révolutionnaire et lui, Fouché, au pouvoir. A bien prendre, l'idée de Fouché était pour la régence de Marie-Louise, se

charte était, depuis le mois de juin dernier, la règle journalière de notre conduite, et nous trouvions dans la chambre des pairs et dans celle des députés tous les secours nécessaires pour concourir avec nous au maintien de la gloire et de la prospérité nationale. L'amour de nos peuples était la récompense la plus douce de nos travaux, et le meilleur garant de leurs heureux succès. C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ennemi qui vient de souiller le territoire français, qui veut y renouveler la guerre civile! C'est contre lui que toutes les opinions doivent se réunir! Tout ce qui aime sincèrement la patrie, tout ce qui sent le prix d'un gouvernement paternel et d'une liberté garantie par les lois, ne doit plus avoir qu'une pensée, de détruire l'oppresseur qui ne

posant, lui, comme premier ministre, dirigeant les affaires publiques. Il se rattachait à cette idée, parce qu'il y trouvait, avec l'avantage de gouverner au nom de la régence, la possibilité de diviser les alliés, en gagnant l'Autriche. Il comptait beaucoup alors sur M. de Metternich, que d'anciennes relations lui avaient rattaché ; au reste, Fouché se serait arrangé avec tout pouvoir qui lui aurait fait une grande position.

Le parti purement bonapartiste avait choisi pour théâtre le salon de madame de Saint-Leu. La conduite de celle qui portait naguère le nom de reine Hortense avait été politiquement équivoque durant la restauration ; elle avait accepté de Louis XVIII le titre de duchesse de Saint-Leu érigé en duché-pairie ; et puis dans son hôtel, rue de Cerutti, elle avait reçu tous les bonapartistes les plus exaltés ; c'est là que le colonel Labédoyère et M. de Flahaut étaient venus prendre leurs inspirations impérialistes. (Et c'était ce même colonel Labédoyère qui avait mené son régiment à

veut ni patrie, ni gouvernement, ni liberté! Tous les Français, égaux par la constitution, doivent l'être aussi pour la défendre. C'est à eux tous que nous adressons l'appel qui doit les sauver tous! Le moment est venu de donner un grand exemple ; nous l'attendons de l'énergie d'une nation libre et valeureuse ; elle nous trouvera toujours prêt à la diriger dans cette entreprise, à laquelle est attaché le salut de la France. Des mesures sont prises pour arrêter l'ennemi entre Lyon et Paris. Nos moyens suffiront si la nation lui oppose l'invincible obstacle de son dévouement et de son courage. La France ne sera point vaincue dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Bonaparte. »

Bonaparte !) Le parti bonapartiste se liait mystérieusement à une conspiration militaire qui marchait néanmoins indépendante ; conspiration éclatant alors, et qui fut sur-le-champ réprimée : je veux parler du complot des généraux Lefebvre-Desnouettes, Lallemand et Drouet. Ces généraux, maintenus par les Bourbons dans leur emploi, avaient prêté serment; tous trois avaient reçu la croix de Saint-Louis, et à genoux ils avaient juré de défendre le roi à la pointe de leur épée. Tel est l'entraînement de l'esprit de parti, qu'au commencement de 1815 ces généraux avaient déjà résolu un mouvement militaire pour renverser Louis XVIII et sa famille (1).

(1) Une note rédigée de la main de Fouché est curieuse à consulter sur la cause de ce mouvement révolutionnaire. Elle fut publiée quelques jours avant le complot.

« La faction royaliste marche. Dominant les conseils, les chambres législatives et les administrations départementales, elle désorganise, elle humilie cette armée qui a vaincu l'Europe, et que l'Europe admire! Elle frappe et spolie toutes les classes du peuple! Elle prépare la ruine des propriétaires des biens nationaux, le rétablissement de la dîme, des corvées, enfin du régime féodal! Déjà elle honore les crimes de lèse-nation, et signale comme coupables de lèse-majesté royale des millions de citoyens! A la face du ciel et des hommes, elle a osé maudire notre héroïque révolution comme une rébellion de vingt-cinq ans à expier par l'obéissance absolue! Vous l'avez entendue inviter humblement le roi à retirer la charte, à ne s'entourer que d'hommes légitimes, de Francs régénérés; maintenant elle proclame que toute constitution est un régicide; elle proteste formellement contre cette charte qui lui est si odieuse, et dans laquelle le monarque trouvait un titre à la reconnaissance publique. La faction a déployé l'étendard de la révolte; elle a ses clubs, ses orateurs, ses bandes armées, qui

Après la paix de 1814, on avait groupé les troupes dans les départements du Nord; les places fortes étaient les meilleurs séjours militaires, la garde même y était cantonnée, et ce fut là que se trama la conspiration. Le projet des généraux mécontents était de faire arborer le drapeau tricolore par toute l'armée, la garde en donnerait l'exemple; on se porterait en

publient que le monde n'a pas, comme le roi, promis de tout oublier, et que ce monde est impatient de rompre le silence. Enfin, elle médite une double infamie, d'interdire le monarque et de frapper les patriotes par une *Saint-Barthélemy*. Le trône a vu l'audace de l'aristocratie avec une sincère douleur, avec une véritable indignation; mais parmi les rebelles, il a reconnu des serviteurs longtemps fidèles : le trône use d'indulgence, et les rebelles se croient autorisés. Vous le savez, de quelque côté que le monarque paraisse se retourner, il emporte et précipite la balance. A l'aspect de la contre-révolution triomphante, la nation ne se sentira-t-elle pas transporter d'horreur? Qu'elle ne voie plus à son tour, dans les hommes de l'émigration, que des individus condamnés par ses lois; dans ceux qui se proclament les seuls royalistes, les fidèles Vendéens, que des fanatiques armés contre la plus sainte des causes; enfin, dans l'étendard des lys, que le signe qu'elle a si longtemps combattu comme le signe de la rébellion... Oui, quand le drapeau redevenu national est revendiqué par le parti contre-révolutionnaire, le parti de la révolution, qui comprend au moins les trois quarts de la France, est provoqué à reprendre le sien! N'oublions pas que les trois couleurs, aujourd'hui proscrites, doivent être aussi agréables au trône que le ruban de la Vendée; elles étaient celles du bon et magnanime Henri IV; Louis XIV les a arborées; elles brillent encore dans les armoiries du gouvernement. Ressaisissons aussi ces droits, premiers gages de notre indépendance, et que nous avions cru pouvoir échanger contre des trophées; ils doivent revivre aujourd'hui. Ne sait-on pas qu'il n'appartient qu'à des mains glorieuses de voiler la statue de la liberté?»

masse sur Paris, et là on renverserait le gouvernement du roi. Ce plan, indépendant de Bonaparte, ne tenait pas essentiellement à son apparition en France; mais comment supposer qu'un projet militaire pût s'accomplir sans lui? Fouché, qui n'était pas étranger à ce complot, redoutait Bonaparte; et cependant, comment l'éviter dans un triomphe de soldats?

Ce projet d'insurrection militaire eut un commencement d'exécution; les troupes furent mises en mouvement par les ordres des généraux Lefebvre-Desnouettes et Lallemand, beaucoup marchaient sur Paris sans savoir pourquoi. Dès Compiègne, il se mit de l'hésitation parmi quelques chefs; la présence d'esprit de plusieurs colonels, la noble résistance de M. de Talhouet, la fidélité de ceux qui se rappelèrent leur serment de chevalier, empêchèrent la trahison de réussir. Les généraux Lallemand, Lefebvre-Desnouettes et Drouet prirent la fuite, la conspiration fut manquée, et l'on put croire à Paris que la fortune n'avait point entièrement abandonné les Bourbons (1). La résistance du général Corsin à Antibes, le peu de succès de l'insurrection militaire, furent salués comme d'heureux présages, l'espoir revint dans les cœurs.

La marche de ces conspirations avait jeté quelque défaveur sur le ministère du maréchal Soult; les patriotes l'accusaient d'être trop intimement uni aux royalistes, par son adresse à l'armée et sa souscription

(1) Il paraît constant aujourd'hui que la conjuration Lallemand se liait aux projets de Fouché, qui avait lui-même rédigé la proclamation. Cette proclamation fut un moment aux mains de M. Maret.

au monument de Quiberon. Les ardents bourboniens lui reprochaient au contraire de servir Napoléon. Le maréchal, en plaçant toute une armée en échelons depuis la Bourgogne jusqu'à Grenoble, au mois de février 1815, n'avait fait qu'exécuter les ordres qui lui arrivaient de Vienne par l'organe de M. de Talleyrand : cela était fait dans la pensée d'une guerre prochaine sur les Alpes pour résister au projet de Murat, ou bien pour appuyer le traité éventuel de la triple alliance d'Angleterre, d'Autriche et de France; les ardents voyaient dans cette mesure une manière de favoriser Bonaparte, et de marquer pour ainsi dire ses étapes jusqu'à Paris. Dans cette circonstance, le maréchal crut devoir offrir loyalement sa démission; elle fut acceptée, et on désigna pour lui succéder le général Clarke, qui avait laissé dans l'armée impériale une haute réputation de fermeté et de rigueur militaire. Le général accepta sans hésiter, et son premier soin fut de traduire devant des commissions militaires les généraux Lefebvre-Desnouettes, Lallemand, Drouet, et tous les hommes compromis dans la défection des régiments du Nord. Mais dans ces jours de faiblesse et de désorganisation politique, qui eût osé avoir la main assez ferme pour sévir? Les commissions militaires agirent avec une lenteur inouïe; on prolongea le jugement, et l'impunité la plus grande fut donnée à tous les complots et à tous les conspirateurs.

Paris en était le centre; on avait vu accourir déjà M. de Lafayette pour s'aboucher avec les hommes les plus avancés de son parti. Dans toutes les crises publi-

ques, l'arrivée de M. de Lafayette est comme l'annonce d'une révolution ; il ressemble à ces oiseaux de l'Océan qui indiquent la tempête ; et lorsque la tempête éclate, ils n'ont pas la force d'en soutenir le bruit et de lutter contre les flots; ils se réfugient sur les pics des rochers que battent les vagues; et ce rocher, pour M. de Lafayette, c'était sa terre de La Grange. Il était donc venu voir à Paris ce qu'il y avait à faire pour le triomphe de ses illusions chéries; ennemi de Bonaparte, il en voyait le retour avec douleur; il n'aimait pas davantage les Bourbons de la branche aînée, mais il les croyait assez faibles pour laisser dominer sous leur égide les idées de 1789; avec Bonaparte, il n'y avait point de transaction, c'était le despotisme pur, absolu ; une commission militaire, et M. de Lafayette allait à la plaine de Grenelle ; avec les Bourbons, au contraire, on pouvait obtenir de leur faiblesse des concessions considérables, et, en toute hypothèse, sous leur règne il était très-commode de conspirer. Le penchant de M. de Lafayette était pour les utopies de 1791 ; on devait avant tout repousser l'empereur Napoléon, et M. de Lafayette venait offrir son conseil et son appui. Il vit beaucoup à Paris M. de Constant, madame de Staël, M. Lainé, le duc de Broglie; on cherchait à aviser aux moyens de prévenir la crise fatale qui allait compromettre la paix et la liberté. Quant à Fouché (1), il travaillait pour tous et sur tout;

(1) Voici comment parle Fouché dans les *Mémoires* écrits sur ses notes :

« Ce fut son ancien collègue Thibaudeau qui le premier me révéla

dans sa légèreté moqueuse, il traitait M. de Lafayette de niais, mais il voulait le faire servir à ses desseins; il ne négligeait en un mot aucun des éléments qui pouvaient concourir au triomphe d'un système qui placerait tous les intérêts révolutionnaires sous sa main.

Ces premiers jours de la quinzaine de mars furent un temps de crise pour les bonapartistes, et une époque d'enthousiasme tumultueux pour les partisans des Bourbons. La prudence commandait la plus grande dissimulation aux hommes qui attendaient Bonaparte et le drapeau tricolore; le gouvernement et la force publique étaient encore aux mains des Bourbons; la police voulait donner preuve de zèle: quand un gouvernement va tomber, souvent il lui prend de ces résolutions de désespoir; les royalistes

les progrès de la faction de l'île d'Elbe, dont il était le principal agent. Je vis qu'il n'y avait pas de temps à perdre; je jugeai d'ailleurs que Napoléon servirait de point de ralliement à l'armée, sauf à le culbuter ensuite, ce qui me parut d'autant plus facile que l'empereur n'était plus à mes yeux qu'un homme usé, dont le premier rôle ne pouvait pas être joué une seconde fois. Je consentis alors que Thibaudeau fît des ouvertures aux affidés de Napoléon, et je fis admettre aux conférences Régnault de Saint-Jean-d'Angely, Cambacérès, Davoust, S*, B*, L*, C*, B* de la M. M* de D; mais j'exigeai des concessions et des garanties, refusant de me joindre à ce parti si leur chef, adjurant le despotisme, n'odoptait pas un système de gouvernement libéral. Notre coalition fut cimentée par la promesse d'un partage égal de pouvoirs, soit dans le ministère, soit dans le gouvernement provisoire, au moment de l'explosion.

« Cependant il se formait des affiliations; des hommes influents contractaient entre eux des engagements politiques. Il me parut

annonçaient chaque jour des exécutions rigoureuses, mais ils n'en faisaient rien : ce parti, qui agit si peu habituellement, parle beaucoup. On proclamait une Saint-Barthélemy contre les partisans de Bonaparte, tels que MM. Réal, Maret, Thibaudeau, les amis et les invités du salon de la duchesse de Saint-Leu, et on ne touchait pas un cheveu de leurs têtes ; on annonçait la prochaine arrivée des Vendéens de M. La Rochejacquelein et des violences contre les conspirateurs, Beaucoup de jeunes hommes, des officiers en demi-solde s'étaient montrés avec des violettes à leur boutonnière, et c'était un signe de proscription ; on revit quelque chose de semblable aux querelles des Roses rouge et blanche, sanglantes dans l'histoire d'Angleterre. La crainte se manifestait parmi les bonapartistes, depuis surtout que le complot Lefebvre-Desnouettes

bientôt évident que l'État marchait vers une crise, et que les adhérents de Napoléon s'étaient coalisés pour la faire éclore. Mais aucun succès n'était possible sans ma coopération ; je n'étais rien moins que décidé à l'accorder à un parti contre lequel je couvais de longs ressentiments. On revint plusieurs fois à la charge ; divers plans me furent proposés, tous tendaient à détrôner le roi et à proclamer ensuite, soit un prince d'une autre dynastie, soit une république provisoire. Un parti militaire vint me proposer de déférer la dictature à Eugène Beauharnais. J'écrivis à Eugène, croyant la partie déjà liée ; je n'en reçus qu'une réponse vague. Dans l'intervalle, tous les intérêts de la révolution vinrent se grouper autour de moi et de Carnot, dont la lettre au roi produisit une sensation qui accusait de plus en plus l'impéritie du ministère. L'affaire d'Excelmans vint ajouter à la conviction qu'un parti considérable, dont le foyer était à Paris, voulait rétablir Napoléon et le gouvernement impérial. »

avait été déjoué; on redoutait les commissions militaires, on parlait hautement d'assassinats; la peur exagérait les dangers, car les Bourbons étaient trop faibles pour essayer quelque chose de décisif; ils s'agitaient dans des acclamations bruyantes, on organisait avec beaucoup de tapage les volontaires royalistes; les registres de ces dévouements existent encore, les signataires s'élèvent à plus de 17,000, mais combien peu parurent aux jours de péril! Les écoles de droit et de médecine figurent pour un grand nombre. On serait étonné dans les rangs du parti libéral de voir les noms qui y sont inscrits.

En toute hypothèse, ce qu'il faut constater, c'est que le retour de Bonaparte fut vu avec crainte par la classe bourgeoise et intelligente; on y aperçut une cause de troubles et un véritable danger européen; on était fatigué de conscriptions et de guerres, de sacrifices; si le bas peuple, avide de changements, si la partie militaire de la nation, purent saluer avec joie le retour de Napoléon, la bourgeoisie paisible, les intérêts s'inquiétèrent. La guerre semblait prête à surgir; il y avait dans le vaste flanc du cheval de bataille de l'empereur le germe des sinistres perturbations. Que ferait l'Europe? Aurait-on à lutter de nouveau contre une coalition? Fallait-il espérer que quelques-unes des puissances se détacheraient de la cause générale pour seconder les idées de Bonaparte? A ce moment donc tous les yeux se portèrent sur Vienne.

CHAPTRE VIII.

LE CONGRÈS DE VIENNE AU DÉBARQUEMENT DE NAPOLÉON.

Situation des affaires à Vienne au mois de février 1815. — Inquiétudes sur l'île d'Elbe. — Surveillance des projets de Murat par l'Autriche et l'Angleterre. — Nouvelle du débarquement de Bonaparte. — L'empereur Alexandre. — Les dépêches de sir Ch. Stewart. — Crainte d'un retour au Bas-Empire. — Plan du prince de Metternich. — La légation française. — Propositions officielles dans le congrès. — Causes de la déclaration du 13 mars. — Unité des résolutions. — Développement des armées. — Excitation du peuple allemand. — Forces militaires. — L'Autriche. — L'Angleterre. — Les Pays-Bas. — La Russie. — La Prusse. — La Confédération germanique. — La Sardaigne. — La Suisse. — Coalition générale.

---

15 Février au 15 mars 1815.

Les différends diplomatiques soulevés au congrès de Vienne sur les questions de partage territorial, paraissaient prêts à se résoudre dans des traités définitifs. Les concessions mutuellement consenties par

la Russie, l'Autriche et la Prusse, avaient amené des résultats plus favorables au maintien de la paix européenne. Alexandre s'était résigné à céder quelques districts de la Pologne, la Prusse se contentait à son tour d'un large fragment de la Saxe, sans absorber toute la monarchie de Frédéric-Auguste. L'Angleterre avait cherché des indemnités dans une constitution plus large et plus forte du Hanovre et du royaume des Pays-Bas. L'Autriche obtenait des additions considérables en Italie, et restait maîtresse des belles terres qui s'étendent des embouchures du Cattaro jusqu'à la rive du Pô. Enfin la France elle-même trouvait une situation diplomatique plus forte et plus élevée par le rétablissement des Bourbons en Espagne, l'agrandissement de la monarchie piémontaise, avec l'espérance plus ou moins prochaine de replacer une branche de sa maison sur le trône de Naples en reconstituant le pacte de famille (1).

(1) Le prince de Talleyrand, dans un entretien qu'il avait eu avec l'empereur Alexandre, avait sollicité une déclaration d'après laquelle Murat n'eût été considéré par les puissances européennes que comme un usurpateur. Il avait même témoigné sans détour qu'il ne ratifierait point les arrangements au sujet de la Pologne et de la Saxe, avant que cette déclaration n'eût été donnée; et Alexandre, sans s'exprimer positivement, avait répondu en termes propres à faire naître des espérances. Mais lorsqu'il fallut traiter la question de Naples avec la cour de Vienne, le prince de Talleyrand rencontra plus d'obstacles. L'intention secrète de l'Autriche, indépendamment de son alliance avec Murat, paraissait être de séparer Naples de la Sicile. La séparation pouvait avoir lieu, soit dans le cas où Murat resterait à Naples, et où un fils de ce monarque resterait en Sicile, soit dans celui où Ferdinand revien-

Les grandes questions du congrès touchant ainsi à leur fin, il ne restait plus que les discussions de détails; Alexandre et le roi de Prusse allaient prendre congé de l'empereur François et quitter Vienne, après avoir résolu quelques points d'administration et de politique, lorsque des rumeurs parvinrent au congrès sur les desseins de Bonaparte et sur de nouvelles tentatives qu'il pourrait oser bientôt contre le continent à peine pacifié. Les premiers mots sur les projets de Bonaparte étaient venus de Toscane; le grand-duc, qui par sa situation était le plus exposé aux tentatives de l'île d'Elbe, dénonçait les incessantes correspondances entretenues en Italie et en France par les agents bonapartistes. De nombreux renseignements et de nouvelles plaintes étant parvenues aux hommes

drait à Naples, et où un fils de ce monarque régnerait en Sicile. Plusieurs insinuations avaient été faites à ce sujet à la cour de Palerme, et elles avaient été rejetées. Le prince Léopold de Sicile lui-même, qui devait être le plus intéressé au succès de ce plan, ne songeant qu'à la gloire de sa maison et à l'intégrité de la monarchie napolitaine, s'y était montré contraire.

Le prince de Talleyrand ayant renouvelé, en faveur de Ferdinand IV, ses pressantes instances auprès du prince de Metternich, celui-ci avait répondu verbalement : « que l'empereur, son maître, était lié par des traités avec le roi Murat; qu'en se déclarant contre lui, il pourrait en résulter en Italie des mouvements qui augmenteraient les embarras de la cour de Vienne, et l'obligeraient à y porter des troupes dont la présence était nécessaire sur d'autres points; qu'ainsi, il ne fallait songer à traiter l'affaire de Naples que lorsqu'on aurait réglé les objets d'une importance plus générale, telle que l'affaire de Pologne et de Saxe. »

Le prince de Talleyrand se tournant alors du côté du premier plénipotentiaire anglais, lord Castlereagh, lui avait adressé, le

d'État qui composaient le congrès, par la voie de la France, on résolut de prendre un parti contre Napoléon. Le voisinage de l'île d'Elbe paraissait à tous un danger; le plénipotentiaire de Portugal, M. de Palmella, offrit une des îles des Açores, comme lieu de séjour pour Bonaparte; l'Angleterre, à son tour, avait proposé Sainte-Lucie ou Sainte-Hélène; le traité du 11 avril, qui assurait l'île d'Elbe à Napoléon n'était plus défendu que par l'empereur Alexandre, qui croyait sa parole engagée; peut-être y voyait-il un moyen de contenir la France et l'Autriche par la présence d'un danger toujours menaçant pour l'Italie et les Alpes.

Cette question, au reste, était un simple accessoire dans les actes importants du congrès de Vienne qui arrivait à sa fin; on était dans les fêtes, dans les galas de cour, lorsque le prince de Metternich reçut le soir du 7 mars une dépêche de Livourne annonçant le départ subit et secret de Napoléon de l'île d'Elbe; le grand-duc de Toscane, informé le premier de cet évé-

15 décembre, une note portant : « que ce serait un objet de reproche et en même temps de honte éternelle, si le droit de souveraineté sur un ancien et beau royaume comme celui de Naples étant contesté, l'Europe, réunie en congrès général, en sanctionnait en quelque sorte l'usurpation par son silence, et paraissait approuver l'opinion que le droit le plus juste était celui de la force; que l'Angleterre n'avait qu'une chose à faire, qui était de déclarer au congrès qu'elle avait toujours reconnu Ferdinand pour légitime souverain du royaume de Naples; que la reconnaissance d'un droit ne renfermait naturellement d'autre obligation que celle de ne rien faire à ce droit, mais non pas celle de combattre pour sa défense. »

nement, avait expédié un courrier à l'empereur (1). La dépêche ne disait point le lieu vers lequel Bonaparte se dirigeait, quels étaient ses desseins et ses moyens de réussite. Où allait se porter cet homme extraordinaire avec sa troupe aventureuse, et quelle pensée roulait-il dans sa tête puissante? On sut seulement à Vienne qu'après s'être procuré une forte somme d'argent par l'entremise de sa famille, il s'était placé à la tête d'un millier d'hommes, tous déterminés à tenter la fortune par un rude coup de main.

Cette nouvelle se répandit bientôt; une inquiète rumeur éclatait de tous côtés parmi les souverains et les ministres. M. de Metternich vient trouver immédiatement l'empereur Alexandre pour lui communiquer ces dépêches; on est plein d'anxiété, on s'interroge: Les uns disent « que Bonaparte se rend à Naples, mais que pourra-t-il tenter avec les Napolitains? Les hommes sérieux ne doutent pas que le but des efforts de Napoléon ne soit la France. Le *petit homme* (c'est le nom qu'on donne familièrement à Bonaparte dans le congrès) a-t-il des complices? est-ce le résultat d'une conjuration? va-t-il seul, comme un aventurier, tenter la fortune? » Le 8 mars on reçoit de nouvelles dépêches par la voie de Sardaigne; le congrès est fixé sur le point du débarquement; ce n'est pas Naples, ni

(1) La nouvelle du débarquement de Bonaparte arrivait à Vienne lorsque le prince de Metternich, le duc de Wellington et le prince de Talleyrand se rendaient à Presbourg, en qualité de députés du congrès, pour faire connaître au roi de Saxe les résolutions prises à son sujet.

l'Italie, mais la France elle-même; Napoléon a pris terre au golfe Juan, s'est jeté dans les montagnes et marche sur Gap. Le 11, l'on reçoit des nouvelles plus positives de la défection du colonel Labédoyère et de la soumission de Grenoble; c'est une estafette de Turin qui annonce ces fatales nouvelles. Il y a donc un complot, on n'en peut plus douter; l'armée défectionne, et cette circonstance vient frapper vivement l'empereur Alexandre, qui jusqu'ici s'est montré le plus favorable à l'exécution du traité du 11 avril (1).

Ce qui se passe est une révolte militaire : des soldats se déclarent contre le gouvernement établi, des régiments se mêlent de politique, l'idée des légions de Rome dégénérée vient à la pensée du czar; Byzance et Saint-Pétersbourg ont plus d'un rapport! « Il n'y a plus de sécurité pour les gouvernements européens, si les soldats peuvent les renverser par un caprice. » M. de Talleyrand, qui sait que cette idée frappe et inquiète l'empereur Alexandre, la développe dans plus d'une note; il est incessamment en rapport avec le prince de Metternich et le duc de Wellington; son opinion à lui est qu'il faut arrêter Bonaparte par une grande manifestation; il ne faut pas seulement qu'une puissance se déclare isolément contre l'entreprise, toutes doivent se prononcer dans la grande croisade contre le principe conquérant et insurrectionnel que

(1) L'empereur Alexandre, irrité au plus haut degré, dit : « Qu'il sentait qu'il avait fait une faute en consentant, par générosité, au traité du 11 avril, mais qu'il s'en laverait en exposant dans cette nouvelle guerre son dernier homme et son dernier écu. »

représente Napoléon ; et pour arriver à ce résultat, on doit agir fortement et avec unanimité ; il n'y a pas de paix possible avec lui. Il est surtout urgent de convaincre la France et l'Europe que les puissances, complétement d'accord, sont indissolublement unies dans le but commun qu'elles se proposent ; il faut éteindre le principe turbulent et militaire, la révolte des baïonnettes ; on ivite M. de Metternich à prendre l'initiative, et voici pourquoi : Napoléon répand sur sa route de faux bruits qui pourraient laisser croire à la complicité du cabinet de Vienne ; il a jeté dans les montagnes du Dauphiné la nouvelle qu'il arrivait soutenu par 100,000 Autrichiens ; il a eu l'audace de faire circuler le texte d'un traité qui lui assurait l'appui de l'Autriche moyennant 200 millions de subsides qu'on payerait à François II ; cela est absurde, mais enfin il est urgent de détruire les illusions que les partis pourraient avoir en France.

Donc l'Autriche doit prendre l'initiative de l'acte qui va mettre Bonaparte hors du droit des gens, comme violateur du traité qui l'a relégué à l'île d'Elbe. Et comme il n'est encore qu'à Grenoble, comme il est possible d'arrêter, par une grande manifestation de force et de volonté, le dessein factieux des hommes qui pourraient rêver le renversement, on prononce l'urgence d'une déclaration commune et solennelle. Le 12 mars, l'initiativé est prise par le prince de Metternich (1) ; avec sa parole calme et modérée, il expose les

(1) Le prince de Metternich prenant la parole, le 12 mars, dans

faits de la situation dans le comité des huit puissances; selon lui, « il serait utile dans la conjoncture actuelle de se prononcer sur un événement qui ne pouvait manquer de faire une grande sensation dans toutes les parties de l'Europe. Napoléon, en quittant l'île d'Elbe et en débarquant en France avec des hommes armés, s'est constitué ennemi et perturbateur du repos public. En conséquence, les puissances doivent déclarer le maintien du traité de Paris, en même temps qu'elles sont prêtes, en cas de besoin, à fournir au roi de France les secours qui lui paraîtraient nécessaires pour rétablir la tranquillité publique. » Cette proposition avait été concertée avec M. de Talleyrand de manière à ne blesser en rien la France, sa liberté et son indépendance, en la séparant du perturbateur mi-

la conférence du comité des huit puissances, dit : « Qu'il serait digne des puissances et utile, dans la conjoncture actuelle, de se prononcer sur un événement qui ne pouvait manquer de faire une grande sensation dans toutes les parties de l'Europe; que Napoléon Bonaparte, en quittant l'île d'Elbe et en débarquant en France avec des hommes armés, s'était ouvertement constitué ennemi et perturbateur du repos public; que, comme tel, il n'était plus sous la protection d'aucun traité ni d'aucune loi; que les puissances signataires du traité de Paris se trouvaient particulièrement appelées à déclarer à la face de l'Europe que tel était le jugement qu'elles portaient sur ce fait, en ajoutant que le traité de Paris, et tout ce qui avait été réglé et stipulé à la suite de ce traité, serait invariablement maintenu, et que toutes les puissances étaient prêtes, en cas de besoin, à fournir au roi de France les secours que S. M. T. C. pourrait juger nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, dans les suppositions peu probables qu'elle fût troublée par cette entreprise insensée. »

litaire : il ne s'agissait que de Napoléon Bonaparte, le seul que l'Europe mît au ban des nations, comme cela se pratiquait dans le vieux droit féodal de la Germanie.

Une déclaration solennelle, sous la date du 13 mars, fut la conséquence de ces conférences (1) ; l'esprit de

(1) *Déclaration de Vienne.*

« Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Bonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentiments que cet événement leur a fait éprouver.

« En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté à la face de l'univers qu'il ne saurait y avoir ni paix, ni trêve avec lui.

« Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

« Elles déclarent en même temps que, fermement résolues de maintenir intact le traité de Paris du 30 mai 1814, et les dispositions sanctionnées par ce traité, et celles qu'elles ont arrêtées ou qu'elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, elles employeront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menacerait de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

« Et, quoique intimement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et im-

l'Europe se manifestait sous la forme la plus absolue : « Bonaparte, y disait-on, s'est privé de la protection des lois ; il vient de manifester, à la face de l'univers, qu'il ne pouvait y avoir avec lui ni paix ni trêve ; il s'est livré à la vindicte publique. Les puissances doivent employer tous les moyens pour que la paix générale ne soit point troublée par un attentat qui

puissant, tous les souverains de l'Europe, animés des mêmes sentiments, et guidés par les mêmes principes, déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout autre gouvernement attaqué, dès que la demande en serait formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendraient de la compromettre.

« La présente déclaration, insérée au protocole du congrès réuni à Vienne, dans sa séance du 13 mars 1815, sera rendue publique.

« Fait et certifié véritable par les plénipotentiaires des huit puissances du traité de Paris.

« A Vienne, le 13 mars 1815. »

(Suivent les signatures, dans l'ordre alphabétique des cours.)

Autriche.	Le prince de Metternich, le baron de Wessenberg.
Espagne.	P. Gomez, Labrador.
France.	Le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, La Tour-du-Pin, le comte Alexis de Noailles.
Grande-Bretagne.	Wellington, Clancarty, Cathcart, Stewart.
Portugal.	Le comte de Palmella, Saldanha, Lobo.
Prusse.	Le prince de Hardenberg, le baron de Humboldt.
Russie.	Le comte de Razumowski, le comte de Stackelberg, le comte de Nesselrode.
Suède.	Lowenheim.

plongerait encore les peuples dans l'abîme des révolutions; quoiqu'elles fussent persuadées que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, ferait rentrer dans le néant la tentative d'un délire criminel, les puissances s'engageaient à fournir les ressources nécessaires et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendraient de troubler la paix du monde. » Cette déclaration unanime ne pouvait plus laisser de doute sur les résolutions ultérieures qui seraient prises par les cabinets; on voulait arrêter la conjuration bonapartiste, s'il était temps encore, détruire les illusions et les mensonges sur le maintien de la paix, empêcher les bruits que Napoléon pouvait répandre d'un concours et d'une alliance avec un ou plusieurs cabinets; l'on déclarait hautement que si le gouvernement établi en 1814 était renversé, ce n'était pas contre quelques puissances isolées seulement que les bonapartistes auraient à combattre, mais contre toutes; ils auraient à lutter avec l'Europe sans répit et sans traité possible.

Cependant les cabinets n'étaient pas sans avoir de vives appréhensions; cette inquiétude est parfaitement décrite dans une suite de dépêches de sir Charles Stewart, l'ambassadeur anglais à Vienne; sir Charles, frère de lord Castlereagh, le tient parfaitement au courant des moindres incidents du congrès. « Si j'avais été libre, dit-il, d'agir à ma volonté ou chargé de quelque responsabilité, j'aurais certainement expédié un courrier pour l'Angleterre aussitôt que la nouvelle du retour de Napoléon arriva dans cette capitale,

afin de vous faire connaître la sensation que cet événement y a produite, ainsi que les conjectures auxquelles il a donné lieu, et l'effet probable qu'il aura sur les négociations encore pendantes au congrès. Toutefois, il est probable qu'avant le départ de cette lettre, la certitude de la destinée de cet homme extraordinaire mettra fin à plusieurs de mes hypothèses; mais je n'en persiste pas moins à croire qu'il ne sera pas sans intérêt pour vous d'apprendre ce qui se fait ici. L'aide de camp de lord Burghersh (le capitaine Aubin) arriva à Vienne le jour d'une fête à la cour. Ce fut lui qui le premier proclama cette importante nouvelle; et Metternich en fut si alarmé, qu'il voulut la tenir secrète, ne fût-ce que pendant la soirée, afin de ne pas répandre une tristesse soudaine sur la représentation du théâtre de la cour. Mais comme la populace de la ville et les cabarets étaient en possession de la nouvelle, il reconnut bientôt qu'il lui était de toute impossibilité de la tenir cachée. Le même jour on tint une conférence qui eut, je crois, pour objet de décider quelques affaires relatives au roi de Saxe. On y discuta le grand événement, et j'appris qu'on avait conçu l'idée d'une conférence des huit puissances pour y faire une sorte de déclaration de guerre générale contre Buonaparte. Je ne sais pas si l'on pensa ensuite qu'il vaudrait mieux différer cette déclaration jusqu'à ce que l'on sût où se trouverait précisément l'ennemi, ou si l'on trouva imprudent de sonner le tocsin si promptement; mais on me dit qu'on avait abandonné cette idée, et que le duc de Wellington, Metternich et

Talleyrand étaient partis hier pour continuer leurs négociations avec le roi de Saxe, comme si rien n'était arrivé. Il serait difficile de vous décrire l'impression que la nouvelle a produite sur les personnes de la cour. Il y en a qui expriment en plaisantant leur surprise de ce que les Anglais l'aient laissé échapper de l'île d'Elbe, dont la garde leur était confiée; d'autres s'en sont ouvertement réjouis comme d'un accident heureux qui mettrait fin à tous les différends; d'autres ont craint de voir une guerre civile se déclarer en France, et que la réapparition de Napoléon dans ce pays ne fût que l'avant-coureur de nouveaux massacres et d'une nouvelle conflagration; d'autres enfin ont conjecturé que Bonaparte avait fait cause commune avec Murat pour recouvrer le royaume d'Italie. Il est trop vrai cependant que l'expédition en apparence aventureuse de l'île d'Elbe cause partout une terreur que les plus grands efforts ne sauraient cacher. J'apprends que tous les grands hommes ont ri en lisant la dépêche de lord Burghersh; mais je crois que le sourire n'a pas tardé à faire place aux plus vives alarmes. Lord Wellington n'a pas vu l'empereur avant le bal et le spectacle de la cour; le duc, m'a-t-on dit, est très-mécontent des expressions de l'empereur de Russie. Mais on a cru que c'était le moment d'oublier tout ressentiment particulier, et de se rallier contre l'ennemi commun. L'empereur a déclaré que, si le Phénix allait renaître de ses cendres en Europe, nous devions tous, quels que fussent nos différends, nous réunir plus fermement que jamais contre tous

les efforts que tenterait Napoléon, et qu'il fallait faire la plus grande diligence pour terminer au plus tôt possible toutes les négociations relatives au traité de Paris. Lorsque l'empereur s'approcha de Talleyrand, et plaisanta sur l'oiseau qui s'était échappé de sa cage, ce qui n'aurait pas eu lieu, disait-il, si la France avait payé les sommes stipulées par le traité, on dit que Talleyrand demanda en riant si S. M. I. voudrait payer en mars se qu'elle ne devait qu'au mois de mai. Il me semble que Talleyrand s'est montré particulièrement joyeux depuis la nouvelle. Je ne connais point les sentiments de La Besnardière, le bras droit de la chancellerie française; et quant à M. Dalberg, il était malade. Je pense que tous redoutent le parti opposé au gouvernement en France. Ce parti est divisé, il est vrai, mais Buonaparte est peut-être assez adroit pour le réunir. L'impératrice Marie-Louise a été profondément émue, et a déclaré qu'il fallait que Napoléon fût frénétique pour compromettre ainsi les intérêts de son fils, sans espérance certaine de succès (1). Ses domestiques, en apprenant cette nouvelle, se sont livrés aux plus extravagantes démonstrations de joie. »

Le lendemain nouvelle dépêche de sir Ch. Stewart sur les plans formés à Vienne : « Quant à la marche

(1) On ne peut nier que la mission du congrès n'eût pour objet de pacifier l'Europe. Or, du moment qu'il fut avéré que Bonaparte cherchait, de l'île d'Elbe, à remuer l'Italie, toutes les puissances pensèrent qu'il était dangereux de laisser Parme en patrimoine à son fils; mais ce pays fut conservé à Marie-Louise.

que Napoléon a suivie, ou aux plans qu'il a formés, on fait là-dessus une foule de conjectures; on croit que, s'il agit de concert avec Murat, Naples sera le point où de grandes forces pourraient être assemblées en peu de temps; mais est-il probable que Murat veuille s'unir avec lui maintenant? Ce serait une véritable folie, et Murat a certainement une bien meilleure chance en restant fidèle à l'Autriche, qui est favorablement disposée pour lui, et aux autres puissances, qui le laissent jouir paisiblement de sa couronne, que s'il les forçait à se déclarer contre lui; il faut ajouter à cela l'incertitude sur le motif qui a pu engager Napoléon à reparaître sur la scène, et la nécessité pour le roi de Naples d'obéir en tout à la direction de son ancien maître. Il serait impossible de croire que Murat eût voulu le séduire, et le livrer après qu'il serait tombé en son pouvoir, afin de s'affermir lui-même sur son trône; ce serait une trop grande trahison; il en est cependant qui aiment mieux admettre un pareil fait que de croire que Murat ait consenti à faire cause commune en Italie avec Napoléon. Les Autrichiens sont naturellement alarmés à l'idée de voir la guerre ravager de nouveau l'Italie, et cependant bien des personnes disaient que si Bonaparte y débarquait, cette circonstance leur fournirait le meilleur prétexte pour se débarrasser de leur engagement avec Murat, à qui l'empereur a donné une promesse autographe de le maintenir sur le trône. Après les spéculations sur l'Italie, la conjecture plus répandue, c'est que Napoléon serait retourné en France; tout

le monde s'accorde à regarder une telle tentative comme téméraire et comme pouvant faire couler beaucoup de sang et allumer la guerre civile dans le pays. Quant à l'effet immédiat que cet événement pourrait produire sur les négociations du congrès, on dit qu'il les amènerait promptement à une conclusion définitive. Toutefois je ne partage pas cette opinion. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'un esprit indécis et théorique comme celui de mon ami Metternich adopte tout à coup une marche droite et ferme, au lieu d'attendre les événements, comme c'est sa coutume. Si nous considérons les questions de l'Italie, par exemple, on le trouvera prêt à combattre un ennemi aussi redoutable que Napoléon, et les autres questions resteront non décidées; je doute fort que cette situation inquiétante nous abrége le chemin pour arriver à une pacification générale. L'arrangement qui avait été pris pour Parme pourrait devenir plus précaire, si Napoléon n'était point considéré dans le traité comme enfermé dans l'île d'Elbe, ce qui me paraît évidemment contraire à la vérité. Hier soir, Schwartzenberg a reçu la nouvelle que Bonaparte avait débarqué à Cannes, qu'il avait d'abord tenté de prendre terre à Antibes, mais qu'il en fut empêché et se dirigea vers Cannes. Les lanciers polonais arrêtèrent M. de Monaco, et après l'avoir interrogé sur l'esprit qui régnait en France, ils le remirent en liberté. M. de Monaco se rendit aussitôt à Nice, et y répandit la nouvelle du grand événement. L'empereur de Russie en a reçu la communication de Schwartzenberg, pendant qu'il était à la maison de

campagne du prince d'Esterhazy. Aussitôt l'empereur, le roi et toutes les dames prirent des cartes, et les ayant déployées sur la table, cherchèrent à deviner les diverses entreprises que pourrait faire la grosse bête sauvage, comme ils l'appelaient tous ; et, en effet, ils semblaient tous aussi effrayés que si un animal féroce s'était échappé de sa cage. L'ambassade française paraît saisie d'un grand effroi. Je sais qu'elle n'a que deux courriers par lesquels elle ose envoyer ses dépêches. On assure que lorsqu'on dit à Talleyrand qu'il était possible que les vaisseaux de guerre français se fussent entendus avec Bonaparte avant son départ de l'île d'Elbe, ce diplomate commença à trembler. Je pense toutefois que cette anecdote est là une invention des partisans secrets de Napoléon (1). »

Ainsi s'exprima dans une de ses dépêches sir Charles Stewart, le frère de lord Castlereagh, et ce document m'a paru le plus curieux pour signaler l'esprit et la tendance du congrès de Vienne. Tous les cabinets avaient les yeux fixés sur les progrès et le développement de l'insurrection militaire dont Bonaparte était le chef; cette entreprise inquiétait vivement le prince de Metternich; tous les ministres connaissaient Bonaparte, ses talents militaires, l'activité de son génie; si quelques esprits le croyaient usé, d'autres ne dissumulaient pas le parti qu'il pouvait tirer d'une nation aussi puissante, aussi forte que la

(1) Cette dépêche de lord Stewart est datée de Vienne, 9 mars 1815.

France; c'était une guerre à recommencer sur des bases plus actives, plus formidables peut-être, que celles que l'on venait d'accomplir. La seule apparition de Bonaparte eut donc pour effet de suspendre momentanément les derniers débats qui devaient clore le congrès; elle effaça les nuances, pour amener la résolution unanime d'une guerre fortement conduite, et les questions accessoires furent presque aussitôt abandonnées pour s'occuper de la grande crise du moment.

L'Autriche était à son tour inquiétée par l'attitude que venait de prendre Murat en Italie (1); pour M. de Metternich, il était démontré que Joachim avait résolu la guerre; son armée s'élevait à plus de 60,000 hommes, et déjà ses avant-postes s'échelonnaient pour envahir les États romains. Le pape s'était retiré des légations. Les troupes napolitaines, molles et insubordonnées, ne pouvaient être redoutables pour les Allemands, soldats énergiques, qui dans tous les temps avaient réfoulé les Italiens, les Lombards, les Napolitains, ou les habitants des Abruzzes; mais une marche en avant de Murat en Italie serait peut-être soutenue par les sociétés secrètes; et tandis qu'il trouverait appui à Florence, à Milan, et même jusqu'à Alexandrie, Napoléon pourrait paraître sur les Alpes,

(1) Le 25 et le 26 février, la cour de Vienne remit aux légations de France et de Naples, près du congrès, une note portant : « que Sa Majesté Impériale était décidée à maintenir la tranquillité de l'Italie, et à regarder comme ennemie toute puissance qui y ferait marcher des troupes. »

et réveiller encore les anciens ferments de l'esprit révolutionnaire. Dans toutes les hypothèses, la prise d'armes de Murat appelait la diversion d'un corps nombreux d'Autrichiens, qui serait ainsi annulé dans une campagne contre la France, si tant il y a qu'elle devait être commencée. Le prince de Metternich, alors plein d'hésitation, n'osait se mouvoir dans une sphère trop décidée, car toute combustion en Europe lui faisait sérieusement peur ; l'Autriche n'aspirait plus qu'à conserver le beau lot que le congrès lui avait fait dans le grand partage.

A Vienne on s'occupait déjà d'organiser les contingents militaires, comme si la guerre eût été imminente ; par une fatalité que Napoléon n'avait point prévue, presque tous les cabinets étaient encore sur le pied de guerre, et ces forces, que les puissances voulaient s'opposer les unes aux autres, pouvaient être dirigées en moins de trois mois contre Napoléon. L'Allemagne, au sein de laquelle se tenait le congrès, loin d'être désarmée, était encore toute en fermentation à la suite de ce mouvement national qui, en 1813, lui avait mis les armes à la main. Dès les premières nouvelles du débarquement de Bonaparte, les haines allemandes se réveillèrent contre lui, et le roi Frédéric-Guillaume se mit de nouveau en rapport avec M. de Stein, les généraux Blücher, Gneisenau, tous les vieux patriotes qui pouvaient prêter aide et appui à la cause germanique. On y détestait les souvenirs de l'occupation française ; la mémoire du despotisme de Napoléon n'était point effacée, on le revoyait reve-

nir encore avec une crainte secrète ; entre la Germanie et le nouveau Charlemagne, il y avait une haine à mort, et les Witikinds ne manquaient pas. La landwehr se tint prête à la première convocation, et les cabinets purent compter sur le concours actif de l'Allemagne.

La première puissance qui devait entrer en lutte dans cette grave circonstance, c'était évidemment la Grande-Bretagne. Bien des bruits circulaient sur l'événement de l'île d'Elbe : avait-elle fermé les yeux pour amener de nouveau un trouble en laissant passer Bonaparte à travers la Méditerranée? C'était possible, mais cela ne changeait pas sa position vis-à-vis de Bonaparte une fois maître de la France : à aucun prix elle ne pouvait traiter avec lui, le plus haineux de ses ennemis ; l'Angleterre pouvait se servir de Bonaparte comme d'un instrument de trouble en Europe, jamais elle ne l'aurait admis et reconnu comme un souverain (1) ; si elle le jetait comme un brandon de discorde pour ressaisir sa supériorité européenne menacée, Napoléon triomphant, elle dut reprendre les armes. Le duc de Wellington quitta immédiatement Vienne, pour se rendre dans les Pays-Bas, afin d'y organiser les troupes réunies de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique en armée d'observation ; la Grande-Bretagne, depuis sa paix avec les États-

(1) C'est sous le prétexte de n'avoir point reconnu Bonaparte comme souverain que le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne n'avait jamais voulu signer le traité de Fontainebleau, qui assurait la principauté de l'île d'Elbe à Napoléon.

Unis, pouvait disposer de forces considérables dans les Pays-Bas. Lord Castlereagh fut appelé bientôt à développer devant le parlement toutes les idées qui avaient triomphé au congrès de Vienne ; si l'expédition de Bonaparte réussissait en France, les communes voteraient unanimement des subsides pour l'augmentation de la marine et des forces de terre. En toutes hypothèses, l'Angleterre devait se disposer à tenir le premier rang dans une campagne.

Lors du débarquement de Napoléon, la Russie avait son pied de guerre le plus formidable ; son armée était concentrée en Pologne, en face de l'armée autrichienne massée en Moravie. L'empereur Alexandre, qui se croyait un peu coupable du débarquement de Bonaparte, parce qu'il l'avait toujours soutenu à Vienne, se déclara hautement dans l'obligation : « d'offrir toutes ses forces à l'alliance pour briser le trône usurpé. » Et puis, je le répète, l'idée d'une révolte et d'un manque de foi dans l'armée française lui paraissait un affreux exemple pour lui, qui dans l'histoire de Russie trouvait tant de souvenirs identiques. Il fallait donc réprimer à tout prix ce mouvement audacieux, et quand M. de Metternich lui en parla avec une certaine crainte, Alexandre répondit : « qu'il jetterait dans la croisade européenne les 500,000 hommes dont il disposait, pour en finir avec un tumulte de prétoriens ; comme il était coupable du mal, il voulait être le premier à le réparer. » Il rassura par ces paroles vives M. de Metternich, qui, avec sa sagacité habituelle et presque toujours hési-

tante, envisageait toutes les conséquences possibles et malheureuses d'une nouvelle guerre contre Napoléon.

Ce n'est pas que l'Autriche n'eût aussi des forces considérables à jeter dans une grande lutte; elle pouvait, indépendamment d'une armée d'observation portée à 80,000 hommes en Italie, disposer encore de 250,000 soldats avec 500 pièces de canon, qu'elle ferait pénétrer par la Suisse ou par le Bas-Rhin. Mais le caractère de M. de Metternich n'aimait pas les moyens extrêmes; s'il se laissait peu séduire par toutes ces idées de régence et d'influence autrichiennes sur la France que Fouché pouvait lui offrir, il ne se laissait pas non plus entraîner par les illusions de quelques diplomates envisageant l'entreprise de Napoléon comme une folie; il voyait le danger réel, la longueur de la lutte, et la puissance des éléments dont Bonaparte allait disposer. La France n'était-elle pas toujours la France?

La Prusse était bien plus en avant que l'Autriche dans les idées de répression; elle commençait à devenir la véritable puissance allemande, elle en épousait les passions et les idées, et depuis le morcellement de la Saxe, elle tendait, en se pénétrant de l'esprit germanique, à dominer toutes les destinées de l'Allemagne. Or il faut bien le remarquer, l'esprit allemand n'était pas satisfait du traité conclu en 1814; la haine de Bonaparte et de la France vivait entière; il s'était formé depuis quelque temps une école politiques très-avancée dans les idées germaniques, et qui considérait le traité de 1814 comme une véritable faute, un tort

porté à la patrie; pour ceux-ci, tout ce qui parlait la langue allemande était enfant de la Germanie. Selon ces patriotes exaltés, c'était par des usurpations, vieilles comme Louis XIV et Louis XV, que l'Alsace et la Lorraine faisaient partie de la France ; tôt ou tard, elles devaient rejoindre leur mère patrie comme des terres usurpées, des fiefs momentanément séparés; l'Austrasie et la Neustrie ne pouvaient être confondues. Plusieurs écrits avaient paru en ce sens dans les universités, et M. de Gagern avait développé cette théorie d'une manière brillante dans des notes fort bien rédigées (1). Mécontents du traité de 1814, les

(1) « Le plénipotentiaire de Nassau, le baron de Gagern, homme énergique, disait : « que s'il y avait de grandes monarchies, elles étaient nécessaires pour balancer d'autres monarchies également grandes ; que toutefois la France était la première de toutes par ses ressources intérieures, qui étaient telles, que l'Europe entière, réunie contre elle, était à peine un adversaire assez puissant ; que la France était entourée d'un triple rang de places fortes qu'elle n'avait point acquises ou conquises par des voies légitimes, mais que ses intrigues et les discordes de l'Allemagne lui avaient données dans le cours des derniers siècles ; que l'Alsace était en première ligne parmi les provinces que son astuce lui avait mises entre les mains. « Je me suis assez prononcé, ajoutait le baron de Gagern, sur la paix de Paris, rédigée dans des termes préjudiciables à l'Allemagne. Toutefois, on avait l'intention de ménager l'amour-propre des Français, en étendant encore leurs limites. On voulait replacer les Bourbons sur le trône, sous des auspices favorables, et on espérait qu'une conduite si magnanime consoliderait la paix et affermirait la tranquillité. Il n'en a pas été ainsi. Le mortel qui a réuni, au plus haut degré, l'audace, la méchanceté et la perfidie, s'est replacé sur le trône, et nous menace de nouveau ; que dis-je ? sa seule existence est une menace. Nous la repousserons les armes à la main. L'union qui

patriotes allemands voyaient donc avec une satisfaction secrète un trouble qui pourrait nécessairement amener une modification à ces traités, qu'ils considéraient comme très-défavorables à leur nationalité. Dans une guerre heureuse contre Napoléon, ils pourraient obtenir l'Alsace et la Lorraine, les évêchés que la France leur avait arrachés; le Rhin tout entier leur reviendrait comme le fleuve de la patrie.

Les forces militaires de la confédération étaient considérables; l'Autriche et la Prusse s'étaient proposé un grand objet dans l'organisation de la confédération germanique. Sous la ferme diplomatie de Richelieu, de Louis XIV, et même de Napoléon, un coup fatal avait été porté à l'unité allemande par la division qu'on était parvenue à jeter dans son sein. Les rois, les grands ducs avaient fait des traités spéciaux; on avait vu la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, se rattacher comme vassalités à Bonaparte, de

règne entre nous, l'amitié de toutes les puissances et de tous les peuples qui partagent nos sentiments, nous encouragent dans cette lutte périlleuse. Si nos armes sont bénies, si les armées françaises sont défaites, et si les forteresses tombent, nous sommes autorisés à espérer un plus heureux résultat que celui de la paix de Paris. Il est de notre devoir de le vouloir, de le dire, de le proclamer hautement, et de travailler pour le repos de nos enfants. Convenons cependant que si la partie saine de la nation, revenue à elle-même pendant qu'il en est temps encore, se délivre sans que nous ayons besoin de verser notre sang, les choses devront rester au point où elles étaient au 30 mai 1814; mais si la force des armes décide en notre faveur, qu'il ne soit plus question d'une paix comme celle de Paris. »

(*Note de M. de Gagern.*)

manière à porter le désordre dans la constitution germanique. Le congrès s'était efforcé de renouer ces liens par un pacte général; l'Allemagne ne formerait plus qu'un tout avec son armée, ses éléments de force, son gouvernement par une diète; aucun prince ne pourrait faire un traité séparé contraire à la confédération; l'Allemagne aurait désormais une personnification dans une assemblée qui maintiendrait son caractère de nation; on rétablirait la délibération antique; s'il n'y avait plus d'empereur, il y aurait au moins une nationalité embrassant l'ensemble de la constitution; grand résultat obtenu pour la paix et pour la guerre. Les *avulsa imperii* pouvaient ensuite se rattacher à la mère commune.

A l'Allemagne se liait le royaume des Pays-Bas, tout récemment formé; comme grand duc de Nassau, prince de Luxembourg, le roi Guillaume faisait partie de la confédération germanique, mais la création de ce royaume était essentiellement anglaise, et l'œuvre de prédilection du parti tory; en aucun cas l'Angleterre n'aurait mis Anvers dans des mains hostiles, et comme elle allait prendre la plus grande part à la guerre contre Napoléon, le royaume des Pays-Bas fournirait un contingent considérable dans la prochaine campagne. La maison d'Orange, marchant de concert avec les Anglais, formerait la tête d'une armée du Nord, pénétrant par la Flandre; le duc de Wellington essayerait dans la Belgique la même stratégie qu'il avait accomplie aux Pyrénées; il attaquerait par le nord comme il avait attaqué par le midi; il avait

jugé que là se porteraient les premiers coups de la guerre.

Dans cette coalition générale, l'attitude du Danemarck et de la Suède pourrait être incertaine, mais l'hésitation ne serait pas longue; le Danemarck avait trop perdu par sa fidélité à l'alliance de Napoléon, pour ne pas être dégoûté d'une politique si aventureuse; se séparer de la coalition eût été pour le roi une chute complète, il ne l'eût point osé pas plus que la Saxe; en supposant le triomphe momentané de Napoléon, sa ruine ne pouvait être qu'une question de temps; son entreprise n'inspirait aucune confiance, on ne le croyait pas capable de la mener à bout contre toute l'Europe soulevée; si une coalition de tous contre un peut être une injustice et souvent une lâcheté, elle doit au moins rester victorieuse. Bernadotte, mécontent de la conduite des alliés envers lui en 1814, aurait en vain voulu garder la neutralité dans cette nouvelle crise; il savait bien qu'il ne pouvait pas se maintenir seul dans une situation précaire, il devait s'appuyer ou sur l'Angleterre ou sur la Russie; en 1814, il n'avait point été satisfait d'Alexandre, les promesses d'Abo n'avaient point été tenues, Napoléon allait lui tendre la main. Mais le trône de Suède tenait au cœur de Bernadotte; on lui disputerait cet héritage s'il osait garder la neutralité ou se prononcer pour Napoléon. Laissez marcher les événements! Qui sait? L'on verrait reparaître Bernadotte sur un champ de bataille si les alliés lui en imposaient l'obligation; il avait pris goût pour la société des rois, il voulait s'y

maintenir; plus habile que Murat, il n'exposerait pas sa couronne par un coup de tête. Jusqu'à ce moment Bernadotte était entièrement absorbé par les récentes conquêtes de la Norwége; il rattachait à la Suède cette dépouille du Danemarck.

Dans le grand conflit qui se préparait contre Napoléon, en Europe, il n'y avait pas une seule neutralité à espérer; la Suisse elle-même entrerait dans l'alliance; on lui présentait la crise européenne comme un fait exceptionnel qui ne blessait en rien sa neutralité; Napoléon déclaré perturbateur du repos public, on devait courir sus, comme au représentant d'un pouvoir hors du droit des gens; et, dans cette guerre universelle, la Suisse ne pouvait garder un rôle neutre et pacifique; il fallait qu'elle se prononçât pour la cause générale. Le congrès venait de régler d'une manière très-large les affaires helvétiques; on avait fait de grandes concessions territoriales aux cantons; on promettait à Bâle la démolition d'Huningue (1), et, par ce moyen surtout, l'Autriche avait lié le conseil de Berne au système allemand. Il en était de même du Piémont, constitué en royaume de Sardaigne, avec ses frontières des Alpes, ses forteresses de Coni et d'Alexandrie, et son port de Gênes, admirablement fortifié. La Sardaigne, monarchie toute neuve, formée des débris de l'empire, était, par la nature des choses, hostile à Napoléon; le congrès avait invité

(1) La Suisse réclamait aussi le canton de Ferney et quelques districts sur le Jura.

Victor-Amédée à organiser une forte armée; la maison de Carignan, essentiellement militaire, digne gardienne de l'héritage d'Eugène de Savoie, était capable d'entrer en lutte avec un développement de forces considérable. Menacés par les Français, les États du roi de Sardaigne devaient nécessairement se jeter dans la ligue européenne; l'Autriche profiterait de ce changement dans la politique de la maison de Savoie, l'alliée naturelle de la France.

Au Midi, Bonaparte n'aurait pas plus d'auxiliaires qu'au Nord; l'Espagne, toujours ardente et fougueuse contre lui, ne lui pardonnerait rien; le rétablissement de Ferdinand VII avait jeté parmi ce peuple une énergie nouvelle; il avait demandé le roi absolu; les cortès venaient d'être brisées et la pierre de la constitution broyée par les *serviles*. Une armée espagnole paraîtrait sur les frontières des Pyrénées au premier signal du congrès de Vienne (1). L'effervescence populaire permettait à l'Espagne de disposer de 80,000 soldats, troupes sobres et disciplinées; l'Angleterre fournirait des subsides à l'Espagne comme à d'autres époques; et pendant que le duc de Wellington paraîtrait en Flandre à la tête d'une armée hollando-belge et anglaise, au Midi l'on reverrait les généraux Castanos et Béresford s'élancer des Pyrénées sur les provinces méridionales de la France.

La ligue serait donc commune, universelle. Il faut

(1) Le manifeste de Ferdinand VII, œuvre de M. de Cevallos, n'était qu'une longue diatribe contre Napoléon.

bien le remarquer, depuis la révolution française, il n'est pas de guerre contre la France qui ne se change et ne s'élève bientôt à une coalition ; les cabinets se prononcent et s'unissent contre elle au premier éclat des batailles. Cela tient à plusieurs causes : d'abord au principe dévorant que la révolution française a jeté au monde, et qui ne peut vivre avec aucun système ancien, avec les royautés surtout ; ensuite, à la jalousie qu'inspire la France par sa supériorité morale et matérielle, par les ressources immenses qu'elle déploie, et qui lui permettent de lutter glorieusement seule contre tous. Cette situation est grave, parce que chaque guerre peut devenir une catastrophe, chaque événement n'a pas de portée fixe qu'on puisse d'avance établir ; et l'apparition de Bonaparte sur le continent fut le signal d'une de ces prises d'armes formidables qui en finissent souvent avec l'histoire des peuples.

CHAPITRE IX.

MARCHE DE BONAPARTE DE GRENOBLE A FONTAINEBLEAU.

Esprit bonapartiste de Grenoble à Lyon. — Les émissaires — Les troupes. — Le peuple. — Idée patriotique. — Esprit de Lyon. — M. le comte d'Artois. — M. le duc d'Orléans. — Le maréchal Macdonald. — Défection des régiments. — Bonaparte à Lyon. — Décrets et organisation révolutionnaires. — Dissolution des chambres. — Première idée du champ de mai. — Départ des princes pour Roanne. — Le comte d'Artois et M. Baude, sous-préfet. — Bonaparte en Bourgogne. — Conversations avec les autorités. — Envois d'émissaires de Paris. — Dispositions du soldat. — Arrivée du maréchal Ney à Auxerre. — Le préfet, M. Gamot. — Causes de la défection. — Actes du maréchal à Lons-le-Saulnier. — Les généraux Lecourbe et de Bourmont. — Marche à travers la Bourgogne jusqu'à Fontainebleau. — Conversation politique de Bonaparte.

---

8 au 19 mars 1815.

La marche extraordinaire de Bonaparte, qui excitait une si vive, une si profonde inquiétude en Europe, se développait avec un ordre, une précision, une promptitude admirables. On aurait dit que chaque

gîte était préparé dans les terres du domaine impérial. Napoléon à Grenoble se trouvait en face d'une population patriote et d'une armée enthousiaste; la revue qu'il passa sur la place d'Armes avait révélé à quel point le soldat portait le dévouement à l'empereur. Ce régiment d'artillerie qui le saluait là était le même régiment de La Fère, dans les rangs duquel il avait servi (1). Bonaparte comptait déjà autour de lui 6,000 hommes, un parc d'artillerie, quelques compagnies du génie, et à l'aide de ces régiments compromis, il pouvait tenter son mouvement militaire sur Lyon, la seconde cité du royaume.

Il se passait quelque chose d'extraordinaire dans cette marche, c'est qu'en avant de l'empereur des agents pleins de zèle, des émissaires jusque-là inconnus préparaient l'enthousiasme et la révolution impériale comme un événement national. Ce n'étaient point seulement des soldats, mais des médecins, des négociants qui exerçaient sur la campagne cette puissance mystérieuse opérant par une sorte de télégraphe magique; ces hommes devançaient toujours l'empereur de

(1) Après la revue, Napoléon adressa ces paroles au 4e d'artillerie (régiment de La Fère) : « C'est parmi vous, leur dit-il, que j'ai fait mes premières armes. Je vous aime tous comme d'anciens camarades; je vous ai suivis sur le champ de bataille, et j'ai toujours été content de vous; mais j'espère que nous n'aurons pas besoin de vos canons. Il faut à la France de la modération et du repos. L'armée jouira, dans le sein de la paix, du bien que je lui ai déjà fait et que je lui ferai encore. Les soldats ont retrouvé en moi leur père; ils peuvent compter sur les récompenses qu'ils ont méritées. »

dix à quinze lieues, pénétraient dans les casernes, préparaient les soldats à arborer la cocarde tricolore et à reprendre l'aigle qui lançait la foudre; dans chaque ville, ils connaissaient les partisans de la cause impériale; une fois maîtres de l'esprit de la garnison, ils offraient des banquets aux officiers; on échangeait des paroles ardentes, et lorsqu'ensuite on annonçait l'arrivée du *Père la Violette*, du *Petit Caporal*, tout était préparé pour le recevoir. Les soldats accouraient frémissant d'enthousiasme autour de leur empereur en saluant son image; c'était un lien qui se formait tout seul; il eût été aussi difficile de le dénouer que la chaîne des temps et le souvenir des grandes journées.

La tendance politique des populations du pays qu'allait traverser Bonaparte, depuis Grenoble jusqu'à Lyon, était la même que celle des montagnes des hautes et basses Alpes. Le Dauphiné s'était montré, à toutes les époques, très-dévoué aux actes de la révolution française; ce n'était point de l'impérialisme à proprement parler, c'est-à-dire ce dévouement frénétique du soldat, muet devant la parole et la volonté d'un homme, son dictateur, son glorieux maître; mais la population était patriote, c'est-à-dire ennemie des émigrés, peu soumise aux prêtres; et les paysans avaient acquis la plupart des terres des anciens nobles. Pour conquérir l'assentiment de ces masses, on leur avait présenté Napoléon comme l'enfant de la révolution française, l'ennemi lui-même du vieux régime, qu'il avait pourtant contribué à restaurer. Bien des

patriotes avides croyaient qu'il ne s'agissait que de ramener la double époque de la révolte des serfs au moyen âge, et du pillage des manoirs au temps des Pastoureaux; ou bien ce temps de 1792, où se consomma le dépouillement des prêtres et des nobles au profit des paysans; au premier signal, le fermier aurait couru sur le grand possesseur de terres, presque partout partisan des Bourbons et de l'ordre monarchique.

L'esprit de Lyon n'était pas le même que celui de la campagne du Dauphiné; si la troupe indisciplinée des canuts pouvait saluer avec enthousiasme le retour de l'empereur, si ces bras robustes aimaient à soutenir un prince fort, un dictateur, un despote, la société élégante et propriétaire avait à Lyon d'autres principes. Sans doute, à la place Bellecour, Napoléon aurait eu plus d'un partisan : il avait beaucoup fait pour la grande cité commerciale; après les désastres de la révolution française, c'était lui, consul, qui avait posé la première pierre de la place Bellecour; Lyon, ville essentiellement pieuse, devait la restauration du culte à Bonaparte qui lui avait donné son oncle pour archevêque; mais là, comme partout, la société riche, cultivée, issue de l'ancienne aristocratie, était décidément portée pour les Bourbons, et c'était avec quelque raison que M. le comte d'Artois y plaçait l'espérance plus ou moins fondée d'une résistance au mouvement bonapartiste; des témoignages de sympathies avaient éclaté dans les hautes classes, et partout on parlait de résistance, en se disposant à couper les ponts, à bar-

ricader les points susceptibles d'occupation militaire (1).

M. le comte d'Artois, de concert avec le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald, s'était occupé à exciter le zèle, et à maintenir le peuple dans l'obéissance, et le soldat dans le devoir; hélas ! l'aspect de ces troupes devait complétement effacer les illusions que l'on pouvait s'être faites de leur dévouement aux Bourbons. Dans de fréquentes revues, M. le comte d'Artois avait cherché à leur parler du roi, du drapeau blanc, et les soldats étaient restés muets, le front assombri, ou bien un sourire moqueur errait sur leurs lèvres (2); ils semblaient dire : « que cette cause n'était pas la leur » : ils avaient d'autres souvenirs, un autre culte, d'autres couleurs, d'autres chefs; la politesse affectée des officiers supérieurs envers M. le comte d'Artois semblait révéler une résignation momentanée, le respect au malheur, la pitié pour une cause perdue, et bientôt la nécessité inflexible ou la joie enthousiaste d'aller offrir leur épée à Napoléon. La grâce parfaite de M. le comte d'Artois, sa phrase chevaleresque n'allaient pas à ces soldats habitués aux dures et glorieuses paroles de Napoléon; c'était la voix d'un gentilhomme parlant aux hommes forts des camps. Les prétoriens murmuraient de ce que l'on hésitait tant à les conduire à la face de leur César pour reprendre

(1) Le maréchal Macdonald se conduisit avec une loyauté à l'épreuve.

(2) Les soldats avaient même repoussé les dons d'argent.

leur place sous ses enseignes militaires; cet esprit était si ardent qu'il allait jusqu'à faire refuser l'exécution des ordres pour la résistance; les soldats n'attendaient que l'approche de l'empereur pour lui donner une nouvelle preuve de cet amour exalté que l'armée avait voué au chef qui l'avait conduite si souvent à la victoire.

Bientôt on put reconnaître au frémissement des troupes que l'homme extraordinaire s'approchait de Lyon; il était parti de Grenoble après la grande revue et comme porté par les soldats; jusque-là il avait voyagé à cheval ou à pied à travers les montagnes; depuis, il emprunta la calèche d'un de ses aides de camp. Les paysans prévenus par les émissaires bonapartistes se groupaient autour de lui; il leur parlait admirablement la langue du peuple (1). A chaque relais, il recevait des soldats déguisés qui lui disaient l'état de Lyon, l'esprit des régiments; lorsqu'il fut bien certain que les troupes étaient disposées en sa faveur et que les casernes n'attendaient que l'approche des aigles, il envoya deux escadrons de hussards en éclaireurs dans le faubourg de la Guillotière, tandis qu'il faisait passer le Rhône à quelques troupes d'avant-garde, pour couper, s'il était possible, la retraite à M. le comte d'Artois, au duc d'Orléans et au maréchal Macdonald, sur les deux routes de Bourgogne et du Bourbonnais. Ces précautions étaient inutiles.

(1) Récit de M. Fleury de Chaboulon.

Lyon ne pouvait résister longtemps, les princes l'avaient quitté, et le noble maréchal Macdonald avait en vain essayé de maintenir par tous les moyens les troupes dans la fidélité à leur serment. M. le comte d'Artois et le duc d'Orléans avaient pris la route du Bourbonnais; à Roanne, ils furent reçus par M. Baude, jeune sous-préfet; et bien que partisan des idées impérialistes, M. Baude garda au prince une louable fidélité; il ne lui déguisa rien sur le danger de sa cause; les bateliers de la Loire et de la Saône étaient très-exaltés pour l'empereur; M. le comte d'Artois se montra fort gracieux, mais résigné à sa fortune, le prince aimait la vérité et M. Baude la lui dit tout entière (1). Le maréchal Macdonald n'avait pas immédiatement suivi les princes; à l'aspect des hussards, les habitants de la Guillotière avaient crié *vive l'empereur!* les troupes haletantes de joie s'étaient unies à ce cri, et quand le maréchal Macdonald vit la triste tournure des affaires, il monta à cheval, suivi d'un seul aide de camp, et courut sur la route de Roanne; poursuivi, il eût été arrêté par deux hussards, si son aide de camp ne l'en eût débarrassé.

Au bruit de cette fuite rapide des princes, l'empereur Napoléon fit son entrée à Lyon, une des villes de France où son nom était le plus populaire, le plus connu des masses. Les ovations ne lui manqueraient pas; les troupes furent ivres de joie, le peuple se joignit à elles, et Napoléon vint loger en grande

(1) C'est de M. Baude que je tiens les détails de cette entrevue.

pompe à l'archevêché (1) ; il était tout ravi, le succès semblait couronner son entreprise, et comment douter que l'aigle désormais ne volât de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame?... Le voici dans la seconde ville du royaume, cité de près de 150,000 âmes; il avait daté des décrets de Grenoble, tous empreints de l'esprit révolutionnaire, il eut hâte d'en signer quelques-uns sous la date de Lyon, comme pour constater qu'il avait repris le pouvoir dans toute sa force et qu'il régnait une seconde fois sur la France.

A Lyon, il venait d'être rejoint par de nombreux

(1) *Paroles de Napoléon aux autorités de Lyon.*

« J'ai été entraîné par la force des événements dans une fausse route; mais instruit par l'expérience, j'ai abjuré cet amour de la force si naturel aux Français, qui a eû pour la France et pour moi tant de funestes résultats! Je me suis trompé en croyant que le siècle était venu de rendre la France le chef-lieu d'un grand empire; j'ai renoncé pour toujours à cette haute entreprise : nous avons assez de gloire; il faut nous reposer..... Ce n'est point l'ambition qui me ramène en France, c'est l'amour de la patrie. J'aurais préféré le repos de l'île d'Elbe aux soucis du trône, si je n'avais su que la France était malheureuse, et qu'elle avait besoin de moi. En mettant le pied sur notre chère France, j'ai fait le vœu de la rendre libre et heureuse; je ne lui apporte que des bienfaits. Je reviens pour protéger et défendre les intérêts que notre révolution a fait naître; je reviens pour concourir, avec les représentants de la nation, à la formation d'un pacte de famille qui conservera à jamais la liberté et les droits de tous les Français. Je mettrai désormais mon ambition et ma gloire à faire le bonheur de ce grand peuple duquel je tiens tout. Je ne veux point, comme Louis XVIII, vous octroyer une charte révocable; je veux vous donner une constitution inviolable, et qu'elle soit l'ouvrage du peuple et de moi. »

émissaires qui l'avaient parfaitement informé de l'esprit de la capitale et des provinces. On ne voulait plus de conquêtes, la guerre faisait peur, son ambition était ce que redoutait le plus le parti patriote; les Bourbons avaient habitué le peuple à la liberté, les formes représentatives prenaient racine dans le pays. Il fallait donc accorder au moins autant que Louis XVIII; ainsi le voulaient les patriotes, et Bonaparte ne pouvait régner que par eux; on voulait une constitution libre et nationale, et il devait avant tout reconnaître et proclamer la souveraineté du peuple.

Aussi le voit-on tout occupé, dès qu'il arrive à Lyon, d'imprimer cet esprit aux actes de son gouvernement. Dans cette ville, il se croit déjà le maître de la souveraineté, il en exerce tous les droits, il dissout de sa volonté propre la chambre des pairs et celle des députés (1); les considérants de ces décrets

(1) Voici quelques-uns de ces décrets datés du 13 mai 1815.

Premier décret.

« Art. 1er. La chambre des pairs est dissoute.

« 2. La chambre des communes est dissoute. Il est ordonné à chacun des membres, convoqué et arrivé à Paris depuis le 7 mars dernier, de retourner, sans délai, dans son domicile.

« Les colléges électoraux des départements de l'empire seront réunis à Paris dans le courant de mai prochain, *en assemblée extraordinaire du champ de mai*, afin de prendre les mesures convenables pour corriger, modifier nos constitutions, selon l'intérêt et la volonté de la nation, et en même temps pour assister au couronnement de l'impératrice, notre très-chère et bien-aimée épouse, à celui de notre très-cher et bien-aimé fils.

« 4. Notre grand maréchal, faisant fonctions de major général

révèlent l'esprit qu'il veut donner à son gouvernement. S'il brise la chambre des pairs, c'est qu'elle est composée d'hommes qui, ayant porté les armes contre la France, ont intérêt au rétablissement de la féodalité et à l'annulation des ventes des biens nationaux. S'il dissout la chambre des députés, c'est qu'elle a adhéré au rétablissement de la noblesse féodale, et qu'elle a fait payer par la France les dettes de l'étran-

de la grande armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

« *Signé*, Napoléon. »

Deuxième décret

« Art. 1er. Tous les émigrés qui n'ont pas été rayés, amnistiés ou éliminés par nous ou par les gouvernements qui nous ont précédé, et qui sont rentrés en France depuis le 1er janvier 1815, sortiront sur-le-champ du territoire de l'empire.

« 2. Les émigrés qui, quinze jours après la publication du présent décret, se trouveront sur le territoire de l'empire, seront arrêtés et jugés conformément aux lois décrétées par nos assemblées nationales, à moins, toutefois, qu'il ne soit constaté qu'ils n'ont pas eu connaissance du présent décret, auquel cas ils seront simplement arrêtés et conduits par la gendarmerie hors du territoire.

« 3. Le séquestre sera mis sur tous leurs biens, meubles et immeubles. Les préfets et officiers de l'enregistrement feront exécuter le présent décret aussitôt qu'ils en auront connaissance; et, faute par eux de le faire, ils seront responsables des dommages qui pourraient en résulter pour notre trésor national. »

Troisième décret.

« Art. 1er. La noblesse est abolie, et les lois de l'assemblée constituante seront mises en vigueur.

« 2. Les titres féodaux sont supprimés; les lois de nos assemblées nationales seront mises en vigueur.

« 3. Les individus qui ont obtenu des titres nationaux comme

ger : n'a-t-elle pas donné aux Bourbons le titre de légitimes, et proclamé bons Français les émigrés? Ainsi, tous ces pouvoirs sont dissous, frappés de mort par le dictateur armé. Enfin, comme couronnement de ces mesures, l'empereur convoqua les colléges électoraux des départements de l'empire en assemblée extraordinaire du champ de mai. Au champ de mai, l'on modifierait la constitution, et les députés des colléges électoraux assisteraient au couronnement de l'impératrice et du roi de Rome. Napoléon veut toujours faire croire qu'en bonne harmonie avec l'Autriche, il vient avec la promesse de la paix;

récompense nationale, et dont les titres-patentes ont été vérifiés au conseil du sceau, continueront à les porter.

« 4. Nous nous réservons de donner des titres aux descendants des hommes qui ont illustré le nom français dans les différents siècles, soit dans le commandement des armées de terre et de mer, dans les administrations civiles ou judiciaires, soit enfin dans les sciences et arts et dans le commerce, conformément à la loi qui sera promulguée sur cette matière. »

Quatrième décret.

« Art. 1er. Tous les généraux et officiers de terre et de mer, dans quelque grade que ce soit, qui ont été introduits dans nos armées depuis le 1er avril 1814, qui étaient émigrés, ou qui, n'ayant pas émigré, ont quitté le service au moment de la première coalition, quand la patrie avait le plus grand besoin de leurs services, cesseront sur-le-champ leurs fonctions, quitteront les marques de leur grade, et se rendront au lieu de leur domicile.

« 2. Défenses sont faites au ministre de la guerre, aux inspecteurs aux revues, aux officiers de la trésorerie et autres comptables de rien payer pour la solde de ces officiers, sous quelque prétexte que ce soit, à dater de la publication du présent décret. »

Marie-Louise le rejoindra dans sa bonne ville de Paris, avec son fils bien-aimé; ce bruit, on le propage par des écrits et des révélations préparées.

L'empereur ne cesse de soulever les haines contre l'émigration parmi les acquéreurs des biens nationaux; tous les émigrés qui n'ont point été rayés par les gouvernements révolutionnaires devront quitter le territoire de la France; si on les saisit, ils seront jugés et condamnés selon les lois de la convention, qui portent la peine de mort; le séquestre sera mis sur leurs propriétés. Par un troisième décret, il abolit la noblesse, tout en maintenant les titres nouveaux, parce qu'il sait la susceptibilité des gentilshommes de la nouvelle école; il ne veut pas heurter ses partisans à Paris qui tiennent à leurs principautés, à leurs titres de ducs et de comtes; il n'hésite pas à frapper un Montmorency, premier baron chrétien; mais le comte Merlin, le comte Réal, c'est différent. Un dernier décret épure l'armée de tous les officiers de l'émigration, ils doivent quitter les insignes de leurs grades; tous les changements dans l'ordre judiciaire sont déclarés non avenus; le séquestre est apposé sur les biens de la famille des Bourbons; les propriétés qui appartiennent à la Légion d'honneur, aux hospices, aux communes, héritages des émigrés, doivent être restituées à ces établissements, au préjudice des droits primitifs de propriété. La maison du roi et les Suisses sont licenciés; les ordres antiques de Saint-Michel, de Saint-Louis, du Saint-Esprit, sont complétement abolis.

Triste et fatale réaction! Quel exemple ne donnait pas l'empereur lui-même au cas où les Bourbons seraient une seconde fois restaurés? Dans ces grandes et rapides secousses politiques, les vengeances sont-elles jamais utiles à une cause? Ces décrets de Lyon, en dehors de tous les principes, dissolvaient les chambres, établissaient le séquestre; quelques dispositions du dictateur suffisaient pour abolir la noblesse antique, épurer les armées et les tribunaux, déclarer dissoute la maison du souverain et abolir les ordres militaires. En politique il ne faut jamais violer les principes, parce que tôt ou tard l'heure de la réaction peut sonner!

Les décrets de Lyon formulaient tout entier le système qui allait prévaloir dans les Cent Jours; ce n'était plus l'empereur aristocrate, puissant dictateur, il était désormais placé sous la domination des principes et des hommes de la révolution française; il cessait d'être à l'aise, cette atmosphère lui pesait; s'il voulait se servir de la révolution comme d'un piédestal, et des idées libérales comme d'un point d'appui, il étouffait sous leur poids désorganisateur. Napoléon, avec les principes de 1789, était une anomalie; c'était le lion enveloppé d'une maille d'acier. Sa préoccupation à ce moment était toujours sa marche militaire sur Paris (1), le seul point qui l'inquiétât,

(1) L'empereur crut indispensable, en quittant Lyon, de s'adresser une fois encore aux habitants :

« Au moment de quitter votre ville pour me rendre dans ma capitale, j'éprouve le besoin de vous faire connaître les sentiments



car il avait appris le départ de Ney et le mouvement offensif que le maréchal était chargé d'opérer contre lui; il connaissait Ney, faible, hésitant et si facile à entraîner dans des voies opposées.

Le maréchal Ney, parti de Paris après son entrevue si chaude avec Louis XVIII, s'était porté en avant, bien résolu, je crois, de s'opposer aux progrès de Napoléon; sur la route, il s'exprimait avec chaleur et franchise contre son ancien chef, qu'il voulait ramener au roi dans une cage de fer; il arriva le second jour à Auxerre, à la préfecture, chez M. Gamot, son beau-frère (1); là, il eut la première conférence sérieuse sur les affaires publiques. M. Gamot était franchement napoléonien; les Bourbons avaient été si indulgents qu'ils avaient laissé la majorité des préfets de l'empire dans les positions administratives. Une causerie de M. Gamot avec Ney fit naître les incertitudes dans l'esprit du maréchal; le préfet n'était pas sans doute dans la conspiration bonapartiste, mais ses affections et ses goûts étaient si prononcés pour Napoléon, qu'il devait facilement ébranler le maréchal

que vous m'avez inspirés; vous avez toujours été au premier rang dans mes affections. Sur le trône et dans l'exil, vous m'avez toujours conservé les mêmes sentiments; le caractère élevé qui vous distingue vous a mérité toute mon estime. Dans des moments plus tranquilles, je reviendrai pour m'occuper de vos manufactures et de votre ville.

« Lyonnais, je vous aime.

« *Signé*, Napoléon. »

(1) Récit de M. Fleury de Chaboulon, qui accompagnait l'empereur.

dans sa résolution de fidélité aux Bourbons. M. Gamot lui fit connaitre le peu de solidité du gouvernement de Louis XVIII, les mille chances de succès qu'avait Bonaparte. Sans volonté de se réunir à l'empereur, Ney se mit en route fortement ému; à son arrivée à Châlons, il trouva déjà les régiments sans cocarde, qui poussaient des cris d'enthousiasme pour leur empereur (1). Il leur parla des Bourbons, ils l'écoutèrent en silence, et beaucoup de soldats déclarèrent qu'ils ne voulaient plus servir cette cause; lui, le maréchal Ney, voulait-il les conduire à Napoléon? alors ils le suivraient : sans cela, ils ne voulaient plus l'accompagner.

A mesure qu'il avançait, cet esprit se manifestait davantage; or le maréchal Ney n'avait pas la fermeté nécessaire dans une semblable crise; le voilà lui-même pressé par les émissaires de Bonaparte, il en vient de tous côtés. « L'empereur, disent-ils, n'a aucune rancune contre lui, et il lui tend les bras; il est d'accord avec l'étranger : plus de guerre, les idées nationales vont triompher! » A ces paroles ardemment répétées, le maréchal perd la tête, et laissons-le

(1) « On peut dire que c'était une digue renversée... Je conviens que cela est difficile à expliquer... C'est l'effet de toutes les assertions des agents de Bonaparte. Le préfet de Bourg m'avait manifesté une grande terreur, tout paraissait perdu. J'ai eu tort, sans doute, de lire la proclamation, mais j'ai été entraîné par les événements. La preuve que le 13 même j'étais fidèle au roi, résulte des lettres que j'ai écrites ce jour-là aux maréchaux Suchet et Oudinot. »

(*Interrogatoire du maréchal Ney.*)

raconter lui-même les circonstances de sa triste et fatale défection : « J'ai en effet, dit le maréchal Ney, baisé la main du roi, S. M. me l'ayant présentée en me souhaitant un bon voyage. Le débarquement de Bonaparte me paraissait si extravagant, que j'en parlais avec indignation, et que je me servis en effet de cette expression de *cage de fer*. Dans la nuit du 13 au 14 mars, époque jusqu'à laquelle je proteste de ma fidélité au roi, je reçus une proclamation toute faite par Bonaparte. Je la signai. Avant de lire cette proclamation aux troupes, je la communiquai aux généraux de Bourmont et Lecourbe (1). De Bourmont fut

(1) Cette pièce avait été dictée par l'empereur lui-même et envoyée au maréchal.

ORDRE DU JOUR.

Le maréchal prince de la Moskowa aux troupes de son gouvernement.

« Officiers, sous-officiers et soldats!

« La cause des Bourbons est à jamais perdue! la dynastie légitime que la nation française a adoptée va remonter sur le trône; c'est à l'empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays! Que la noblesse des Bourbons prenne le parti de s'expatrier encore, ou qu'elle consente à vivre au milieu de nous, que nous importe? La cause sacrée de la liberté et de notre indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence. Ils ont voulu avilir notre gloire militaire; mais ils se sont trompés. Cette gloire est le fruit de trop nobles travaux pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir.

« Soldats! les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant tous leurs droits; la liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste empereur, va l'affermir à jamais. Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle de tous les Français! que tous les

d'avis qu'il fallait se joindre à Bonaparte, que les Bourbons avaient trop fait de sottises, qu'il fallait les abandonner. C'était le 14 à midi que je fis la lecture de cette proclamation à Lons-le-Saulnier, mais elle était déjà connue. Avant le 15, je n'écrivis ni ne dépêchai personne à Bonaparte. J'avais même envoyé des gendarmes déguisés recueillir des renseignements sur la marche, les forces et les dispositions de ses troupes; j'avais rassemblé les officiers de chaque régiment, et après leur avoir rappelé leur devoir, j'ajoutais que si je voyais de l'hésitation, je prendrais moi-même le fusil du premier grenadier pour m'en servir, et donner l'exemple aux autres. »

Le témoignage de M. de Bourmont est un peu opposé à celui du maréchal Ney sur cette triste défection: « Les dispositions des troupes étaient bonnes, dit M. de Bourmont, lorsque le maréchal me fit appeler. « Eh bien, mon cher général, me dit-il, vous avez lu ces proclamations de Bonaparte que l'on répand partout? elles sont bien faites. » — « Oui, lui répondis-je,

braves que j'ai l'honneur de commander se pénètrent de cette grande vérité.

« Soldats! je vous ai souvent menés à la victoire; maintenant je veux vous conduire à cette phalange immortelle que l'empereur Napoléon conduit à Paris, et qui y sera sous peu de jours; et là, notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. *Vive l'empereur!* . . .

« Lons-le-Saulnier, le 13 mars 1815.

« Le maréchal d'empire,

« *Signé*, Prince de la Moskowa. »

il y a plusieurs phrases qui peuvent produire un grand effet sur la troupe; celle-ci, par exemple : *la victoire marche au pas de charge!* Il faut bien prendre garde qu'elle ne circule dans l'armée. » — « Eh! mon ami, l'effet est produit, dans toute la France c'est de même : tout est fini. » En ce moment le général Lecourbe entra, et le maréchal continua : « Je suis bien aise de vous revoir, mon cher général; je disais à Bourmont que tout est fini : il y a trois mois que nous sommes tous d'accord. Si vous aviez été à Paris, vous l'auriez su comme moi. Le roi doit avoir quitté Paris; s'il ne l'a pas quitté il sera enlevé. Mais malheur à qui ferait du mal au roi! c'est un bon prince qui n'a fait de mal à personne. Il sera conduit à un vaisseau, et embarqué pour l'Angleterre. » — « C'est-à-dire qu'il sera seulement détrôné, lui dis-je. » — « Il le faut, et nous n'avons rien de mieux à faire que d'aller à Bonaparte.»

Le maréchal démentit ce récit avec chaleur : « J'étais dans ma chambre, la tête baissée sur cette fatale proclamation; je la leur montrai. Bourmont ne me dit que ces mots : « Je suis parfaitement de votre avis. Il n'y a pas d'autre parti à suivre. » Lecourbe reprit : « Il y a longtemps qu'une rumeur circule, mais cette proclamation par qui vous a-t-elle été envoyée? » Il ne s'agit pas de cela, lui dis-je, je vous demande votre avis. » Aucun d'eux ne me dit : Qu'allez-vous faire? Vous allez sacrifier votre gloire. Ils se retirèrent, et Bourmont fit lui-même rassembler les troupes sur la place, et la fatale proclamation fut lue. Elle annonçait, cette proclamation : « que la cause des

Bourbons était à jamais perdue. » A peine relevé des pieds de Louis XVIII, le maréchal Ney profanait le serment qu'il avait fait; l'homme qu'il voulait amener hier dans une cage de fer, il le saluait aujourd'hui comme son grand empereur : « Napoléon était la dynastie légitime, il lui appartenait de régner sur le pays; la noblesse des Bourbons devait prendre le parti de s'expatrier; les droits du peuple seraient respectés, les gloires relevées; Napoléon allait régner par la liberté, et Ney enfin avait hâte de conduire ses soldats à ces immortelles légions que l'empereur guidait vers Paris. » Datée de Lons-le-Saulnier, le 15 mars, cette proclamation était ainsi publiée sept jours après que le maréchal avait proféré d'odieuses paroles contre Napoléon; c'était la faute de son caractère, la suite de cet entraînement qui le poussait à des opinions toujours mobiles. L'enthousiasme des soldats était à son comble : on vit alors un triste spectacle qui pesa plus tard fatalement sur l'esprit et la discipline de l'armée. Des régiments venaient sans colonel, des sous-officiers conduisaient des corps entiers; les dragons du roi vinrent à Napoléon, sans chefs, conduits par des maréchaux de logis; quand les officiers ne voulaient point reprendre l'aigle, les soldats les chassaient. Je le répète, il y avait ici du Bas-Empire, et la bataille de Waterloo se ressentit de ce relâchement de la discipline régulière et forte.

On s'avançait vers Auxerre (1), et dans cette anti-

(1) A Mâcon, l'un des adjoints du maire harangua Napoléon; quand il eut fini, l'empereur lui dit : « Vous avez donc été bien étonné

que cité, l'empereur descendit officiellement à la préfecture. Le premier préfet qui donna cet exemple d'une réception souveraine, ce fut M. Gamot, le beau-frère du maréchal Ney; la restauration l'avait conservé dans son poste; il avait prêté serment au roi, et il reçut l'empereur comme son maître. Dans sa joie splendide, il para les appartements des portraits de l'impératrice, du roi de Rome; on aurait pu se dire encore aux grands jours de l'empire, car Napoléon eut sa réception du soir, et il se livra à toute sa verve contre les Bourbons. Il revint sur leur cour: elle ressemblait à celle du roi Dagobert.

Puis il se plaignit à M. Gamot que Ney n'arrivait pas, il avait envoyé sa proclamation, le maréchal avait-il quelque pudeur de se présenter à Napoléon? La transition était trop brusque et trop rapide. Ce fut sur l'invitation du général Bertrand que Ney vint à l'empereur, qui le caressa beaucoup et lui jeta cette flatterie habituelle : « Ney, vous êtes toujours le brave des braves. » Le maréchal se confondit en explications sur sa conduite faible et pusillanime: il fut très-parleur comme un homme qui n'est pas à l'aise. « Les journaux avaient annoncé un tas de mensonges

d'apprendre mon débarquement? » — « Ah! parbleu, oui, répondit l'orateur; quand j'ai su que vous étiez débarqué, je disais à tout le monde : Il faut que cet homme-là soit fou; il n'en réchappera pas. » Napoléon ne put s'empêcher de rire de cette naïveté. « Je sais, lui dit-il en souriant malicieusement, que vous êtes tous un peu sujets à vous effrayer; vous me l'avez prouvé dans la dernière campagne; vous auriez dû vous conduire comme l'ont fait les Châlonnais; vous n'avez point soutenu l'honneur des Bourguignons. »

(ce fut l'expression de Ney); sa ligne avait été celle d'un bon soldat, d'un bon Français; c'est pour la patrie qu'il avait versé son sang. » Le maréchal Ney fut assez malheureux pour parler contre les Bourbons et ce roi dont il venait de baiser la main. Selon lui, « les Bourbons étaient jaloux des gloires de l'armée; un vieux maréchal comme lui avait été obligé de recevoir la croix de Saint-Louis et de ployer le genou pour prêter le serment de loyauté devant le duc de Berry; » et si nous en croyons un admirateur de Bonaparte(1), il ajouta une épithète grossière et déplorable en parlant du prince qui plus d'une fois l'avait accueilli à sa table avec une cordiale amitié. L'aveuglement alla bien loin, puisque Ney osa dire : « Sire, si vous n'étiez venu les chasser, nous allions les chasser nous-mêmes. » Paroles véritablement inexplicables.

Le maréchal eut plus tard à raconter dans un fatal interrogatoire son entrevue avec Napoléon, et voici son récit : « Bonaparte m'a parlé de sa causerie avec le général Koller, et de son dîner à bord d'un vaisseau anglais. Nous étions une quinzaine à table. Il annonça que son affaire était une affaire de longue combinaison : Cambronne, Labédoyère, Bertrand étaient à ce dîner. Il ne nous parla pas avec détail de ce qui s'était passé à Paris pendant son absence. Il en était très-bien informé. Il savait, par exemple, ce qui s'était passé à la fête de l'hôtel de ville, me faisant remarquer que les maréchaux n'y avaient pas eu de place. Il

(1) M. Fleury de Chaboulon.

parla de la cérémonie funèbre du 21 janvier. Il me demanda des nouvelles de plusieurs personnes. Ce fut lui qui m'annonça la disgrâce de Soult et la remise de son épée au roi. » A Auxerre, les communications avec Paris devinrent très-fréquentes; les bonapartistes, les patriotes, avaient semé la route d'émissaires qui annonçaient heure par heure ce qui se faisait dans la capitale. L'empereur s'en inquiétait beaucoup; il continuait à interroger tous ceux qui avaient vu et touché Paris. Il le faisait d'une manière vive et pressante; il s'informait de tout, il questionnait avec sa rapidité habituelle les agents qu'on lui envoyait des salons de sa capitale: « Qu'a-t-on fait aux Tuileries? demanda-t-il à un émissaire de M. Maret. — On n'y a rien changé, sire, on n'a même point encore ôté les aigles. — Ils ont dû trouver que je les avais bien fait arranger? — Je le présume, sire. On a dit que le comte d'Artois, aussitôt son arrivée, avait été parcourir les appartements et qu'il ne se lassait point de les admirer. — Je le crois bien. Qu'ont-ils fait de mes tableaux? — On en a fait enlever quelques-uns; mais celui de la bataille d'Austerlitz est encore dans la salle du conseil. — Et le spectacle? — On n'y a point touché; on ne s'en sert plus. — Que fait Talma? — Mais, sire, il continue à obtenir et à mériter les applaudissements du public. — Je le reverrai avec plaisir. Avez-vous été à la cour? — Oui, sire, j'ai été présenté. — On dit qu'ils ont tous l'air de nouveaux parvenus, qu'ils ne savent point dire un mot, ni faire un pas à propos. Les avez-vous vus en grande cérémonie? — Non, sire,

mais je puis assurer à votre majesté qu'on n'est pas plus sans façon chez soi qu'aux Tuileries; on y entre en bottes crottées, en frac de ville et en chapeau rond. — Mais à quoi donc toutes ces vieilles ganaches dépensent-elles leur argent? Car on leur a tout rendu! Et le roi, quelle mine a-t-il? — Il a une assez belle tête. — Sa monnaie est-elle belle? — Votre Majesté peut en juger : voici une pièce de vingt francs. — Comment! ils n'ont point refait de louis? cela m'étonne; (en tournant et retournant la pièce) il n'a point l'air de se laisser mourir de faim; mais voyez, ils ont ôté *Dieu protége la France*, pour remettre leur *Domine, salvum fac regem*. Voilà comme ils ont toujours été: tout pour eux, rien pour la France. Où est Maret? où est Caulaincourt? où est Lavalette? où est Fouché? — Ils sont tous à Paris. — Et Molé? — Il est également à Paris; je l'ai aperçu, il n'y a pas longtemps, chez la reine Hortense. — Avons-nous autour d'ici quelques hommes qui m'aient été attachés de près? — Je l'ignore, sire. — Il faudra voir cela, et les faire venir; je serai fort aise de connaître à fond l'esprit du jour, et d'être un peu remis au courant des affaires. Que fait Hortense? — Sire, sa maison est toujours le rendez-vous des hommes qui savent apprécier la grâce et l'esprit; et la reine, quoique sans trône, n'en est pas moins l'objet des égards et des hommages de tout Paris. — Elle a fait une grande sottise de se donner en spectacle aux tribunaux. Ceux qui l'ont conseillée étaient des maladroits. Pourquoi aussi a-t-elle été demander le titre de duchesse? — Mais, sire, elle ne

l'a point demandé; c'est l'empereur Alexandre... — Peu importe! elle ne devait pas plus le recevoir que le demander. Il fallait qu'elle s'appelât madame Bonaparte; ce nom-là en vaut bien un autre. Quel droit, d'ailleurs, avait-elle de faire de son fils un duc de Saint-Leu et un pair des Bourbons? La garde nationale de Paris a-t-elle un bon esprit? — Je ne puis l'affirmer; mais je suis sûr, du moins, que si elle ne se déclare pas pour votre majesté, elle n'agira pas contre elle. — Je le suppose aussi. Que croit-on que les étrangers penseront de mon retour? — On croit que l'Autriche se rapprochera de votre majesté, et que la Russie verra la disgrâce des Bourbons sans regret. — Comment cela? — On prétend, sire, qu'Alexandre a été mécontent des princes pendant son séjour à Paris; que la prédilection du roi pour l'Angleterre, et l'hommage qu'il a rendu de sa couronne au prince régent, lui a déplu. — C'est bon à savoir. A-t-il vu mon fils? — Oui, sire; on m'a assuré qu'il l'avait embrassé avec une tendresse vraiment paternelle, et qu'il s'était écrié: « Il est charmant; ah! comme on m'a trompé! » — Que voulait-il dire? — On lui avait assuré, dit-on, que le jeune prince était rachitique et imbécile. — Les misérables! Cet enfant est admirable; il a tous les symptômes d'un homme à grand caractère; il fera honneur à son siècle. Est-il vrai qu'on ait tant fêté Alexandre à Paris? — Oui, sire; on ne faisait attention qu'à lui: les autres souverains avaient l'air de ses aides de camp. — Au fait, il a beaucoup fait pour Paris; sans lui, les Anglais l'au-

raient ruiné, et les Prussiens brûlé. Il a bien joué son rôle... (en souriant). Si je n'étais Napoléon, je voudrais être Alexandre. »

Ces interrogatoires, Napoléon aimait à les répéter sur toutes choses, sur les hommes comme sur les événements. Il parlait du czar Alexandre et de Talma; Talma, le grand mime qui reproduisait les temps de Rome, des cirques et des empereurs.

Quand Napoléon quitta Auxerre, il était certain qu'il entrerait sans obstacle à Paris; en s'informant de l'esprit de la garde nationale, il avait bien pensé que cette institution, admirable pour la protection de l'ordre, ne consentirait jamais à se compromettre pour défendre la cause royaliste jusqu'à faire le service de la troupe de ligne. Que pouvaient être pour l'empereur les préparatifs de défense essayés par les Bourbons? Ces moyens portaient dans leurs flancs mêmes le principe d'une dislocation perpétuelle; car il ne pouvait pas y avoir de défense sérieuse sans troupes de ligne, et cette troupe quittait les Bourbons par une défection incessante. On formait un corps de résistance, et le lendemain il s'effaçait; on joignait ensemble la garde nationale, l'armée, la maison du roi; et bientôt la troupe de ligne laissait de vastes trouées en désertant le drapeau blanc. L'empereur ne pouvait et ne devait donc trouver aucune résistance dans sa marche rapide sur Paris; il avait pour lui l'administration, le soldat, les postes, la police; les Bourbons avaient voulu se coucher *dans son lit sans changer les draps*, ils avaient cru qu'une restauration consistait simple-

ment à prendre les proportions du régime impérial, en les plaçant sous le panache de Henri IV. Par le fait, l'esprit de Napoléon était encore partout; cette facilité de reconquérir la couronne lui était bien connue, et dès ce moment il mit beaucoup de prix à ce qu'aucune goutte de sang ne fût répandue (1); aucun combat ne devait s'engager. Il avait pour but de prouver à l'étranger l'unanimité qui l'avait accueilli pour le saluer de nouveau empereur; l'Europe n'aurait ainsi aucun prétexte pour la guerre, n'était-ce pas le vœu des Français qui l'appelait? Son retour était comme une grande surprise; en vingt jours il avait fait 240 lieues l'arme au bras.

Le 18 mars au soir, Napoléon, parti d'Auxerre, parut impatient d'arriver à Fontainebleau; ce palais qu'il avait quitté depuis moins d'un an, dans la triste circonstance de son abdication, il le revoyait encore une fois, et en remontant ce perron historique, il dut se souvenir des derniers adieux adressés à sa garde. Ce baiser avait retenti dans cette courte séparation; l'empereur avait gardé la mémoire de ses soldats, et les soldats celui de leur empereur. L'aigle allait de nouveau planer sur ces vieilles et belles troupes; le

(1) *Lettre de Napoléon au général Cambronne.*

« Général Cambronne, je vous confie ma plus belle campagne; tous les Français m'attendent avec impatience; vous ne trouverez partout que des amis. Ne tirez point un seul coup de fusil; je ne veux pas que ma couronne coûte une goutte de sang aux Français.

« Napoléon. »

drapeau tricolore ombragerait leurs fronts ; aucun lien n'était assez puissant pour les retenir sous les fleurs de lis ; le panache de Henri IV était vieux, le drapeau de Fontenoy était usé : ils s'en moquaient ces jeunes hommes ; mais eux aussi, leurs idées, leur aigle vieilliraient à leur tour, et, génération ingrate envers leurs pères, ils trouveraient des fils ingrats envers eux-mêmes ; leur temps de décadence viendrait !

CHAPITRE X.

ESPRIT ET MESURES DU GOUVERNEMENT DES BOURBONS JUSQU'AU DÉPART DE LOUIS XVIII.

Fausse sécurité sur Bonaparte. — L'esprit patriotique opposé à l'esprit impérialiste. — Résolution arrêtée chez M. Lainé. — Rapports avec M. de Lafayette. — La société de madame de Staël. — Premières séances des chambres. — Actes des députés. — Conseil de Fouché. — L'abbé de Montesquiou. — La préfecture de police et M. de Bourrienne. — Accroissement de l'inquiétude. — Séance royale. — Serment à la charte. — Conseil pour organiser une lieutenance générale en faveur de M. le duc d'Orléans. — Les idées de 1789. — Article de M. de Constant contre Bonaparte. — Divers projets soumis au roi. — Louis XVIII ne veut pas quitter Paris. — Projet de se retirer à Lille ou à Dunkerque. — Le maréchal Mortier. — Le roi à Lille. — Le comte d'Artois. — La maison du roi. — Le duc de Berry. — Ordonnances datées de Lille. — Louis XVIII quitte la France.

12 au 23 mars 1815.

Paris, ville toute d'illusions, soumise à l'action de la police et des partis, était comme suspendue dans des alternatives de crainte et d'espérance depuis la

dépêche télégraphique du golfe de Juan; on connaissait dès le 12 mars l'arrivée de Bonaparte à Grenoble, la défection du colonel Labédoyère, événement bien grave et dont toute la portée n'était pas comprise. Depuis on avait répandu le bruit : « que Bonaparte, complétement défait entre Bourgoing et Lyon, par le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald, s'était réfugié dans les montagnes du Piémont. » Un officier de la maison du roi, en grande tenue, avait paru au balcon des Tuileries pour annoncer cette bonne nouvelle. Il y eut alors d'éclatantes joies parmi les royalistes; cette victoire improvisée devait encourager les partisans exaltés des Bourbons; tout n'était donc point fini pour eux, et la Bourse vit ses cours s'élever dans des proportions considérables. Bientôt la nouvelle fut démentie par l'arrivée triste et subite du comte d'Artois, du duc d'Orléans et du maréchal Macdonald. Dans leur audience obtenue de Louis XVIII, ils ne dissimulèrent pas la défection absolue de l'armée, le mauvais esprit des populations de la Bourgogne; Bonaparte était entré dans Lyon; la seconde ville de la France était au pouvoir de celui que les écrivains de partis dénonçaient au monde comme un usurpateur en fuite.

Comment arrêter cette marche triomphale des aigles et ce mouvement irrésistible qui entraînait les soldats et les chefs? une résistance toute royaliste était-elle possible? L'avis de M. Lainé prévalut alors dans les conseils : on voulut opposer dans toute sa vigueur l'opinion patriotique à l'insurrection du soldat, les

idées de 1789 aux émotions impérialistes; il fallait se placer au centre des intérêts nouveaux, en invoquer les éléments, pour les jeter comme un obstacle aux bonapartistes. Il y eut une conférence secrète chez M. Lainé (1), où assistèrent MM. de Broglie, Flaugergues, Durbach, Benjamin Constant, et M. de Lafayette lui-même; tous agissaient alors sous l'influence des idées de madame de Staël, avec ses haines contre l'empire; ils voulaient organiser un mouvement de résistance et préserver le pays, envahi par l'impérialisme; les hommes d'intelligence se révoltaient contre les partisans du sabre. M. Benjamin Constant se chargea d'exposer ces doctrines dans une succession d'articles insérés au *Journal des Débats*, et M. Comte, qui avait dirigé *le Censeur Européen* dans le sens des idées de 1789, prit aussi l'engagement de développer les doctrines de la révolution, en les opposant au despotisme de Bonaparte. On voulait s'appuyer de la pensée constitutionnelle pour repousser le joug menaçant du glorieux soldat; on espérait aussi par ce moyen détacher les amis de Moreau dans l'armée et les séparer des partisans de Bonaparte; au milieu de cette division, jetée dans les camps, les partisans de la cause royaliste pourraient triompher.

On ne peut dire le décousu, le désordre qui se manifestait dans les idées et les actes des ministres et

(1) M. de Broglie m'a dit qu'il ne s'agit dans cette conférence que d'un plan qui aurait eu pour objet le changement du ministère Blacas.

des partisans de Louis XVIII; c'était à chaque moment de nouveaux projets, des plans de campagne, des utopies étranges. On changeait de résolution vingt fois par jour; du découragement on passait à l'exaltation; comme tous les gouvernements qui tombent, la restauration avait ses vertiges; M. de Blacas demeurait plein de sécurité; M. Dandré, esprit fin, investigateur, n'avait pas des habitudes de police assez rouées; et tout ce qu'il envoyait d'ailleurs d'indications et de vérités à M. de Blacas (1) tombait sous le boisseau. Il y avait deux ou trois conseils de ministres par jour; M. de Montesquiou faisait le libéral et le constituant, le général Clarke répondait de l'armée; M. Beugnot multipliait les jeux d'esprit. Le seul homme d'une capacité active, M. de Vitrolles, n'avait pas une autorité assez grande dans le conseil pour dominer; il avait voulu s'emparer auprès de Louis XVIII du rôle de secrétaire d'État de la restauration, il échoua devant l'influence toute puissante de M. de Blacas.

A ce moment les chambres arrivaient sur la convocation du roi (2); M. Lainé, qui présidait les députés,

(1) Le témoin le plus curieux à entendre sur les derniers temps du gouvernement royal est évidemment M. de Vitrolles, homme d'esprit et de tact par excellence.

(2) Comme toujours, les adresses ne manquaient pas, en voici quelques-unes.

Adresse de la chambre des pairs au roi, présentée par M. Dambray, à la tête d'une grande députation (9 *mars* 1815).

« Sire, les pairs de France apportent au pied de votre trône le nouvel hommage de leur respect et de leur amour.

« L'entreprise désespérée que vient de tenter cet homme qui fut

réunit d'abord une centaine de membres; il put juger de leur dévouement au roi, et la majorité adopta les idées de l'opposition constitutionnelle pour soutenir les Bourbons. La session devait être rapide au milieu de si graves circonstances, il fallait agir presqu'à vol d'aigle, car on avait en face l'ennemi le plus hardi,

longtemps l'effroi de l'Europe n'a pu troubler la grande âme de votre majesté; mais, sire, vous avez dû prendre des mesures fermes et sages pour la tranquillité publique. Nous admirons à la fois votre courage et votre prévoyance. Vous assemblez autour de vous vos fidèles chambres. La nation n'a point oublié qu'avant votre heureux retour l'orgueil en délire osait les dissoudre et les forcer au silence, tant il craignait leur sincérité! Telle est la différence du pouvoir légitime et du pouvoir tyrannique.

« Sire, vos lumières vous ont appris que cette charte constitutionnelle, monument de votre sagesse, assurait à jamais la force de votre trône et la sécurité de vos sujets. La nation, reconnaissante, se presse autour de vous. Nos braves armées et les chefs illustres qui les commandent vous répondent sur leur gloire qu'une tentative si folle et si criminelle sera sans danger. Les gardes nationales, qui maintiennent avec tant d'énergie l'ordre dans nos villes et dans nos campagnes, ne souffriront pas qu'il y soit troublé.

« Celui qui fait de honteux calculs sur la perfidie pour nous apporter la guerre civile trouvera partout union et fidélité, et dévouement sans bornes à votre personne sacrée.

« Jusqu'ici, une bonté paternelle a marqué tous les actes de votre gouvernement. S'il fallait que les lois devinssent plus sévères, vous en gémiriez sans doute; mais les deux chambres, animées du même esprit, s'empresseraient de concourir à toutes les mesures que pourraient exiger la gravité des circonstances et la sûreté de l'État. »

Réponse du roi.

« Je suis très-sensible aux sentiments que m'exprime la chambre des pairs.

« Le calme qu'on veut bien remarquer en moi, je le trouve dans

le plus entreprenant. Le 11 mars, la chambre commença ses délibérations. M. Lainé lui exposa dans un rapide aperçu les travaux qu'elle avait accomplis, et ceux qui restaient à faire pour achever le grand œuvre de la monarchie constitutionnelle. « L'événement qui venait de surgir était de nature à troubler ces délibérations ; l'homme du despotisme se montrait encore ;

la certitude de l'amour de mon peuple, dans la fidélité de mes armées et dans le concours des deux chambres. Quant à la fermeté, je la puiserai toujours dans le sentiment de mes devoirs. »

Adresse au roi, présentée par M. Lainé, au nom des députés présents à Paris. (Du 9 mars 1815.)

« Sire, l'intérêt de la patrie, celui de la couronne, tout ce qui est cher à la nation, l'honneur, la liberté, nous appellent autour du trône pour le défendre et en être protégés. Les représentants du peuple français sentent qu'on lui prépare le sort humiliant réservé aux malheureux sujets de la tyrannie.

« Si quelques mains françaises osent s'armer du glaive de la guerre civile, nous sommes sûrs que les chefs illustres et les soldats de nos armées, qui ont si longtemps défendu la France contre ses ennemis extérieurs, prêteront encore à leur pays le secours de leur épée. Les gardes nationales seront leurs nobles émules, et ce beau royaume ne donnera pas à l'Europe étonnée le honteux spectacle d'une nation trahie par ses propres enfants.

« Quelles que soient les fautes commises, ce n'est pas le moment de les examiner. Nous devons tous nous réunir contre l'ennemi commun, et chercher à rendre cette crise profitable à la sûreté du trône et à la liberté publique.

« Nous vous conjurons, sire, d'user de tous les pouvoirs que la charte constitutionnelle et les lois ont mis entre vos mains. Les chambres, que votre confiance a convoquées, ne manqueront ni au monarque, ni au peuple français ; elles seront, sire, vos fidèles auxiliaires, pour donner au gouvernement la force nécessaire au salut de l'État. »

celui qui avait tourmenté la patrie par quinze ans de guerres meurtrières osait tenter une entreprise criminelle, il fallait l'arrêter par le mouvement régulier et libéral de la nation ; » et ici M. Lainé développa toute la pensée de résistance que les patriotes avaient arrêtée dans leur conférence intime.

M. l'abbé de Montesquiou fit ensuite à la chambre l'historique de tous les événements jusqu'à l'arrivée de Bonaparte à Lyon; l'illusion était si complète qu'on ne croyait pas au succès possible de l'usurpateur; hélas! on parlait encore du dévouement de l'armée, de la sincérité des généraux, du serment du maréchal Ney au roi; « il fallait, disait M. de Montesquiou, assurer des récompenses à tous ceux qui avaient dignement sauvé la patrie et la liberté. » Bientôt une proposition formelle fut faite pour décerner des dotations nationales; puis, comme au temps de la république française, et à l'imitation du parlement anglais, les deux chambres votèrent des subsides pour ceux qui, dans la crise, avaient montré un peu de fidélité; les garnisons d'Antibes et de La Fère reçurent un vote officiel qui déclara : « qu'elles avaient bien mérité de la patrie pour avoir déjoué les complots de l'usurpateur; » les maréchaux Mortier et Macdonald obtinrent aussi un vote de gratitude. Bientôt, comme dans tous les gouvernements qui ont hâte d'en finir, les propositions et les scrutins se succédèrent; la chambre voulut payer l'arriéré de la Légion d'honneur, acquitter ses dotations; on ne parla plus des économies que la paix devait procurer, mais des moyens de repousser

la crise qui pouvait amener une fois encore l'Europe sur notre territoire. Ces derniers actes de la chambre étaient destinés à attirer aux Bourbons une portion de l'armée; les assemblées politiques s'imaginent toujours avoir une grande action par la parole sur les soldats; illusion! les soldats en finissent avec les assemblées par des coups d'État ou des coups de main; elles leur sont antipathiques; les armées parlementaires se résument en Cromwell.

La conspiration militaire ne s'arrêtait pas un moment, les impérialistes se raillaient des chambres; Bonaparte les avait dissoutes par le décret de Lyon. Le 17 mars, un courrier apporta la fatale nouvelle de la défection du maréchal Ney, et la copie de la proclamation inouïe qu'il avait adressée à son armée. Il faut dire, à l'honneur de tous les partis, que ce passage si rapide d'un camp à l'autre, que cette trahison si malheureuse des serments de la veille, excitèrent un sentiment général d'indignation; le caractère du maréchal Ney en reçut une atteinte profonde; il n'y avait pas d'excuses pour lui : le roi ne lui avait pas demandé ses déplorables paroles contre Napoléon, et puis il fallait assez se respecter soi-même pour se démettre d'un commandement quand on ne pouvait plus tenir un serment de fidélité prêté en de tels termes; car les entraînements ont des bornes.

Il n'était plus permis d'en douter, toute l'armée passait sous l'aigle, et le drapeau blanc était abandonné par ces légions qui avaient juré de le défen-

dre (1). Il restait un dernier parti aux Bourbons, celui d'opposer la charte, toujours la charte, cette feuille de papier mort, à l'énergique mouvement militaire. Il y a des hommes qui s'imaginent que les constitutions offrent une force lorsque, nées d'hier, elles n'ont reçu ni la sanction du temps ni la puissance des habitudes; les partis n'en tiennent compte pas plus que les pouvoirs; ils les mettent de côté par un coup d'État, ils les tuent à coups de baïonnettes ou à coups de décrets, qu'importe! Il était donc puéril de vouloir opposer la charte à la marche militaire de prétoriens décidés à en finir avec cette résistance; l'homme qui avait accompli le 18 brumaire ne se serait pas fait

(1) J'éprouve quelque pitié pour le caractère humain en voyant les proclamations ardemment royalistes des généraux de l'armée. Celle du général Pacthod est du 10 mars; la proclamation du général Decaen est du 12. Rapp, Miollis, Belliard offraient leurs services à la cour le 15. Le *Moniteur* du 19 contient une adresse signée par le général Letort, tué à Fleurus le 16 juin suivant. Voici ce qu'écrivait le général Maison.

Première division militaire.

ORDRE DU JOUR.

« Le gouverneur donne communication aux troupes de la 1re division militaire de la proclamation et de l'ordonnance du roi du 6 mars.

« En apprenant que Napoléon Bonaparte ose remettre le pied sur le sol de la France, dans l'espoir de nous diviser, d'y allumer la guerre civile et d'accomplir ses projets de vengeance, il n'est aucun de nous qui ne se sente animé de la plus profonde indignation.

« N'est-ce donc pas assez que le délire de son ambition nous

scrupule de jeter encore une fois les députés par les croisées, et la charte aurait été mise de côté comme la constitution directoriale. Jamais les principes constitutionnels n'ont sauvé un gouvernement vigoureusement attaqué.

Quand on veut s'appuyer sur un parti, il faut aller franchement à lui; et Fouché, qui fut consulté par les Bourbons à l'approche du péril, imagina un vaste plan, qui seul, disait-il, pouvait lutter avec Napoléon. Fouché voulait que les Bourbons fissent un appel aux hommes et aux idées de 1792 contre Bonaparte; à savoir : « On nommerait M. le duc d'Orléans lieutenant général du royaume avec des pleins pouvoirs; le ministère de M. de Blacas serait renvoyé en masse, et trente pairs devraient être élus parmi toutes les notabilités du parti jacobin; la garde nationale organisée serait placée sous le commandement de M. de Lafayette, comme elle l'était en 1789, et celui-ci offrait son appui à Louis XVIII dans le cercle de ses

ait entraînés dans toutes les parties de l'Europe, ait soulevé tous les peuples contre nous, perdu les provinces que la valeur française avait conquises avant qu'il ne fût connu dans nos rangs, ouvert enfin à l'étranger le royaume et la capitale? Il veut aujourd'hui armer les Français contre les Français, troubler notre paix intérieure, détruire toutes nos espérances et nous ravir encore une fois la liberté et la charte constitutionnelle que Louis le Désiré nous a rendues. Non! soldats, non! nous ne le souffrirons pas; nos serments, notre honneur en sont les garants sacrés, et nous mourrons tous, s'il le faut, pour le roi et la patrie. *Vive le roi!*

« Le gouverneur de la première division militaire, pair de France,

« *Signé*, comte Maison.»

principes. Enfin les chambres déclareraient la patrie en danger, en proclamant la guerre nationale contre Napoléon (1). » Ce parti violent pouvait-il convenir à la maison des Bourbons? Indépendamment de ce qu'on pouvait douter de son succès en face d'un mouvement militaire si bien organisé (les Brutus étaient bien petits, et le César bien grand!), les Bourbons n'auraient-ils pas succombé dans cette lutte en s'appuyant sur le parti révolutionnaire? Pouvaient-ils vivre, eux, comme dynastie, avec le système de M. de Lafayette pour appui? N'était-ce pas une manière d'arriver à une révolution de 1688, que le parti patriote pouvait déjà espérer? Car à cette époque, comme à toutes les autres, la branche d'Orléans avait des chances d'un grand succès dans les éléments même de la société nouvelle et comme une solennelle transaction.

Au milieu de ces circonstances difficiles, on s'arrêta à un tiers parti qui fut conseillé par M. Royer-Collard, l'abbé de Montesquiou, M. Becquey et M. Dandré lui-même. Entre l'opinion révolutionnaire de Fouché et l'exaltation de M. le comte d'Artois, il s'était formé à cette époque ce que j'appellerais un parti mixte et constitutionnel, qui voulait la charte de 1814 avec ses conséquences et ses développements

(1) Fouché, dans un rendez-vous qui eut lieu chez la princesse de Vaudemont, conseilla de nommer le duc d'Orléans régent du royaume.

On éloigna le duc d'Orléans, devenu plus suspect depuis le conseil donné par Fouché, en l'envoyant commander au Nord.

nécessaires. Ce parti comptait des intelligences éminentes, MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, Pasquier; dévoués aux Bourbons avec sincérité, ils voulaient préparer l'alliance de la liberté et de la légitimité de race, projet immense pour le développement de l'intelligence d'un peuple. L'hérédité, c'est la force; la liberté, c'est le progrès; et avec ces deux éléments, une civilisation va loin. Cette école conseilla donc une démarche solennelle devant la chambre des députés, un serment à la charte qui lierait le trône à la nation. Pendant l'année 1814, les partis avaient presque toujours mis en doute la volonté du roi pour le maintien de la charte constitutionnelle; en vain Louis XVIII l'avait donnée, on ne le croyait pas sincère; on lui supposait la volonté de détruire l'œuvre qu'il avait lui-même conçue, et que M. Dambray avait appelée maladroitement une ordonnance de réformation; la charte paraissait un produit hétérogène, imposé par le czar Alexandre à l'instigation du parti libéral. Ces sentiments de répugnance étaient spécialement attribués à M. le comte d'Artois; le parti qui entourait le prince n'aimait pas la charte; quelques-uns de ses amis, pairs de France, ne l'avaient pas jurée (1), et M. de Villèle avait écrit une protestation contre le pacte improvisé; quelques mots malheureux étaient échappés aux ministres, et on s'était hâté de prononcer le mot d'ordonnance révocable; « la charte,

(1) MM. de Polignac, de Fitzjames ne jurèrent la charte qu'en 1816.

disait-on, n'était que cela. » Il parut donc très-politique aux hommes sérieux de la restauration, au parti constitutionnel, d'entraîner le roi et la famille royale à une séance solennelle; tous les Bourbons présents à Paris vinrent au palais de la chambre pour accomplir ce vœu du parti constitutionnel; les ducs de Berry et d'Orléans, le prince de Condé, étaient placés derrière le roi et M. le comte d'Artois, comme pour s'associer à sa pensée.

Les paroles de Louis XVIII furent graves et affligées; il rappelait que Bonaparte venait apporter en France les troubles de la guerre civile et les fléaux de la guerre étrangère; maître de Paris, il replacerait la patrie sous un joug de fer; il venait détruire la charte constitutionnelle que le roi considérait comme son plus beau titre dans la postérité. « Je jure ici de la maintenir, s'écria le vieux monarque, d'une voix accentuée, quoique faible; rallions-nous autour d'elle, qu'elle soit notre étendard sacré à tous. » Et alors, M. le comte d'Artois, avec cette parole vive, ardente, chevaleresque, que tous les partis lui reconnaissaient, s'écria : « Sire, permettez que j'unisse ma voix et celle de notre famille aux sentiments que vous venez d'exprimer; oui, sire, c'est au nom de l'honneur que nous jurons tous fidélité à votre majesté et à la charte constitutionnelle qui assure le bonheur des Français. » L'enthousiasme fut grand dans la chambre des députés; des cris immenses partirent de tous les côtés, et dans son adresse la majorité, forte de l'assentiment du roi, demanda : « Que le gouvernement fût confié

à des hommes d'énergie et de liberté, seuls capables de sauver le pays; » Napoléon fut dénoncé comme l'ennemi du repos public. Il y eut du courage civique dans plus d'un membre de la chambre, et l'on cita le dévouement romain de M. Lainé, qui osa braver la dictature militaire de Napoléon. A quoi tout cela pouvait-il aboutir?

La question constitutionnelle était entièrement subordonnée au parti que prendrait l'armée; se prononcerait-elle pour la chambre? Il s'agissait d'un mouvement prétorien, et les chaises curules seraient brisées; les Bourbons s'étaient liés à la chambre et à la charte; cela était bien pour réveiller quelques velléités de patriotisme; mais il fallait s'adresser à l'armée par le peuple, et Louis XVIII, au sortir de la séance royale, écrivit de sa main une proclamation destinée à parler au cœur et à l'intérêt du soldat, démarche sans portée quand on examinait d'où elle venait et où elle allait : voyez-vous un pauvre vieillard aux cheveux blancs s'adresser à la génération mâle et forte de l'armée? Voyez-vous un écrivain élégant, un peu prétentieux, cherchant, par quelques phrases académiques, à lutter contre les proclamations vigoureuses, les adresses soldatesques de Napoléon? Le vieux Priam se prenait corps à corps avec l'Achille grec; la lutte était démesurée, et cependant le roi de France, plein de son droit, la tenta sans balancer. L'original de cette adresse à l'armée existe encore (1);

(1) *Le roi à l'armée française.*

« Officiers et soldats, j'ai répondu de votre fidélité à toute la

Louis XVIII parlait avec dignité aux officiers et aux soldats : Il avait répondu de la fidélité de l'armée à l'Europe ; si Napoléon triomphait, plus de 300,000 étrangers fondraient immédiatement sur la France : « Vous qui suivez en ce moment, disait le roi, d'autres drapeaux que les miens, je ne vois en vous que des enfants égarés ; abjurez donc votre erreur, et venez vous jeter dans les bras de votre père ; et, j'y engage ici ma foi, tout sera mis sur-le-champ en oubli. Comptez sur les récompenses que votre fidélité et vos services vous auront méritées. »

Cette proclamation faisait allusion au projet adopté par la chambre des députés, et qui déclarait nationale la guerre contre Napoléon : tous les Français devaient se lever contre lui ; toute créance serait suspendue pour les citoyens qui prendraient les armes, tous conserveraient leur traitement ; le temps de guerre serait compté aux étudiants, comme dans les universités de

France ; vous ne démentirez pas la parole de votre roi. Songez que si l'ennemi pouvait triompher, la guerre civile serait aussitôt allumée parmi nous, et qu'à l'instant même plus de 300,000 étrangers, dont je ne pourrais plus enchaîner les bras, fondraient de tous les côtés sur notre patrie ! *Vaincre ou mourir pour elle*, que ce soit là notre cri de guerre !

« Et vous qui suivez en ce moment d'autres drapeaux que les miens, je ne vois en vous que des enfants égarés. Abjurez donc votre erreur, et venez vous jeter dans les bras de votre père ! et, j'y engage ici ma foi, tout sera sur-le-champ mis en oubli !

« Comptez tous sur les récompenses que votre fidélité et vos services vous auront méritées.

« Ce 18 mars 1815.

« *Signé*, Louis. »

Prusse lors de la guerre pour l'indépendance; des récompenses nationales seraient accordées; la campagne compterait triple pour les soldats; une médaille serait frappée à l'honneur de ceux qui combattraient pour le roi, la patrie et la liberté; enfin, quatre jours étaient accordés pour le repentir aux rebelles qui avaient pris les armes (1). » Efforts impuissants d'une assemblée représentative contre l'énergie des soldats!

(1) *Projet de résolution proposé par M. le général Augier, et adopté par la chambre.*

« Art. 1er. La guerre contre Bonaparte est déclarée guerre nationale.

« Art. 2. Tous les Français sont appelés à prendre les armes contre l'ennemi commun. Tous les jeunes gens non mariés faisant partie de la garde nationale, tous les employés dans les ministères et dans les administrations qui marcheront à la voix de l'honneur et de la patrie conserveront leur traitement, outre la solde affectée, et reprendront leur place à leur retour.

« Art. 3. Il pourra être sursis par les tribunaux civils et de commerce à toutes poursuites pendant un mois contre ceux qui prendront les armes pour la défense de la patrie; toute prescription demeure, pendant un mois, suspendue tant à leur égard qu'à celui des créanciers.

« Art. 4. Le temps d'études sera compté, pour tous les étudiants qui ont pris ou prendront les armes, comme s'ils étaient présents.

« Art. 5. Tous les citoyens sont requis d'arrêter les embaucheurs et tous autres agents de Bonaparte.

« Art. 6. Des récompenses nationales et des avancements seront accordés à l'armée; il sera également accordé des récompenses à tous les citoyens qui dans cette circonstance se dévoueront à la défense de la patrie et du trône.

« Art. 7. Cette campagne comptera triple pour l'avancement et les retraites.

« Art. 8. Il sera frappé une médaille dont seront décorés tous les

Le mouvement militaire marchait à ses fins, il devait réussir. Rien ne pouvait l'empêcher, César était porté en triomphateur sur les bras de ses légionnaires. Le parlement avait-il pu lutter contre Cromwell et ses têtes rondes ?

Ainsi tout dépendait encore de l'armée : celle de Grenoble avait passé à Napoléon ; à Lyon, même exemple ; Ney avait défectionné en Bourgogne. Restait l'armée de réserve confiée à M. le duc de Berry, et réunie à Essonne ; elle consistait surtout en de vastes corps de cavalerie que dirigeaient les généraux Kellermann, de Girardin, Oudinot. Il n'était pas difficile de

militaires et tous les citoyens qui auront combattu dans cette campagne, pour la patrie, le roi et la liberté publique.

« Art. 9. Tous discours tenus dans les réunions ou lieux publics, tous placards ou autres écrits qui auraient pour objet de porter atteinte à l'irrévocabilité que la charte constitutionnelle garantit pour la vente des biens nationaux, ou d'inspirer des craintes et des inquiétudes aux acquéreurs et possesseurs de ces biens, ou enfin de provoquer le rétablissement des biens féodaux, de la dîme et des rentes seigneuriales, seront considérés comme attentats ou complots tendant à exciter la guerre civile entre les citoyens.

« En conséquence, les auteurs et complices de ces discours, placards ou écrits, seront punis de la peine de reclusion. Si les coupables ou complices sont fonctionnaires publics, la peine du bannissement sera prononcée contre eux.

« Art. 10. Tout citoyen, quel que soit son état, qui serait actuellement engagé dans la révolte, et qui, dans le délai de quatre jours après la publication de la présente, ferait la déclaration de repentir, et renouvellerait son serment de fidélité devant une autorité publique, rentrera dans ses grades, titres, places et pensions.

« Il sera pris dans le budget de 1815 des moyens pour assurer des indemnités aux militaires qui ont perdu leurs dotations. »

voir, à l'aspect de ces régiments, qu'ils étaient fatalement travaillés par l'esprit bonapartiste; le général de Girardin, qui avait parcouru divers escadrons, avait trouvé partout ce mauvais esprit; si quelques officiers conservaient leur fidélité au serment, la masse des soldats murmuraient les plus sinistres paroles. Des menaces étaient jetées aux généraux, et dans une revue la moitié des rangs passèrent spontanément aux drapeaux de l'empereur. En vain on multipliait les caresses et les éloges aux soldats : le roi leur avait parlé personnellement; une ordonnance incorpora les régiments de la garde dans la maison du roi; toutes ces mesures restaient impuissantes; pas une poitrine ne criait *vive le roi!* toutes s'épanouissaient aux rayons du trône impérial.

Le 19 mars au matin, les nouvelles les plus sinistres vinrent de tout côté aux Tuileries. Bonaparte, arrivé à Fossart (d'après les dépêches du sous-préfet), devait coucher le soir à Fontainebleau. M. de Vitrolles transmettait d'heure en heure ces dépêches au château; sur la route, les régiments accouraient au-devant de Napoléon, ou le précédaient. Aucune troupe n'était restée fidèle; cette défection désorganisait le camp et les postes avancés de M. le duc de Berry, car chacun sait la confusion que met dans les rangs une défection spontanée, et le lendemain l'empereur pouvait être à Paris. Dans cette crise imminente, les royalistes s'agitaient d'une façon bien stérile ; le désordre était partout; on faisait un bruit inouï de mesures, de violences, et on n'aboutissait à rien.

Aux Tuileries c'était à ne plus s'entendre; on s'usait en ordres et en contre-ordres. La peur commençait à s'en mêler; on songeait à ses passe-ports dans ce sauve-qui-peut général. Comme organisation administrative, on avait rétabli la préfecture de police, pour la confier à M. de Bourrienne, l'ancien secrétaire de Bonaparte, en opposition avec M. Dandré. M. de Bourrienne « se faisait fort, disait-il, de contenir et d'effrayer le parti impérialiste à Paris; il le connaissait bien, il l'avait vu à son origine du consulat. » Le caractère de M. de Bourrienne le portait plutôt à faire des affaires d'argent qu'à dompter une situation ; il exploitait un événement, rarement il le dominait. On vit des choses étranges : M. de Bourrienne voulut faire arrêter les meneurs du parti bonapartiste, il en avait les moyens et les éléments. Mais quand les choses s'en vont, à quoi peut servir la violence? Quand on presse un ressort usé, il se brise.

Ainsi, M. de Bourrienne proposait d'arrêter Fouché, M. Maret, la duchesse de Saint-Leu, et de les envoyer tous au château de Saumur, au milieu des Vendéens, et de désorganiser ainsi d'avance le futur gouvernement impérial. Pour cela, il fallait plus de force, plus d'énergie que n'en avaient généralement les Bourbons; et les idées de M. de Bourrienne furent étouffées avant que de naître; il y eut quelques mandats décernés, mais ils ne reçurent pas d'exécution. Fouché se déroba aux perquisitions du préfet de police, en cherchant un abri momentané chez la duchesse de Saint-Leu. Des circonstances fort étranges

avaient précédé l'arrestation de Fouché; il est certain qu'il avait vu la veille M. le comte d'Artois, et qu'i avait pris avec lui des engagements d'une nature fort sérieuse. Avec qui Fouché n'en prenait-il pas? Il lui avait dit en lui baisant la main : « Monseigneur, sauve le roi, je sauverai la monarchie. » Singulier prop d'un régicide, promesse curieuse dans la bouche où elle était placée. L'ordre d'arrêter Fouché fut tout personnel à M de Bourrienne.

Une chose non moins curieuse dans ce mouvement désordonné d'un pouvoir qui tombe, ce fut la publication d'un article furieux de haine, publié dans le *Journal des Débats* par M. Benjamin de Constant (1). L'école de madame de Staël avait déclaré ses antipathies; elle jurait haine à Napoléon; et cet article en était l'expression. « L'homme qui nous menace, disait M. de Constant (2), le 19 mars, veille de l'entrée de Bonaparte à Paris, a fait tout envahir; il enlevait les bras à l'agriculture, il faisait croître l'herbe dans nos cités commerçantes, il traînait aux extrémités du monde l'élite de la nation, pour l'abandonner ensuite aux horreurs de la famine et aux rigueurs des frimas; par sa seule volonté, douze cent mille hommes ont péri sur la terre étrangère sans secours, sans aliments, sans consolations, désertés par lui après l'avoir défendu de leurs mains mourantes. Il revient aujour-

(1) *Journal des Débats*, 19 mars 1815.

(2) Il est certain que l'article de M. de Constant ne fut pas absolument désintéressé.

d'hui pauvre et avide, pour nous arracher ce qui nous reste encore. Les richesses de l'univers ne sont plus à lui, ce sont les nôtres qu'il veut dévorer. Son apparition, qui est pour nous le renouvellement de tous les malheurs, est pour l'Europe un signal de guerre. Les peuples s'inquiètent; les puissances s'étonnent. Les souverains, devenus nos alliés par son abdication, sentent avec douleur la nécessité de redevenir nos ennemis. Aucune nation ne peut se fier à sa parole; aucune, s'il nous gouverne, ne peut rester en paix avec nous. Du côté du roi est la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Nous jouissons, sous Louis XVIII, d'un gouvernement représentatif, nous nous gouvernons nous-mêmes; nous subirions sous Bonaparte un gouvernement de Mamelouks; son glaive seul nous gouvernerait. Et qu'il me soit permis de relever une erreur qui sans doute n'affaiblirait pas les cœurs intrépides et les résolutions courageuses, mais qui pourrait ébranler les esprits incertains et les âmes vulgaires : on a dans nos journaux parlé de la clémence que promettait Bonaparte, et l'on s'est rassuré par cette clémence. Mais cette promesse n'existe pas ; j'ai lu ces proclamations d'un tyran déchu qui veut ressaisir le sceptre. Les mots de clémence et d'amnistie ne s'y trouvent pas plus que ceux de constitution et de liberté ! Quelques paroles, jetées dédaigneusement sur les écrits qui ont paru depuis le 31 mars, semblent, il est vrai, offrir à ceux qui ont attaqué la tyrannie renversée,

la garantie du mépris; mais ces paroles ne contiennent aucun engagement; elles laissent le champ libre à toutes les vengeances. Les proclamations de Bonaparte ne sont point celles d'un prince qui se croit des droits au trône; elles ne sont pas même celles d'un factieux qui s'efforce de tenter le peuple par l'appât de la liberté : ce sont les proclamations d'un chef armé qui fait briller son sabre pour exciter l'avidité de ses satellites, et les lancer sur les citoyens comme sur une proie. C'est Attila, c'est Gengiskan; plus terrible et plus odieux, parce que les ressources de la civilisation sont à son usage : on voit qu'il les prépare pour régulariser le massacre et pour administrer le pillage; il ne déguise pas ses projets, il nous méprise trop pour daigner nous séduire. Et quel peuple, en effet, serait plus digne que nous d'être méprisé, si nous tendions nos bras à ses fers? après avoir été la terreur de l'Europe, nous en deviendrions la risée; nous reprendrions un maître que nous avons nous-mêmes couvert d'opprobre. Il y a un an, nous pouvions nous dire entraînés par l'enthousiasme ou trompés par la ruse; aujourd'hui, nous avons proclamé que nos yeux étaient ouverts, que nous détestions le joug de cet homme. C'est contre notre vœu connu, déclaré, répété mille fois, que nous reprendrions ce joug effroyable; nous nous reconnaîtrions nous-mêmes pour une nation d'esclaves; notre esclavage n'aurait plus d'excuse, notre abjection plus de bornes (1). »

(1) Cet article de M. de Constant, si curieusement haineux, était

Ainsi parlait M. de Constant la veille même de l'arrivée de Napoléon à Paris.

Il n'y avait plus à hésiter, la question allait se présenter nette ; les Bourbons défendraient-ils la capitale? Oseraient-ils une résistance contre Bonaparte jusque dans les Tuileries ? Ou bien se résigneraient-ils encore une fois aux amertumes de l'exil, et à fuir loin de cette France qu'ils touchaient à peine ? Il faut rendre cette justice à Louis XVIII, qu'il n'hésita pas un seul moment, son parti était pris ; il déclara : « qu'il resterait à Paris pour voir Bonaparte face à face. » Par la majesté du roi malheureux, il voulait en imposer à celui qu'il appelait l'usurpateur. Cette idée n'eut pas de grands partisans; on vivait dans un siècle tout matériel; croire qu'un roi aux cheveux blancs, un Bourbon, en imposerait à une génération militaire forte et moqueuse, c'était une illusion; Bonaparte aurait fait chasser Louis XVIII par ses grenadiers, il aurait eu un otage de plus, voilà tout. Les révolutionnaires agissaient avec plus de vigueur que les Bourbons ; ils avaient coupé la tête à un roi, ils ne s'arrêteraient pas devant la captivité d'un autre prince. Puis, compter sur une résistance de Paris, c'était se tromper encore. La garde nationale, il est vrai, était favorable aux Bourbons ; la bourgeoisie voyait avec tristesse le retour de la guerre et du despotisme militaire; mais cette

l'expression de l'école de madame de Staël ; c'était le développement du mot de Corinne, le *Robespierre à cheval;* les esprits de tribune, de discours et de littérature ne pouvaient comprendre cette tête forte et gouvernementale de Napoléon.

résistance n'aurait eu d'efficacité que dans le cas où la troupe de ligne se serait réunie à la bourgeoisie. Que pouvaient en effet quelques volontaires royalistes, vieillards gentilshommes ou jeunes gens des écoles ?

Le second projet, que favorisait le parti constitutionnel, c'était le départ du roi (1); non point pour l'étranger, c'eût été une sorte d'abdication de la couronne; mais pour une grande ville de l'intérieur, la Vendée, le Midi, ou même les provinces du Nord, comme Lille ou Dunkerque, restées fidèles aux Bourbons. On se réunirait dans une de ces villes fortes, comme sous Charles VII, à Bourges, quand l'Anglais occupait Paris; puis on attendrait des jours meilleurs. Une nouvelle émigration faisait peur : fuir loin de la patrie, Louis XVIII ne le voulait pas; il avait un sang-froid courageux qui savait s'exposer aux dangers sans forfanterie; il repoussait le parti de son frère le comte

(1) Le roi avait déclaré qu'il ne quitterait point les Tuileries. « S'il veut m'y attendre, dit Napoléon, j'y consens; mais j'en doute fort. Il se laisse endormir par les fanfaronnades des émigrés, et quand je serai à vingt lieues de Paris, ils l'abandonneront comme les nobles de Lyon ont abandonné le comte d'Artois. Que pourrait-il faire d'ailleurs avec les vieilles poupées qui l'entourent? un seul de nos grenadiers, avec la crosse de son fusil, en culbuterait une centaine. La garde nationale crie de loin : quand je serai aux barrières, elle se taira. Son métier n'est point de faire la guerre civile, mais de maintenir l'ordre et la paix intérieure. La majorité est bonne; il n'y a de mauvais que quelques officiers; je les ferai chasser. Retournez à Paris : dites à mes amis de ne point se compromettre, et que dans dix jours mes grenadiers seront de garde aux Tuileries. Allez. » (Paroles de Napoléon à un témoin oculaire.)

d'Artois, qui voulait que l'on se retirât en Belgique jusqu'à la décision des souverains. A Lille, Louis XVIII ferait des ordonnances, opposerait son pouvoir à celui de l'usurpateur; il ne voulait passer la frontière qu'à la dernière extrémité.

Parmi les projets qui furent discutés dans le dernier conseil de Louis XVIII, il en est trois qui appelèrent plus spécialement l'attention : l'un, fort ridicule, était proposé par M. de Blacas; le roi en carrosse, dans toute la majesté souveraine, suivi des chambres, à cheval, devait aller processionnellement à la face de Bonaparte pour lui signifier la loi qui le mettait hors du droit des gens. Le projet tomba de lui-même sur une simple observation de M. de Vitrolles : « Si le roi passe par la porte d'Italie, dit-il, Bonaparte n'a qu'à faire son entrée par la barrière d'Issi, et vous en serez pour votre procession constitutionnelle. » Le second projet était de M. le maréchal Marmont, qui offrait de tenir pendant quinze jours aux Tuileries et d'en soutenir le siége au besoin; c'était impraticable. Quant à M. de Vitrolles, son projet se liait à la province; il proposait au roi de quitter Paris, pour se rendre à La Rochelle, au centre d'un mouvement vendéen et méridional; La Rochelle avait servi de point central à la ligue huguenote dans le XVIIe siècle, elle servirait également d'appui à la résistance royaliste. Le temps pressait trop pour qu'on pût s'occuper de tels desseins, et le seul projet arrêté, ce fut la mission donnée à M. de Vitrolles d'organiser un gouvernement provincial dont le centre serait Toulouse.

Le 19 au soir, on dut quitter Paris; dans la journée, le roi avait passé la revue de la garde nationale, et le nombre des volontaires fut bien petit (1). On avait en vain harangué la troupe de ligne; il y avait beaucoup de dévouement dans la bourgeoisie, mais de ce dévouement mou, craintif, qui jamais n'a préservé une cause. Par-dessus tout, on remarquait un morne silence ou des murmures dans la troupe; le camp d'Essonne était parti pour rejoindre l'empereur, la maison du roi et les volontaires seraient écrasés au premier choc; fallait-il exposer Paris en résistant à ces vétérans de vingt batailles qui exaltaient l'empereur dans leur ivresse? Nul ne pouvait se faire illusion sur le peu de succès d'une résistance. Le départ de la famille royale fut donc décidé; Louis XVIII l'annonça au dîner à ses fidèles, et ce fut un triste spectacle que cette retraite des Bourbons abandonnant le soir, à minuit, le palais des Tuileries. Des larmes abondantes coulaient de tous les yeux royalistes; qu'allait devenir la patrie? une fois déjà l'étranger était venu fouler son sein, le reverrait-on encore? le régime militaire reviendrait-il avec ses gloires et son despotisme, et toutes les calamités qu'il avait jetées sur la France? Louis XVIII, toujours calme, rassura ses amis en leur adressant à tous quelques mots touchants, puis il monta dans un grand carrosse de cour, et huit chevaux l'entraînèrent sur la route d'Abbeville.

Le matin du 20 mars, Paris était comme sans gou-

(1) A Vincennes, les volontaires n'étaient pas 500.

vernement; on quittait le régime de la restauration, on n'était pas encore sous le système impérial. Atterrés par le départ de la famille royale, les fidèles en étaient à demander des passe-ports et des chevaux de poste; les administrations étaient désertées par les chefs; les ministres se disposaient à suivre le roi; le corps diplomatique même reçut fort tard la notification du départ de Louis XVIII; M. de Jaucourt, en l'absence de M. de Talleyrand, prévint les ambassadeurs du nouvel exil imposé à Louis XVIII (1).

Cette journée du 20 mars, si curieuse et si fatale pour la maison de Bourbon, attestait une grande vérité politique, la facilité de renverser un pouvoir qui n'a pas pris ses racines naturelles dans un pays. Les Bourbons avaient voulu vivre sous la force de l'impérialisme et des habitudes de l'administration bonapartiste, et tout cela n'avait pas eu de durée. Rois de la vieille France, ils devaient en réveiller les éléments, ou si l'on veut en invoquer les ombres. Qu'arriva-t-il? C'est qu'au fond il n'y avait pas de

(1) « Le soussigné, ministre d'État, chargé *ad interim* du portefeuille des affaires étrangères, a reçu ordre d'informer M..., que les circonstances obligent Sa Majesté de quitter la capitale. Le roi verra avec plaisir les membres du corps diplomatique accrédités à sa cour se rassembler à Lille, où elle a l'intention de se rendre, sans cependant prétendre contraindre la détermination de ceux qui préféreraient retourner près de leurs gouvernements respectifs.

« Le soussigné a l'honneur, etc.

« *Signé*, le comte de Jaucourt.

« Paris, le 19 mars 1815. »

changement. Quand l'empereur parut, tout se trouva comme il l'avait laissé, et ceci explique la fatalité du 20 mars. A midi la famille royale était à Abbeville, et le soir même à Lille, la capitale de la Flandre, que Louis XIV, son grand aïeul, avait donnée à la monarchie. A Lille, la population était fidèle, les Flamands dévoués à la dynastie des Bourbons; mais on ne pouvait pas plus compter sur les régiments de la garnison que sur les troupes de Lyon, de la Bourgogne et de Paris. En vain le duc d'Orléans et le maréchal Mortier avaient cherché à les animer contre Napoléon; toutes souhaitaient ardemment saluer de nouveau leur aigle. Le roi passa des revues, interrogeant les chefs des corps, les officiers; les maréchaux Macdonald et Mortier, qui l'accompagnèrent avec fidélité, exprimèrent quelques inquiétudes sur l'esprit du soldat: « On ne pouvait compter sur la garnison, » telle fut leur réponse inflexible. Il faut rendre justice à ces maréchaux, tous deux d'une loyauté à l'épreuve et d'un noble caractère, ils témoignèrent jusqu'au bout le dévouement à Louis XVIII; ils entourèrent sa personne, ils le soutinrent de leurs épées. Dans l'abaissement de tant de consciences, dans l'oubli de tant de serments, j'aime à retrouver quelques traces du devoir.

A Lille, le roi établit pour quelques jours le siége du gouvernement; deux ordonnances furent signées par lui (1) contre le régime que Bonaparte allait éta-

(1) *Ordonnance de Louis XVIII, datée de Lille, le* 23 *mars* 1815.

« La trahison de presque tous les corps de l'armée destinée à dé-

blir dans son royaume : la première déclarait nul tout décret qui prélèverait l'impôt; « les contribuables devaient refuser de payer; les préfets ne devaient pas obéissance; on rendait responsables les receveurs généraux de tous payements qu'ils pourraient faire, de tous deniers qu'ils pourraient livrer. » La seconde ordonnance déclarait libres les conscrits que l'usurpateur pourrait réunir sous les drapeaux. Plus de conscription, plus d'impôts, c'était là un mode de résistance assez habilement combiné pour les populations royalistes. Ces ordonnances du roi, signées à Lille, devaient trouver de l'écho dans quelques pro-

fendre la patrie rendant indispensable de changer entièrement les mesures que nous avions cru devoir prendre; voulant prévenir de nouveaux malheurs dont nos peuples sont menacés par la présence de Napoléon Bonaparte sur le territoire français; considérant que la conscription a été abolie par le 12e article de la charte constitutionnelle, et que le recrutement de l'armée de terre et de mer n'a pu être encore déterminé par une loi; vu l'article 14 de ladite charte qui met à notre disposition toutes les forces de terre et de mer; considérant que par le même article de la charte, il nous appartient de faire et de publier les ordonnances et les règlements nécessaires à la sûreté de notre royaume; que nous avons été solennellement invité par la chambre des pairs et par la chambre des députés des départements, dans leur adresse du 17 de ce mois, à faire usage de cette autorité dans toute son étendue; considérant enfin qu'à tous les pouvoirs dont nous investissent dans les temps ordinaires notre titre royal et la charte constitutionnelle viennent se réunir, dans une crise si périlleuse, tous ceux que le danger, la confiance, la volonté de la nation et le vœu exprimé par ses représentants nous imposent le devoir d'exercer.

« A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1er. Il est défendu à tout Français, soit qu'il ait fait pré-

vinces de France, et cependant telle était la puissance de la centralisation, qu'un mouvement contre Paris était bien difficile; maître de la capitale, Napoléon le serait, par le fait, de la France; souverain d'un vaste empire, il enverrait ses ordres, fidèlement exécutés sur tous les points. Que pouvait être Louis XVIII, roi de Lille et de la Flandre? Les temps de Charles VII, roi de Bourges, étaient loin; alors les provinces étaient tout, la loyauté chevaleresque, les principes religieux dominaient les âmes. La révolution avait réduit les provinces à une sorte d'assujettissement moral; elle avait accoutumé les citoyens à des chan-

cédemment partie de nos troupes, soit qu'il n'ait point servi, d'obéir à aucune prétendue loi de conscription, de recrutement, ou à tout ordre illégal quelconque qui émanerait de Bonaparte, et de tous corps ou autorités politiques, civils et militaires qu'il pourrait appeler ou établir, ou qui lui auraient obéi depuis le 1er mars 1815, ou obéiraient à l'avenir. »

Autre ordonnance (*même date*).

« Article 1er. Il est défendu à tous nos sujets qui se trouveraient momentanément sous la domination de Napoléon Bonaparte de payer au gouvernement impérial aucune espèce d'impôt direct ou indirect, sous quelque dénomination que ce soit, à quelque époque que cet impôt ait été établi, soit qu'il l'ait été légalement par le concours des deux chambres et de notre autorité, ou par tout autre corps politique illégalement convoqué, ou par la violence d'une autorité arbitraire, soit civile, soit militaire.

« Art. 2. Il est également défendu à tous préfets, inspecteurs des finances, receveurs généraux et particuliers, payeurs, directeurs des contributions directes ou indirectes, des douanes ou de l'enregistrement, et généralement à tous les comptables dépendant du ministère des finances, de verser les fonds qu'ils pourraient lever ou avoir en mains, dans les caisses dites impériales. »

gements perpétuels de pouvoir, qui ne laissaient plus de force au serment politique.

Était-on bien sûr de Lille? Les habitants resteraient fidèles au roi, sans doute; le vieux monarque recevait partout les témoignages d'une foi loyale; mais 6,000 hommes de garnison dominaient la place; des émissaires, envoyés de Paris, s'étaient répandus dans les casernes par les ordres du général Excelmans, chargé de poursuivre celui qu'on appelait déjà le comte de Lille; ils avaient parlé de Napoléon, l'empereur glorieux qui ramenait la victoire. Les soldats murmurèrent haut: « Voulait-on livrer Lille à l'étranger? » c'était le motif ou le prétexte. Louis XVIII et les royalistes ne pouvaient rester dans ces murailles, exposés aux excès d'une rébellion militaire; des ordres arrivés par estafette au préfet, M. Siméon, portaient d'arrêter le roi et sa famille. Rester à Lille était une imprudence; la maison du roi, les malheureux volontaires, sans ordre, sans guide, sans direction, s'étaient égarés par de faux avis dans les campagnes de Flandre. Jamais fuite militaire n'avait plus ressemblé à un pêle-mêle; poursuivis par des escadrons détachés, ces vieillards, ces jeunes hommes, aux habitudes élégantes, restaient traqués dans les routes, exposés à tous les dangers : se présentaient-ils devant une ville, on les repoussait impitoyablement; l'esprit de l'empereur dominait les garnisons de la frontière; l'aigle volait de clocher en clocher, comme l'avait annoncé la proclamation du golfe Juan; encore quelques heures, et M. Siméon lui-même devrait exécuter

les ordres impitoyables de Paris ou donner sa démission. Les maréchaux Macdonald et Mortier vinrent tristement annoncer au roi la situation des casernes; ils croyaient indispensable que Louis XVIII quittât la France; dans six heures, on ne répondait plus de la garnison, elle pouvait se livrer à des excès et retenir le roi captif.

Le départ fut brusque, précipité; on se hâta de passer la frontière belge, parce qu'il n'y avait plus de sûreté pour la tête blanchie de Louis XVIII; la révolte était partout; les esprits agités par les idées de gloire et de révolution ne voulaient plus de ce gouvernement mou, incertain, qui avait néanmoins assuré la paix et le repos de la patrie. Le roi quittait donc encore une fois la France, il revoyait l'exil, et pouvait-il attendre et espérer une seconde restauration? Cette marche si facile de Bonaparte à travers la France, cette chute si rapide des Bourbons, ne produiraient-elles pas une triste influence sur les cabinets de l'Europe? n'allait-on pas en conclure que la restauration était incompatible avec les nouvelles mœurs de la France? Le but de Louis XVIII fut alors de convaincre l'Europe : « que ce n'était point la France qui était accourue vers Bonaparte, mais une armée qui avait manqué à ses serments, de vieux prétoriens insensés qui regrettaient le règne militaire. »

M. le comte d'Artois et le duc de Berry passèrent la frontière presqu'en même temps que Louis XVIII. M. le duc d'Orléans, qui avait suivi les aînés de sa maison avec une parfaite loyauté, demeura le dernier

sur le territoire, et eut plusieurs entretiens avec les maréchaux Macdonald et Mortier sur les tristes conséquences de la nouvelle situation politique de la France. Il écrivit aux deux maréchaux (1) pour leur témoigner son vif regret de quitter sa patrie; son devoir impérieux l'appelait encore auprès de sa famille, il les laissait libres de suivre l'inspiration de leur bon jugement. Arrivé à Gand, le prince fit démentir le bruit repandu à dessein par les bonapartistes: « qu'il avait délié l'armée des serments de fidélité envers les Bourbons; » il déclara qu'il n'en avait ni le pouvoir, ni la volonté; et cela était exact.

Le siége du gouvernemeut des Bourbons fut désormais placé à Gand, dans cette ville antique des métiers; Louis XVIII y fixa sa résidence royale, et aussitôt on se groupa autour de lui; les ministres accrédités des puissances vinrent l'y rejoindre. Dès lors, s'il y eut un gouvernement à Paris, il y eut aussi un pou-

(1) *Lettre du duc d'Orléans au maréchal Mortier, datée de Lille,* 24 mars.

« Je vous remets en entier, mon cher maréchal, le commandement que j'avais été si heureux d'exercer avec vous dans le département du Nord. Je suis trop bon Français pour sacrifier les intérêts de la France parce que de nouveaux malheurs me forcent à la quitter; je pars pour m'ensevelir dans la retraite et l'oubli. Le roi n'étant plus en France, je ne puis plus transmettre d'ordres en son nom, et il ne me reste qu'à vous dégager de l'observation de tous les ordres que je vous avais transmis, en vous recommandant de faire tout ce que votre excellent jugement et votre patriotisme si pur vous suggéreront de mieux pour les intérêts de la France, et de plus conforme à tous les devoirs que vous avez à remplir. »

voir à Gand; le droit d'une dynastie antique fut opposé à la force matérielle d'un homme supérieur qui disposait violemment des hautes destinées de la France.

CHAPITRE XI.

L'EMPEREUR A PARIS. — ORGANISATION DE SON GOUVERNEMENT.

Napoléon à Fontainebleau. — Messages de Paris. — M. Lavalette. — Nouvelle du départ du roi. — Itinéraire d'Essonne à Paris. — Aspect de la capitale. — Entrée furtive de Napoléon. — Les Tuileries. — Ivresse militaire et du parti bonapartiste. — Causeries du soir. — Formation du ministère. — Parti patriote. — Fouché. — Carnot. — Refus de M. Molé. — M. de Caulaincourt. — M. Maret. — Les autres ministres. — Le conseil d'État. — Plan de gouvernement. — Fusion des partis bonapartiste et patriote. — Refus de service. — Changement dans les positions. — MM. de Montalivet et Molé. — Le général Savary. — Napoléon et les soldats. — Revues du Carrousel. — Adresses des ministres et du conseil d'État. — Déclaration de principes. — Embarras de Napoléon. — Faute de n'avoir point saisi la dictature.

18 au 24 mars 1815.

L'aspect de Fontainebleau, après une émigration de onze mois, n'avait pas produit sur Napoléon une impression de tristesse, ou soulevé dans son âme de

mélancoliques souvenirs; les intimes confidents qui entouraient sa personne parurent même s'étonner de sa gaieté presque enfantine en parcourant les appartements décorés par le Primatice et les jardins magnifiquement dessinés. On aurait dit qu'il avait complétement oublié la scène de l'abdication, ces drapeaux voilés, ces soldats en pleurs, les commissaires des alliés entourant sa personne; il causa légèrement sur tout ce qui se passait autour de lui, parlant comme un simple amateur de ces admirables paysages, de ces belles pièces d'eau où se mirent les cygnes, et de cette forêt immense, qui se dessine comme une masse noire sur l'horizon. L'empereur voulait montrer sa pleine sécurité.

C'est que Napoléon avait de vifs sujets de contentement et de joie qui absorbaient toutes les autres impressions; depuis son arrivée à Fontainebleau, les émissaires de Paris se succédaient avec rapidité, on ne se gênait plus; aux premières terreurs du parti bonapartiste avait succédé une pleine confiance, une véritable ivresse; le 20 au matin étaient arrivés à Fontainebleau les émissaires de M. de Lavalette, des courriers de madame Hamelin annonçant à Napoléon le départ du roi et de la famille des Bourbons; les Tuileries étaient vides; on n'attendait plus que lui pour en remplir la grande place : « qu'il se hâtât de venir, le gouvernement tomberait dans ses mains sans résistance, et il n'y avait plus qu'à se porter rapidement sur la capitale. »

La situation de Paris le 20 mars au matin était

curieuse (1); il n'y avait plus d'autorité constituée; le drapeau blanc flottait encore aux Tuileries, mais aucun défenseur ne se groupait autour de cette enseigne de la vieille monarchie; à deux heures le général Excelmans la fit brusquement enlever et remplacer par le drapeau tricolore; tout cela s'exécuta en silence, sans acclamations et sans joie. M. Réal allait en même temps prendre possession de la police; M. de Lavalette se rendait aux postes pour en expulser M. Ferrand (2), il se fit accompagner par le géné-

(1) Le 21, la première ligne du *Moniteur* était ainsi conçue: « Le roi et les princes sont partis dans la nuit. » Puis il continuait ainsi : « S. M. l'empereur est arrivé ce soir dans son palais des Tuileries. Il est entré à Paris à la tête des mêmes troupes qu'on avait fait sortir ce matin pour s'opposer à son passage. L'armée qui s'était formée depuis son débarquement, n'avait pas pu dépasser Fontainebleau. Sa Majesté a passé sur sa route la revue de plusieurs corps de troupes. Elle a marché constamment au milieu d'une immense population qui partout se portait au devant d'elle. »

(2) M. de Lavalette avait pris possession de l'hôtel des Postes le 20 mars au matin, et il avait adressé à tous les directeurs la circulaire suivante :

« L'empereur sera à Paris dans deux heures et peut-être avant. La capitale est dans le plus grand enthousiasme ; et, quoi qu'on puisse faire, la guerre civile n'aura lieu nulle part. *Vive l'empereur !*

« Le conseiller d'État, directeur général des postes.

« *Signé*, Lavalette. »

M. de Lavalette avait fait appeler les chefs de division et expédié un courrier à Fontainebleau avec une lettre pour Napoléon ; il avait mis obstacle au départ de M. Ferrand, directeur général sous le gouvernement légitime ; il avait suspendu le départ de tous les journaux, et particulièrement du *Moniteur* et de toutes les dépêches ministérielles.

ral Sébastiani, sous le simple prétexte de savoir des nouvelles; mais par le fait les postes furent sous sa main. Madame Ferrand se jeta en vain à ses genoux afin d'obtenir des chevaux pour son mari; M. de Lavalette refusa en disant qu'il était sans pouvoirs. Ces interrègnes d'autorité se sont souvent reproduits dans l'histoire politique de Paris.

Des dépêches pressantes et multipliées de ses amis déterminèrent Napoléon à modifier son itinéraire et à précipiter sa marche sur Paris; il avait décidé d'abord qu'il coucherait à Essonne, et partant de là le 21 mars, il devait faire son entrée en plein jour, précédé d'un long cortége, comme un prince arrivant d'un long voyage et attendu par son peuple. Il changea l'ordre de sa marche; il dut arriver le soir à Paris, la nuit même s'il le fallait; plusieurs motifs le déterminèrent : d'abord il devait paraître aux Tuileries en toute hâte pour empêcher les patriotes de former un gouvernement provisoire sans lui, ce qui aurait embarrassé considérablement le parti bonapartiste; le second motif venait de ce qu'on n'était rien moins que certain du bon esprit de la population bourgeoise de Paris; la capitale était triste, fatalement préoccupée, elle ne voyait point l'arrivée de l'empereur avec joie, car Napoléon c'était la guerre, c'était recommencer ces vingt années de travaux pénibles, de sueurs, de tristesse, dont la génération actuelle portait la fatale empreinte; une entrée solennelle n'aurait été accueillie que du bas peuple et des soldats. Que fallait-il d'abord? s'emparer du gouvernement;

la popularité viendrait après les actes par la puissance et l'éclat du nom de l'empereur.

Napoléon partit de Fontainebleau à deux heures; avec la rapidité habituelle de ses voyages, le trajet ne devait pas durer plus de quatre heures; la route est belle, et l'on savait comment l'empereur aimait à marcher dans l'espace. On mit pourtant sept heures pour faire ce trajet. A chaque relais, Napoléon recevait les estafettes de Paris, des généraux accouraient au-devant de lui pour presser sa main glorieuse, des troupes se précipitaient avec ivresse sur son passage; il fallait saluer les drapeaux, donner à tous des encouragements, des espérances, lire les dépêches, préparer les éléments d'un nouveau système. Enfin, je le répète, Napoléon ne voulait point entrer de jour; il avait crainte de la tiédeur parmi la bourgeoisie, du peu d'éclat de cette entrée souveraine; les cris des soldats ne lui suffisaient pas : s'il était glorieux de sa propre armée, il voulait donner à son triomphe une empreinte civile, et la tristesse était au cœur de la bourgeoisie. A huit heures du soir, quelques voitures de l'empereur touchèrent la barrière. Le temps était froid comme il arrive souvent au 20 mars; on traversa rapidement Paris, quelques cris retentirent çà et là, mais aucune manifestation éclatante ne se fit entendre. Quand l'horloge des Tuileries marqua huit heures quarante minutes, les voitures entrèrent dans la cour, toute remplie d'une foule enthousiaste de jeunes hommes, d'officiers. Ici les transports éclatèrent avec violence, la joie la plus vive se manifesta;

les officiers, les soldats réunis en groupes, enlèvent Napoléon de sa voiture et le portent sur leurs bras à travers la foule brillante d'épaulettes, jusque sur les marches du grand escalier; c'était de l'ivresse, du délire, quelque chose qui ressemblait à l'amour des légions pour Germanicus; les bougies brillaient d'un éclat de fête, et l'empereur se trouva transporté dans les salons, où les femmes de la cour impériale, parées de dentelles, de bouquets de violettes, l'accueillirent avec transport; il fut accablé de baisers, on pressait les lèvres sur ses habits, on embrassait ses mains, ses joues (1); jamais rien de semblable en histoire. A côté de la silencieuse attitude de Paris, des craintes de la guerre, de la suspension rapide, fatale et prompte de toutes les affaires, on voyait cette ovation soldatesque, à l'éclat resplendissant des glaces et des lustres; les épées s'agitaient, et les chapeaux sur les épées; les cris énergiques de *vive l'empereur!* faisaient éclater les vitres du palais, veuf des Bourbons. Ainsi marche la fortune capricieuse; comme la mort dans l'Écriture, elle dit ces paroles fatales : « Aujourd'hui pour toi, demain pour moi. »

La difficulté en politique n'est pas de renverser un gouvernement, mais d'en constituer un nouveau; le jour du triomphe pour un pouvoir est beau comme le lever du soleil; le lendemain, les embarras com-

(1) La bibliothèque du roi possède une collection de gravures très-curieuses sur les ovations des *Cent Jours*.

mencent ; se maintenir est plus difficile que la victoire; souvent le succès est une surprise, la durée seule c'est la vie et la force. Maître des Tuileries, Napoléon fut plus embarrassé qu'à Grenoble et à Lyon ; la machine du gouvernement était dans ses mains, il fallait l'organiser de manière à satisfaire les partis et à rallier la France. Mandé aux Tuileries, Fouché qui avait immédiatement senti la force de sa position personnelle, ne s'était point gêné de s'en expliquer, même dans les salons ; on lui avait entendu dire tout haut, avant d'être reçu par l'empereur : « Cet homme-là nous est venu trop tôt, il fallait d'abord nous laisser organiser notre affaire, prendre le drapeau tricolore, établir un gouvernement provisoire; dans tout cela, Bonaparte aurait pris sa place naturelle ; nous nous serions arrangés avec l'Europe, tandis que sa présence va tout brouiller (1). » Quand il fut admis auprès de l'empereur, Fouché se posa avec fermeté, car il était comme le représentant d'un parti nécessaire au gouvernement de l'empereur.

On a déjà distingué dans ce livre le double mouvement qui avait préparé la chute des Bourbons : l'un était patriote, c'est-à-dire s'appuyait sur les idées de 1789, tout à fait en dehors de Napoléon ; l'autre, au contraire, exclusivement bonapartiste, ne voyait pas de réussite possible sans l'épée de l'empereur; c'était un culte à sa personne, une ivresse pour ses

(1) Je tiens ceci d'un témoin oculaire qui fut très-étonné d'entendre Fouché s'exprimer si hautement.

actes ; il n'y avait pas à discuter, il allait admirer et obéir. Le 20 mars était le résultat de l'alliance et de la fusion des deux principes ; Napoléon s'appuyait sur les idées révolutionnaires, et ces idées se concentraient dans la souveraineté de Napoléon désormais inséparables ; tel était le programme, et Fouché mit un grand art en l'exposant à l'empereur. Ces principes de liberté et d'impérialisme n'étaient-ils pas entre eux incompatibles ? le caractère du souverain n'était-il pas en opposition avec ces théories inapplicables et ces restrictions que l'école de 1789 mettait sans cesse au pouvoir ? comment le parti patriote aurait-il pleine confiance dans ce dictateur qui brisa de son épée toutes les constitutions ? De là, résultait donc une difficulté première, deux tendances inconciliables que l'esprit de Fouché ne pouvait vaincre et dominer. On se mesura dans cette conversation, sans se donner des marques de confiance ; Bonaparte fit ses conditions ; Fouché, à son tour, posa les siennes. « Il désirait le ministère des affaires étrangères, afin de négocier plus facilement avec l'Europe dans toutes les combinaisons qui pourraient se présenter. Napoléon voulut le renfermer dans les attributions de police et se réserver l'extérieur ; la police était un pouvoir assez grand, et en vérité, mettre les négociations avec les cabinets dans les mains de Fouché, c'était se livrer pieds et poings liés au mouvement européen. Par la nature de son esprit, le nouveau ministre devait dominer le gouvernement en entier : il ne voulait pas de limites, pas de restrictions ; le

caractère de Fouché était de négocier avec tout le monde en demandant des gages à tous les partis.

Une première circonstance de son avénement dut vivement frapper l'empereur : lui, auprès de qui les dévouements, les ambitions accouraient en foule, ne trouva d'abord que des refus, des résistances parmi les fonctionnaires qui avaient naguère entouré sa personne. La crainte paraissait être dans les âmes, le découragement produit par une première chute arrêtait l'ambition dans ses rêves les plus enivrants; on n'avait plus la même confiance dans l'étoile de l'empereur, elle avait terriblement pâli depuis 1814. Le soir, Napoléon avait fait venir M. Cambacérès, naguère si ébloui de sa puissance; il lui offrit le ministère de la justice; le croirait-on ? M. Cambacérès refusa d'abord; esprit faible, tremblant, il avait peur des Cent Jours : à l'intérieur, il craignait les passions ardentes, dévastatrices, que cet événement pouvait soulever parmi le peuple; à l'extérieur, il ne croyait pas un arrangement possible avec les cabinets; la coalition de l'Europe lui paraissait imminente, et son esprit prévoyant apercevait déjà qu'il y aurait pour l'empereur impossibilité de résistance. Enfin il n'accepta le ministère de la justice qu'à la condition expresse de se placer en dehors de tout mouvement politique, et de ne prendre aucune part aux actes actifs du gouvernement (1).

(1) C'est une chose curieuse à noter; prendre une place parut alors un sacrifice.

Une autre résistance étonna l'empereur, ce fut celle de M. de Caulaincourt; il l'avait mandé immédiatement aux Tuileries et il lui offrit le portefeuille des affaires étrangères. Quelque dévoué que M. de Caulaincourt fût à sa personne, il déclara avec instance qu'il n'accepterait pas; M. de Caulaincourt savait trop l'Europe pour concevoir le moindre doute sur l'unanimité des puissances soulevées contre Napoléon (1) : bientôt les armées paraîtraient en masse, les négociations seraient interdites; la déclaration du 14 mars était connue; si on la taisait encore afin d'entraîner quelques hommes crédules, elle était un fait certain pour M. de Caulaincourt; le négociateur de Châtillon était trop habitué aux protocoles européens pour en nier l'authenticité. Le soir même, l'empereur fit appeler aux Tuileries M. Molé, et il eut avec lui une longue conférence. Un trait caractéristique de cette conversation, c'est que l'empereur avoua sincèrement à M. Molé qu'il lui serait bien difficile de résister à l'Europe et aux factions de l'intérieur; le péril était grand. M. Molé ne lui déguisa rien à son tour; il s'exprima avec ce ton respectueux et ferme qui l'avait toujours fait remarquer : « Autant il avait été frappé des merveilles de la marche du golfe Juan, autant il désespérait actuellement de la cause impériale. M. Molé s'excusa sur son peu d'habitude des affaires diplomatiques de l'empire; il n'en connaissait ni la

(1) M. de Caulaincourt demanda à servir de son grade de lieutenant général.

portée ni le personnel; au fond, il n'avait pas confiance, il croyait le drame fini : les grandes choses ne se recommencent pas deux fois; mortes, elles ne sont plus que de l'histoire. Napoléon voulut aussi lui faire accepter l'intérieur comme mieux approprié à sa capacité. M. Molé refusa encore; il en exprima les motifs en termes précis; les idées révolutionnaires que les Cent Jours voulaient faire prévaloir ne convenaient pas à l'esprit d'ordre et d'organisation de M. Molé (1).

Qui le dirait? les refus s'étendirent plus loin encore. M. Maret, la personnification de l'empereur, fit quelques difficultés avant d'accepter la secrétairerie d'État; nul, certes, n'avait préparé plus activement les Cent Jours, nul, au moins, ne les avait plus désirés, et il se trouvait qu'une fois l'œuvre accomplie, il n'osait pas la mettre en action; elle lui faisait peur, et ce sentiment était bien partagé. Il fallut donc pour M. Maret, comme pour MM. Cambacérès et de Caulaincourt, que l'empereur leur commandât d'accepter les portefeuilles. Le soir du 20 mars trois places ministérielles seulement furent remplies : la police par Fouché, la justice par Cambacérès et la secrétairerie d'État par M. Maret.

Dans la nuit, d'autres nominations furent arrêtées. Fouché était un gage pour les patriotes, mais son nom ne répondait pas assez à la situation militaire du parti

(1) L'empereur, loin de s'en fâcher, convint de plusieurs de ces vérités avec M. Molé. Il n'était pas à l'aise avec les révolutionnaires.

jacobin; il fallait un souvenir qui parlât vivement à la révolution de 1793; Carnot, régicide, un des votants contre l'empire, n'avait repris du service qu'en 1813; sa défense d'Anvers était un fait d'armes d'un certain mérite; on le disait l'organisateur des quatorze armées de la république, et son *Mémoire au roi* avait rempli de troubles trois mois de la restauration; désigné par le parti patriote, Napoléon lui donna avec quelque répugnance une place dans le conseil; jamais il ne l'aurait accepté pour ministre de la guerre, car il voulait rester maître du mouvement des troupes, et il n'avait pas foi dans la capacité de Carnot, qu'il croyait (à tort peut-être) fort limitée. Il lui offrit donc le ministère de l'intérieur avec une grande position dans le pays; l'organisation des gardes nationales allait donner lieu à des mouvements très-actifs au ministère de l'intérieur, Carnot se placerait à leur tête; il avait du patriotisme, de l'énergie, et, comme gage donné à l'empire, Napoléon lui fit accepter le titre de comte; le jacobin austère, le puritain du consulat devint ainsi le *comte Carnot;* l'ennemi des nobles devint noble : les révolutions ne sont jamais qu'un déplacement; quelques pauvres se font riches, quelques roturiers nobles, quelques petits deviennent bien orgueilleux, et avec cela ils disent que le peuple a gagné. La justice historique doit remarquer que Carnot fit peu de cas de ce titre de comte; il dut s'en expliquer même avec ses amis, et une lettre fut alors écrite dans laquelle, en rappelant les principes du comité de salut public, il se hâta de dire pourquoi il

avait accepté le titre de comte. Souvent en politique les alliances se symbolisent par les titres; Napoléon, en se confiant à Carnot, faisait un pas vers la république, et Carnot, en acceptant le titre de comte, faisait un acte d'adhésion au système impérial. Les mots expriment les idées; les positions politiques sont souvent des gages de partis (1).

Dans la journée du 21 mars, on mit la dernière main aux arrangements ministériels; Napoléon parvint à vaincre les répugnances de M. de Caulaincourt; il lui imposa le portefeuille des affaires étrangères, Carnot accepta définitivement l'intérieur. Le ministère de la guerre fut confié au maréchal Davoust, le rude administrateur de Hambourg. Pendant la restauration, Davoust avait été en disgrâce; Louis XVIII, qui n'aimait pas les gentilshommes infidèles à leur nom, n'avait pardonné ni à M. de Davoust, ni à M. de Grouchy, ni à M. de Pontécoulant, leur participation active à la révolution française. Que le peuple et les bourgeois se fussent faits patriotes, Louis XVIII l'admettait : ceux-ci pouvaient, ils devaient désirer un changement, et le triomphe surtout de l'égalité; mais que des nobles pussent manquer aux Bourbons, chefs des gentilshommes, c'est là ce qu'il ne pardonnait pas. Davoust accepta le portefeuille; car il n'y a rien d'empressé et de dévoué à un système qui naît comme les gens compromis avec le système qui meurt. Enfin,

(1) La correspondance de Carnot, dans les Cent Jours, a été publiée; il avait besoin de se justifier auprès des jacobins.

le ministère de la marine fut donné à M. Decrès; c'était un poste presque inutile, car du jour où Napoléon reprenait le sceptre, il ne pourrait sortir des ports un seul navire sans tomber aux mains des Anglais. M. Decrès n'avait point cessé d'être cet administrateur, ce marin médiocre, qui ne s'était maintenu dans son département que par ses complaisances aux vues et aux idées, même absurdes, de Napoléon. Il y eut dans tout l'ancien personnel ministériel de l'empire des changements et des modifications inexplicables. Si MM. Gaudin et Mollien reprirent les finances et le Trésor, M. de Montalivet changea son titre de ministre de l'intérieur pour celui de simple intendant de la liste civile (1); c'était bien descendre, mais les Cent Jours ressemblaient-ils à l'empire? Le général Savary, cédant la police à Fouché, reprenait son titre de commandant général de la gendarmerie, fatalement célèbre sous le consulat; le vieux maréchal Moncey était jeté en disgrâce. M. de Champagny, autrefois aux relations extérieures dans les époques de Wagram et de la paix de Vienne, descendait jusqu'à l'administration du garde-meuble. M. Molé, grand juge sous l'empire, à qui Napoléon avait offert deux portefeuilles, devenait simple directeur des ponts et chaussées, et encore par dévouement à l'empereur et pour ne point l'abandonner dans cette grande crise; chacun s'effaçait le plus possible; on acceptait une position, parce qu'il en fallait une pour se sauver du

(1) Toutes ces nominations parurent du 20 au 25 mars.

double reproche d'ingratitude et d'indifférence patriotique; mais on choisissait la plus chétive, la plus inaperçue.

Ce qui était vrai pour les hautes situations le devenait plus encore pour les places secondaires. Sous l'empire, une préfecture était sollicitée avec une vive ardeur, et obtenue avec reconnaissance. Un préfet, le représentant de l'empereur, était l'homme puissant de chaque département, l'image et le symbole du pouvoir, et qui ne se serait glorifié d'une telle mission? Il n'en fut pas ainsi dans les Cent Jours, Le premier soin de Napoléon, à son arrivée à Paris, avait été de composer une liste de préfets sur des indications rapides et à l'aide de son admirable mémoire. Des noms nouveaux du salon de M. Maret ou de la duchesse de Saint-Leu recevaient des récompenses. Carnot avait mêlé quelques patriotes aux noms les plus zélés pour l'empire. La liste fut improvisée au plus vite dans une seule nuit; elle était une grande fusion (1). Les disgraciés d'autres temps obtenaient

(1) La liste fut plusieurs fois remaniée : il y eut des refus, des démissions. Enfin, l'empereur l'arrêta définitivement, et voici le choix des préfets :

Ain,	Baude.
Aisne,	Miroud.
Allier,	Rambuteau.
Hautes-Alpes,	Dumolard.
Basses-Alpes,	Petiet.
Ardèche,	Arnault.
Ardennes,	Girod de Viennay.
Ariége,	Bessières.

du service : on voyait reparaître M. Frochot, que la conspiration Malet avait perdu dans l'esprit de l'empereur ; il obtenait les Bouches-du-Rhône. Le nom de M. de Tournon se mêlait à celui de M. Combes-Sieyés, qui prenait le titre de chevalier ! le régicide Jean

Aube,	Rœderer.
Aude,	Descorches.
Aveyron,	Marceau.
Bouches-du-Rhône,	Frochot.
Calvados,	Richard.
Cantal,	Lesseps.
Charente,	Duval.
Charente-Inférieure,	Boissy-d'Anglas.
Cher,	Rivet.
Corrèze,	Camille Périer.
Corse,	Guibega.
Côte-d'Or,	Savoye-Rollin.
Côtes-du-Nord,	Devismes.
Creuse,	Chaillou.
Dordogne,	Didelot.
Doubs,	Derville-Maleschard.
Drôme,	Desgouttes.
Eure,	Rouillé-d'Orfeuil.
Eure-et-Loir,	Rolland de Villarceau.
Finistère,	Chasal.
Gard,	Roggieri.
Haute-Garonne,	Lameth.
Gers,	Treilhard.
Gironde,	Fauchet.
Hérault,	Maurice Duval.
Ille-et-Vilaine,	Méchin.
Indre,	Mallarmé.
Indre-et-Loire,	Miramon.
Jura,	Doazan.
Landes,	Harel.

Debry était à côté de M. de Vaussay, et M. d'Houdetot était inscrit près du girondin M. Fauchet, l'ami de Camille Desmoulins, l'ancien administrateur de Florence sous Élisa. Parmi les préfets désignés, il y eut encore beaucoup d'hésitations et de refus; la liste ne put être définitivement arrêtée, car les démissions venaient de toutes parts. Au reste, le système des Cent Jours paraissait se compléter par la fusion des patriotes et des impérialistes, des hommes de la révolution et de l'empire.

Loir-et-Cher,	Christiani.
Loire,	Tribert.
Haute-Loire,	Bergonié.
Loire-Inférieure,	De Bonnaire.
Loiret,	Leroi.
Lot,	Petit de Beauverger.
Lot-et-Garonne,	Rouen des Malets.
Lozère,	Dunod de Charnaye.
Maine-et-Loire,	Galéazzini.
Manche,	De Bossi.
Marne,	Bourgeais-Jessaint.
Haute-Marne,	Jerphanion.
Mayenne,	Devilliers du Terrage.
Meurthe,	Bouvier-Dumolard.
Meuse,	Flavigny.
Mont-Blanc,	Viefville des Essarts.
Morbihan,	Julien.
Moselle,	Ladoucette.
Nièvre,	La Bergerie.
Nord,	Dupont-Delporte.
Oise,	Basset de Châteaubourg.
Orne,	Lamadeleine.
Pas-de-Calais,	Roujoux père.
Puy-de-Dôme,	Rogniat.

A Paris, par exemple, l'administration fut confiée à deux hommes de nuances essentiellement différentes: on donna la préfecture de police à M. Réal, et la préfecture de la Seine à M. de Bondy. M. de Chabrol, l'ancien préfet, administrateur distingué, s'était trop compromis par son dévouemont aux Bourbons pour qu'on pût le replacer; chef du conseil municipal, il avait dû s'associer à son esprit en signant une proclamation ardente et loyale pour soutenir la cause de

Basses-Pyrénées,	Combes-Sieyès.
Hautes-Pyrénées,	Eusèbe Dupont.
Pyrénées-Orientales,	Roujoux fils.
Bas-Rhin,	Jean Debry.
Haut-Rhin,	D'Angosse.
Rhône,	Fourier
Haute-Saône,	Esnou de Saint-Gérand.
Saône-et-Loire,	Ducolombier.
Sarthe,	Delagarde.
Seine,	De Bondy.
Seine-Inférieure,	Girardin.
Seine-et-Marne,	De Plancy.
Seine-et-Oise,	Delaître.
Deux-Sèvres,	Busche.
Somme,	Pongeart du Limbert.
Tarn,	Sainte-Suzanne.
Tarn-et-Garonne,	Aubernon.
Var,	Defermon.
Vaucluse,	Heim (Alexandre).
Vendée,	Boullé.
Vienne,	Prouveur..
Haute-Vienne,	De Vaussay.
Vosges,	Cabouet.
Yonne,	Gamot.

Louis XVIII (1). M. Pasquier, lié, en 1814, au mouvement de M. de Talleyrand, fut sollicité, par M. de Lavalette surtout, de faire une démarche auprès de l'empereur; on lui offrit de rentrer au conseil d'État; il n'accepta pas, il subit l'exil que l'empereur lui avait infligé, sans haine comme sans ressentiment. Il céda les ponts et chaussées à M. Molé, son ami politique depuis le consulat (2). Le caractère de M. de Bondy et de M. Réal était différent; M. Réal était au fond jacobin, mais Jacobin assoupli, qui s'était très-bien accommodé du régime impérial; il s'était posé comme le surveillant de Fouché qu'il n'aimait pas; Fouché le lui rendait bien; c'était un esprit fin, procédurier comme un vieux procureur du Châtelet; il avait rendu d'immenses services de police à Napoléon sous le consulat. M. Taillepied de Bondy, esprit doux, modéré, appartenait à l'ancienne bourgeoisie de Paris; c'était un prévôt des marchands dans le sens absolu du mot.

Le ministère, le conseil d'État, furent organisés dans les deux jours qui suivirent l'avénement du gouvernement impérial; et ce qui marquait la différence des temps, c'est qu'à peine installé, chacun voulut faire du bavardage et de la métaphysique; au lieu de ressaisir fortement le pouvoir, au lieu d'aider l'empe-

(1) Cette proclamation fut très-adoucie par M. de Chabrol, esprit essentiellement modéré dans sa longue administration

(2) M. Pasquier écrivit une seule fois à l'empereur dans les *Cent Jours* : c'était pour se plaindre de son exil. M. Molé fit une démarche active pour le faire cesser; il réussit.

reur dans le développement de son énergie, toutes les autorités s'empressaient de rédiger des *déclarations de principes constitutionnels.* Qu'aurait dit Napoléon à l'époque de sa puissance et de sa splendeur, si les ministres, dans une adresse, avaient exposé publiquement la théorie de leur système? Il les aurait brisés de son regard : il n'y avait pas alors d'autre système que le sien; à lui la tête, aux autres le bras. Depuis, tout était bien changé! Il y eut une adresse des ministres que Cambacérès vint porter à l'empereur; dans cette pièce, toute empreinte de l'idéologie de 1789, on disait : « que Napoléon était appelé à constituer les idées libérales; une juste révolution avait renversé du trône les Bourbons; les affections qu'on leur portait étaient éteintes, la lutte d'un petit nombre contre tous était impuissante, la cause du peuple avait triomphé, les citoyens sont égaux devant la loi; l'empereur devait tout oublier, même qu'il fut le maître des nations. Point de guerre au dehors, point de réactions au dedans, point d'actes arbitraires; sûreté des personnes, des propriétés; libre circulation de la pensée, » tels étaient les principes que les ministres exposaient à Napoléon. Curieuse adresse, qui témoigne les changements qui s'étaient opérés dans l'opinion, même autour du trône; l'empereur devenu le prince des idées libérales, le protecteur de la libre pensée, lui l'ennemi des assemblées, le vigoureux champion de la dictature! et c'est Cambacérès qui parlait ainsi, le vieux conventionnel devenu archichancelier de l'empire, et qui, par un changement subit, évoquait

toutes les pensées de la constituante autour de l'homme extraordinaire qui menait tout par sa pensée ! Napoléon répondit quelques phrases courtes et sévères qui se résumaient dans ceci : « Tout à la nation, tout pour la France (1). »

Le conseil d'État, naguère hautement administratif, se chargea de rédiger une sorte de dissertation politique sur les principes du nouveau gouvernement. Développant les maximes des assemblées nationales, il établit les théories du pouvoir impérial tel que les Cent Jours l'avaient modifié : « La souveraineté était dans le peuple, seule source légitime du pouvoir; en 1789, la nation avait reconquis ses droits; l'assemblée nationale établit une monarchie constitutionnelle; la résistance des Bourbons les avait fait proscrire. Bonaparte se trouvait porté au pouvoir par trois actes solennels; pendant vingt-deux ans, les Bourbons cessèrent de régner en France; ils étaient devenus étrangers à nos mœurs, à notre gloire; l'ennemi avait envahi la France, la minorité des sénateurs renversa le trône impérial, l'abdication de Bonaparte n'eut pour objet que d'éviter la guerre civile et l'effusion du sang français; cette abdication n'avait pu briser

(1) *Réponse de l'empereur à l'adresse des ministres.*

« Les sentiments que vous m'exprimez sont les miens. *Tout à la nation et tout pour la France,* voilà ma devise.

« Moi et ma famille, que ce grand peuple a élevés sur le trône des Français, et qu'il y a maintenus malgré les vicissitudes et les tempêtes politiques, nous ne voulons, nous ne devons et nous ne pouvons jamais réclamer d'autres titres. »

les liens solennels entre le peuple et l'empereur; en revenant en France, il reprenait ses droits, il consacrait tous les principes libéraux, la liberté individuelle et de la presse, les cultes, la responsabilité des ministres, une assemblée représentative, le vœu du peuple français lui imposait le devoir de reprendre la couronne (1). »

Cette adresse du conseil d'État, œuvre de M. Defermont, n'était-elle pas, comme la déclaration des ministres, en opposition profonde avec le caractère et l'éducation politique de l'empereur? Dans sa pensée, tous ces principes étaient faux; au temps de sa puissance, Napoléon avait fait bon marché de la souveraineté du peuple, en la confisquant à son profit; dans sa pensée rien ne se ferait de haut que par la dictature; il avait haine des bavards et des assemblées publiques; qu'y avait-il de commun entre lui et la presse? Les journaux libres lui paraissaient un dissolvant pour toute société; il n'avait pas foi en un pays ainsi gouverné; il subissait une nécessité de position par une grande hypocrisie passagère comme la néces-

(1) *Réponse de l'empereur à l'adresse du conseil d'État.*

« Les princes sont les premiers citoyens de l'État. Leur autorité est plus ou moins étendue, selon l'intérêt des nations qu'ils gouvernent. La souveraineté elle-même n'est héréditaire que parce que l'intérêt des peuples l'exige. Hors de ces principes, je ne connais pas de légitimité!

« J'ai renoncé aux idées du grand empire, dont depuis quinze ans je n'avais encore que posé les bases; désormais le bonheur et la consolidation de l'empire français seront l'objet de toutes mes pensées. »

sité; les Bourbons nous avaient habitués aux mollesses du gouvernement représentatif, à la tribune et à tous les parlages d'avocats.

C'était tuer la force politique de Napoléon que de lui faire subir de telles formes gouvernementales; ainsi était le temps; le vent poussait aux idées libérales; on laissait à l'empereur quelques fantaisies de palais et de cour; il pouvait reprendre ses chambellans, son cérémonial, reconstituer sa maison et même celle de l'imparatrice Marie-Louise; mais les patriotes comptaient le dominer, le pousser même violemment à leurs idées; les ministres, le conseil d'État voulaient l'enlacer sous les principes, et le forcer dans ses habitudes et son caractère. La déclaration du conseil n'avait que ce but; elle ne fut pas d'un bon effet: trois conseillers d'État, MM. Molé, d'Hauterive et Chauvelin, réfusèrent de la signer, moins par dévouement aux Bourbons que par la haine des principes anarchiques qu'elle exprimait. M. Molé eut à expliquer le soir même, auprès de l'empereur, les motifs de son refus, et il déclara : « que, dévoué tout entier aux principes d'ordre et de monarchie, il ne voulait pas donner son adhésion à des idées désorganisatrices. » L'empereur poussa quelques soupirs, et lui dit: « Hélas! vous avez bien raison; mais ils le veulent ainsi, ils m'entraînent, je ne suis plus maître. »

A peine Fouché est-il installé au ministère, que par la tendance de son esprit, il veut absorber le pouvoir; il laisse à Carnot la stérile organisation des gardes nationales et le maniement absolu des idées

philanthropiques; quant à lui, il veut se donner la presse, l'esprit public, la direction politique du gouvernement, en un mot, les éléments d'action et de force (1). Un décret abolit la censure, en même temps il rattache la direction générale de la librairie au

(1) MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Circulaire aux préfets, du 31 *mars* 1815.

« Monsieur le préfet, il m'a paru nécessaire de déterminer le but et la nature des relations qui vont s'établir entre vous et moi.

« Les principes de la police ont été subvertis; ceux de la morale et de la justice n'ont pas toujours résisté à l'influence des passions; tous les actes d'un gouvernement né de la trahison ont dû porter l'empreinte de cette origine. Ce n'était pas seulement par des mesures publiques qu'il pouvait flétrir les souvenirs les plus chers à la nation, préparer des vengeances, exciter des haines, briser les résistances de l'opinion, établir la domination des priviléges, et anéantir la puissance tutélaire des lois. Ce gouvernement, pour accomplir ses intentions, a mis en feu les ressorts secrets d'une tyrannie subalterne, de toutes les tyrannies la plus insupportable. On l'a vu s'entourer de délateurs, étendre ses recherches sur le passé, pousser ses mystérieuses inquiétudes au sein des familles, effrayer par des persécutions clandestines, semer les inquiétudes sur toutes les existences, détruire enfin, par ses instructions confidentielles, l'appareil imposteur de ses promesses et de ses déclamations.

« De pareils moyens blessaient les lois et les mœurs de la France; ils sont incompatibles avec un gouvernement dont les intérêts se confondent avec ceux des citoyens.

« Chargée de maintenir l'ordre public, de veiller à la sûreté de l'État et à celle des individus, la police, avec des formes différentes, ne peut avoir d'autre règle que celle de la justice; elle en est le flambeau, mais elle n'en est pas le glaive. L'une prévient ou réprime les délits que l'autre ne peut punir ou ne peut atteindre; toutes deux sont instituées pour assurer l'exécution des lois et non pour les enfreindre; pour garantir la liberté des citoyens et non pour y

ministère de la police ; par ce moyen, Fouché se réservait la surveillance de tous les journaux ; la presse lui paraissait un immense moyen d'action sur le pays; c'était par elle qu'il dominerait les opinions, et il en savait toute la puissance. Les journaux, libres de droits, furent, par le fait, sous la direction de ses bureaux. Il organisa dans l'empire sept grandes lieu-

porter atteinte; pour assurer la sécurité des hommes honnêtes et non pour empoisonner la source des jouissances sociales.

« Ainsi, monsieur, votre surveillance ne doit pas s'étendre au delà de ce qu'exige la sûreté publique ou particulière, ni s'embarrasser dans les détails minutieux d'une curiosité sans objet utile, ni gêner le libre exercice des facultés humaines et des droits civils par un système violent de précautions que les lois n'autorisent pas, ni se laisser entraîner, par des présomptions vagues et des conjectures hasardées, à la poursuite de chimères qui s'évanouissent au milieu de l'effroi qu'elles occasionnent. Votre correspondance, réglée sur les mêmes principes, doit sortir de la routine de ces rapports périodiques, de ces aperçus superficiels et purement moraux qui, loin d'instruire et d'éclairer l'autorité, répandent autour d'elle les erreurs, les préventions, une sécurité fausse ou de fausses alarmes.

« Je ne demande et ne veux connaître que des faits, des faits recueillis avec soin, présentés avec exactitude et simplicité, développés avec tous les détails qui peuvent en faire sentir les conséquences, en indiquer les rapports, en faciliter le rapprochement.

« Vous remarquerez toutefois que, resserrée dans d'étroites limites, votre surveillance ne peut juger l'importance des faits qu'elle observe. Tel événement, peu remarquable en apparence dans la sphère d'un département, peut avoir un grand intérêt dans l'ordre général par ses liaisons avec des analogues que vous n'avez pu connaître. C'est pourquoi je ne dois rien ignorer de ce qui se passe d'extraordinaire, ou selon le cours habituel des choses.

« Telle est, monsieur, la tâche simple et facile qui vous est imposée.

« La France, réintégrée dans la jouissance de ses droits politiques,

tenances de police; tous les commissariats généraux étant supprimés, les lieutenants furent dévoués aux idées de Fouché; ils centralisaient l'action du gouvernement; ils purent et durent savoir l'état des opinions et des partis; ils ne correspondaient qu'avec le ministère, maître par ce moyen d'une bonne statistique morale du pays. Enfin, si dans l'ordre de la hiérarchie les préfets dépendaient du ministère de l'intérieur, Fouché se garda bien d'en laisser la direction

replacée dans toute sa gloire, sous la protection de son empereur, la France n'a plus de vœux à former et plus d'ennemis à craindre. Le gouvernement trouve dans la réunion de tous les intérêts, dans l'assentiment de toutes les classes, une force réelle à laquelle les ressources artificielles de l'autorité ne peuvent rien ajouter. Il faut abandonner les errements de cette police d'attaque qui, sans cesse agitée par le soupçon, sans cesse inquiète et turbulente, menace sans garantir, et tourmente sans protéger. Il faut se renfermer dans les limites d'une police libérale et positive, de cette police d'observation qui, calme dans sa marche, mesurée dans ses recherches, active dans ses poursuites, partout présente et toujours protectrice, veille pour le bonheur du peuple, pour les travaux de l'industrie, pour le repos de tous.

« Ne cherchez dans le passé que ce qui est honorable et glorieux à la nation, ce qui peut rapprocher les hommes, affaiblir les préventions, et réunir tous les Français dans les mêmes idées et les mêmes sentiments.

« J'aime à croire, monsieur, que je serai puissamment secondé de vos lumières, de votre zèle, de votre patriotisme, et de votre dévouement à l'empereur.

« Agréez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le ministre de la police générale.

« *Signé*, le duc d'Otrante. »

absolue à Carnot; et pour centraliser le gouvernement, il leur adressa une circulaire dans laquelle, selon l'usage, il détaillait les principes sur lesquels devait reposer la police; Fouché, comme tous les révolutionnaires, parlait sans cesse de morale et de principes, de patriotisme et d'honneur; il se résumait enfin en demandant le concours des préfets pour connaître tous les faits d'une certaine portée dans chaque département. L'important pour lui était de bien savoir la France, d'en juger et d'en balancer les opinions, afin de dresser une grande carte politique qui pourrait le mettre à même d'agir avec efficacité dans toute crise imminente, et il croyait que cette circonstance se produirait bientôt.

Ainsi, Napoléon aux Tuileries était déjà enlacé par mille liens; il n'avait plus ses hommes sous sa main; ses fidèles étaient incertains, exigeants; le pouvoir lui échappait. Aux yeux du vieux parti jacobin, Napoléon n'était qu'un dictateur provisoire, qu'un général des forces militaires, dont on se débarrasserait un peu plus tard; le brider était la pensée de Fouché; aussi l'empereur n'est-il pas à l'aise, il étouffe sous les mains qui le pressent, son génie n'a plus ses vastes ailes pour s'élancer dans l'immensité; tous les cœurs sont desséchés; les intrigues se croisent, se neutralisent. La patrie n'est qu'un but secondaire pour les hommes politiques; elle est tout, au contraire, pour le soldat; c'est lui qui a préparé le retour de l'empereur, c'est le sous-lieutenant qui a fait la révolution du 20 mars. Aussi avec quelle joie Napoléon se

retrouve-t-il au milieu des vieux compagnons de ses victoires! il aime les grandes revues du Carrousel, il s'y complaît, il est là dans son centre. Les grenadiers qui l'ont accompagné de l'île d'Elbe jusqu'à Fontainebleau, viennent d'arriver; leurs pieds sont couverts de nobles meurtrissures; ils portent leurs souliers en lambeaux, leurs vêtements sont déchirés; sur leurs traits basanés on voit la trace des fatigues; la sueur a ruisselé sur leurs fronts, ils ont fait le trajet du golfe Juan à Paris en vingt jours, cela tient du prodige; Napoléon reconnaissant les a tous décorés; ils portent fièrement la croix sur la poitrine, leurs yeux suivent l'empereur, leur père à tous. Les régiments refluent de tous côtés; l'armée qui naguère suivait le duc de Berry a demandé l'honneur de passer la revue de Napoléon; il traverse ses rangs à cheval; il salue toutes les aigles, il se souvient de chaque numéro de régiment; il semble interroger les yeux des vieux soldats. Si son corps est appesanti, fatigué, vieilli, sa tête est belle comme une médaille antique, elle révèle de grandes et mélancoliques destinées. Après avoir parcouru tous les rangs, il met pied à terre, fait former les bataillons en carrés, et d'une voix forte et accentuée, César dit à ses prétoriens : « Soldats! je suis venu avec six cents hommes en France, parce que je comptais sur l'amour du peuple et sur les souvenirs des vieux soldats. Je n'ai pas été trompé dans mon attente. Soldats! je vous en remercie. La gloire de ce que nous venons de faire est toute au peuple et à vous : la mienne se réduit à vous avoir connus et

appréciés. Soldats! le trône impérial peut seul garantir les droits du peuple, et surtout le premier de nos intérêts, celui de notre gloire. Soldats! nous allons marcher pour chasser de notre territoire ces princes auxiliaires de l'étranger. La nation non-seulement nous secondera de ses vœux, mais elle suivra notre impulsion. Le peuple français et moi, nous comptons sur vous; nous ne voulons pas nous mêler des affaires des nations étrangères; mais malheur à qui se mêlerait des nôtres! » Des acclamations bruyantes qui tenaient du délire se firent entendre. Un long frémissement courut à travers ces baïonnettes étincelantes.

Napoléon ménageait à l'armée une autre grande scène militaire. Au moment où il achevait ces paroles, il fait avancer sur la place du Carrousel le général Cambronne, à la tête du bataillon sacré qui avait accompagné l'empereur à l'île d'Elbe; il portait les anciennes aigles de la garde, les étendards qui pendaient en lambeaux. Un roulement de tambours se fait entendre, l'empereur veut parler de nouveau, il fait signe, et d'une voix émue il dit: « Voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné dans mon malheur; ils sont tous mes amis, ils étaient chers à mon cœur! Toutes les fois que je les voyais, ils me representaient les différents régiments de l'armée; car, dans ces six cents braves, il y a des hommes de tous les régiments. Tous me rappelaient ces grandes journées dont le souvenir est si cher, car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues à ces batailles mémorables. En les aimant, c'est vous tous, soldats

de toute l'armée française, que j'aimais. Ils vous rapportent ces aigles, qu'elles vous servent de ralliement. En les donnant à la garde, je les donne à toute l'armée. La trahison et des circonstances malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre; mais grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se trouveront toujours partout où l'intérêt de la patrie les appellera? Que les traîtres et ceux qui voudraient envahir notre territoire n'en puissent jamais soutenir les regards! » Alors ce furent encore des cris d'amour, des expressions difficiles à décrire. « Nous le jurons! nous le jurons! » et ces nobles et dignes phalanges auraient suivi l'empereur jusqu'aux limites du monde.

L'histoire doit le dire, cet empereur n'était plus le même; ce n'était plus le général libre, fier et spontané, qui ne prenait conseil que de ses propres inspirations pour diriger la France et le monde. Le malheur avait passé comme un ouragan, dans cette âme puissante; il était sous le coup d'une surveillance inquiète, attentive des partis; on lui avait interdit la dictature, la conquête, tout ce qui pouvait produire de grandes choses. L'empereur des batailles était obligé de parler sans cesse de la paix, et de s'exprimer sur ses temps glorieux comme sur une époque de jeunesse et de folie. D'après le témoignage d'un de ses secrétaires, on l'entendait fredonner des couplets à la mode sous le consulat : « S'il est un temps pour la folie, il en est un pour la raison (1). » Était-ce là le Bonaparte

(1) M. Fleury de Chaboulon.

du 18 brumaire, le Napoléon d'Austerlitz? A chaque homme sa sphère, à chaque imagination sa destinée; si vous coupez les serres à l'aigle, que lui restera-t-il? L'épervier pourra attaquer et dépecer impunément l'oiseau alourdi, qui n'aura même plus le fierté de son regard. En tout, Bonaparte est embarrassé; quand les corps politiques viennent à lui, il leur débite des maximes libérales, qui sont en dehors de sa vie : « Il a renoncé au grand empire, la souveraineté est dans le peuple, il n'est que le premier soutien de l'État; les rois n'existent que pour les nations; le trône impérial n'est établi que pour consolider les intérêts de la révolution; le peuple français est le seul souverain. » Est-ce là le langage naturel de Bonaparte? Qu'y a-t-il de commun entre sa belle et fière nature et ces non-sens?

Que devait faire une âme si superbe pour consolider l'œuvre de 20 mars? Au lieu de se perdre en vaines paroles, au lieu de s'abîmer dans des dissertations sur le droit des pouvoirs et la liberté politique, il fallait vivement et fortement saisir la dictature; maître du soldat, Bonaparte devait se dire le représentant armé du peuple, et en vertu de ce grand pouvoir, il devait se précipiter aux frontières et proclamer le principe en vertu duquel il ressaisissait l'autorité; pour lui, il n'y avait que cela de possible, c'était le seul moyen de sauver sa fabuleuse entreprise. La dictature est le remède des crises; plus les circonstances sont graves, plus il faut d'énergie pour s'en préserver. L'empereur fit donc une lourde faute; ce

n'était pas les principes de 1789 qu'il devait invoquer, ceux-ci préparent l'anarchie et les gouvernements faibles à la façon de M. de Lafayette; la force qu'il devait invoquer, c'était la démocratie. Il y avait là-dedans le principe d'une dictature toute trouvée, car les jacobins furent les grands dictateurs de l'époque révolutionnaire.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

L'EUROPE APRÈS LA PREMIÈRE CHUTE DE NAPOLÉON.

AVANT-PROPOS 1

Avril et mai 1814.

Intérêts divers des cabinets. — Masses immenses de conquêtes à distribuer. — La Pologne. — La Saxe. — Les provinces du Rhin. — La Belgique. — L'Italie. — Les provinces Illyriennes. — Intérêts de la Russie, — de la Prusse, — de l'Autriche. — Convention préliminaire du 23 avril. — Discussion sur le territoire, les limites et les colonies de la France. — Position des plénipotentiaires français. — Le premier traité de Paris 13

CHAPITRE II.

ITINÉRAIRE DE NAPOLÉON VERS L'ILE D'ELBE.

Avril et mai 1814.

Départ de Fontainebleau. — Tentative d'assassinat. — Escorte. — Les commissaires. — Napoléon dans le Bourbonnais et le Lyonnais. — Aspect des populations. — Avignon. — Orgon. — Aix. — Émotions

populaires.—Napoléon déguisé en officier autrichien. — Ses craintes. — Entrevue avec Pauline. — Embarquement à Fréjus. — Arrivée à l'île d'Elbe. — Solennités de Porto-Ferrajo. — Description de son nouvel empire. — Sa garde. 38

CHAPITRE III.

GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION.

Avril à décembre 1814.

Difficultés de toute restauration. — Intérêts anciens. — Intérêts nouveaux. — Le roi et l'usurpation. — L'armée. — Les acquéreurs de biens nationaux. — Premiers actes des Bourbons.— La charte. — La famille royale. — Les serviteurs de la couronne. — Les deux chambres. — Lois et ordonnances. — Finances. — État militaire. — Caractère général du gouvernement des Bourbons. 64

CHAPITRE IV.

PREMIÈRE PÉRIODE DU CONGRÈS DE VIENNE.

Septembre 1814 à février 1815.

Position diplomatique que le traité de Paris fait à la France. — Fixation d'un congrès à Vienne. — Admission des plénipotentiaires français.—Rapprochement avec l'Angleterre. — Dessein envers la Saxe. — Tentatives pour reconstruire le pacte de famille. — Question espagnole. — Question napolitaine. — Question de la Saxe, — de la Pologne. — Mécontentement de la Prusse et de la Russie. — Rapprochement de la

France avec l'Autriche et l'Angleterre. — Efforts de M. de Talleyrand pour détruire le traité de Chaumont. — Projet d'alliance éventuelle entre les trois puissances. — Nécessité d'éloigner Bonaparte. — Démarches de M. de Talleyrand. — Mécontentement de l'empereur Alexandre. — Ses intimités avec Eugène de Beauharnais. — Mémoire pour une révolution de 1688. — Situation du congrès à la fin de 1814. — Triple alliance de la France, de l'Autriche et de l'Allemagne contre la Russie et la Prusse 98

CHAPITRE V.

SITUATION DES PARTIS JUSQU'AU DÉBARQUEMENT DE BONAPARTE.

Décembre 1814 à mars 1815.

Les royalistes; leur enthousiasme. — Les patriotes. — Leur mécontement contre la restauration.—Pamphlet de Carnot. — La presse. — *Le Censeur européen*. — Projet de renversement. — Les constitutionnels dans la chambre des pairs. — Les bonapartistes. — Salon de M. Maret. — La duchesse de Saint-Leu. — Les officiers. — L'armée. — Les aigles. — Moqueries et pamphlets. — *Le Nain jaune*. — Emblème de la violette. — Conspiration dans l'armée. — Préparatifs du complot des généraux Lallemand, Lefebvre-Desnouettes, Drouët. — Acquittement du général Excelmans. — Fouché. — Rapports secrets avec Napoléon par Naples, directement à l'île d'Elbe. — Émissaires Envoyés. — Situation de Bonaparte. — Ses bulletins. —Ses renseignements. — Sa dissimulation.—Absence

du colonel Campbell. — Ses motifs pour le départ.— Sa ferme résolution. — Signal donné. . . . 134

CHAPITRE VI.

DÉBARQUEMENT DE NAPOLÉON. ITINÉRAIRE JUSQU'A GRENOBLE.

26 février au 10 mars 1814.

Préparatifs de l'embarquement. — Ordres secrets de l'empereur. — La traversée. — Rédaction des proclamations et décrets. — Le golfe Juan. — Le champ d'oliviers. — Premier campement. — Antibes et le général Corsin. — Esprit du pays que traverse l'empereur. — Les montagnards. — Marche rapide sur Gap. — Le pont de la Saulce. — Sisteron. — Premières proclamations imprimées.—Émissaires de Bonaparte. — Fermentation à Grenoble. —Défection du colonel Labédoyère. — Le général Marchand. — Le préfet, M. Fourier. — Entrée de Napoléon à Grenoble.—Ses décrets. — Ses conversations avec M. Champollion-Figeac. — Tendance patriotique de ses actes. . . 175

CHAPITRE VII.

PRÉPARATIFS DU GOUVERNEMENT ROYAL CONTRE BONAPARTE.

5 au 12 mars 1815.

Surprise et sentiments divers à la nouvelle du débarquement de Bonaparte. — Sécurité. — Résolution du conseil.—Départ du comte d'Artois et du duc d'Orléans pour Lyon. — Ordre aux préfets. — Estafette au duc

d'Angoulême à Bordeaux. — Convocation des chambres. — Mise hors la loi de Bonaparte. — Rapprochement entre les patriotes et les royalistes. — Salon de madame de Staël. — M. Benjamin Constant. — Adresses des pouvoirs. — Conspiration militaire. — Les généraux Drouet, Lefebvre-Desnouettes et Lallemand. — Démission du maréchal Soult. — Le général Clarke, ministre de la guerre. — Formation des camps de résistance. — Les volontaires royaux. — Les jeunes hommes. — Les écoles. — Les patriotes. — M. de Lafayette. — Adresse des armées. — Le maréchal Ney et Louis XVIII. — État de l'opinion. . . 204

CHAPITRE. VIII.

LE CONGRÈS DE VIENNE AU DÉBARQUEMENT DE NAPOLÉON.

15 février au 15 mars 1815.

Situation des affaires à Vienne au mois de février 1815. — Inquiétudes sur l'île d'Elbe. — Surveillance des projets de Murat par l'Autriche et l'Angleterre. — Nouvelle du débarquement de Bonaparte. — L'empereur Alexandre. — Les dépêches de sir Ch. Stewart. — Crainte d'un retour au Bas-Empire. — Plan du prince de Metternich. — La légation française. — Propositions officielles dans le congrès. — Causes de la déclaration du 13 mars. — Unité des résolutions. — Développement des armées. — Excitation du peuple allemand. — Forces militaires. — L'Autriche. — L'Angleterre. — Les Pays-Bas. — La Russie. — La Prusse. — La Confédération germanique. — La Sardaigne. — La Suisse. — Coalition générale. 230

CHAPITRE IX.

MARCHE DE BONAPARTE DE GRENOBLE A FONTAINEBLEAU.

(8 au 19 mars 1815.)

Esprit bonapartiste de Grenoble à Lyon. — Les émissaires. — Les troupes. — Le peuple. — Idée patriotique. — Esprit de Lyon. — M. le comte d'Artois. — M. le duc d'Orléans. — Le maréchal Macdonald. — Défection des régiments. — Bonaparte à Lyon. — Décrets et organisation révolutionnaires. — Dissolution des chambres. — Première idée du champ de mai. — Départ des princes pour Roanne. — Le comte d'Artois et M. Baude, sous-préfet. — Bonaparte en Bourgogne. — Conversations avec les autorités. — Envois d'émissaires de Paris. — Dispositions du soldat. — Arrivée du maréchal Ney à Auxerre. — Le préfet, M. Gamot. — Causes de la défection. — Actes du Maréchal à Lons-le-Saulnier. — Les généraux Lecourbe et de Bourmont. — Marche à travers la Bourgogne jusqu'à Fontainebleau. — Conversation politique de Bonaparte. 259

CHAPITRE X.

ESPRIT ET MESURES DU GOUVERNEMENT DES BOURBONS JUSQU'AU DÉPART DE LOUIS XVIII.

12 au 23 mars 1815.

Fausse sécurité sur Bonaparte. — L'esprit patriotique opposé à l'esprit impérialiste. — Résolution arrêtée

chez M. Lainé. — Rapports avec M. de Lafayette. — La société de madame de Staël. — Premières séances des chambres. — Actes des députés. — Conseil de Fouché. — L'abbé de Montesquiou. — La préfecture de police et M. de Bourrienne. — Accroissement de l'inquiétude.—Séance royale. — Serment à la charte. — Conseil pour organiser une lieutenance générale en faveur de M. le duc d'Orléans.— Les idées de 1789. — Article de M. de Constant contre Bonaparte. —Divers projets soumis au roi. — Louis XVIII ne veut pas quitter Paris. — Projet de se retirer à Lille ou à Dunkerque. —Le maréchal Mortier.—Le roi à Lille.— Le comte d'Artois. — La maison du roi. — Le duc de Berry. — Ordonnances datées de Lille. — Louis XVIII quitte la France. 286

CHAPITRE XI.

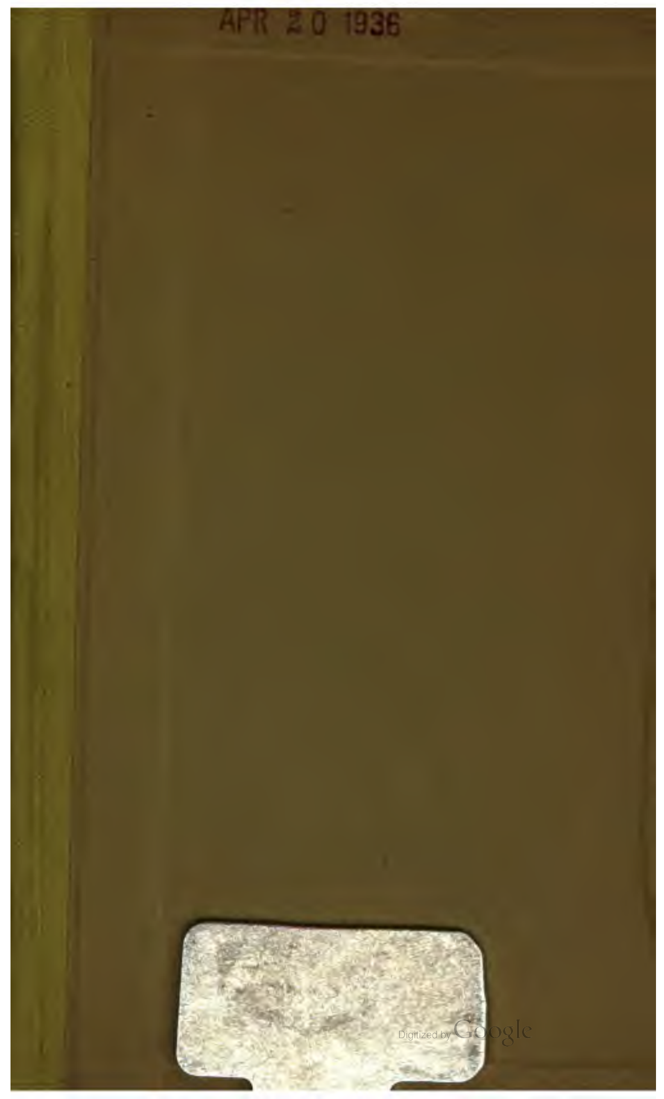
L'EMPEREUR A PARIS. ORGANISATION DE SON GOUVERNEMENT.

18 au 25 mars 1815.

Napoléon à Fontainebleau. — Messages de Paris. — M. Lavalette. — Nouvelle du départ du roi. — Itinéraire d'Essonne à Paris. — Aspect de la capitale. — Entrée furtive de Napoléon. — Les Tuileries.—Ivresse militaire et du parti bonapartiste. — Causeries du soir. — Formation du ministère. — Parti patriote. — Fouché. — Carnot. — Refus de M. Molé. — M. de Caulaincourt. — M. Maret. — Les autres ministres. — Le conseil d'État. — Plan de gouvernement. — Fusion des partis bonapartiste et patriote. — Refus

de service. — Changement dans les positions. — MM. de Montalivet et Molé. — Le général Savary. — Napoléon et les soldats. — Revues du Carrousel. — Adresses des ministres et du conseil d'État. — Déclaration de principes. — Embarras de Napoléon. — Faute de n'avoir point saisi la dictature . . . . . . 32(

FIN DE LA TABLE.


APR 20 1936
Digitized by Google

